La région métropolitaine s'apprête à recevoir en triomphe le t. h. Louis Saint-Laurent

Ville-Jacques-Cartier, Longueuil, St-Lambert, Laprairie, St-Jean, Iberville et Farnham, aujourd'hui, et, demain, Berthierville, Joliette et Montréal recevront le premier ministre du Canada et le chef du parti libéral, le t. h. Louis Saint-Laurent. Il ne fait pas de doute que ces centres feront au député de Québec-Est au moins le même accueil chaleureux et enthousiaste qu'il a reçu partout où il est allé au pays depuis deux mois, même dans les régions les plus tories de l'Ontario, la province qui était jusqu'ici le château-fort des conservateurs progressistes. Si l'on doutait de ce que les journaux ont écrit de la façon dont les Ontariens ont accueilli le chef du parti libéral, cette photo devrait pouvoir rassurer les inquiets. Elle a été prise, il y a quelques jours, dans un petit village de l'ouest de l'Ontario, la journée où M. Saint-Laurent fut acclamé en triomphateur à Exeter, à Goderich, à Walkerton et à Hanover. Partout des foules joyeuses comme celle que l'on voit ici, et infiniment plus nombreuses dans la majorité des cas, ont littéralement pris d'assaut le premier ministre. On peut constater que celui-ci ne demande pas mieux que de rencontrer ses concitoyens d'aussi près que possible. Homme du peuple, dans le sens le plus vrai que peut avoir cette expression, M. Saint-Laurent n'est jamais aussi heureux, son sourire en témoigne, que dans ses moments-là. (S.N.S.)

En marche vers la victoire libérale

L'unanimité se fait sur le succès du parti libéral aux élections du 27 juin

Reposé et plus alerte que jamais, le t. h. Louis Saint-Laurent reprend aujourd'hui, dans la région de Montréal, l'énergique campagne électorale qui a fait dire, à de ses adversaires étonnés de tant de vigueur et cherchant déjà à excuser la défaite lamentable qu'ils entrevoient, que le député de Québec-Est a été jusqu'ici le plus actif de tous les chefs de parti en lice.

Mme Louis Saint-Laurent et Mme Mathieu Samson, sa fille, aussi infatigables que le chef du parti libéral, l'accompagneront encore partout.

Et de nouveau, dans sa province cette fois-ci, le jour même de la mise en nomination, qui éliminera sans aucun doute beaucoup de déchets, ce sera la marche triomphale vers l'éclatante victoire du 27 juin.

Car on ne discute même plus maintenant le fait que le prodigieux successeur de Laurier et de King sera confirmé ce soir-là par une majorité énorme dans les hautes fonctions qu'il n'a pas recherchées mais où, au cours de la brève période de quelques mois, il a fait tant et si bien qu'il s'est imposé comme indispensable au progrès de la nation pour au moins les quatre ou cinq prochaines années.

Unanimité rassurante

Qu'il s'agisse des consultations populaires de l'Institut de l'opinion publique, de l'avis des observateurs les mieux éclairés ou des journalistes qui ont suivi et M. Saint-Laurent et M. Drew, tous s'accordent pour déclarer que, dès le début de sa tournée des grands centres de l'Ouest, le premier ministre du Canada avait eu raison d'affirmer que seuls les libéraux sont assez forts, d'un bout à l'autre de la nation, pour former le prochain gouvernement; qu'il n'était plus question pour eux que de chercher à disposer, aux Communes, d'une majorité suffisante pour pouvoir accomplir, sans alliance avec qui que ce soit, leur oeuvre qui fait la prospérité, le bien-être et la véritable indépendance de tout le peuple.

Les libéraux n'ayant comme adversaires qui comptent que les gens du "Conservative Progressive Party" et, dans Québec, les indépendants de tout acabit qui ont accepté de faire le double jeu des tories, il ne fallait que convaincre, et même cela n'était pas tellement nécessaire, quelques mécontents de 1945 de meilleurs sentiments.

La chose est faite et bien faite.

Et d'ici le jour du scrutin les succès actuellement obtenus n'iront que s'accentuant.

On l'a dit et redit, M. Saint-Laurent est un homme qui ne sert que la vérité et, par elle, l'intérêt national dans son sens le plus droit.

Qu'on le veuille ou non, la vérité, surtout quand elle va de pair avec le sens commun et qu'elle est dite par un homme de la qualité du député libéral de Québec-Est, brise tous les obstacles comme fétus de paille.

Cette vérité se fait jour aujourd'hui.

Le soir du 27, elle éclatera triomphalement.

Maurice NANTEL

Québec, le 12 juin 1949.

BULLETIN METEOROLOGIQUE

Temps probable aujourd'hui :

Très chaud; averses l'après-midi

Température à Montréal, hier :

6.30 a.m. 65	12.30 p.m. 74	6.30 p.m. 82
7.30 a.m. 65	1.30 p.m. 76	7.30 p.m. 80
8.30 h.m. 67	2.30 p.m. 80	8.30 p.m. 77
9.30 a.m. 67	3.30 p.m. 82	9.30 p.m. 74
10.30 a.m. 72	4.30 p.m. 83	10.30 p.m. 72
11.30 a.m. 73	5.30 p.m. 83	11.30 p.m. 70

(Bulletin météorologique complet en page 2)

Le Canada

QUARANTE-SEPTIEME ANNEE — No 59 | MONTREAL, LUNDI 13 JUIN, 1949 | PRIX: CINQ SOUS

LUNDI, 13 JUIN 1949

164e journée — 6e mois, 30 jours — 24e semaine

St-Antoine de Padoue, confesseur

SOLEIL leve rà 4 h. 11, coucher à 7 h. 48 — **LUNE** lever à 10 h. 54, coucher à 6 h. 21

EXODE DES COMMUNISTES

WASHINGTON, 12, (A.P.) — Le procureur-général Tom Clark a dit que les communistes étrangers "quittent le pays" et que leur nombre aux Etats-Unis a diminué du tiers au cours des trois dernières années.

"Les communistes aux Etats-Unis poursuivent leurs activités malsaines au sein du gouvernement et du travail organisé de même que comme parti politique," a déclaré Clark dans une entrevue radiophonique diffusée sur les stations radiophoniques Gannett.

"Nos registres indiquent que leur nombre a diminué du tiers au cours des trois dernières années. "La tâche que nous nous sommes donnés de nous débarrasser de ces éléments subversifs a été commencée en 1933 et se "poursuit plus intensément que jamais."

Sous l'administration du président Truman, un plus grand nombre de communistes que jamais au cours de toute l'histoire des Etats-Unis ont été arrêtés. Ils sont renvoyés dans leur pays d'origine en autant que la loi et les visas le permettent. Le procureur-général a dit "qu'aucun agent subversif n'a été admis au pays" sous l'administration Truman. Cependant, la loi exige l'admission de certains personnages officiels et délégués de la Russie ou des pays satellites pour une période temporaire.

Dans une allocution radiophonique prononcée sur un autre réseau, le sénateur James Eastland a dit que ces personnages officiels qui entrent aux Etats-Unis sous le couvert de l'immunité diplomatique présentent "la pire phase du problème."

"Les communistes, en effet, se servent de ces hauts-personnages pour contrôler et diriger les activités subversives dans notre pays," a dit Eastland. "De fait, nous possédons les témoignages de trois hauts-personnages officiels qui ont fait la revue des filières secrètes du gouvernement que des centaines de ces agents subversifs sont entrés au pays par l'intermédiaire des organisations internationales."

Eastland est membre du Sous-Comité sénatorial de l'immigration qui est à étudier la possibilité de rendres les lois de l'immigration plus sévères.

NOUVELLE GREVE DECLENCHEE A KINGSTON, ONT.

KINGSTON, 12 (C.P.) — La grève a été déclarée hier soir à minuit à l'usine de l'Aluminum Company of Canada de Kingston.

1,100 ouvriers sont concernés par le vote de grève qui a été pris pour appuyer une demande d'augmentation de 15 cents l'heure.

Le salaire des débutants à l'usine est de 80 cents l'heure, et la compagnie accepte de hausser le salaire de base a 90 cents mais propose d'éliminer la différence de cinq cents qui existe entre les nouveaux employés et ceux qui travaillent depuis six semaines.

La propagande des communistes se glisse partout

Les cheminots rejettent le plan des quatre puissances

BERLIN, 12. (A.P.) — La grande majorité des chefs des cheminots en grève ont rejeté un plan des quatre puissances pour mettre fin à la grève du transport à Berlin qui dure depuis 25 jours. Ils ont définitivement décidé de soumettre la question au vote des membres de l'union.

En agissant ainsi, les unionistes anti-communistes ignorent l'appel fait par le brigadier-général Frank L. Howley, des Etats-Unis, et passent outre à la décision de leurs propres chefs qui avaient donné la promesse, samedi, d'accepter les conditions des quatre puissances. De plus, ils ont exigé quelques autres conditions pour mettre fin à la grève.

Les conditions seront soumises aux membres de l'union lors d'un referendum qui sera tenu mardi. Les chefs séniors de l'union croient que les cheminots voteront pour la fin de la grève aux conditions alliées et reprendront leur travail. Leur principale demande est le paiement en marks de l'ouest, à la place des marks de la zone russe.

Transport immobilisé

La grève, qui fut marquée par quelques actes de violence et au moins deux morts, a immobilisé le transport des approvisionnements à Berlin, mais heureusement, avions, camions et barges ont assuré le ravitaillement de la ville. Howley a obtenu la promesse d'un rapide règlement de la part des chefs de l'union après avoir annoncé l'assentiment de la Russie à un compromis qu'il mit au point en collaboration avec les autorités anglaises et françaises.

On croit que les cheminots assureront le transport, dans un court délai, de 150,000 tonnes de marchandises immobilisées par la grève.

Pas d'entente

La semaine dernière, le Comité des ministres aux affaires étrangères a fixé à lundi la date de la remise des rapports de leurs experts à Berlin sur les possibilités, s'il en existe aucune, de conclure des ententes commerciales et du transport entre l'est et l'ouest. Entre-temps, les experts poursuivent leur travail afin de faire revivre le commerce inter-zonal et de libérer Berlin du semi-blocus russe.

Ils ont discuté pendant six heures, samedi soir, et ont tenu deux autres sessions aujourd'hui, mais n'ont pu parvenir à en venir à une entente. Un personnage officiel a dit que tout s'est passé à l'amiable, "mais nous avons disserté vainement." Ils ont fixé leur prochaine session à demain.

Un personnage officiel français a dit que le principal obstacle à une entente est le refus des Russes de sanctionner un plan qui leur enlèverait le contrôle du transport entre Berlin et les zones de l'ouest. La Russie contrôle le système ferroviaire et le trafic routier jusque profondément dans la zone soviétique de même que dans les zones de l'ouest.

Un jeune aviateur de 18 ans trépasse

LONDON, 12. (C.P.)—Un jeune aviateur de 18 ans, John Pocock de Lambeth, a trouvé la mort presqu'instantanément aujourd'hui lorsque son appareil léger s'est écrasé sur la ferme d'Alex Howlett, à 10 minutes à peine de vol de l'aéroport de London, d'où il venait de s'envoler.

PARIS, 12. (A.P.) — Le secrétaire d'Etat américain Dean Acheson a déclaré ce soir au ministre russe de l'Extérieur que sa proposition de traité de paix allemand "est aussi cousue de propagande qu'un chien peut être grouillant de puces. Bref, d'ajouter Acheson, je crois qu'il n'y a plus que des puces et que le chien n'existe même plus".

Cette remarque cavalière, Acheson la fit à Andrei Y. Vishinski, pour conclure une autre séance d'entretiens encore plus futile que les précédentes: elle n'a en fait consisté qu'en un vaste plaidoyer soviétique à base de propagande à l'adresse du peuple allemand.

Vishinsky dans sa proposition de vendredi n'apporte rien de neuf aux propositions russes d'il y a un an: un projet de traité où il serait stipulé que les forces d'occupation alliées se retireraient de l'Allemagne au cours de l'année succédant à la signature du pacte. Il y a quatre semaines maintenant qu'on piétine sur place. Les séances reprendront mardi et l'on ne sait pas encore parait-il sur quoi porteront les prochains débats.

Les trois puissances de l'ouest paraissent vouloir terminer la conférence de Paris d'ici la fin de la semaine; toutefois, Vishinsky voudrait la faire trainer en longueur, apparemment pour agacer les trois autres ministres de l'Extérieur et les amener à briser la conférence et prendre prétexte de cette mesure de leur part pour leur jeter par la suite le blâme de n'avoir pas tout fait pour en venir à une entente. C'est la même tactique russe qu'en 1947, lors de la conférence merveilleusement nulle de Londres.

C'est Vishinsky qui s'est emparé du parquet aujourd'hui. Son unique objet a paru aux autres ministres une magnifique pièce de propagande russe servie à la nation du Reich. Par exemple, il s'est plu à exploiter un vieux thème soviétique, à savoir que les puissances de l'ouest ne veulent pas d'un traité de paix allemand, attendu qu'ils s'opposent à tout projet russe de traité de paix pour l'Allemagne.

Dean Acheson lui a donné la riposte, déclarant que l'opinion publique s'appuierait sur des faits et non sur des mots pour savoir qui de la Russie ou des autres puissances désire le plus la vraie paix en Allemagne. Il a ajouté que jusqu'ici les Russes dans leur zone d'occupation n'avaient pas agi en conformité avec la paix qu'ils préconisent avec tant de flamme aujourd'hui.

Quant à Bevin, tout en parlant dans le même sens, il a rappelé que c'était la deuxième fois en peu de temps que l'Angleterre se trouvait en guerre avec l'Allemagne et que son pays n'entendait pas laisser l'Allemagne aux mains des Allemands, avant d'être bien sûr que ceux-ci ne seraient pas de sitôt en mesure d'en déclarer une troisième.

Les trois ministres des puissances de l'ouest sont unanimes à déclarer qu'elles sont prêts à discuter des procédures du traité par le truchements des canaux ordinaires de leurs gouvernements respectifs ou par celui de représentants spéciaux. Mais selon Vishinsky, l'ouest ne veut toujours que diviser de plus en plus l'Allemagne, refusant d'accepter les propositions de la Russie, "les seules choses constructives qui se soient faites à la conférence de Paris".

Aujourd'hui et demain

Des réceptions triomphales attendent M. St-Laurent dans la région de Montréal

Plusieurs municipalités de la région de Montréal pourront acclamer aujourd'hui et demain le très hon. Louis Saint-Laurent, premier ministre du Canada et chef du parti libéral fédéral. Et demain soir, ce sera au tour des 20 comtés de lile de Montréal à rendre hommage au premier citoyen de notre pays. Mercredi et jeudi, le premier ministre sera en Ontario et jeudi soir il sera de retour dans le Québec..

M. Saint-Laurent sera reçu aujourd'hui par les populations de Ville Jacques-Cartier, Sainte-Hélène, Côteau Rouge, Longueuil, St-Lambert, Greenfield Park, Laprairie, Saint-Jean, Iberville et Farnham.

Au cours de la journée de demain, il sera reçu par les villes de Berthier, Joliette et Montréal et jeudi soir par celles de Côteau Station et de Valleyfield.

M. Saint-Laurent arrive à Montréal ce matin. Il vient de Québec.

Ce matin

Entre 10 h. 30 et 10 h. 45 ce matin, M. Saint-Laurent visitera Ville Jacques-Cartier, Sainte-Hélène et Côteau Rouge. De 10 h. 55 à 11 h. 15, il y aura réception en son honneur à l'hôtel de ville de Longueuil. Une autre réception aura lieu en son honneur à l'hôtel de ville de Saint-Lambert, de 11 h. 25 à midi. Le premier ministre passera ensuite par Greenfield Park et il prendra le lunch à Laprairie. Une réception civique en son honneur aura lieu à Laprairie, dans la salle du collège, de 1 h. 50 à 2 h. 10.

Ce soir

Après cette réception, M. Saint-Laurent partira pour Montréal où il passera l'après-midi. Il quittera la métropole, de la gare Windsor, à 5 h. 30 cet après-midi, en direction de Farnham. Il arrêtera en cours de route à Saint-Jean et à Iberville. Il arrivera à Farnham, à 7 h. Une réception civique aura lieu en son honneur à Farnham à 8 h. 15.

A la même heure, ce soir, commencera à Farnham une grande assemblée politique. Le premier ministre y arrivera à 8 h. 45.

Grande assemblée ce soir

Les orateurs, à cette assemblée, seront, outre le très hon. Louis Saint-Laurent, l'hon. Ernest Bertrand, ministre des Postes, l'hon. Brooke Claxton, ministre de la Défense nationale, M. Marcel Boivin, député sortant de Shefford et candidat dans ce même comté, M. Alcide Côté, député sortant de

Suite 2e page, 6e col.)

M. Truman veut le réarmement de l'Europe

LITTLE ROCK, 12. (A.P.) — Le président Truman a réclamé samedi le réarmement de l'Europe. Il a déclaré que la réduction des fonds destinés à l'aide de l'Europe serait de la "fausse économie". Il a révélé qu'il s'adresserait bientôt au Congrès pour qu'on vienne au secours de certaines régions du globe dans le besoin.

Les membres du Congrès ont riposté vivement et de diverses façons. Le président a fait les déclarations suivantes: "Il est d'importance vitale que le pacte de l'Atlantique soit suivi d'un programme d'aide militaire afin d'augmenter la force des nations libres, contre toute aggression.

"Une diminution dans les fonds destinés au recouvrement de l'Europe, en ce temps-ci, serait la pire des économies."

Truman a ajouté qu'une législation, prévoyant une aide américaine économique et technique aux "régions peu développées", offrirait "d'énormes bénéfices dans une économie mondiale grandissante."

Opinions des sénateurs

A Washington, le sénateur Robert Taft, du comité politique républicain, a remarqué que le réarmement de l'Europe pourrait avoir un effet contraire à ce qu'en dit le président, mais il votera probablement pour le Pacte. Il a ajouté qu'une réduction de 10 pour 100 sur les fonds n'affecterait pas des bénifices essentiels.

Le sénateur Tom Connally, président du Comité sénatorial sur les Relations étrangères, commentant le programme économique mondial du président, a déclaré qu'il croyait qu'une aide réduite serait seule nécessaire au début.

Dans son discours, Truman a parler des "pressions communistes" continues et il s'en est pris à ceux qui, dit-il, disent : "Nous ne pouvons payer le prix que coûte la paix".

L'aide américaine, dit Truman, a arrêté "la désintégration des démocraties européennes et a ramené en faveur la liberté et la paix".

Une réduction des fonds de l'aide à l'Europe, continua le président des Etats-Unis, serait "un gain communiste".

AU JAPON

LES RUSSES FOMENTEURS DE DESORDRE

TOKYO, 13. (A.P.) — Le général MacArthur a aujourd'hui accusé la Russie de jouer le "rôle d'incitatrice au désordre et à la violence dans la société japonaise, ordinairement rangée".

Le commandant de l'occupation au Japon répondait à une accusation soviétique, disant que l'organisation ouvrière était supprimée en ce pays. Le général a qualifié cette accusation de "manifestation choquante de démagogie sans fondement", faite dans le seul but de dissimuler le manquement russe à renvoyer leurs prisonniers japonais.

La protestation russe était contenue dans une lettre reçue samedi par le général MacArthur, de la part du lieutenant-général K. N. Derevyanko. Le chef de la mission soviétique accusait le général américain d'avoir permis à la police japonaise de suivre la "loi de la matraque" contre les activités syndicales.

Dégâts considérables de deux incendies à Montréal et Verdun

(par Robert LeMyre)

Deux incendies qui nécessitèrent chacun deux alertes eurent lieu, samedi et dimanche, à Verdun et à Montréal. Dans le cas de celui de la métropole — où les dégâts se chiffrent par près de $50,000 — deux pompiers furent légèrement blessés au cours des manoeuvres.

Il était 5 h. 41 hier soir, quand un incendie dont la cause est jusqu'ici indéterminée, se déclara à l'arrière de l'usine "Smith's Sanitary Supply Company", fabricants de savon liquide, etc., 187, avenue Van Horne (à l'angle de l'avenue Esplanade).

Peu après l'arrivée des premiers pompiers, plusieurs petites explosions consécutives se produisirent, avec le résultat qu'en quelques courts instants, tout l'immeuble était en flammes et d'épais nuages de fumée âcre se dégagèrent du brasier, et enveloppèrent un immense territoire, compliquant subséquemment et fortement le travail des hommes de la brigade.

Une deuxième alerte fut alors donnée, quatorze minutes après la découverte de l'incendie par M. Daniel Aumell, restaurateur dont l'établissement de commerce est sis immédiatement en face de la maison mentionnée, soit à 178, avenue Van Horne.

Environ 150 pompiers d'une quinzaine de casernes, commandés par le directeur adjoint Anselme Filion, utilisèrent une quinzaine de lances pendant trois heures avant de maitriser les éléments destructeurs. C'est au cours de ce travail, que deux pompiers furent blessés, un à un pied, et l'autre à la main. Après avoir reçu les premiers soins sur les lieux, on les transporta à Saint-Luc, pour autres traitements. Leur état général n'a cependant rien d'alarmant.

L'établissement de commerce de la maison "Smith's Sanitary Supply Company", qui occupait une bâtisse de deux étages, quelque peu ancienne, et dont la devanture était de bois et de tôle, fut entièrement détruit par les flammes. Celui d'une compagnie dont l'immeuble est contigu, mais qui ne compte toutefois qu'un seul étage, soit celui de la maison "A. P. Green Fire Brick Company, Limited", (du côté est), fut ravagé par les flammes, la fumée et l'eau. Une autre bâtisse semblable, sise du côté ouest, où loge la raison sociale "Canadian Refractories Limited", dont la devanture est en stucco gris, l'échappa avec des dégâts beaucoup moins substantiels que dans le cas des deux autres établissements mentionnés.

Il y avait une foule énorme de curieux sur les lieux, mais l'ordre fut maintenu de façon efficace par une trentaine d'agents et officiers de la force constabulaire de cette ville, commandés personnellement par l'inspecteur Achille Langevin, de la division nord, et le lieutenant Thomas Richardson, du poste No 20 (avenue Laurier).

L'incendie de Verdun se déclara

(Suite 2e page 4e col.)

Incendie de $50,000 avenue Van Horne

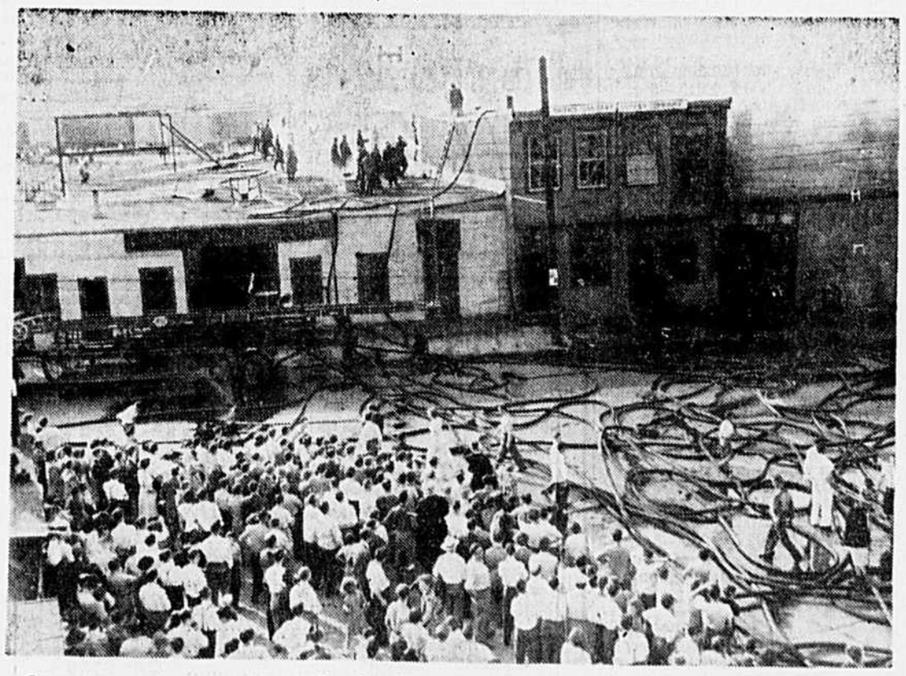

Cette photo a été prise au début de la soirée d'hier, avenue Van Horne, où une fabrique de savon fut détruite par les flammes. Deux autres établissements de commerce contigus, furent plus ou moins endommagés par le feu, la fumée et l'eau. Deux pompiers — dont un lieutenant de la caserne No 30 (avenue Laurier), furent légèrement blessés au cours des manoeuvres. (Photo "Le Canada" par Sasseville)

Les personnalités libérales

CANDIDAT DANS NICOLET-YAMASKA

Me Maurice Boisvert, C.R.,

M. Maurice Boisvert, avocat, conseil du roi, est né le 18 février 1897 à Pierreville, comté de Yamaska, fils d'Adélard Boisvert, inspecteur des établissements d'Industrie laitière dans les comtés de Nicolet et Yamaska, et de Laura Cartier, originaire de St-François du Lac.

Maurice Boisvert commençait ses études classiques à Nicolet quand, en 1911, il perdit son père, un ci-

Me Maurice Boisvert, C.R.

toyen estimé, un ami des cultivateurs.

Mme Adélard Boisvert transporta alors son domicile de Pierreville à Nicolet pour se consacrer à l'éducation de ses huit enfants.

Maurice Boisvert apprit à aimer la vie des champs en travaillant pendant ses vacances sur la ferme de son oncle, Samuel Cartier, de Nicolet.

En sortant du Séminaire de Nicolet, il décida d'être avocat. Il entra à l'Université Laval de Québec.

Le jeune étudiant se trouva un emploi et travailla durant ses trois années d'université pour gagner ses cours.

En 1921, il obtint sa licence en droit avec grande distinction, se classant premier de sa promotion.

Admis au Barreau la même année, il exerça sa profession en société successivement avec le très honorable Ernest Lapointe, l'hon. Hector Laferté, ancien élève du Séminaire de Nicolet, l'hon. juge Alfred Savard, de la Cour Supérieure, Me Arthur Savard, C.R.; avec l'hon. juge Antonin Galipeault, Me Simon Lapointe, C.R., l'hon. juge Edgar Rochette; avec Me Jean Rémillard, C.R., Me Jacques Lapointe, C.R.; enfin avec Me Gérard Corriveau, son associé actuel.

Aujourd'hui, Me Maurice Boisvert est l'un des avocats les plus distingués du Barreau de la Province de Québec. Il a été créé conseil du roi en 1931; il a été substitut senior du Procureur Général de la Province durant plusieurs années; il a eu l'honneur d'être élu par ses confrères membre du Conseil de l'Ordre.

Maurice Boisvert aime passionnément sa profession. Homme d'études, travailleur infatigable, il a acquis une science juridique qui le place au premier rang des avocats de sa génération.

Ses connaissances ne se limitent pas au droit. Il a étudié avec soin les sciences économiques et sociales. Sa culture générale lui a assuré une compréhension des problèmes nationaux dont il saura faire bénéficier ses compatriotes dans la vie publique.

La politique a toujours intéressé sa nature ardente, généreuse et combative. Il a été président de la Jeunesse libérales; il est membre actif de la Fédération libérale nationale du Canada et fait partie du Conseil des Aviseurs de la Fédération.

Libéral de conviction et dans un sens élevé, esprit éminemment social, il a toujours combattu avec acharnement le socialisme et toutes les idées subversives car il est avant tout un défenseur de l'ordre public. Pour lui, le progrès doit s'épanouir dans l'ordre.

En politique, le dévouement et la loyauté de Me Maurice Boisvert sont bien connus. Il a toujours fait les campagnes de son parti depuis 25 ans. On l'a vu à l'oeuvre dans toute la province, souvent dans son comté natal. Il est le conseiller juridique de l'organisation centrale de son parti à Québec. Il a toujours été l'un des premiers lieutenants de l'honorable Chubby Power dans Québec-Sud; il a été en 1942, avec ce dernier, avec l'hon Sénateur J.-M. Dessureault, un des principaux artisans de la première élection du très honorable Louis St-Laurent dans Québec-Est, qui devait donner un grand chef au parti libéral et un grand premier ministre au Canada. Aussi la nouvelle du choix de ce vaillant lutteur comme candidat dans Nicolet-Yamaska a-t-elle été accueillie avec joie partout. Des messages de félicitations et de bons souhaits lui sont venus de Montréal, de Québec, de nombreuses paroisses des deux comtés unis qu'il sera appelé à représenter au Parlement du Canada.

Tous ceux qui connaissent Maurice Boisvert ont été heureux du témoignage mérité qu'il a reçu. Ils savent que depuis un quart de siècle, il a toujours été sur la brèche, ne recherchant pas les honneurs pour lui-même mais s'efforçant de les assurer aux autres. Combien d'hommes politiques doivent à ses bons services une large part de leurs succès.

Dans Nicolet-Yamaska, il est allié aux familles Cartier, Biron, Lemire, Rheault, Chassé.

M. Maurice Boisvert a épousé en mai 1924 Mlle Pauline Lebel. A l'occasion du 25e anniversaire de leur mariage, des personnages éminents de la Magistrature, du Barreau, de toutes les professions, appartenant à tous les groupements politiques, ont rendu hommage aux jubilaires et célébré les qualités de ce couple parfait, exemplaire, uni.

M. Boisvert est le frère du Rév. Père Bertrand Boisvert, O.P., du Couvent des Dominicains de St-Hyacinthe, de la Révérende Soeur St-Jean de la Trinité, de la Maison-Mère des Religieuses de l'Assomption, de Nicolet, du Dr Raymond Boisvert, de Sherbrooke, de Mme Hector Verville, de M. Roland Boisvert, de Mlles Gertrude et Elizabeth Boisvert, de Nicolet.

Nous avons parlé du citoyen et de l'avocat. Il nous faut dire un mot de l'homme d'oeuvres. Dans sa paroisse de St-Dominique, où nous avons été depuis si longtemps son témoin, ce fils de Nicolet-Yamaska est estimé pour son dévouement à toutes les oeuvres de charité.

La vie publique de Me Maurice Boisvert sera ce qu'est sa vie privée, digne, féconde, admirable.

(Un vieil ami de Maurice Boisvert)

ANALYSE COMPLÈTE DE L'OUIE ENTIÈREMENT

GRATUITE

Peut-être n'avez-vous pas besoin d'un appareil auditif? Mais que vous en portiez un ou non, un entretien d'une demi-heure avec nos experts peut vous apporter le bienfait d'une ouie tout à fait normale. Notre analyse à l'audiomètre électronique est le test auditif le plus moderne qui soit aujourd'hui. Si vous avez un ami ou un parent durs d'oreille prenez un rendez-vous pour eux. Vous ferez une bonne action.

Détachez et adressez aujourd'hui à

MAICO Limited,
1410, rue STANLEY
Suites 718-9
Immeuble Castle, Montréal

S.V.P. préparez un test gratuit à l'audiomètre pour

Nom .....
Adresse .....

J'attendrai votre appel téléphonique à ..... d'ici 3 jours pour fixer l'heure.
No de tél.

Je ne puis me servir du téléphone S.V.P. écrire à l'adresse ci-haut pour le rendez-vous.
Indiquez par X

Voyez d'abord votre spécialiste des oreilles

A CBF ce soir

Me Jean-Marie Nadeau, c.r., parlera de l'actualité politique ce soir, à 10 h. 15, sur le réseau français de Radio-Canada, au programme: La politique provinciale.

OUVERTURE DE LA CAMPAGNE DE M. A. CLOUTIER

DRUMMONDVILLE. Spécial au "Canada") — Avec la mise en nomination, aujourd'hui, et l'assemblée tenue immédiatement après, à Arthabaska, s'ouvre la campagne électorale de M. Armand Cloutier, candidat libéral dans Drummond-Arthabaska.

M. Cloutier, comptable, autrefois à l'emploi de la Drummondville Cotton Co., à Drummondville, est député de Drummond-Arthabaska depuis 1940.

A cette première élection il avait été élu par une majorité de 1292 voix sur son adversaire libéral-indépendant, feu le Dr Joseph Garon, maire de Drummondville. En 1945 M. Armand Cloutier était réélu contre ce même adversaire indépendant avec une pluralité de 6,258 et contre deux autres candidats, Me Raymond Beaudet, Bloc Populaire Canadien et Richard Aubry, Union des Electeurs. Ces deux derniers avaient perdu leur dépôt.

Ce soir, lundi, M. Armand Cloutier parlera à Ste-Hélène de Chester dans le comté d'Arthabaska et continuera la visite de ce comté comme suit: Mardi le 14 juin à 8 h. p.m. à Princeville et à St-Rosaire. Mercredi le 15 juin à 8 h. p.m. à Warwick, St-Albert et Ste-Elisabeth. Jeudi le 16 à 8 h. p.m. à St-Valère, St-Paul de Chester et St-Norbert; vendredi le 17 à Ste-Clothilde et Ste-Séraphine.

Samedi prochain le 18 une grande assemblée sera tenue à Victoriaville à 8 h. p.m. et à Drummondville, au Parc St-Frédéric à 2 h. p.m. La semaine suivante sera consacrée à la visite des municipalités du comté de Drummond.

Parmi les orateurs qui accompagneront M. Armand Cloutier pendant cette campagne signalons les honorables sénateurs St-Père et Lacasse, les hon. Alphonse Fournier et Lionel Chevrier, Me Sarto Fournier, Me Edouard Rinfret, Me Bernard Lebel, de Montréal, Me H. Gariepy, Me P. Demers, M. P. H. Plourde, de Victoriaville, Me René Marceau et M. Gérard Brady, de Drummondville.

Le comité central de l'organisation libérale dans Arthabaska est situé, à 28 rue Laurier, Tél. 1419 à Victoriaville; pour le comté d'Arthabaska, le comité central est ouvert à la Salle Royale, 292 rue Hériot, Tél. 5394 à Drummondville.

SPORT

Détroit à 3 parties de la 1ère place

Les Tigers de Détroit ont battu les Senators de Washington deux fois sur leur propre terrain, hier, par 9 à 0 et 6 à 5. Les Tigers, qui occupent la deuxième place de la ligue Américaine, ne sont plus qu'à trois parties des Yankees en première position.

Hal Newhouser a limité les Senators à quatre coups sûrs dans la première partie pour remporter sa première victoire de la saison par blanchssage.

Un long double de Johnny Groth avec les coussins remplis dans la neuvième manche a assuré la victoire aux Tigers. C'était la septième victoire de Newhouser contre cinq défaites. Hoot Evers a réussi son quatrième circuit de l'année dans la première joute.

Washington ..... 000 000 000—0 4 0
Détroit ..... 400 001 40x—9 9 2

Scarborough, Hittle (1), Welteroth (8) et Evans; Newhouser et A. Robinson.

Washington .... 000 010 202—5 12 0
Détroit ..... 000 210 012—6 12 0

Hudson, Haynes (6), Calvert (8) et Weigel; Kretlow, Overmire (9) et Swift, A. Robinson (9)

Double victoire du Rochester à Newark

Les Red Wings de Rochester ont battu deux fois les Bears à Newark par 6 à 3 et 4 à 3, hier. Rochester a compté une fois dans la neuvième manche de la deuxième joute pour triompher.

Un frappeur touché par un lancer et des simples de Al Sringer et Don Thompson ont assuré la victoire aux Red Wings dans la neuvième manche de la première joute.

Première partie:
Rochester .... 210 201 000—6 7 1
Newark ..... 002 000 010—3 6 3

Boyer, Thomas (8) et Bucha; Hood, Valenzuela (7), Lamanna (9) et Heslet.

Deuxième partie:
Rochester .... 200 000 101—4 9 2
Newark ..... 010 020 000—3 7 1

Dusak, Bokelmann (6), Blake (7), Copeland (8) et Marshall, Bucha (7); Harristt, Lamanna (7) et Little, Heslet (8).

Ouvérture du congrès de la Chambre de commerce internationale à Québec

QUEBEC, 12. (CP) — Un parlement d'hommes d'affaires s'est réuni, ici, aujourd'hui, pour voir comment on peut améliorer la prospérité mondiale.

Il y a 600 délégués venant de 25 pays différents qui assistent à ce congrès d'une semaine de la Chambre de commerce internationale, qui se réunit pour la première fois au Canada, depuis qu'elle a été formée en 1919 à Atlantic City.

Le thème de la session est le suivant: "Vers une économie mondiale plus libre — pour le bénéfice du consommateur", c'est-à-dire que l'objectif de la conférence est de permettre à tous les peuples du monde de vendre librement leurs marchandises l'un à l'autre, par voie d'échange, et, par conséquent, de donner à chacun un meilleur standard de vie.

Comme le souligne un communiqué de l'ICC: "Ce thème à double effet est particulièrement important à un moment où le monde s'éloigne du marché vendeur d'après-guerre au marché consommateur et quand le problème central du futur immédiat est de rétablir les proportions entre le commerce international et la grande avance de la production.

Effets du congrès

Ce que le congrès réalisera n'engagera pas les gouvernements mais il représentera les vues des personnes engagées dans le monde du commerce, des transports et de la finance. Et leurs vues seront transmises aux gouvernements et au Conseil économique et social des Nations unies, par suite des liens consultatifs de l'ICC avec le Conseil.

Les décisions seront fondées sur le fait par des comités spéciaux depuis le dernier congrès biennal tenu à Montreux, Suisse, en 1947.

Le président de ce 12e congrès est M. Arthur Guinness, de Londres, qui a effectué un périple de 31,000 milles l'an dernier pour les intérêts de la chambre.

M. James S. Duncan, de Toronto, est président de la section canadienne, et à ce titre, présidera les assemblées.

Les différents sujets de discussion ont trait: au commerce libre et les marchés; la stabilité monétaire et la convertibilité; les taxes et l'activité économique; vente et recherches publicitaires; avenir des transports aériens et terrestres; disparition du red tape administratif; juste traitement international pour les marques de commerce.

Cinq morts violentes dans la région métropolitaine

Cinq personnes ont été victimes de mort violentes, en fin de semaine, dans la région métropolitaine. Un vieillard est englouti dans les eaux du Saint-Laurent; une fillette meurt dans d'étranges circonstances; un adolescent trépasse après avoir été enseveli sous un amas de sable; et un sexagénaire et un jeune homme sont écrasés à mort au cours de leur travail.

M. Joseph-Alfred Patenaude, vieillard de 71 ans, qui habitait rue Augusta, à Sorel, a été victime de l'onde, en fin de semaine. Porté disparu, depuis samedi soir, le septuagénaire fut retrouvé noyé, vers 6 h., hier matin, dans les eaux du fleuve Saint-Laurent, en face du quai de Sorel. Il y aura enquête du coroner. Les constatations d'usage furent faite par le détective Henri Choquette, dépêché sur les lieux, sur l'ordre du sergent-détective Charles Perrault, de la Sûreté de la province.

S'agit-il d'un empoisonnement?

Lucienne Massé, 5 ans, fille de M. et Mme Gabriel Massé, de Pont-David, a été trouvée morte, peu avant midi, hier, dans des circonstances plutôt bizarres. On nous déclare que, à l'insu de ses parents, l'enfant se rendit à la salle de bain, où on la découvrir, un peu plus tard, gisant inanimée sur le parquet de la pièce mentionnée. Le Dr Parent, de Terrebonne, fut mandé d'urgence, mais il ne put que constater le décès de la fillette, dont le cadavre fut transporté à la morgue de Montréal, pour fins d'autopsie par les médecins légistes provinciaux. Il y aura ensuite enquête du coroner. Le sergent-détective Charles Perrault, de la Sûreté provinciale du Québec, dépêcha sur place le détective Henri Boudreau, pour fins de constatations judiciaires.

Dramatique fatalité

Jacques Léonard, 14 ans, fils de M. Alphonse Léonard, de Saint-Antoine-des-Laurentides, a succombé, hier matin, à l'hôpital Ste-Justine, dans la métropole, où on l'avait transporté d'urgence, mardi dernier, à la suite d'un accident survenu à la sablière de Saint-Jérôme. Il fut virtuellement enseveli vivant sous un éboulis de sable, et les médecins tentèrent vainement de lui conserver la vie. Une enquête sera tenue, incessamment, par le coroner Dugal, M.D., du district de Terrebonne. Les constatations d'usage furent faite par le détective Albert Oggier, sur l'ordre du sergent-détective Charles Perrault, de la Sûreté de la province.

Ecrasé entre deux wagons

M. Albert-Damien Dubé, 62 ans, qui habitait 1129, rue De Fleurimont, a tragiquement perdu la vie, peu avant 11 h., samedi matin, lors d'un accident qui se produisit au hangar No 3 (au pieds de la rue Saint-François-Xavier), dans le port de Montréal. Employé des Chemins de fer nationaux, M. Dubé était à faire le déchargement de wagons de marchandises, quand trois balles de papier, pesant 400 livres chacune, tombèrent sur la voie ferrée, du haut d'un wagon ferroviaire. Le manoeuvre sexagénaire fut écrasé entre deux wagons. Le décès fut constaté par le Dr Savage, de la clinique du C.N.R., puis le corps fut ensuite transporté à la morgue, pour fins d'enquête du coroner. Les constatations d'usage furent faites par l'agent Joseph Hanley, de la police du Conseil des ports nationaux.

Autre funeste accident

M. Marcel Barrette, jeune homme de 26 ans, qui habitait 1714, rue Saint-Timothée, a été broyé à mort, peu avant 10 h., samedi matin, en plein exercice de ses fonctions. Employé du Corps canadien de l'ordonnance, 6554, rue Hochelaga, il conduisait un monte-charge mobile, lorsque celui-ci, à l'issue d'une fausse manoeuvre de son chauffeur, croit-on, fut renversé sur le côté.

Le décès fut constaté par le Dr Yves Leclerc, du service de l'Ordonnance, puis le corps fut ensuite transporté à la morgue. Par la suite, cependant, la dépouille mortelle fut remise aux parents de la victime, pour fins d'inhumation. Il y aura aujourd'hui enquête du coroner.

Les constatations d'usage furent aites par le sergent Léonard Desmarteau, du poste No 28 (à Tétreaultville), et les agents Edouard Leriche et Maurice Charbonneau, de Radio-Police.

●●● Dégâts considérables de deux...

(Suite de la 1ère page)

à 3 h. 21 samedi après-midi, à l'arrière d'une épicerie dont le propriétaire est M. D. Dansereau, 3567, avenue Verdun. Un poêle à l'huile défectueux en serait la cause.

Une explosion survint au tout début de cet incendie, et les flammes se propagèrent très rapidement à une douzaine de hangars et à autant de galeries et de cuisines de logis portant les numéros de 3555 à 3585 de l'avenue Verdun.

On dut également donner une seconde alerte à cette occasion, et dix puissantes lances furent utilisées pendant près de deux heures par la brigade de la ville de Verdun, commandée par le directeur Raoul Proulx.

Personne ne fut blessé au cours des manoeuvres, cependant que les dégâts matériels en sont très substantiels.

Bulletin météorologique

Pronostics pour les différentes régions climatériques de la province suivant le rapport du bureau fédéral de météorologie émis à l'aéroport de Dorval, à 11 h. p.m.:

Régions de Montréal et d'Ottawa: Nuageux avec averses l'après-midi et le soir. Très chaud avec vents du sud-ouest de 15 milles et un maximum de 88.

Zazous en maraude

KITCHENER, Ont., 12. (C.P.) — Des renforts de la police ont été dépêchés à Bridgeport, petite ville située près de Kitchener, lorsqu'un informateur a avisé la police que des zazous de Toronto, Hamilton, Galt et Stratford se rendaient à Bridgeport pour y régler une querelle.

Quelques jeunes hommes se présentèrent en effet. La seule rixe de la soirée—au sujet d'une jeune fille — fut rapidement étouffée par le chef de police de Bridgeport, Cecil Phillips, qui empoigna solidement les combattants et les conduisit à l'ombre. La jeune fille disparut dans la nuit.

POUR APPELER AU "CANADA"

Le jour, de 9 h. du matin à minuit:

GRavelle 3551*

De minuit à 9 h. du matin

Chef des nouvelles	GR. 3551
Rédacteur en chef	GR. 3552
Police — Incendies — Accidents	GR. 3553
Sport	GR. 3554
Expédition	GR. 3555
Annonces	GR. 3556
Composition	GR. 3557
Administration	GR. 3550

L'hon. M. Jean reçu en triomphe

La population du comté de Mercier a chaleureusement acclamé hier soir l'hon. Joseph Jean, c.r., Solliciteur général du Canada, M. Jean, qui est député du comté depuis plusieurs années, a inauguré sa campagne électorale hier soir par une grande assemblée, qui a eu lieu dans le vaste soubassement de l'Eglise de l'Enfant-Jésus, à Pointe-aux-Trembles. Plusieurs centaines de personnes se sont rendues à la demeure de M. Jean, à Pointe-aux-Trembles, et l'ont accompagné jusqu'au lieu du grand ralliement libéral. Le ministre, qui connait presque tous ses électeurs par leurs prénoms, a reçu des ovations tout le long de son passage dans les rues de Pointe-aux-Trembles. M. Jean était dans une automobile ouverte, précédée d'une fanfare, en compagnie de son épouse, de Mme Roland Lefrançois, sa fille, de M. Roland Lefrançois et de M. Guy Rouleau.

Les orateurs à l'assemblée ont été, outre M. Jean, M. Azellus Denis, M. Roland Lefrançois, MM. Marcel Bois, Ross McAllister et George Thompson. Le maitre de cérémonie était M. Charles Denhez. L'assemblée, à laquelle assistait une foule nombreuse et enthousiaste, était sous la présidence de M. Marcel Monette, maire de Pointe-aux-Trembles.

Dans son discours, l'hon. M. Jean a rappelé tout ce qu'il a fait pour le comté qu'il représente et il a déclaré que les libéraux, qui ont donné au Canada la prospérité et l'indépendance, continueront dans la même voie et donneront avant longtemps à notre pays une autonomie complète.

DEUX ETUDIANTS SONT BLESSES

Un jeune homme et une étudiante ont été blessés, tard samedi soir, lors d'un accident qui se produisit boulevard Métropolitain, près de Valois. La voiturette anglaise dans laquelle ils voyageaient, culbuta une demi-douzaine de fois après avoir traversé un fossé.

Mlle Norma Cavers, étudiante de 20 ans, à l'université McGill, et qui habite 5237, avenue Globert, fut grèvement blessée. Après avoir reçu les premiers soins, à l'hôpital Saint-Joseph de Lachine, on la transféra à l'Institut neurologique de l'hôpital Victoria de Montral. On croit qu'elle a le crâne fracturé, en outre de souffrir d'autres blessures.

La petite voiture était conduite par M. Richard Moynan, 22 ans, 5247, avenue Musset, qui semble l'avoir échappé avec des blessures à l'épaule. On le transporta également à l'hôpital Saint-Joseph.

●●● Des réceptions triomphales attendent...

(Suite de la 1ère page)

Saint-Jean-Iberville-Napierville et candidat dans ce même comté et M. Henri-A. Gosselin, de Farnham, candidat dans Brome-Missisquoi.

Demain

Demain matin, M. Saint-Laurent arrivera à Berthier Jonction à 11 h. 25. A 11 h. 35, il parlera à une assemblée à Berthierville, dans la salle du marché. Il prendra le lunch demain midi au collège de Berthierville. Vers 2 h., il sera à Joliette. Il se rendra à l'évêché et visitera ensuite le séminaire. Vers 3 h., il parlera à une assemblée à Joliette.

Demain soir à Montréal

Demain soir à Montréal, le premier citoyen du pays parlera à trois grands ralliements, qui auront lieu aux trois extrémités de la ville, l'est, l'ouest et le nord.

L'éminent homme d'Etat adressera la parole au Marché Atwater, à l'Ecole supérieure Saint-Stanislas et à l'Ecole Souart.

Le discours de M. Saint-Laurent, au Marché Atwater, sera radiodiffusé par le réseau français de Radio-Canada de 8 h. à 8 h. 30.

Au Marché Atwater

L'assemblée au Marché Atwater commencera à 7 h. 15 demain soir. Adresseront la parole à cette grande réunion libérale, outre M. Saint-Laurent, l'hon. Brooke Claxton, ministre de la Défense nationale, l'hon. Douglas Abbott, ministre des Finances, M. Paul-Emile Côté, député sortant de Verdun-LaSalle et candidat dans ce comté, M. Thomas Côté, député sortant de Verdun-LaSalle et candidat dans ce comté, M. Thomas P. Healy, député sortant de Sainte-Anne et candidat dans ce comté, M. J.-A. Bonnier, député sortant de Saint-Henri et candidat dans ce comté, M. Fred P. Whitman, candidat dans Notre-Dame de Grâce, M. Alan Macnaughton, candidat dans Mont-Royal et M. Elphège Marier, député sortant de Jacques-Cartier et candidat dans ce comté. Le maitre de cérémonie sera M. Yves Bourassa.

Les présidents de l'assemblée seront M. Austin Murphy, c.r. et MM. Alfred Leduc, Léo Bracken, Brodie Snyder, J.-René Hébert et J.-E. Fuger. Et les présidentes seront Mme T. B. Heney et Mme Maurice Cormier.

Au Marché Atwater, où il arrivera vers 7 h. 45 demain soir, le premier ministre rencontrera les électeurs et électrices des comtés de Jacques-Cartier, Verdun-LaSalle, Sainte-Anne, Saint-Henri, Notre-Dame de Grâce, Mont-Royal, St-Laurent-St-Georges et St-Antoine-Westmount.

A l'Ecole supérieure St-Stanislas

A l'Ecole supérieure St-Stanislas, 1200 est, rue Laurier, où il arrivera demain soir entre 9 h. et 9 h. 10, le premier ministre du Canada rencontrera les populations de Laurier, Lafontaine, Papineau, St-Denis, Outremont-St-Jean et Laval.

L'assemblée, à l'Ecole supérieure Saint-Stanislas, commencera demain soir à 8 h. 30. Adresseront la parole, outre M. Saint-Laurent, l'hon. Ernest Bertrand, ministre des Postes, député sortant de Laurier et candidat dans ce comté, M. J.-G. Ratelle, candidat dans le nouveau comté de Lafontaine, Me J.-A. Meunier, candidat dans le nouveau comté de Papineau, M. Léopold Demers, député sortant de Laval et candidat dans ce comté, Me Azellus Denis, député sortant de Saint-Denis et candidat dans ce comté et Me Edouard Rinfret, c.r., député sortant d'Outremont et candidat dans ce comté. Le maitre de cérémonie sera M. Jean-Paul Noël.

Les présidents de cette assemblée seront l'hon. Henri Groulx, l'hon. Joseph Francoeur et MM. Hélodore Carrière, Rosario Goineau, Daniel Kochenburger fils et Ernest Lassonde et les présidentes, Mme J.-Eugène Lefrançois, Mme E.-S. Prévost, Mme Achille Renaud, Mme R. Goineau et Mme R. Champagne.

A l'Ecole Souart

Le premier ministre arrivera à l'Ecole Souart entre 9 h. 55 et 10 h., demain soir. A l'Ecole Souart, située rue Papineau, au sud d'Ontario, le très hon. Louis Saint-Laurent rencontrera les électeurs et électrices de Ste-Marie, St-Jacques, Hochelaga, Maisonneuve-Rosemont, Mercier et Cartier.

Les orateurs à cette assemblée seront, outre M. Saint-Laurent, l'hon. Joseph Jean, c.r., Solliciteur général du Canada, député sortant de Mercier et candidat dans ce comté, Me Raymond Eudes, député sortant d'Hochelaga et candidat dans ce comté; M. Maurice Hartt, député sortant de Cartier et candidat dans ce comté, M. Roland Beaudry, député sortant de Saint-Jacques et candidat dans ce comté, l'hon. Gaspard Fauteux, député sortant de Ste-Marie et candidat dans ce comté et Me Sarto Fournier, député sortant de Maisonneuve-Rosemont et candidat dans ce comté. Le maitre de cérémonie sera Me Alban Flamand.

Les présidents de l'assemblée seront le Dr Jos Arpin et MM. J.-A. St-Denis, Ignage Deslauriers, Jos. Tondreau, Edgar Morin et Jean-Paul Grégoire, 1er vice-président de l'Association de la jeunesse libérale du district de Montréal.

Mercredi et jeudi

Mercredi, le premier ministre reprendra sa tournée triomphale de l'Ontario. Il parlera à plusieurs endroits, entre autres Arnprior, Renfrew et Pembroke. Jeudi il sera à Ottawa et jeudi soir il reviendra dans la province de Québec pour visiter les électeurs de Vaudreuil-Soulanges, à Côteau Station et ceux de Beauharnois, à Valleyfield.

M. Saint-Laurent arrivera à Côteau Station jeudi soir à 7 h. 07. Il y restera jusqu'à 7 h. 40.

Il arrivera à Valleyfield vers 8 h., jeudi soir et dès son arrivée il se rendra à l'évêché. Il y aura ensuite une réception civique à l'hôtel de ville, puis le premier ministre prendra part à une grande assemblée, qui aura lieu dans la cour du collège.

Adresseront la parole à l'assemblée de Valleyfield, jeudi soir, outre M. Saint-Laurent, M. Robert Cauchon, candidat dans Beauharnois, le Dr O.-E. Caza et MM. Jean D'Amour, Simon Latour, Albert Leblanc, c.r. et Jean Martineau, c.r.

Faites une CROISIÈRE de MONTRÉAL à BOSTON

sur les fameux paquebots "Lady"

Longez les bords pittoresques du St-Laurent. Dans l'un ou l'autre sens, cette agréable croisière dure quatre jours et demi.

$90 ET PLUS ALLER SEULEMENT

Emmenez votre automobile à bord. Le nombre des automobiles est limité. Taux: $75., aller ou retour.

Pour de plus amples renseignements, consultez votre agence de voyage, un de nos agents ou adressez-vous directement à

CANADIAN NATIONAL STEAMSHIPS

Bureau principal: 384 ouest, rue St-Jacques, Montréal

DIAGNOSTIC de la GROSSESSE $4

SANG-URINE

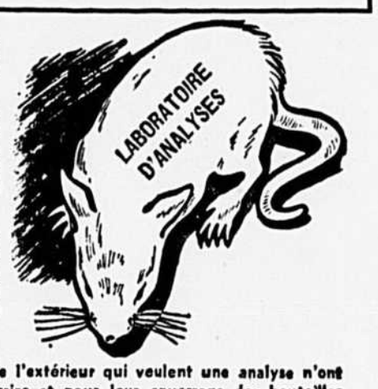

Un des plus sûrs diagnostics de la grossesse est le procédé ASCHHEIM ZONDEK. (Injection de l'urine à des rats blancs). Résultat fourni dans les 48 heures.

Aussi analyses complètes du SANG et de l'URINE exécutées par un personnel compétent: un médecin et des techniciennes médicales des hôpitaux.

AVIS: Les clients de l'extérieur qui veulent une analyse n'ont qu'à nous écrire et nous leur enverrons des bouteilles spécialement emballées à cet effet.

IMPORTANT: Téléphonez-nous la veille afin que notre automobile passe chez vous le lendemain matin chercher l'urine fraiche du matin

LA PHARMACIE PROFESSIONNELLE
SARRAZIN et CHOQUETTE
921 EST, STE-CATHERINE — TEL.: PL. 9622

DU LUNDI AU VENDREDI INCLUSIVEMENT

Claude Henri Grignon

l'auteur de

"UN HOMME ET SON PECHE"

à CKAC

de 7 h. 30 à 7 h. 45 p.m.

CHRC (Québec)	7 h. 30 à 7 h. 45 p.m.
CKCH (Hull)	8 h. à 9 h. 15 p.m.
CKRS (Jonquière-Kénogami)	8 h. 15 à 8 h. 30 p.m.
CHNC (New-Carlisle)	8 h. 30 à 8 h. 45 p.m.
CJFP (Rivière du loup)	8 h. 45 à 9 h. p.m.
CHGB (Ste-Anne de la Pocatière)	9 h. à 9 h. 15 p.m.
CKRN (Rouyn) CKVD (Val d'Or) CHAD (Amos)	10 h. 45 à 11 h. p.m.

LA FEDERATION LIBERALE DES PAYS D'EN HAUT

Heures d'affaires du lundi au vendredi de 9 hres 30 à 5 hres 30.
Le magasin ferme à 1 heure le samedi.

ÉCONOMIES LUNDI CHEZ EATON

CHEMISES BLANCHES

- A prix remarquablement bas
- En broadcloth de coton sanforisé
- Choix de col apprêté ou Windsor.

Le blanc est de mise et Eaton vous offre ces superbes chemises à prix qui vous ira sûrement. Elles sont de coupe ample, en broadcloth de coton sanforisé pour plus longue durée. Elles feront un cadeau à papa qu'il appréciera grandement. Encolures 13½ à 17½. Spécial lundi jour d'aubaines, chacune

3.69

Téléphonez PL. 9211. Commandes de la ville — Articles pour hommes, au rez-de-chaussée, chez Eaton. Clients de l'extérieur, veuillez écrire au Service d'achats Eaton, Montréal.

T. EATON Co LIMITED DE MONTREAL

800 candidats en lice

La Canadian Press annonce qu'elle a fait un relevé officieux des candidats en lice en vue de l'élection du 27 juin. On en compte près de 800 à travers tout le Canada.

La période de nomination se termine officiellement cet après-midi à 2 heures p.m. heure solaire dans 254 des 260 comtés électoraux du pays. Les six autres comtés, tous situés dans des endroits éloignés, ont terminé leur période de nomination il y a deux semaines.

La compilation de l'agence de presse, jusqu'à hier soir, démontrait que 798 candidats briguaient les suffrages pour les 262 sièges disputés le 27 juin. Deux des 260 comtés — Halifax et Queens, de l'île du Prince Edouard — éliront deux députés chacun, ce qui portera le total des députés à 262.

La liste des candidats comprend 258 libéraux, 247 membres du Progressive Conservatice party, 169 C.C.F., 51 de l'Union des électeurs, 24 créditistes, 19 ouvriers-progressistes, 17 indépendants et 13 autres de diverses dénominations.

Au cours de l'élection générale de 1945, 954 candidats ont été officiellement nommés pour contester 245 sièges à la Chambre des Communes. A l'élection présente, la représentation de la Chambre a été augmentée de 17 sièges par l'addition de sept députés pour Terre-Neuve et de 10 sièges pour représenter de nouveaux comtés créés par une loi de rédistribution promulguée en 1947.

Les reliques des Saints Martyrs chez les Iroquois

Les Indiens de la réserve iroquoise de Caughnawaga se sont portés hier, en grande tenue, au devant des reliques des Saints martyrs canadiens, prêtés à leur vénération par le diocèse de Québec.

Cette permission a été accordée à l'occasion du 300ième anniversaire du martyre des huit missionnaires, tombés sous la hache iroquoise qu'ils tentaient de soumettre au Dieu des blancs.

Durant la grand'messe paroissiale, un sermon a été prononcé en Iroquois, en Français et en Anglais.

La réserve est déjà en possession des reliques de la vénérable Katherine Tecacouita, vierge iroquoise morte en 1680.

Dans Papineau ce soir

Me J.-Adrien Meunier, avocat, candidat libéral officiel dans le nouveau comté de Papineau, ouvrira sa campagne électorale ce soir par une grande assemblée, qui aura lieu à l'école St-Jean-Berchmans, 5990, rue Chabot, non loin du boulevard Rosemont. L'assemblée commencera à 8 h. 30. Les orateurs seront, outre M. Meunier, l'hon. Gaspard Fauteux, M. Sarto Fournier, le Dr A.-D. Tessier, Me Jean-Paul Noël, Mlle Lilianne Chamberlaind et M. Ubald Fortin. M. Philippe Boisvert agira comme maître de cérémonie.

INSTITUT GÉNÉALOGIQUE
DROUIN

TELEPHONE AVEC SECRETAIRE
Une ligne directe nous permet de vous remplacer à votre propre téléphone
Bas prix spéciaux pour
DOMICILES PRIVES
minimum $5 par mois
CIRCULAIRE SUR DEMANDE
TELEPHONE ANSWERING SERVICE LIMITED
MA. 9491

Député libéral mort à Chéticamp

CHETICAMP, N.-E., 12. (C.P.) — Le Dr M.-E. McGarry, député fédéral libéral de Inverness-Richmond au dernier Parlement, est mort à l'hôpital samedi soir. Il avait 68 ans. Le défunt était malade depuis déjà assez longtemps, et avait été hospitalisé après traitement à Halifax.

Né en 1881 au lac Harvard, dans le comté d'Inverness, le Dr McGarry avait été battu aux élections de 1921 et 1925, ses deux premières tentatives. Il réussit toutefois à passer à la Chambre des Communes en 1928, pour être réélu en 1933 et 1937.

En 1939, il devint speaker de l'Assemblée législative de Nouvelle-Ecosse, poste qu'il abandonna l'année suivante pour briguer de nouveau les suffrages à l'élection fédérale.

Le docteur avait épousé en 1903 Florence Quinn, de Sydney Mines, dont il eut deux filles, mortes en bas-âge.

CONFERENCE MEDICALE A SASKATOON

SASKATOON, 12. (C.P.) — On s'attend à ce qu'environ 1,000 médecins, venus de plusieurs parties du Canada, assistent cette semaine à la 80ème réunion annuelle de l'Association médicale canadienne, à Saskatoon.

Le conseil général de l'Association se réunira lundi et mardi. Mercredi commenceront les sessions plénières; elles se poursuivront jusqu'à vendredi.

Des délégués d'Australie, d'Irlande, de Grande-Bretagne, des Indes, de Nouvelle-Zélande, du Pakistan, de l'Afrique-sud et de la Rhodésie y assisteront. Ils sont restés à Saskatoon, après la première conférence annuelle des médecins du Commonwealth, tenue la semaine dernière.

Un des faits saillants de cette convention sera la transmission aux quartiers généraux des réunions, par télévision, de neuf opérations effectuées à l'hôpital municipal de Saskatoon. Il s'agira de la première expérience du genre au Canada.

La chose aurait déjà été faite dans quelques grandes villes des Etats-Unis et d'Europe.

Affluence considérable à St-Hubert

Plus de 15,000 personnes, un peu moins que l'an passé, ont passé l'après-midi de samedi à l'aéroport militaire de St-Hubert, où nos aviateurs ont mis en scène un spectacle ininterrompu d'exercices aériens et au sol.

L'occasion était la journée de l'aviation, promulguée pour permettre au public de connaitre de plus près la vie de nos aviateurs et les instruments dont ils se servent dans leur carrière enviée.

Tout l'après-midi, divers appareils à hélices et turbo-jet ont tour à tour décollé et aterri, vire-volté, bouclé la boucle, tombé en feuille morte, plongé en pique, volé sens dessus dessous, etc., au grand enthousiasme de la foule qui en voulait toujours davantage.

Dans la soirée, plusieurs centaines de couples se sont rendus à l'invitation du CARC, qui invitait le public à venir danser dans ses quartiers.

Fondatrice des Filles de la Merci canonisée

CITE DU VATICAN, 12 (A.P.) — Sa Sainteté le pape Pie XII a canonisé aujourd'hui une autre héroïne de l'Eglise.

Il s'agit de la Bienheureuse Maria Giusseppa Rossello, qui vécut de 1811 à 1880. Elle était née à Albissola, sur la Riviera italienne.

Sainte Maria-Giuseppa a fondé l'Ordre des filles de Notre-Dame de la Merci, qui prend soin des filles désemparées, des malades et des miséreux.

L'ordre possède maintenant 263 maisons et plus de 3,000 religieuses. Le pape a fixé au 7 décembre le jour de fête de la nouvelle sainte. Les cloches des 400 églises de Rome ont salué la montée de la sainte sur les autels.

PHOTOGRAPHIE
VOTRE PHOTO 3 pour $2.50
8 x 10 blanc et noir sépia et couleur : $1 chacune ou
Si vous désirez une reproduction fidèle de votre personnalité, venez nous voir au studio
SPECIALITES :
★ Poses à domicile le jour et la nuit : photos des bébés, personnes âgées, groupes de familles.
★ BANQUETS, MARIAGES à l'église.
Le déplacement du photographe est gratuit
SATISFACTION GARANTIE
SINON NOUS REPOSONS SANS FRAIS
ATTENTION SPECIALE AUX CLIENTS D'EN DEHORS DE LA VILLE
LE PLUS GRAND STUDIO PROFESSIONNEL AU CANADA
DEP'T D'AMATEUR— Nous vendons les rouleaux de films
Faites développer vos films GRATIS — 3¢ par photo seulement
LA PHOTO MODÈLE
J.-E. PELLETIER, prop.
1684 Est Ste-Catherine
FA. 3609
HEURES D'AFFAIRES :
Sur semaine, 9 h. a.m. à 9 p.m.
le SAMEDI, 9 h. a.m. à 10 h. p.m.
DIMANCHE, 1 h. p.m. à 6 h. p.m.

Douze hangars détruits par les flammes à Verdun

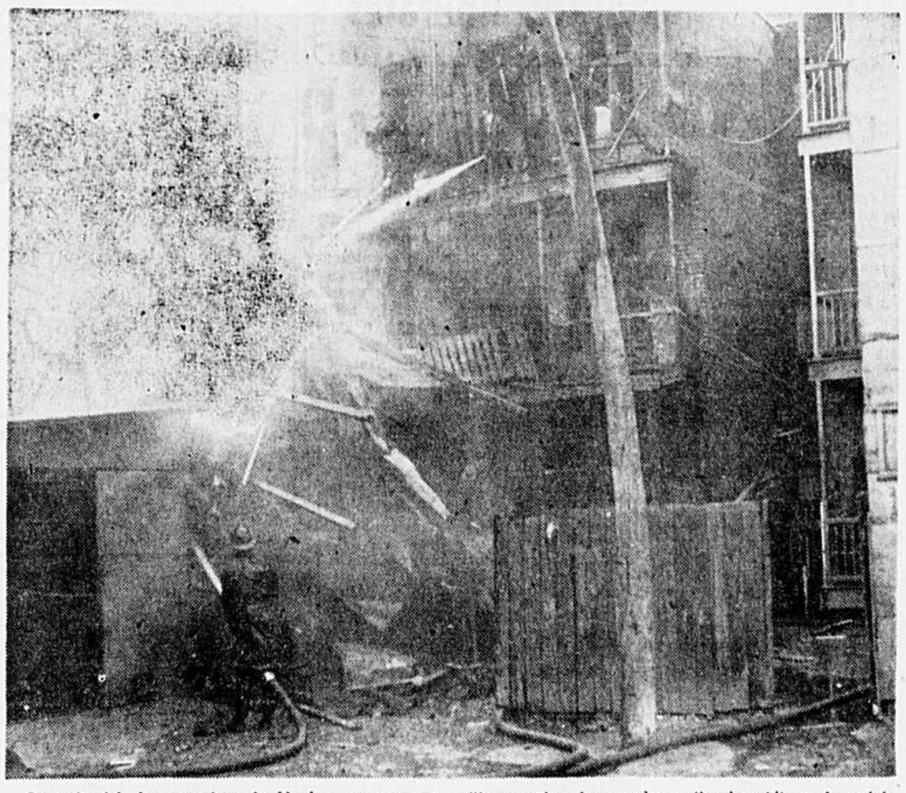

On voit, ici, les pompiers de Verdun, au moment où ils étaient à combattre un très violent incendie, qui suivit une explosion, samedi après-midi, à l'arrière d'une épicerie et de logis situés à l'arrière des numéros 3555 à 3585, de l'avenue Verdun. Les pompiers de la ville mentionnée, passèrent l'après-midi et la soirée de samedi sur le théâtre de cet incendie, dont les dégâts sont très substantiels. (Photo "Le Canada" par Sasseville)

Le sénateur A. David prédit une éclatante victoire au parti libéral le 27 juin

ST-CHARLES DE BELLECHASSE, 12. (De l'envoyé spécial du "Canada") — "Monsieur Saint-Laurent aura une victoire étincelante dans la province de Québec, non pas parce qu'il parle notre langue, non pas parce que, comme moi, il s'incline devant un beau clocher comme celui-là, mais parce que la confiance que lui témoignent l'élément anglo-saxon et l'élément hétérogène de notre pays nous fait un devoir de voter pour lui", a déclaré cet après-midi, l'hon. sénateur Athanase David, c.r., dans un discours qu'il a prononcé en faveur de M. Philippe Picard, député de Bellechasse depuis 1940 et candidat à l'élection général du 27 juin.

Une foule immense était réunie en face de l'église de St-Charles, une foule avide d'entendre le sénateur David, qui n'avait pas adressé la parole dans la région de Québec depuis plus de dix ans. L'ancien secrétaire de la province est l'un des hommes politiques les plus éloquents de notre pays. Les années ont mis quelques fils d'argent de plus à ses tempes, mais sa parole est toujours jeune, vibrante, et il a littéralement électrisé son auditoire.

M. Picard a salué le sénateur David en disant que grâce à lui le domaine de l'instruction publique a été agrandi dans la province de Québec et que nul n'a fait autant que lui pour le développement des lettres, des arts et des sciences au Canada français.

La foule, composée de cultivateurs, d'hommes de toutes les professions, a fait une ovation au brillant orateur lorsqu'il s'est levé !

M. David

"Je n'offenserai personne", déclare le sénateur David, "en disant que c'est aux conservateurs comme aux libéraux, que je vais parler. En 1911, on vous a trompés pour abattre un canadien de la province de Québec, qui était à la tête du pays, un homme dont le nom est gravé sur tous les monuments de granit mais plus profondément encore dans le coeur de ses compatriotes. Aujourd'hui, on veut tenter d'abattre de nouveau un grand canadien, qui est un des nôtres, et je vous dis que dans cette élection il n'y a pas de place pour un indépendant ; il n'y a pas de place en ce moment dans la province de Québec pour un neutre à moins d'être un pleutre. (Appl. frénétiques). Est-il possible qu'au pays de Québec, on reconnaisse la grandeur des hommes à la longueur des tombes qu'il faut pour les enterrer ? Allons-nous permettre encore cette tactique de dénigrement contre un grand canadien ? Conservateurs, j'ai le droit de vous parler ainsi. Mon père a cessé d'être conservateur à la Confédération parce qu'il prévoyait la situation que monsieur St-Laurent veut corriger, et il ne s'est rallié à la Confédération qu'avec Laurier, Dorion, Howe et les autres.

"C'est aux jeunes que je veux m'adresser maintenant", continua le sénateur David. "Comme eux, j'ai dit dans ma jeunesse: 'Quand nous serons une nation!' Je vous parle en Canadien, ancré dans le sol de mon pays. Nous sommes les descendants des Français qui sont devenus Canadiens en décidant que le Canada était leur patrie. C'est nous qui avons créé la nation canadienne et si nous l'avons créée, allons-nous refuser à un fils de notre groupe d'en être le chef?

"En 1867", dit l'éloquent sénateur, "John-A. Macdonald disait que le régime que l'on venait d'instaurer était transitoire. Le Canada est devenu une nation autonome grâce au parti libéral, auquel se sont ralliés tant de conservateurs parce que c'était le parti du progrès, de la prospérité, de la grandeur.

Fidélité du nom

"Le parti libéral", poursuit le sénateur David, "n'a jamais changé de nom. Conservateurs qui m'écoutez, vous savez combien de fois vos chefs ont changé le nom de leur parti. Dans un beau village comme St-Charles, que diriez-vous d'un marchand qui changerait de nom aussi souvent? Vous diriez qu'il a honte des noms qu'il ne veut plus porter. Le dernier nom qui a été donné au parti conservateur par ses chefs est celui de progressiste. Les progressistes qui reculent, le peuple ne peut avoir confiance en eux, les conservateurs non plus. (Rires et appl.)"

"Notre parti a choisi un nom court et qui sonne bien: il s'appelle le parti libéral. Il s'appelait le parti libéral il y a cent ans avec Lafontaine; en 1986 avec Laurier; il s'appelle toujours le parti libéral. Les Canadiens, sans distinction, sont fiers de lui et du grand Canadien qui est son chef aujourd'hui, Louis St-Laurent. Je ne vous ferai pas de prédiction mais Monsieur St-Laurent aura une victoire étincelante dans la province de Québec, non pas parce qu'il parle notre langue ou que, comme moi, il s'incline devant un beau clocher comme celui-là mais parce que la confiance que lui témoignent l'élément anglo-saxon et l'élément hétérogène de notre pays nous fait un devoir de voter pour lui". (Appl. prolongés — ovation).

M. Picard

M. Philippe Picard, député de Bellechasse, a fait l'éloge du nouveau premier ministre du Canada: 'En six mois", dit-il "Monsieur St-Laurent a accompli beaucoup de choses. Il a fait disparaitre les restrictions dans les allocations familiales et 75,000 familles canadiennes en profiteront. Il a augmenté les pensions de vieillesse. L'hon. Paul Sauvé vient de dire que cela va coûter $1,200,000 de plus au gouvernement provincial. Je veux rendre justice à nos adversaires qui ne rendent pas justice au gouvernement libéral du Canada. C'est $1,800,000 que ça va coûter de plus au gouvernement provincial mais ce sont les libéraux qui ont augmenté les pensions de vieillesse et dans la province de Québec l'augmentation va coûter $5,400,000 au gouvernement d'Ottawa.

"M. St-Laurent", ajoute M. Picard ,"a permis que les impôts soient réduits de telle façon que 750,000 Canadiens ne paient plus d'impôt sur le revenu. Si les candidats "Indépendants", étaient vraiment indépendants, ils reconnaitraient ce que Monsieur St-Laurent a fait. Au lieu de cela, ils essaient de salir la mémoire de Laurier, de jeter une ombre sur la grande figure de Louis St-Laurent et de faire oublier ce que le premier ministre du Canada, le grand Canadien que les dix provinces respectent et admirent, a accompli pour son pays en six mois". (Longs appl.)

Des discours ont aussi été prononcés par le Dr Laurent Lizotte, de St-Raphaël, M. Godbrey Schreiber, avocat, M. Ovide Laflamme, étudiant en droit.

Le maire Ovila Prévost, maire de St-Charles, présidait l'assemblée et a présenté les orateurs. Dans l'assistance, on remarquait l'hon. Valmore Bienvenue, C.R., M. Albert Bélanger, maire de St-Valier, M. Louis Fleury, ex-maire de St-Raphaël, M. Edmond Leblond, de St-Damien, M. J.-S. Moreau, de St-Gervais, M. L.-P. Dumas, M. Pierre Leclerc, M. Noël Guy, tous trois de St-Michel, M. Albert Pary, de Beaumont, M. Laurent Lemieux, M. Adélard Rémillard, M. Herménégilde Rémillard, tous trois de St-Raphaël, bref tous les notables du comté de Bellechasse.

Voyage inaugural du R.M.S. FRANCONIA

Lord Cornwallis, descendant du fondateur de la ville de Halifax, est photographié ici en compagnie du capitaine Charles-S. Williams, commandant du R.M.S. Franconia, de la compagnie Cunard. Ce paquebot de 20,000 tonnes a terminé en fin de semaine la première étape de son voyage inaugural au Canada, depuis qu'il a été complètement rénové. Le Franconia transportait 850 passagers.

POUR COMMUNIQUER AVEC L'ORGANISATION LIBÉRALE, DISTRICT DE MONTRÉAL
33 ouest, St-Jacques
Les bureaux suivants sont situés à 634 ouest, St-Jacques :
Comité central libéral
Comité des orateurs
Comité des dames
Comité du transport
Jeunesse libérale
Bureau d'information
TEL.: BE. 3771 — MA. 5761
Jeunesse libérale: HA. 0109

Un drapeau pour unir et non pour désunir notre nation, promet le t. h. M. St-Laurent

QUEBEC, 12. (Du correspondant du CANADA) — "Ce qu'il faut avoir, c'est un drapeau qui cherche à unir plutôt qu'à désunir les différents éléments de la population canadienne; déjà cette même population s'était réjouie depuis deux ans du titre de citoyen canadien après la loi sur la citoyenneté que le gouvernement a donnée, et j'espère qu'avant longtemps tous nous pourrons nous entendre sur le choix d'un drapeau".

Le t. h. Louis St-Laurent, premier ministre du Canada a fait cette importante déclaration de son point de vue sur l'adoption d'un drapeau canadien devant les jeunes gens du patronage St-Vincent de Paul, côte d'Abraham, où le premier ministre s'est rendu après-midi, au cours d'une visite impromptue, offrir personnellement ses regrets de l'incendie qui a causé récemment de grands dommages à l'édifice de la communauté.

Le premier ministre, avant de repartir, ce soir, et continuer sa tournée électorale, a fait plusieurs visites à des institutions religieuses au cours de l'après-midi. Il était accompagné de madame St-Laurent et de l'honorable J.-M. Dessurault.

Il s'est d'abord rendu visiter les autorités des Soeurs Grises, à leur Maison Mère, rue St-Olivier, puis le patronage St-Vincent de Paul, ensuite l'hôpital St-Michel Archange, où le conseil de la communauté l'a reçu par sa supérieure provinciale, la R. Mère Ste-Marie et la R. Mère Marie de l'Ange Gardien, économe provinciale.

M. St-Laurent s'est enfin rendu visiter l'un de ses organisateurs dans le comté de Québec-Est, M. Jos. Puchol, retenu par la maladie à l'hôpital.

Au Patronage

Le R. P. Emile Fournier, supérieur du Patronage et curé de la desserte de St-Vincent de Paul, entouré de toute la communauté, a reçu le premier ministre et son épouse en présence des jeunes gens du Patronage qui on salué en groupe le premier ministre.

Rien n'a pu effacer encore le souvenir de la catastrophe qui s'est abattue sur la communauté, si ce n'est les nombreuses marques de sympathies qui nous sont venues de partout, a déclaré le R. P. Fournier.

"La présence du premier ministre du Canada dans l'enceinte de notre institution met le comble à ce réconfort et à des offres de dévouement. Nous vous remercions M. le premier ministre, et Mme St-Laurent, d'être venus nous apporter le témoignage de votre bienveillante sympathie. La jeunesse qui est ici, devant vous, est désireuse de faire quelque chose, et elle veut marcher dans le droit chemin. Ces jeunes gens veulent se préparer à être les leaders de demain".

"Et comme marque de leur patriotisme, je dois vous dire que c'est ici dans ce patronage de St-Vincent-de-Paul, qu'a germé l'idée d'un drapeau distinctif pour la nation canadienne. Recevez au nom de cette jeunesse nos plus sincères remerciements.

"Nous arrivons d'un pèlerinage au sanctuaire de Notre-Dame de Roc-Amadour et nous y avons prié vous, parce que vous représentez l'autorité civile et que toute autorité vient de Dieu. Je vous prie de recevoir nos hommages, mais je regrette que nous soyons privés de vous entendre mais nous garderons toujours le souvenir de cette délicatesse à notre endroit."

M. St-Laurent

Prenant alors la parole, malgré la consigne des médecins de ne pas parler en public encore pour aujourd'hui, M. St-Laurent s'avança vers les centaines de jeunes gens réunis devant lui déclara: "La laryngite dont j'ai souffert n'est pas un inconvénient".

"J'ai été aphoné pendant plusieurs jours, mais je veux vous parler. Je tenais à venir moi-même vous offrir ma sympathie et mes voeux, car une oeuvre comme la vôtre doit continuer de grandir.

"Le Révérend Père supérieur a parlé tout à l'heure de drapeau. C'est quelque chose que nous souhaitons tous avoir. Mais ce qu'il faut avoir, c'est un drapeau qui cherche à unir plutôt qu'à désunir les différents éléments de la population canadienne.

"Déjà, cette même population s'était réjouie, depuis deux ans, du titre de citoyenneté canadienne que le gouvernement lui a donné et j'espère qu'avant longtemps nous pourrons tous nous entendre sur le choix d'un drapeau".

Après avoir félicité les jeunes gens de leur enthousiasme et de leur belle tenue, le premier ministre ajouta : "Je suis sur que lorsque viendra votre tour de porter vos responsabilités, vous saurez continuer à "protéger nos foyers et nos droits," parce que "votre valeur sera toujours de foi trempée".

Ouverture du congrès des hôteliers

C'est hier que s'est ouvert à Drummondville les fêtes du 20e anniversaire de l'Association Professionnelle des Hôteliers, sous la présidence de M. Albert Racine, de Shawinigan Falls.

Après la réception d'ouverture à l'aéroport de Drummondville, un buffet froid a été servi aux invités, au Manoir Drummond, par les hôteliers de Drummondville.

Au cours de la soirée, les hôteliers ont assisté à la partie de baseball entre les clubs Drummondville et Sherbrooke de la Ligue Provinciale, alors que le président de l'Association des Hôteliers, M. Racine, a été invité à lancer la première balle.

A 11 heures, au cours d'une séance régulière, les membres ont assisté à la proclamation des directeurs élus pour chaque comté de la province, après quoi, on a procédé à l'élection des officiers supérieurs.

La journée s'est terminée par une séance de cinéma éducatif suivie d'un court spectacle de divertissements par des vedettes de la scène et de la radio.

Le premier événement au programme d'aujourd'hui sera l'assemblée annuelle des membres, au cours de laquelle Me Gérard Delage, administrateur de l'Association, fera le rapport des activités de l'année. On discutera ensuite les problèmes de l'heure, dont le principal à l'agenda est le projet d'unification des principaux groupes d'hôteliers de cette province en une seule et unique association, qui représentera officiellement tous les propriétaires d'hôtels et d'auberges du Québec.

A midi, Son Honneur le maire de Drummondville, Me Gaston Ringuet, accompagné de tout le Conseil Municipal, offrira une réception civique aux congressistes.

Les fêtes se termineront par un grand banquet, rehaussé par les plus hautes personnalités de l'hôtellerie et du tourisme.

Fin de la grève des débardeurs

LONDRES, 12. (C.P.) — Quelque 8,000 débardeurs de Liverpool ont décidé aujourd'hui de se remettre au travail dès demain, mettant ainsi fin à la grève de sympathie qu'ils avaient commencée il y a 16 jours pour manifester leur appui aux marins canadiens de l'Atlantique eux-mêmes en grève.

Plusieurs de ces débardeurs n'ont même pas attendu à demain et se sont remis à l'oeuvre aujourd'hui et ont déchargé des cargos d'approvisionnement pour l'Angleterre, parmi lesquels l'Empress of France, portant à son bord une importante cargaison de grain canadien.

A Bristol et à Avonmouth toutefois, plus de 2,000 autres débardeurs sont restés inactifs, terminant ainsi leur troisième semaine de grève.

Samedi soir le ministre du Travail George Isaacs a invité à la radio tous les débardeurs en grève des différents ports de l'Angleterre de retourner le plus tôt possible à leur travail et de laisser les marins canadiens régler seuls leurs propres problèmes. Il a accusé ces derniers qui, dit-il, sont sous contrôle communiste, d'avoir causé cette grève de plus de 10,000 débardeurs.

Entre temps, pour le quatrième dimanche consécutif les cheminots des lignes de chemins de fer du nord-est conduisant à l'Ecosse ont chômé 24 heures durant. Dans son message à la radio le ministre du Travail les a priés, ainsi que les débardeurs, d'avoir un peu plus le sens de leurs responsabilités et de leurs propres intérêts au point de vue syndical.

"L'Empress of Canada, a déclaré le ministre, arrivant ici chargé d'approvisionnement comestibles pour la nation — ce qui veut dire nos femmes et nos enfants — a dû retourner à Montréal chargé comme à son arrivée de sa cargaison de grain".

Irène Hilda à Montréal

Irène Hilda, la plus populaire fantaisiste française à Montréal, est arrivée de France samedi après-midi à l'aéroport de Dorval. Elle doit inaugurer demain soir le nouveau Top Hat Café. Incidemment Irène Hilda était la partenaire de Fernandel dans la reprise d'"Ignace", à Paris.

Fleurs LOUIS QUINZE INC.
MA. 3661*
760 SHERBROOKE O.

ROCHEUSES
ET COTE DU PACIFIQUE
Sous la direction personnelle de M. Louis-Philippe Langlois, en coopération avec le Pacifique Canadien et les Chemins de fer Nationaux,
du 1er au 22 août 1949
MONTREAL - WINNIPEG - EDMONTON - JASPER - VANCOUVER - VICTORIA - VANCOUVER - LAC LOUISE - BANFF - FORT WILLIAM - SAULT-STE-MARIE - PORT McNICHOLL - TORONTO - MONTREAL
Ce merveilleux voyage aux ROCHEUSES canadiennes se termine en beauté par la Croisière des Grands Lacs
$567.00
DEMANDEZ NOTRE PROSPECTUS
CANADA VOYAGE ENRG.
15 est, BERNARD MONTREAL
LE JOUR: CR. 0109
LE SOIR: AT. 0963

Voyez d'abord le piano de marque "LESAGE" avant de fixer votre choix!
VOUS atteindrez au diapason du plaisir en écoutant cet instrument aux sonorités étonnamment cristallines. Le piano signé "LESAGE" demeure toujours synonyme de grande musicalité et d'excellence de fabrication. Ce modèle classique maintient la pure tradition des Lesage depuis au-delà d'un demi-siècle.
Achetez un piano "LESAGE" et vous ne le regretterez jamais !
PRIX SUR DEMANDE
Livraison immédiate de certains modèles
PIANOS LESAGE LIMITÉE
Maison fondée en 1891
STE-THERESE, P.Q.
Un Modèle Exclusif de LESAGE

Le Château
Pour plus de renseignements, écrivez à la fabrique même, ou téléphonez à Sainte-Thérèse, au numéro 27W
Autres modèles :
• "VOGUE"
• "VIRTUOSE"
• "CONCERTO"

Le Canada tous les Canadiens

Le Canada

Journal du matin Fondé en 1908

Le Canada est publié par la Compagnie de Publication du Canada Limitée, au numéro 5221 rue de Gaspé, Montréal.

REDACTEUR EN CHEF
Guy Jasmin

TARIF DES ABONNEMENTS
Par la poste

Montréal et banlieue	1 an	$9.00
" " (minimum)	6 mois	5.00
Campagne	1 an	6.00
"	6 mois	3.50
" (minimum)	3 mois	2.25
Etats-Unis et Emp. Brit.	1 an	12.00
Union Postale	1 an	15.00

Tous les abonnements payables d'avance

Membre de la Canadian Press
Membre de la Canadian Daily Newspapers Association
Membre de l'Audit Bureau of Circulation.

Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa.

LUNDI, 13 JUIN 1949

Renoncent-ils à Québec?

Le parti conservateur progressiste, qui veut s'appeler parti canadien, vient de faire paraître la dernière livraison de son organe principal *Public Opinion*, journal mensuel d'Ottawa dans lequel on trouve depuis environ un an toutes les nouvelles de l'organisation du parti.

Cette feuille d'attaque, répandue dans tout le Canada, n'a pas peu contribué à cimenter entre eux les groupes épars de conservateurs et à insuffler aux partisans de M. George Drew une confiance dans le chef et dans sa victoire.

Mais précisément, à ce mot de victoire, la livraison de juin de *Public Opinion*, porte en première page, en cartouche, les mots "P. C. Victory Edition". C'est l'édition de la victoire.

Un examen attentif de cette édition de la victoire bleue aux élections fédérales signale une omission révélatrice. Toutes les provinces sont représentées dans les chroniques de *Public Opinion*, sauf Québec.

On fait des emprunts à tous les journaux du Canada, sauf à ceux de Québec. Dans la chronique principale "From Sea to Sea", on donne le compte rendu élaboré de l'activité politique en Colombie Britannique, en Alberta, en Saskatchewan, au Manitoba, en Ontario, au Nouveau-Brunswick, dans l'ile du Prince-Edouard, en Nouvelle-Ecosse, partout sauf dans Québec. On reproduit bon nombre de photos de candidats Progressive Conservative, vingt-cinq en tout, et pas une photo d'un candidat du Québec.

Québec, l'une des deux plus grandes provinces de la Confédération canadienne, ne figure pas pour la peine dans cette "édition de la victoire" d'un journal conservateur publié à l'usage de tous les Canadiens. Cette édition comporte pourtant 16 pages de texte et d'illustrations. Si le parti de MM. Drew et Sabourin avait pu escompter quelque chance dans les 73 circonscriptions électorales de la province de Québec, l'"édition de la victoire" de *Public Opinion* n'aurait pas manqué de le claironner.

Une victoire sans Québec aux élections fédérales n'a jamais été et ne sera jamais une victoire.

L'aviation au jour d'aujourd'hui

Il est tout naturel qu'un pays jeune et moderne comme le Canada attache à son aviation une importance particulière, y porte un intérêt chaleureux qui trouvait samedi son expression dans le Jour de l'Aviation, célébré par toute la nation.

Il convient, à cette occasion, de signaler une autre forme que prend l'intérêt reconnaissant du peuple canadien à l'égard des membres du C.A.R.C., qui ont si vaillamment combattu au cours de la dernière guerre et qui constituent aujourd'hui notre plus efficace protection contre toute agression possible. Nous voulons parler de l'Oeuvre de bienfaisance du C.A.R.C., mieux connue sous son appellation anglaise: *Royal Canadian Air Force Benevolent Fund.*

C'est le but de cette oeuvre d'aider de toutes les manières à sa disposition les membres ou anciens membres du C.A.R.C. qui peuvent avoir besoin de son assistance, ainsi que les personnes qui dépendent d'eux. Sa sollicitude s'exerce également envers les familles de nos aviateurs disparus.

Le gouvernement canadien a créé diverses agences pour venir en aide à nos combattants et anciens combattants, ainsi qu'à leurs dépendants. Mais il semble que nombre de personnes ignorent l'existence de ces agences, ou ne savent pas exactement comment s'adresser à elles. C'est précisément l'un des services que rend l'Oeuvre de bienfaisance du C.A.R.C. que de faciliter aux requérants l'obtention de l'assistance nécessaire, de la part de l'une de ces agences gouvernementales.

Québec plus généreux que le voisin

Le rapport sur les dons de charité qui vient d'être présenté au Conseil du Bien-être canadien constitue un document d'un vif intérêt. Il fait connaitre la source et la distribution générale des souscriptions en faveur des oeuvres charitables.

Cela en étonnera peut-être plus d'un, mais c'est la population aux revenus modestes qui porte la plus grosse part du budget de la charité publique. Sans doute, il y a de fortes souscriptions venant des compagnies, mais un grand nombre de donateurs se classent dans la catégorie des personnes au revenu imposable inférieur à $3,000 et les Canadiens gagnant moins de $2,000 fournissent un tiers de toutes les souscriptions individuelles.

En ce qui concerne les compagnies, les petites donnent plus généreusement que les grosses. Alors que les sociétés avec un revenu imposable de cinq à dix mille dollars versent aux oeuvres de charité une moyenne de $15.93 par mille dollars de revenu, celles au revenu d'un à cinq millions ne donne que $5.87 par mille dollars. Les organisations charitables savent maintenant là où elles pourront se permettre une insistance justifiée.

Le rapport n'établit pas de comparaisons désagréables entre les provinces. Les statistiques, on le sait, ne doivent pas être interprétées d'une façon trop rigide. Cependant, il nous est agréable de noter qu'entre le Québec et l'Ontario, c'est notre province qui fait preuve de la plus grande générosité individuelle. Le rapport en question portait sur l'année 1946. La population du Québec a versé 27 millions et demi de dollars en dons individuels, soit 2.42 p.c. du revenu imposable, et la population de l'Ontario, près de 21 millions, soit 1.02 p.c. du revenu imposable.

Le Conseil du Bien-être canadien a entre les mains un document précieux qui peut l'aider grandement dans la poursuite de son oeuvre charitable.

Autour et alentour

Une grande oeuvre à terminer

Aux politiciens isolationnistes qui voudraient mettre la hache dans les crédits destinés au programme d'aide à l'Europe, le président Truman donne un avertissement qui vaut d'être signalé.

Comme le déclare le chef d'Etat américain, les démocraties européennes viennent seulement de tourner en faveur de la liberté et de la paix le courant qui jusqu'ici avait favorisé l'essor communiste. La poussée moscoutaire en Europe est enfin enrayée. Mais toute coupure dans le programme d'aide des Etats-Unis serait de nature à décourager les nations occidentales.

Le relèvement économique de ces nations est en bonne voie; mais il reste encore beaucoup à faire pour qu'elles soient assurées d'une prospérité durable. Si, par défaut de l'aide attendue, ce relèvement se trouvait compromis, les propagandistes de Moscou auraient beau jeu et les communistes pourraient peut-être réaliser de nouveaux progrès en Europe occidentale, où aujourd'hui ils ont manifestement le dessous.

M. Truman a raison de dire que ce n'est pas le moment de flancher dans la lutte pour la liberté. Les communistes ont été mis en échec; il s'agit maintenant d'achever leur déroute. Alors seulement, les Etats-Unis auront l'assurance que l'aide généreuse accordée à l'Europe ne l'aura pas été sans résultats positifs pour le mode de vie démocratique qu'ils veulent maintenir dans le monde.

* * *

Pour mieux protéger nos écoliers

Les autorités de la police, à Montréal, se plaignent avec raison que leur personnel est insuffisant pour surveiller la circulation aussi complètement qu'il serait nécessaire dans le voisinage des écoles. D'où le nombre croissant des accidents que l'on a à déplorer parmi les écoliers exposés aux dangers de la rue.

Ce service spécial de la police ne s'applique pas à toutes les écoles, alors que toutes à peu près en auraient besoin, et sa généralisation demanderait un nombre supplémentaire d'hommes considérable.

Mais ce problème si important, d'autres grandes villes l'ont résolu d'une façon très satisfaisante. Elles ont organisé des équipes d'écoliers des classes supérieures qui, avec un entraînement approprié, font un excellent travail de surveillance autour des établissements scolaires. Partout où le système fonctionne, notamment à Winnipeg, à Toronto et à Ottawa, il se montre un merveilleux auxiliaire de la police, en même temps qu'une discipline de premier ordre chez les jeunes pour la sécurité de la circulation. Pourquoi ce qui donne de bons résultats ailleurs ne réussirait-il pas à Montréal?

On a aussi parlé de l'organisation d'un corps spécial de gardes recrutés parmi les anciens combattants ou les chômeurs d'un certain âge réunissant les qualités voulues pour ce service. L'idée peut être réalisable. L'important est que l'on se décide à faire quelque chose.

* * *

10,912,875 contre 5

Selon le *Star* de Montréal, les personnes qui ont publiquement changé d'allégeance pour raisons idéologiques se départagent comme suit:

Les personnes qui ont fui la Russie ou les autres pays sous domination communiste: 10,912,875.

Les personnes de pays démocratiques qui ont volontairement embrassé la citoyenneté de pays communistes: 5.

Comme l'écrit notre confrère, peut-être ces chiffres ne sont-ils pas absolument exacts; peut-être se trouve-t-il dans une catégorie ou l'autre quelques personnes que l'on a oublié de compter... Mais jusqu'ici, personne n'a déclaré préférer mourir plutôt que de retourner en pays démocratique, et nul ne s'est jeté d'une fenêtre pour échapper à cette perspective.

* * *

Des tavernes sur roues

Les chemins de fer britanniques songent à doter leurs trains de tavernes roulantes. Les wagons à rafraichissements du type nouveau auraient des enseignes d'auberge et l'atmosphère des "pubs" de campagne. Les murs et le plafond seraient blanchis à la chaux, avec poutres saillantes de chêne sombre, alors que les vitres des fenêtres seraient plombées et que le parquet serait de tuiles rouges et blanches, imitant les parquets des auberges des villages d'Angleterre.

Voilà certes une conception bien différente de celle du wagon-restaurant ou du "club car" américain. Mais les voyageurs britanniques, ou les étrangers voyageant par train en Grande-Bretagne, ne songeront vraisemblablement pas à s'en plaindre.

Les personnalités libérales

CANDIDAT DANS SAINT-LAURENT-SAINT-GEORGES

L'hon. M. Brooke Claxton, C.R., C.P.,

Ministre de la Défense nationale

Le ministre de la Défense nationale, l'hon. M. Brooke Claxton, a commencé sa carrière militaire à l'âge de 17 ans. Peu de temps après la déclaration de la Première Guerre, il a abandonné ses études à l'Université McGill pour s'enrôler dans l'Armée canadienne. Et au bout de quelque temps, il partait pour l'Europe avec un régiment de l'Artillerie royale canadienne.

Pendant un an, il a servi comme sergent major dans la 10e Batterie. Il a participé aux batailles d'Arras, d'Amiens, du Canal du Nord et de Valenciennes.

A la fin de la guerre, il a été décoré de la Distinguished Conduct Medal "pour dévouement au devoir en toutes occasions".

Revenu au Canada, M. Claxton s'est de nouveau enrôlé, mais cette fois-ci dans la faculté de droit de l'Université McGill. Diplômé avec distinction en 1921, le titre de bachelier en lois civiles lui était décerné. La même année, il était admis au Barreau de la province de Québec.

Professeur à McGill

Il a pratiqué le droit à Montréal et enseigné le droit commercial à titre de professeur invité à McGill jusqu'en 1944. Il devint conseil du roi en 1939.

M. Claxton a été élu pour la première fois à la Chambre des Communes à l'élection générale de 1940. En 1945, il était réélu député du comté de St-Laurent-St-George.

L'hon. M. Brooke Claxton

En mai 1943, il était nommé assistant parlementaire du président du Conseil privé. Elu membre de ce conseil, il devenait ministre de la Santé et du Bien-être en octobre 1944, le premier assistant parlementaire à être élu membre du cabinet.

Comme ministre de la Santé et du Bien-être, il a été chargé de l'organisation du département et de l'administration des allocations familiales.

Le 12 décembre 1946, M. Claxton a été choisi ministre de la Défense nationale, assumant la direction de trois départements: armée, marine et aviation.

Représentant canadien

L'hon. M. Claxton a été délégué canadien à plusieurs conférences internationales, dont celle des Relations du Commonwealth britannique à Toronto en 1933. Il a participé aux conférences des Relations du Canada et des Etats-Unis à Canton, New-York, en 1935 et 1939, à Kingston, Ontario, en 1941. Il a aussi représenté son pays aux deux premières sessions du Conseil des Nations Unies, section de l'administration et de la réhabilitation, à la Conférence internationale du Travail à Philadelphie en 1944, au Conseil social et économique des Nations Unies en 1946 et à la Conférence internationale de la santé à New-York.

De juillet à octobre 1946, M. Claxton a été membre de la délégation canadienne à la Conférence de Paris. Il a remplacé le premier ministre à la tête de la délégation et a été élu président de la Commission juridique. Il a visité à titre officiel la Grèce, l'Italie, la Belgique et la Hollande. Il a reçu une médaille d'or du gouvernement français pour services rendus durant la guerre. Il a reçu aussi la plus haute décoration de la Croix-Rouge de Hollande.

En août 1947, M. Claxton a dirigé une délégation à la conférence du Commonwealth britannique sur le Japon à Canberra, Australie. Il a alors visité plusieurs états de l'Australie. Il a été l'hôte du premier ministre de la Nouvelle-Zélande.

Entente avec Terre-Neuve

En 1947 aussi, M. Claxton a été nommé vice-président du comité de Terre-Neuve. Il a participé aux discussions, aux pourparlers sur le projet de l'entrée de Terre-Neuve au sein de la Confédération. Et avec le premier ministre, M. Louis Saint-Laurent, il a signé les termes de l'entente au nom du gouvernement canadien.

Avec le sénateur L.-M. Gouin, c.r., M. Claxton a préparé un rapport spécial sur la constitution canadienne pour la Commission Rowell-Sirois. Il a publié un travail sur la Loi militaire et la discipline des soldats canadiens de même que de nombreux articles sur les affaires internationales, sur les lois constitutionnelles, sur la radio, les mesures de sécurité sociales, etc. Il s'exprime facilement en français.

M. Claxton a été élu président du Club Canadien de Montréal, président de la section de Montréal de l'Institut canadien des Affaires internationales, président du Bureau des gouverneurs du Lower Canada College, "fellow" de la corporation de l'Université McGill.

M. Claxton a épousé en 1925 Mlle Helen-Galt Savage, petite-nièce de Sir Alexander Gall. Il est père de trois enfants.

M. Claxton est un vrai Canadien. Il a une confiance illimitée en l'avenir de son pays. Il considère les Canadiens "comme le sel de la terre". Il a un grand amour pour l'histoire et la littérature canadienne. Il est lui-même un grand Canadien!

Communisme et démocratie

Il nous semble qu'il existe entre le communisme et la démocratie, quoi qu'en disent certains esprits superficiels ou intéressés à masquer les réalités, une différence cruciale, dont dérivent toutes les autres. Nous l'énoncerons ainsi:

Le communisme entend construire une société; il veut la réalisation d'un idéal positif, bien défini. Disons schématiquement: la dictature du prolétariat.

La démocratie ne poursuit aucun but positif; elle n'est nullement constructive par essence. On pourrait dire qu'elle consiste en une activité purement négative, d'ailleurs d'une haute valeur: l'opposition à l'absolutisme, à l'étouffement des droits de l'individu par un pouvoir autocratique, et par conséquent — mais seulement par voie de conséquence — l'établissement de ces droits. Maintenir cet établissement, le gérer, si l'on peut dire, est à peu près toute sa définition. C'est en grande part ce qu'expriment les Anglais (voir Stuart Mill, Herbert Spencer) quand ils déclarent que le régime de leur rêve est celui qui consiste presque uniquement dans une juste administration, avec un minimum de gouvernement.

On pourrait dire encore que le communisme est essentiellement organisateur, alors que la démocratie ne comporte dans son principe, en raison de son culte du droit de l'individu, aucune vertu d'organisation (tels ajoutent: au contraire). C'est une des raisons pourquoi ceux qui ont le moyen de développer leur individualité se trouvent si heureux dans les démocraties, alors que le communisme pourrait leur signifier qu'avec leur développement, dont ils se font seuls juges, ils gênent son organisation.

* * *

De la nature essentiellement constructive du communisme dérivent des caractères qui vont le mettre en opposition radicale avec la démocratie.

Suppression de la liberté

D'abord, la suppression de la liberté, la liberté — chose que la plupart des démocrates refusent de voir — constituant une valeur négative, qui par elle-même ne saurait rien construire. Tous ceux qui, dans l'histoire, ont construit quelque chose — y compris le régime qui devait être un jour celui de la liberté — l'ont fait en refusant la liberté à ceux qui ne s'employaient qu'à les en empêcher, voire qui se bornaient à ne pas les y aider; c'est ce qu'un révolutionnaire appela "le despotisme de la liberté". Les arguments du communisme pour démontrer qu'il est la liberté sont spécieux à l'envi. L'un proclame: "Pour celui qui marche vers l'avenir (lisez: qui est communiste), la liberté est adhésion et construction", comme si la question n'était pas de savoir si on donnera la liberté à celui qui ne marche pas vers l'avenir et pour qui elle n'est point adhésion ni construction. D'autres expliquent que renoncer à l'exercice de notre individualité contingente pour communier à l'évolution nécessaire du monde, c'est la vraie liberté; ce qui est la liberté du panthéisme, de Spinoza et de Hegel (philosophes chers au communisme), où l'individu, affranchi de l'"illusion individuelle" et s'insérant dans le développement de la substance infinie, n'a plus un mouvement qui dépende de sa volonté, c'est-à-dire la négation de ce que tout le monde entend par liberté. D'autres soutiennent que le communisme mène à la liberté vu que, avec le temps et une éducation appropriée, l'homme ne concevra plus d'autre régime et ignorera donc le sentiment d'opposition; comme si la liberté ne consistait pas précisément, pour l'esprit, dans la faculté de concevoir plusieurs possibles et d'opter pour l'un d'eux, soit dans la liberté du choix. Cet acharnement à prouver qu'il donne la liberté de la part d'un système qui ne la donne pas et qui, encore une fois, en tant que se voulant constructif ne peut pas la donner, montre bien l'idée de liberté reste sacrée pour l'Homme et combien ceux qui veulent la conquérir sont condamnés à proclamer qu'ils la respectent.

Un autre trait du communisme, conséquence, lui aussi, de son essence constructive et qui l'oppose à la démocratie, est le refus de se sentir lié par l'attitude d'hier si les conditions d'aujourd'hui font que l'atteinte du but en exige une autre; plus généralement, c'est sa volonté de tenir les idées de justice et de vérité pour des idées relatives, déterminées par le moment de l'évolution et variables avec lui, alors que nos morales hellénico-chrétiennes les regardent comme des valeurs absolues et transcendantes aux circonstances.

L'ennemi de la raison

Un autre trait du communisme, encore issu de sa volonté de réalisation, est de ne concevoir la pensée qu'en tant qu'identique à l'action, c'est-à-dire en tant qu'elle rejette les moeurs "figées" (bourgeoises) de la raison et entend communier avec l'essence du monde dans son principe actif et, en tant que tel, irrationnel. C'est la thèse du "matérialisme dialectique" (toute proche, sous cet angle, de celle de l'Evolution créatrice), dans le même esprit, le communisme repousse la pensée désintéressée. "L'humanisme réel, déclare Marx, n'a pas d'ennemi plus dangereux que l'idéalisme spéculatif", ce dernier demeurant une des valeurs suprêmes pour nos civilisations occidentales. Là encore, il est instructif de voir une attitude, qui constitue rigoureusement le contraire de la pensée, s'acharner à se donner pour la pensée par excellence; on se demande ce qu'un Einstein ou un Louis de Broglie eussent produit s'ils avaient résolu de rompre avec les moeurs de la raison et de se livrer à une union mystique avec le principe évoluant de l'univers.

Enfin un caractère spécifique du communisme, que nos philosophies idéalistes n'assimilent pas, est, son refus de tenir l'activité intellectuelle pour autonome, mais sa volonté de la lier par voie de continuité à notre comportement économique dont elle ne serait qu'un prolongement. Je lisais récemment dans une publication soviétique: "L'ouvrier trouve dans l'usine tous les moyens voulus pour élever son niveau technique et partant de là son niveau intellectuel". C'est ce "partant de là" sur quoi trébuche l'occidental; non qu'il n'admette (c'était le voeu de Proudhon) un intellectualisme issu de la vie manuelle et portant le sceau de son origine, mais parce qu'il en conçoit aussi un autre, qui fait écrire Phèdre ou la Mécanique analytique, ne se rattache en rien, quoiqu'on en dise, aux moeurs économiques de celui qui le manie, et constitue pour lui le vrai intellectualisme.

Ça ressemble au fascisme

Tout cela permet de préciser en quoi le communisme ressemble au fascisme, en quoi il s'en sépare. Il lui ressemble en ce que le fascisme, entendant, lui aussi, construire une société et rencontrant tout un monde d'opposants, était tenu, lui aussi, de refuser la liberté à ceux qui ne songeaient qu'à le faire échouer; et encore en ce que, étant lui aussi une doctrine d'action, il ne pouvait, lui non plus, se tenir pour prisonnier d'une attitude quand l'objet à atteindre en voulait l'abandon. Notons que le communisme et le fascisme ne font là qu'avouer des moeurs dont relèvent tous les hommes qui visent un but pratique: le fameux mot de Mussolini: "Méfions-nous du piège mortel de la cohérence" pourrait être signé de tous ceux qui entendent poursuivre une oeuvre au sein de courants qu'ils ne peuvent pas prévoir; un peu avant la guerre, un ministre anglais déclarait: "Nous tiendrons nos engagements, en nous souvenant toutefois que le monde n'est pas statique" autrement dit en nous réservant de ne pas les tenir si les circonstances changent. Et le communisme s'apparente encore au fascisme en ce que ce dernier, lui aussi, inclinait la vérité au profit d'une idéologie politique, dont il voulait le triomphe. Quant aux différences entre les deux idéaux, elles consistent en ce que, pour le premier, Marx l'a dit formellement, son système n'est qu'une étape dans l'évolution humaine, alors que, pour le second, il semblaient bien en être le terme définitif; surtout en ce que le premier ignore toute idée de race élue, dont les autres hommes doivent les esclaves. Ajoutons que les ambitions territoriales de la Russie actuelle — qui sont exactement celles des tzars — n'ont rien à voir, quoi qu'en disent les plaideurs des deux bords, avec le dogme du communisme pas plus que celles de Danton et de Sieyès ne dérivaient du dogme de la Révolution, alors que celles du Reich hitlérien et de l'Italie mussolinienne faisaient partie intégrante de l'essence du fascisme.

Un mot sur les rapports mutuels du communisme et de la démocratie. Le démocrate épris de justice, principalement intellectuel, a un faible pour un système dont l'article organique est l'émancipation du travailleur; il incline à lui passer ses moyens en faveur de sa fin, encore qu'il digère mal le mépris d'une morale absolue, une pensée négatrice des principes rationnels, un intellectualisme à base économique. Quant au communisme, il défend — et ardemment — la démocratie en tant qu'avec les Droits de l'Homme elle constitue un stade absolument nécessaire à son propre développement, mais rien de plus qu'un stade et singulièrement insuffisant. Il adopte la démocratie avec la volonté de grandement la dépasser; mode d'adoption qui n'est peut-être pas de tout repos pour l'adopté.

Julien BENDA

(S.I.F.)

Gazette rimée

L'axe D-D

Dans le même lit politique
un vantard avec un grognon
sur le matelas élastique
pratiquent leur péché mignon.

Il n'y a rien d'extraordinaire
dans ce petit jeu innocent,
qui permet à son partenaire
de damer le pion en passant.

Nos D-D font pas cachette
de leur bruyante liaison;
l'eussent-ils voulu, la couchette
aurait trahi leur unisson.

Le superbe avec son complexe
de vaine supériorité,
rend son petit ami perplexe,
même un peu beaucoup embêté.

Il se propose à sa manière
avec un truc malicieux
de rouler l'autre dans l'ornière
en lâchant son bout de l'essieu.

C'est ce qu'il y a de mieux à faire
comme il a déjà fait souvent;
quitte, en revenant dans sa sphère,
à se garer du coup de vent.

LE RIMAILLEUR
(L'Evénement-journal)

M. G. Drew veut réduire les taxes et il préconise de plus fortes dépenses militaires

Un nouveau venu dans l'arène fédérale, un député de deux mois d'expérience à la Chambre des Communes, M. Renaud Chapdelaine, ex-représentant de Nicolet-Yamaska, s'est chargé l'autre soir à la radio de peindre un portrait idylique de son colonel. Il l'a fait après avoir ajouté que par contre nous devrions honnir Rinfret, Cardin, Lapointe et Saint-Laurent.

Pour un début à la radio il me semble que ça sonne mal. On n'est pas obligé d'être d'accord avec les libéraux, on n'est pas obligé d'approuver tout ce qu'ils ont fait, mais de là à dire aux gens du Québec que Cardin, Rinfret, Lapointe et Saint-Laurent ça se remplace par le colonel Drew, il y a tout de même un écart que l'ex-député de Nicolet-Yamaska serait bient avisé de ne pas oublier.

Le colonel Drew ferait plus pour le Québec que Cardin, Rinfret, Lapointe ou Saint-Laurent? Pour que le dossier soit complet, il aurait fallu que M. Chapdelaine ne passât pas sous silence les paroles de son colonel à notre égard. Il aurait fallu également que l'ex-député de Nicolet ait eu le courage de défendre l'attitude de son chef sur les allocations familiales par exemple... à moins qu'il n'ait préféré nous dire ce qu'en pensaient ses nouveaux compagnons d'armes MM. Sasseville Roy et Frédéric Dorion.

Ce soir-là, après avoir brièvement disposé d'une phalange politique que le parti conservateur ne pourra jamais produire, le représentant de Nicolet a fait nomenclature de statistiques pour établir que le gouvernement fédéral perçevait aujourd'hui soixante-quinze pour cent des taxes perçues dans le pays, tandis qu'en 1939 il n'en percevait que cinquante pour cent. Sa conclusion, qui n'était pas très claire d'ailleurs, semblait être à l'effet que son chef, le colonel Drew, s'il arrivait au pouvoir, changerait cela du jour au lendemain.

C'est très intéressant tout cela, mais vous me permettrez de demander à M. Chapdelaine comment le colonel Drew s'y prendrait pour réussir. Et vous n'aurez pas d'objection, je présume à ce que nous invitions l'ex-député à répondre aux quelques questions que nous aimerions lui poser.

Demandons-lui tout d'abord de nous dire, en millions de dollars, les sommes dépensées par le gouvernement fédéral cette année et qui n'étaient pas dépensées en 1939, pour les fins suivantes:

Les allocations familiales données par les libéraux malgré le colonel Drew;
Les pensions de vieillesse augmentées;
Les pensions aux vétérans;
Les subsides spéciaux aux provinces.

Quand il aura additionné les centaines de millions que cela représente, il pourra peut-être nous dire si c'est sur ces montants que le colonel Drew ferait des économies.

Une deuxième question s'impose et qui demande une réponse: que est le montant de l'intérêt sur la dette nationale et comment le colonel Drew s'y prendrait-il pour le diminuer?

Comme troisième question, à la suite de son discours de l'autre soir, je demanderais ceci: si le colonel Drew prétend qu'il réduirait les taxes, nous dire où quand et comment? L'ex-député de Nicolet pourrait-il nous citer une seule page des Débats dans laquelle un seul député conservateur ait fait en quatre ans depuis 1945 une seule suggestion pour indiquer comment les conservateurs aborderaient le problème des taxes?

Mais quand les conservateurs ont-ils soumis en Chambre un seul moyen pratique? Que l'on nous donne les noms.

Mais si l'ex-député de Nicolet veut que nous trouvions des témoignages au sein même du parti, nous lui conseillons d'ouvrir les Débats, à la page 4239, version anglaise pour l'année 1948, et là il verra avec quelle précision le critique financier des conservateurs, M. MacDonnell, expliquait leur nébuleux système: "Je suggère une augmentation des exemptions dans les catégories inférieures. Au cas où quelqu'un voudrait savoir si j'ai un chiffre défini dans l'idée, je dis NON".

Des chiffres, c'est précisément ce que nous voudrions avoir, soit de l'ex-député de Nicolet, soit de M. MacDonnel, soit de M. Drew, et s'ils n'en ont pas il est raisonnable de croire qu'ils ne peuvent faire mieux que M. Saint-Laurent.

Enfin, une dernière question. Les conservateurs promettent une réduction d'impôt mais peuvent-ils nous dire à combien s'élèverait l'augmentation des dépenses préconisées en octobre dernier?

Leur programme militaire seul représente un milliard de dépenses.

A quel place le représentant de Nicolet-Yamaska et son chef le colonel Drew iront-ils prendre l'argent pour augmenter les dépenses et réduire les taxes?

Nous le dire serait rendre un grand service à tous.

Dans la province et dans le pays, nombreux sont ceux qui ont une inquiétude toute particulière: est-ce que ce sont les allocations familiales que l'on ferait disparaître pour diminuer les taxes? le colonel Drew a tellement été contre.

Geo-E. LAPALME

(Joliette-Journal)

And Not a Jack in Sight

When Mr. Drew spoke last week at Mont Joli, Quebec, the walls of the arena where he made his address were plastered with posters in French; and, says a dispatch, "that most frequently used shouted in large letters "Drew for a Canadian Flag". Little boys pressed the sale of small flags carrying red and green bands and a maple leaf. A huge banner of that design was hung back of the platform. There was not a Canadian red ensign in sight, much less a union jack.

The Star has long advocated a distinctive Canadian flag—one with a union jack on it. In the meantime the red ensign, a marine flag, serves the purpose in a temporary way, while the union jack continues to be the emblem of Canada's partnership in the Commonwealth, and would so continue if a new Canadian flag were authorized.

But "Drew for a Canadian Flag!" And the flag, as shown, not carrying the union jack! And no jack or red ensign displayed at his meeting! What strange bedfellows an imperialist-isolationist alliance involves—Mr. Drew and Mr. Duplessis wrapped in a jackless flag. How Tommy Church, M.P., must enjoy this—he and all the other imperialists who have counted Mr. Drew as one of their number.

(Toronto Star)

Feuilles Volantes

Tant vaut l'homme, tant vaut l'opinion.

* * *

Pas mal triste la devise du parti tory...

* * *

LOL: Louvoyons! Obstruons! Larmoyons!

* * *

Le génie qui a trouvé ça mérite de passer à la queue.

La vase d'élection sera déjà toute sèche en juillet.

* * *

L'opinion saine est favorable au maintien au pouvoir d'un gouvernement honnête et franc.

* * *

C'est effrayant comme ces messieurs de l'Union Nationale ont déssappris, depuis l'été dernier, à aimer les ouvriers!..

* * *

S'enquérir si son nom est sur la liste électorale est encore le meilleur moyen de n'être pas désappointé le jour du scrutin.

* * *

C'est folie de croire qu'on va répudier un bon gouvernement pour le futile motif qu'il a été longtemps à la tâche. Bien au contraire un bon gouvernement se consolide par ses oeuvres.

* * *

M. Dre eût mieux fait de laisser les nôtres de l'Ontario apprendre leur langue à volonté que de s'évertuer lui-même à baragouiner quelques petits textes français composés pour lui pour la circonstance...

TRISTAN.

(La Tribune)

Beaucoup d'oeufs

L'Annuaire Avicole nous informe que pour 1947, la production des oeufs au Canada s'est élevée à 407,376,000 douzaines. Pour ce qui est de 1948, on indique une production de 383,076,000 douzaines, soit une diminution d'environ 24,000,000 de douzaines.

1,884 ponts

Le nombre des ponts que l'on a construits dans Québec en 39 ans, de 1908 à 1947 s'élève à 1,884.

MONTREAL-SUD REDUIT SA TAXE FONCIERE ET VOIT A AMELIORER SA VOIRIE

A une assemblée récente du Conseil de Ville de Montréal-Sud tenue sous la présidence de Son Honneur le Maire Edouard Richer, plusieurs questions de la plus haute importance ont été discutées et résolues.

Le rôle d'évaluation pour 1949 a été homologué avec quelques légères modifications.

Le rôle ainsi homologué montre une valeur imposable de $2,225,800. et une valeur non imposable de un million.

Au compte des propriétés non imposables figurent les casernes Jacques-Cartier ainsi qu'une vaste du Pont Jacques-Cartier, le tout étendue de terrain chaque côté étant la propriété du Gouvernement Fédéral.

Il est à remarquer que pour 1949 il y eut préparation d'un rôle d'évaluation complet par des estimateurs compétents et le travail a été exécuté suivant les méthodes les plus nouvelles et des principes reconnus par les autorités compétentes en la matière.

Le budget de 1949 qui a été adopté au cours de cette même séance, montre un total de revenus de $81,875.00 et un total de dépenses de $79,560.00.

Au chapitre des dépenses, nous y voyons le paiement de plusieurs améliorations d'importance et une somme substantielle pourvoyant au paiement du fond d'amortissement et aux intérêts du règlement les pavages. Un item au montant de plusieurs milliers de dollars y apparait et cet item pourvoit au paiement de comptes impayés qui s'accumulèrent sous les administrations antérieures au 4 février 1948, notamment une somme de près de $4,000 due à la Province, la part de la ville en conformité avec la loi de l'Assistance Publique.

Travaux de voirie

Depuis le 1er juin, des travaux de pavage de toutes les rues de la ville sont commencés et ils devront être terminés pour le 1er octobre prochain.

Il n'y a pas d'imposition de taxe spéciale pour le paiement de ces travaux, le fond d'amortissement et l'intérêt de la somme empruntée seront payé à même les revenus ordinaires.

Même taux de la taxe

Tout en prévoyant les paiements des dépenses ordinaires et extraordinaires, le budget de 1949 indique que le taux de la taxe sur la propriété reste le même.

Achat de territoire appartenant au gouvernement fédéral

Lors de la dernière session de la Législature Provinciale, à la suggestion du maire Edouard Richer, la ville présentait un bill amendant sa charte. Une des clauses du bille qui a été adopté donne le pouvoir au Conseil de transiger de gré à gré avec le gouvernement Fédéral en vue de l'acquisition des terrains de la Couronne situés dans les limites de la ville de Montréal-Sud. Il y a, tel que déjà mentionné, une vaste étendue de terrain chaque côté du pont Jacques-Cartier et aussi les anciennes casernes militaires du district militaire No 4.

Si le Gouvernement Fédéral consent des conditions avantageuses à la ville, cette dernière verra à faire de ces lopins de terre présentement inutilisés et offrant un coup d'oeil qui n'est pas en accord avec la belle et gigantesque structure du Pont Jacques-Cartier, un endroit résidentiel idéal.

Sur l'un des lopins de terre en question, la corporation "Hopital Jacques-Cartier" y érigera aussi un hôpital au coût de trois millions de dollars.

Montréal-Sud commodément située aux abords sud du Pont Jacques-Cartier est sur le sentier du progrès et elle envisage l'avenir avec confiance.

Les Libéraux à la radio

AUJOURD'HUI

CKAC 12 h. 10 (midi) à 12 h. 15
Mme Roger Ouimet

CKAC 7 h. 25 à 7 h. 30 p.m.
M. Roland Beaudry

CHLP 7 h. 45 à 8 h. p.m.
M. Léonard LEGER, N.P.

CKAC 8 h. 45 à 8 h. 55 p.m.
Me Paul-Emile COTE

CKVL 10 h. 15 à 10 h. 30 p.m.
Me Wilfrid Duranceau

CKVL 11 h. à 11 h. 15 p.m.
M. Yvon DUPUIS

Organisation Libérale

VICTIME D'UN ACCIDENT DE LA ROUTE

DRUMMONDVILLE. (D.N.C.) — Claude St-Sauveur, 20 ans, fils de M. Georges St-Sauveur, de St-Eugène de Grantham à une quinzaine de milles d'ici, a perdu la vie, ces jours derniers, dans un pénible accident de la route. Conduisant un camion, il était occupé, avec deux compagnons, à recueillir des bidons de lait chez les fermiers de la paroisse. L'un des jeunes gens était dans la boite du camion pour y recevoir les bidons. Chemin faisant, Claude St-Sauveur se serait penché hors de la portière du véhicule pour parler à celui qui était en arrière, mais il perdit la maitrise de son camion qui glissa dans le fossé et versa. Le jeune homme eut la tête coincée dans la portière et lorsqu'on réussit à lui porter secours, on ne put que constater la mort. A la suite des constatations faites par l'agent Elzéar Desjardins de la police provinciale et l'officier de la route Hermann Lemire, le coroner du district n'a pas jugé utile de tenir une enquête. Les deux autres occupants du camion s'en sont tirés indemnes.

M. Georges Trépanier, cultivateur de St-Albert d'Arthabaska, s'est fait voler quatre vaches de race, évaluées à $200 chacune, durant la nuit de jeudi à vendredi de la semaine dernière. L'agent Elzéar Desjardins, de la police provinciale de notre ville, poursuit une enquête.

Rachel Lacharité, 5 ans, fille de M. Léon Lacharité, de Wickham-Ouest, a perdu la vie hier soir vers 5 h. 45, lorsqu'elle a été heurtée par l'automobile de M. J.-P. Yergeau, du même endroit, à l'angle de la route numéro 13 et du 7e rang. D'après les constatations faites par l'agent Elzéar Desjardins de la police provinciale et l'officier de la route Hermann Lemire, la fillette cheminait sur le bord de la chaussée avec deux compagnes, lorsqu'elle voulut soudainement traverser le chemin en courant.

Un incendie d'origine inconnue a détruit la grange-étable de M. Howard Timmons, de Wickham-Ouest, ainsi que des instruments aratoires, cinq porcs, un veau de race, du bois de construction, etc. Le feu s'est propagé à la grange du voisin, M. Alma Théroux, et celle-ci fut également consumée. On a pu sauver la maison avec une pompe dont on se sert pour l'arrosage des arbres fruitiers.

Suicide à cause d'une peine d'amour.

ST-THOMAS, Ont. — (C.P.) — Le cadavre de Barbara Gignac, 21 ans, a été retiré d'un puits profond près de la résidence de ses parents à la suite de sa découverte par sa mère. On croit qu'elle se serait suicidée par suite de l'énorme peine ressentie par la rupture de ses fiançailles.

DEPART POUR LES ANTILLES

Le "Canadian Constructor" de la Canadian National Steamships est parti de Montréal pour son premier voyage de l'année aux Antilles et son 17ième depuis qu'il est entré en 1947 au service de la flotte des Antilles de la compagnie. Il était commandé par le capitaine D. C. Wallace, O.B.E., D.S.C.

Le "Constructor" transportait une forte cargaison de farine et grain, de bois et de vivres, de médicaments et produits manufacturés au Canada. Il fera escale aux Bermudes, à la Barbade, à Trinidad et à la Guyane anglaise avant de revenir à Montréal vers le 10 juillet prochain.

Parmi les passagers à bord l'on remarquait M. A. V. Wan Ping, de Demerara, qui retourne chez lui après avoir obtenu ses diplômes de médecin vétérinaire du Collège McDonald, M. Arthur Byrne de Schumacher, Ont., et M. Clifford Keeman de Sault Ste-Marie, Ont.

Photographies d'odeurs, preuve décisive contre les auteurs d'un crime

VANCOUVER. (CP) — L'inspecteur J. F. C. B. Vance, le Sherlock Holmes de Vancouver, vient de prendre sa retraite après avoir agi durant 42 ans comme analyste de la ville. Et durant cette période il a apporté une solution à plusieurs crimes, bien que n'ayant pas été attaché officiellement au département de la police.

Cet homme dynamique, à la tête blanche, a bien plus l'air d'un négociant prospère ou d'un principal d'école que d'un criminalogiste. Son titre d'inspecteur était purement honorifique, en reconnaissance de ses services distingués.

Depuis 14 ans, plusieurs attentats ont été perpétrés contre sa vie. Il a travaillé paisiblement, cependant, dans son laboratoire contenant une valeur de $100,000 d'appareils scientifiques — des spectroscopes, des microscopes et des appareils de tests ballistiques.

Un musée

Le long de deux murs il a arrangé son musée — un dossier de presque tous les grands crimes qui se sont déroulés depuis plusieurs années.

Il a déjà reconstitué un meurtre de façon si saisissante que quatre suspects indiens ont prétendu qu'il y avait eu "magie noire" avant de confesser leurs crimes. De petits brins d'étoffe étaient les seuls indices laissés sur la scène du crime.

Son travail officiel consistait en l'examen des comestibles en vue d'y trouver des traces d'impureté... Mais l'inspecteur Vance répondait aux appels de la police sur la scène de presque tous les crimes majeurs à Vancouver et a aidé les autorités dans presque toutes les parties de la Colombie britannique.

Travail de retraite

Il a développé un mécanisme pour photographier les odeurs à l'aide du sprectroscope. Deux individus n'ont pas exactement la même odeur. Le perfectionnement de cet appareil de façon que ses découvertes soient acceptées en cour, au même titre que les empreintes digitales, est l'un de ses projets de retraite.

"La phase la plus satisfaisante de notre travail, déclara-t-il, a souvent été d'établir hors de tout doute l'innocence absolue d'hommes qui, autrement, auraient été condamnés sous le fardeau d'une preuve circonstancielle accablante".

M. Vance garde silence sur sept attentats qui ont été perpétrés contre sa vie aux environs de 1935. Les séides n'ont jamais été découverts. Le savant dit que la chose est oubliée depuis longtemps.

Sécheresse continue au sud de l'Ontario

TORONTO, 10. (C.P.) — Les fermiers du sud de l'Ontario, inquiétés par 16 jours de sécheresse, n'ont pas trouvé ce soir de réconfort dans l'annonce d'une température encore chaude et sans nuage.

COURS DE MESURAGE DE BOIS

Poursuivant son programme d'enseignement forestier, la Station Forestière de Duchesnay commencera une seconde série de cours de Mesurage de bois le 9 août prochain. Voilà ce que vient de nous communiquer monsieur Maurice Gérin, l. f., directeur-général de cette station.

La première série de cours débuta le 15 mars dernier et se terminera le 22 juillet prochain. 36 élèves de toutes les parties de la province suivent actuellement ces cours. Afin de répondre aux demandes d'un certain nombre de candidats désirant obtenir leur permis de mesureur, la Scierie-Ecole de Duchesnay a décidé de faire une deuxième session, du 9 août au 15 décembre prochain.

On sait que rien n'est négligé pour permettre aux élèves qui s'inscrivent aux différentes écoles de Duchesnay d'acquérir des connaissances théoriques et pratiques propres à rencontrer les exigences et les besoins de l'industrie forestière en notre province.

Les candidats qui désirent suivre les cours de mesurage sont priés de communiquer avant le 15 juillet prochain avec le Directeur de la Station Forestière à Duchesnay, Cté de Portneuf, P. Qué.

Un bon patron cherche, par la démocratie, à faire produire ses employés sans les vexer

ANN HARBOUR. (AP) — Un bon patron traite ses employés comme des êtres humains et emploie la démocratie pour les faire produire davantage.

Il leur accorde plus de liberté, plus de responsabilités et leur permet de prendre leurs propres décisions. Quand il agit ainsi, les employés produisent encore plus.

Il obtient plus avec cette méthode que s'il faisait lui-même le travail.

Voilà quelques tuyaux pour qui veut devenir un bon patron, que donne aux intéressés le centre de recherches sociales de l'Université du Michigan. Dans cet ordre d'idée le centre a étudié la productivité des employés d'une importante compagnie d'assurance.

Les statistiques obtenues ne l'ont été que pour cette seule entreprise, mais les conclusions s'appliquent à tous les autres types d'emplois, rapportent les docteurs Nathan Maccoby et Daniel Katz, qui ont dirigé les recherches.

Cette enquête est la première d'une nouvelle série sur le sujet des relations humaines. Les différences entre les chefs d'entreprises qui obtiennent de leurs employés des résultats et ceux qui en obtiennent moins s'énoncent comme suit: le chef qui a obtenu davantage avait plus de liberté et était surveillé de moins près par ses supérieurs. Ce chef accordait à ses subordonnés plus d'initiative, donnant plus de directives générales et moins d'ordres quant aux détails. En d'autres mots: plus de liberté, moins de surveillance.

Ce chef n'a pas tellement forcé la production. Une production insuffisante est souvent le résultat d'une discipline trop rigide. Le haut producteur est plus intéressé à l'intérêt de ses employés qu'en leur productivité. Avant de demander à un employé, il s'agit de savoir ce que cet employé peut produire.

LIVRAISON IMMEDIATE

- Sets de salle de toilette de couleurs.
- Bains tombeaux de 4½ et 5 pieds en fonte émaillée.
- Bains sur pattes de 5 pieds.
- Lavabos en fonte et porcelaine.
- Toilettes compactes.
- Bols de toilette.
- Cuves-éviers.
- Réservoirs de 10 à 2,000 gallons.
- Lavabos, cuves, éviers, etc., usagés.
- Fournaises et radiateurs.
- Fonte et raccords.
- Tuyau et raccords.
- Colombages, carrés, planche, etc.
- Briques, etc.

GASTON GUAY

1582, ave. DeLorimier
FR. 2766

BILAN DE CINQUANTE ANS DE CHEVALERIE COLOMBIENNE

Le député d'Etat des Chevaliers de Colomb de la province de Québec, M. le juge T. A. Fontaine, vient d'adresser aux Grands Chevaliers des 158 Conseils de l'Ordre des Chevaliers de Colomb en cette province, un message spécial à l'occasion et à la suite du 50ème congrès annuel de l'Ordre tenu ces jours derniers dans la ville de Joliette.

Voici les principaux passages de ce message qui contient une brève analyse des buts que poursuit l'Ordre des Chevaliers de Colomb et des oeuvres importantes qu'il a accomplies et réalisées dans notre province:

"Il y a dix ans l'Ordre des Chevaliers de Colomb comptait, dans la province de Québec, un effectif total d'environ 17,000 membres répartis dans 65 Conseils. Aujourd'hui nos effectifs sont aux environs de 60,000 et sont répartis dans 158 Conseils et 21 districts.

Il nous est bien permis, à l'occasion et à la suite du 50ème congrès annuel de notre Ordre en cette province, de jeter, avec fierté, reconnaissance et satisfaction, un coup d'oeil sur le bilan de nos activités, de nos oeuvres et de nos succès durant cette longue période d'un demi-siècle.

Grâce à l'esprit de foi et d'initiative, grâce au courage, à la persévérance, au travail et au dévouement de ceux qui, à des heures difficiles, acceptèrent la redoutable tâche de faire connaitre et d'implanter l'Ordre des Chevaliers de Colomb dans cette province, cette noble Association de gentilshommes catholiques a connu l'essor le plus magnifique et les développements les plus merveilleux.

Depuis quelques années plus particulièrement, grâce à votre généreux support et à votre précieuse coopération, nos effectifs ont augmenté considérablement, dans toutes les parties de la province.

Les principes

La mise en pratique des quatre grands principes qui régissent notre Ordre: unité, charité, fraternité et patriotisme, a créé, au sein de tous les conseils, un sentiment d'émulation, de confiance et d'initiative chez tous les membres.

Depuis plusieurs années déjà, la province de Québec brille au tout premier rang, à la tête de tous les Etats de l'Ordre, et, sur cette terre d'Amérique, elle est maintenant considérée par nos chefs vénérés et par les plus hauts dignitaires de la hiérarchie comme l'Etat qui accomplit présentement le plus d'oeuvres utiles pour l'Eglise et pour la société.

C'est bien tout cela qui explique le sentiment de légitime fierté, d'admiration et de reconnaissance qui, aujourd'hui, jaillit spontanément de nos coeurs!

Il est tout à fait impossible, dans le cadre restreint d'un modeste article comme celui-ci, de faire même une brève mention des oeuvres qui ont illustré notre Ordre en cette province.

Philanthropie, bienfaisance, sociologie, secours, assistance, patriotisme et religion, tout cela a fait partie de notre idéal et de notre action, et, maintenant, tout cela fait partie de notre bilan et de notre patrimoine.

Grâce à l'appui indispensable de nos membres, grâce aux mots d'ordre de nos chefs, nous avons vu se développer, en ces dernières années, dans toutes les régions où existent des Conseils de Chevaliers de Colomb, d'admirables organisations destinées à faire beaucoup de bien aux esprits et aux coeurs, à faire mieux connaitre la doctrine sociale de l'Eglise. Nous avons vu progresser la belle oeuvre des Retraites Fermées. Nous avons vu les oeuvres de charité mieux comprises, les malades, les pauvres et les orphelins mieux secourus. Dans nos universités, dans nos collèges, dans nos hospices, partout la charité colombienne a produit, dans l'ordre spirituel aussi bien que dans l'ordre moral et matériel, les plus merveilleux effets.

Une élite

Et puisque, dans la pensée des fondateurs de notre Ordre aussi bien que dans les dispositions de nos rituels et de la constitution qui nous régit, nous devons être une élite de gentilshommes catholiques, sincères, convaincus et fervents, loyaux et dévoués à l'Eglise, à la Société et à la Patrie, il nous incombe d'appartenir véritablement à la génération des vivants et non pas à la génération des morts ou des tièdes; il nous incombe d'être de meilleurs citoyens et des patriotes agissants; il nous incombe d'agir et de nous conduire les uns envers les autres comme de véritables frères; il nous incombe surtout de bien comprendre, d'accepter et de pratiquer toujours les directives de Notre Sainte Mère l'Eglise et de ses augustes représentants, et de donneer à nos frères et à nos semblables, dans toutes nos actions, l'exemple d'une bonne conduite!

Et maintenant, à l'occasion de notre 50ème Congrès Provincial et en ce jour de mémorable anniversaire, demandons à la divine Providence de nous accorder ses faveurs spirituelles et temporelles, de nous éclairer, de nous diriger et de nous maintenir dans la bonne voie, de nous donner le courage, les ressources et la force nécessaires pour l'accomplissement et le couronnement de toutes nos oeuvres, pour la réalisation de toutes les entreprises qui nous sont chères.

L'esprit de foi, le dévouement, la ferveur, l'union à Dieu, au Chef Suprême de l'Eglise, à ses représentants et à nos chefs, apparaissent bien comme les conditions fondamentales de l'efficacité de notre effort, et cet effort doit s'exercer sur le plan extérieur aussi bien que sur le plan intérieur. "C'est l'heure de l'action, êtes-vous prêts?", nous demande sans cesse le Vicaire de Jésus-Christ. Sachons répondre à son appel. Le programme qu'il nous trace est un programme d'apostolat, mais aussi un programmme de reconstruction, dans la justice et dans la charité, du monde qui nous entoure et des institutions temporelles. Voilà bien, en définitive, la principale chose qui importe.

Dans le cortège du 24 juin

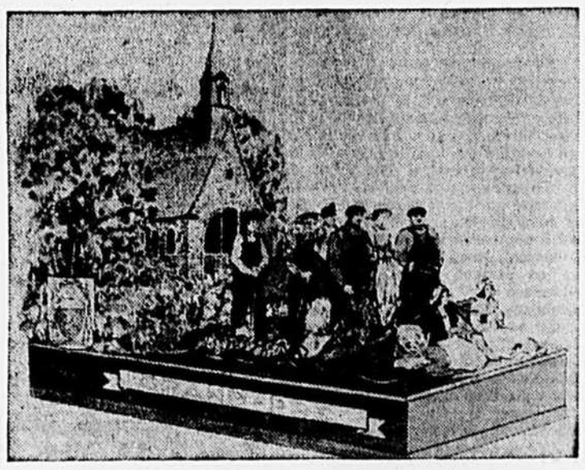

"Grand-Pré"—Grace à l'humanité du lieutenant-gouverneur Franklin, quelques Acadiens, venus dès 1768 du Massachusetts, purent s'établir à la Baie Ste-Marie et aux environs. D'autres, restés en Nouvelle-Ecosse, purent s'installer dans le voisinage d'Halifax, tandis qu'un certain nombre occupaient la région d'Antigonish. Plus tard, un groupe important d'Acadiens se fixa au Cap-Breton, dans les villages d'Arichat et de Chéticamp, de même que dans les villes de Sydney et de Glace Bay. A l'heure actuelle, les Acadiens représentent environ 12 p.c. de la population de cette province. Devant l'église du Souvenir, érigée en 1922 à Grand-Pré sur l'emplacement de l'église Saint-Charles, figurent deux Evangélines, l'une louisianaise et l'autre acadienne, ainsi que des représentants des principales professions exercées par les Acadiens des Maritimes. Derrière eux se tient Mgr Alfred Leblanc (1870-1935), cinquième évêque de St-Jean en 1912, le premier évêque canadien né sur le sol ancestral. (Don de J.-J. Joubert & Fils, Ltée.)

SOYEZ AVISÉE! EMPLOYEZ IPANA

Ipana et le Massage fortifient vos gencives avivent l'éclat de vos dents

Des dents solides et un sourire radieux relèvent de gencives saines et fermes.

Vous vous devez vraiment d'adopter Ipana. En plus de nettoyer intégralement les dents, ce dentifrice est conçu pour stimuler la circulation dans les gencives.

Essayez-le. Brossez vos dents avec Ipana. Massez un peu d'Ipana sur vos gencives. Votre bouche en sera rafraichie... vos gencives revivifiées... et votre sourire possédera un nouvel éclat.

Un produit Bristol-Myers Fabriqué au Canada

Avantagez vos dents et vos gencives
Adoptez IPANA et le Massage

Sièges-"divans" Roulement "Mid-Ship"

Plus que l'espace nécessaire pour 6 adultes de forte taille—*entre les roues*, où les à-coups sont neutralisés!

Puissance et économie

Seul le moteur V-8 de la nouvelle Ford (100 CV) a cet entrain et cet allant! Et les acheteurs nous disent que leurs frais d'essence ont diminué de 10 p. 100...

Obéissance absolue... commande "du bout du doigt"

Direction plus facile... Freins *Magic-Action* plus dociles de 35 p. 100... reprises stupéfiantes dans la circulation urbaine... La nouvelle Ford *comprend* son maitre!

La Ford "49" se DISTINGUE...

Fonctionnement muet

La Ford est étonnamment silencieuse... Et que dire de la sécurité que procurent son centre de gravité surbaissé, sa nouvelle carrosserie *Life-Guard*, sa rigoureuse tenue de route?

✓ son confort
✓ sa docilité
✓ son roulement
✓ sa puissance
✓ sa sûreté
✓ son caractère économique

Elle neutralise les à-coups

Délassement total sur les routes les plus cahotantes... grâce aux ressorts AV *Hydra-Coil* de la nouvelle Ford, et à l'élasticité des ressorts AR *Para-Flex*.

Choisie pour son incomparable élégance entre tous les modèles et marques de prix analogues, la Ford de 1949 a reçu la médaille d'or de la *Fashion Academy*.

Anneaux-garniture de roues chromés, et pneus à paroi latérale blanche—facultatifs moyennant supplément, dès qu'ils seront disponibles.

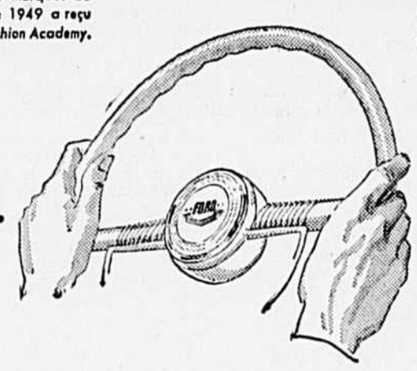

Conduire une FORD... quelle DIFFÉRENCE!

DEMANDEZ UNE DÉMONSTRATION PRATIQUE À N'IMPORTE QUEL DÉPOSITAIRE FORD!

JARRY & FRÈRE LIMITÉE 7275, boul. St. Laurent	BELAIR-CARDINAL AUTOMOBILES INC. 4638, rue St-Denis	FORTIER GARAGE LTÉE 5021 est, rue Notre-Dame	PAGE & SON, LTD. 3350, rue Wellington, Verdun
GENEREUX MOTOR CO., LTD. 2144, rue Bleury	LATIMER MOTOR SALES LTD. 1953 ouest, rue Ste-Catherine	BLUE BONNETS AUTOMOBILE LIMITED 7965, boul. Décarie	LAKESHORE MOTOR INC. 101, boul. Métropolitain, Lachine

LA JOURNEE ASTRALE

par STELLA

Si c'est votre fête aujourd'hui:

Vous êtes une personne fort positive en tout. Il vous arrive même de pousser cette caractéristique à l'extrême. Vous trouveriez la vie beaucoup plus simple en temporisant. Votre santé n'est pas aussi bonne que vous le croyez, et vous vous laissez trop facilement influencer par votre environnement. Vous devriez contrôler vos émotions mieux que vous ne l'avez fait jusqu'ici, car vos brusques changements d'humeur vous joueront peut-être quelques mauvais tours. Vous possédez de beaux talents qui pourraient vous servir en plusieurs domaines, à condition que vous ayez la patience de les cultiver. Ces mêmes talents insuffisamment développés, pourraient devenir un handicap plutôt qu'un atout. Vous possédez une confiance légitime en vous-même, et une fois que vous avez trouvé votre voie, rien ne vous empêchera plus d'avancer vers le succès. Les hommes dont c'est aujourd'hui l'anniversaire sont portés à la sévérité, il ne s'agit cependant là que d'une surface qui cache la meilleure nature du monde. Il vous est conseillé de vous marier assez tôt; le mariage servira à vous donner la stabilité et le sens de responsabilité nécessaire à tout individu qui veut réussir dans la vie.

Pour savoir ce que les étoiles vous réservent aujourd'hui, consultez le signe sous lequel vous êtes né. Il apparaît ci-dessous avec les dates qu'il domine:

Gémeaux — 22 mai au 22 juin — Vous devrez, ce matin, porter une attention particulière aux questions de finance. Visitez ensuite des parents ou des amis.

Cancer — 23 juin au 23 juillet — Vos intérêts personnels semblent favorisés à cette époque. Agissez rapidement au cours de l'avant-midi, si possible.

Lion — 24 juillet au 23 août — Suivez votre routine familière pour les meilleurs résultats aujourd'hui. Il y a beaucoup d'activité dans l'air et peut-être aussi de l'amour.

Vierge — 24 août au 22 sept. — Une bonne journée pour les affaires de routine. Tentez ce soir de mêler l'utile à l'agréable avec les meilleurs résultats possibles.

Balance — 23 sept. au 23 oct. — Ne laissez pas vos émotions troubler vos projets d'affaires. Les conditions professionnelles s'améliorent grandement.

Scorpion — 24 oct. au 22 nov. — Voyez à régler toutes vos affaires de routine aujourd'hui. Vous avez des problèmes de famille, mais ils seront faciles à résoudre dans le calme.

Sagittaire — 23 nov. au 22 déc. — Vous devrez aujourd'hui vous mêler au public. Vous rencontrerez des personnes qui pourront vous être fort utiles dans l'avenir.

Capricorne — 23 déc. au 20 jan. — Ne prenez pas les événements au tragique aujourd'hui. Sachez apprécier le côté humoristique des contretemps qui surviendront peut-être.

Verseau — 21 jan. au 19 fév. — Effectuez tout votre travail important ce matin ou au cours de l'après-midi, car vous serez heureux ce soir d'avoir le temps de vous divertir.

Poissons — 20 fév. ou 21 mars — Si vous avez des emplettes à faire pour votre famille, agissez rapidement ce matin. L'après-midi sera employé à quelque réunion sociale.

Bélier — 22 mars au 20 avril — Suivez le cours habituel de vos activités du samedi. C'est aujourd'hui le temps de faire des emplettes. Vous trouverez des aubaines.

Taureau — 21 avril au 21 mai — Une excellente journée pour faire des courses. Projetez des divertissements en compagnie de quelque connaissances pour la fin de semaine.

LE COURRIER DE *Claudette*

Il est déjà bien difficile d'élever les enfants, mais quand les grands-parents se mêlent de les gâter, et interviennent dans leur éducation, il faut une grande diplomatie et encore plus de fermeté pour qu'elle ne tourne pas au fiasco

Q.—Chère Claudette, pourriez-vous m'indiquer un moyen de venir à bout de l'entêtement de ma belle-mère. Comme les logements sont rares, nous avons dû nous résigner à demeurer chez mes beaux-parents qui nous ont loué deux appartements dans leur grande maison. Mon mari est le dernier de la famille et ses deux frères mariés ont chacun leur maison. Nous hériterons de celle où nous demeurons. Même si je m'entends assez bien avec la mère de mon mari, je dois souvent faire des concessions. Mais il y a un point sur lequel je ne veux pas céder. C'est quand il s'agit de l'éducation de mon petit, qui a un an. J'ai bien du mal à lui faire suivre un régime alimentaire de la manière que je voudrais. Chaque fois qu'il pleure, il y en a un pour tenter d'arrêter ses larmes par une gâterie, une friandise, un biscuit un verre de lait. Je n'ai jamais pu gagner qu'on le laisse passer ses crises dans son lit, quand il était bébé. Ma belle mère était toujours là pour le prendre dans ses bras et le promener dans la maison. Il commence à marcher, à toucher à tout et comme il est très fort pour son âge, il brise tout. Si je veux le punir, ma belle-mère est encore là pour m'arrêter. Le petit comprend déjà qu'il a une alliée et il en profite. J'aime bien mon enfant et je voudrais bien l'élever. Il me semble que si on commence à tout lui passer, il va devenir un petit impossible. L'autre jour il a failli s'assommer avec une lampe qui lui est tombée sur la tête. Il ne m'écoute presque pas car il est très volontaire et sa grand'mère répète cent fois par jour: Laissez-le faire. Je commence à regretter notre arrangement et si je parle à mon mari de chercher un autre logement, il me répond que ses parents ne nous laisseront jamais partir. Il n'est là que le soir et il ne peut réaliser les difficultés que j'ai. Que me conseillez-vous?

Embarrassée

R.—Chère petite maman, vous êtes en face d'une difficulté qui est vieille comme le monde. Je crois qu'on ne trouvera jamais la recette pour empêcher les grands parents de gâter les enfants. Ils oublient très vite qu'ils ont été dans le même cas que vous, avec des petits à discipliner très jeunes; car il faut les discipliner, autrement ils vous montent vite sur la tête, comme on dit familièrement. Je n'ai pas à vous énumérer les conséquences d'une éducation trop molle; c'est un détail important qui ne préoccupe pas toujours les grands-parents, trop occupés qu'ils sont de gâter les petits. Ils sont d'ailleurs à l'âge où l'on s'attendrit facilement. Votre problème est sérieux étant donné que vous êtes presque condamné à vivre avec vos beaux-parents. On ne le répétera jamais trop: il vaut mieux qu'un jeune ménage soit laissé à lui-même pour apprendre à mener sa barque. Il n'est rien de plus mauvais pour l'éducation d'un enfant que des volontés qui se contrecarrent. Vous finirez par perdre toute autorité sur le petit s'il se trouve toujours quelqu'un pour discuter vos ordres. Je vous engage à défendre votre point. Il y va de toute l'orientation de cet enfant. Et je vous plains d'avoir à démêler une pareille situation. Ces conflits au-dessus de la tête d'un enfant sont toujours malheureux pour lui car en somme c'est encore lui qui en sera la première victime et vous avez sûrement de bonnes idées de formation. L'opposition de votre belle-mère finira par avoir des conséquences. Il est délicat pour vous de la heurter de front. Il faut pourtant que votre petit sente chez vous une volonté ferme. Quand vous avez pris une décision juste, tenez votre bout. Essayez de convaincre votre belle-mère de lui montrer le bien-fondé de vos appréhensions. Elle ne doit pas vouloir le malheur de l'enfant. Et que votre mari vous seconde dans cette tâche; il a peut-être plus de chance de faire entendre raison à sa mère. Mais il ne faut pas vous étonner de la voir considérer l'enfant comme le sien: C'est une tendance commune à toutes celles qui ont des petits-enfants. Leur indulgence est aussi proverbiale que leur faiblesse. Un biscuit, un bonbon donné à contre-temps, ça n'a l'air de rien, mais il n'en faut pas plus pour habituer un enfant à l'idée que tout lui est dû qu'il suffit de lancer un cri, un pleur pour que tout lui tombe dans le bec. Un enfant jamais contrarié, trop gâté perd toutes chances de s'adapter aux exigences de la vie et des autres. Et c'est un grand tort de croire qu'il a plus de chance d'être heureux, si on lui accorde jeune tout ce qu'il désire. Celui qui n'a pas été habitué à rencontrer de l'opposition à ses moindres caprices n'a pas de chance de développer sa volonté: plus tard il se découragera au premier échec et Dieu sait qu'on en rencontre dans la vie.**

Collation de diplômes

La clôture de l'année scolaire a eu lieu ces jours derniers à l'Ecole Ménagère Provinciale, de nombreux prix ont été distribués

Après l'allocution de bienvenue de Mlle Estelle Leblanc, les diplômes et prix suivants furent distribués.

Cours de perfectionnement 1948-1949

Alimentation en Art Culinaire

Yolande Bourdages, Soeur Marie-Jean-Berchmans, P.F.M., Gabrielle Bolduc, Marguerite-M. Brien, Marie-Marthe Gagnon, Thérèse Caron, Michelle Aubin, Denise Deschâtelets, Gisèle Chaput, Bernadette Dufresne, Lucie Normand, Denise Coderre, Thérèse Gaudreault, Monique Talbot, Jeannine Gaudet.

Prix: Mlle Yolande Bourdages, Sr Marie-Jean-Berchmans, P.F.M., Mlle Gabrielle Bolduc, Mlle Denise Deschâtelets, Mlle Michelle Aubin.

Coupe et couture

Laurence Fournier, Mitzi Hébert, Rose-Annette Blais, Fabienne Beaudet, Pierrette Tardif, Françoise Guindon, Rose-Aimée DeBlois, Denise Asselin, Marie-Reine Couture, Michelle Pilon, Marthe Dion, Victoria LeBlanc, Huguette Lépine, Madeleine Levesque, Thérèse Joubert, Janine Soucis, Florence Pagé.

Couture

Prix: Mlle Laurence Fournier, Mlle Mitzi Hébert, Mlle Rose-Annette Blais.

Cours de perfectionnement 1948-1949

Tissage

Soeur Marie-Désiré-des-Anges, P.F.M., Jacqueline Gilbert, Colombe l'Ecuyer, Jos. Van Nieuwenhove, Rollande Léger, Claire Des Rosiers, Rose-Ange Roux, Lucienne Pinsard, Andrée Gagnon.

Tissage

Prix: Sr Marie-Désiré-des-Anges, P.F.M., Mlle Jacqueline Gilbert, Mlle Colombe L'Ecuyer.

Cours normal régulier — 2ième année

Mlle Laurence Lecompte, Mlle Eveline Allaire, Mlle Fernande Auger.

Prix: Mlle Laurence Lecompte, Mlle Eveline Allaire, Mlle Fernande Auger.

1ère année, cours normal régulier: Mlle Lise Plante, Mlle Thérèse Larouche, Mlle Jeanne Frenette, Mlle Lucette Lagacé, Mlle Marcelle David, Mlle Mariette Reeves, Mlle Irène Pinsonnault, Mlle Jacqueline Pelletier, Mlle Louisette Vaillancourt, Mlle Pauline Levac, Mlle Jacqueline Pinel, Mlle Lise Garneau, Mlle Monique Lefebvre.

Prix: Mlle Lise Plante, Mlle Thérèse Larouche, Mlle Jeanne Frenette, Mlle Louisette Vaillancourt, Mlle Lise Garneau.

Le Service de Santé parle à Montréal

La pratique de la prudence contribuerait, dans une large mesure, à prévenir une multitude d'accidents et de maladies, autant de petits ou grands malheurs évitables dans la plupart des cas.

Malheureusement, les enfants sont imprudents et, grandissant, ils ne perdent pas ce regrettable défaut; cela explique le grand nombre d'accidents et de maladies qui arrivent.

A l'approche des beaux jours, le Service de santé attire tout particulièrement l'attention des jeunes et aussi de leurs parents sur un genre d'imprudence qui, en été, met souvent la vie en péril: la baignade aussitôt après le repas.

Chaque année, même ceux qui sont d'excellents nageurs se noient parce qu'ils n'ont pas attendu deux heures après le repas pour se baigner. C'est une imprudence à ne jamais commettre et les parents doivent faire en sorte que cette faute ne soit jamais commise par leurs enfants.

Il faut toujours deux heures, voire trois heures après avoir mangé pour se baigner. C'est une précaution indispensable pour éviter des accidents mortels.

En conséquence, le Service de santé prie les petits et les grands de se soumettre rigoureusement à ces directives de vie saine.

"de chez Birks"

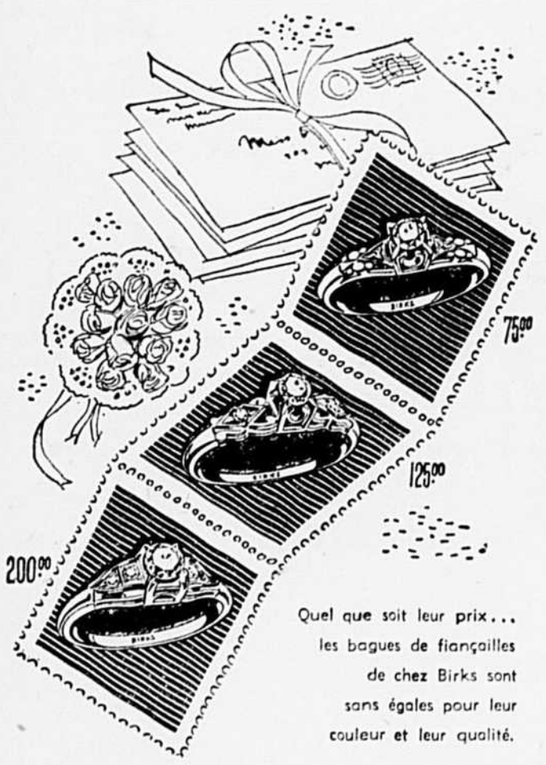

Quel que soit leur prix... les bagues de fiançailles de chez Birks sont sans égales pour leur couleur et leur qualité.

Certificat d'assurance fourni sans frais supplémentaires

FACILITES DE PAIEMENT SUR DEMANDE

BIRKS
BIJOUTIERS

HEURES D'AFFAIRES: 9 h. 30 a.m. à 5 h. 30 p.m.

Fermeture à 1 h. le samedi.

Dans le Monde

Prochain mariage

M. et Mme Hilaire Lévesque, des Trois-Pistoles, annoncent le mariage de leur fille, Marcelle, à M. Jean-Jacques Poirier, fils de Mme Jean Poirier, d'Outremont. La bénédiction nuptiale leur sera donnée, le samedi 18 juin, à 10 h. 30, en l'église Saint-Viateur d'Outremont.

* * *

A Villa-Maria

En fin de semaine avait lieu à Villa-Maria le conventum annuel des anciennes élèves. Après la réception, il y eut bénédiction du Saint Sacrement et le thé fut servi sur les terrasses par les élèves finissantes.

* * *

Audition d'élèves

Le samedi 18 juin, à 3 h. p.m., Mlle Huguette Uguay et M. César Uguay présenteront une audition de leurs élèves, en la salle du Gésu.

* * *

Pour les missions

La partie de cartes mensuelle en faveur des oeuvres de Son Excellence Mgr Gérard Bertrand, p.b., et du rév. Père Eugène Bérichon, p.m.e., aura lieu le mercredi 15 juin à deux heures, en la salle Saint-Stanislas, 1371 Laurier est. Toutes les amies de la mission sont cordialement invitées. Pour renseignements s'adresser à Mme Valéry Langevin, tél. 8294.

* * *

Thé

Mlles Mireille Charbonneau et Bérengère Hamel ont donné, à l'heure du thé, la semaine dernière, un shower de porcelaine en l'honneur de Mlle Renée Dupuis, dont le mariage avec M. Guy Angers sera célébré prochainement. Le thé et les glaces furent servis par Mmes Albert Dupuis, Jean-Pierre Charbonneau et Daniel de Yturralde.

* * *

Bernard-LaMothe

Samedi matin, à dix heures, a été célébré, en l'église Notre-Dame de Grâce, le mariage de Mlle Yvette LaMothe, fille de M. et de Mme Pierre de S. LaMothe, avec M. Rhéal Bernard, fils de M. et de Mme Albert Bernard. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par le R. P. Léandre Brault, C.S.C., cousin de la mariée. Pendant la messe, Mlle Pauline Martin toucha l'orgue et un programme de chant fut exécuté. Des fleurs d'été et des palmiers décoraient le choeur et la nef; des noeuds de ruban blanc ornaient les bancs réservés aux invités. M. LaMothe accompagnait sa fille et M. Bernard était le témoin de son fils. MM. Desnoyers Warren, Gérard Brais, Paul-F. Renault et Guy Monette plaçaient les invités. La mariée portait un costume couturier de lainage ivoire avec chapeau assorti orné de gardénias naturels et une petite gerbe de mêmes fleurs. Mme LaMothe, mère de la mariée, portait une robe de crêpe français pervenche avec petit boléro, un chapeau de bakou blanc garni de plumes d'autruche marine, des accessoires blancs, une touffe de roses Talisman à l'épaule. Mme Bernard, mère du marié, portait une robe de crêpe gris argent à corsage de tissu imprimé, un chapeau de taffeta piqué noir et des oeillets blancs à l'épaule. Une réception au Club de Réforme suivit la cérémonie. Les mariés partirent ensuite pour Boston et la côte du Maine. Pour voyager, la mariée portait une robe de toile beige, un manteau de toile beige et mandarine, un chapeau et des accessoires de toile mandarine, une touffe de pois de senteur jaunes à l'épaule.

* * *

Lefebvre-Dion

Dans l'intimité, samedi matin, à dix heures et demie, en la chapelle de Laval-sur-le-Lac, décorée d'une profusion de pivoines et autres fleurs d'été, avait lieu le mariage de Mlle Micheline Dion, fille de M. et de Mme John Dion, d'Outremont, avec M. Lorne-M. Lefebvre, fils de M. et de Mme Paul-E. Lefebvre, de Norte-Dame de Grâce. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. l'abbé Jean Côté, M. Gérald Desmarais exécuta le programme de chant pendant la messe; M. Fernand Graton touchait l'orgue. Accompagnée de son père, la mariée portait une robe de jersey de soie blanc drapée au corsage et à jupe enroulés formant courte traine, un voile de tulle illusion légèrement froncé et retenu à l'épaule sous des gardénias. Elle tenait un livre d'heures, souvenir de famille. M. Lefebvre était le témoin de son fils. Mme Dion, mère de la mariée, portait une robe de crêpe français gris fumée, aux lignes drapées, et un chapeau de tulle bronze garni d'une aigrette fumée. Mme Lefebvre, mère du marié, portait une robe de romain marine, d'une grande simplicité de lignes, un chapeau de tulle de même ton avec touche de tulle rose et un bouquet de boutons de roses roses. La cérémonie fut suivie d'une réception en la villa de M. et de Mme Dion, où les salons et la table étaient décorés de mufliers et pivoines. M. et Mme Lefebvre partirent ensuite pour Saranac Lake, Atlantic-City et New-York. Pour voyager, la mariée portait un costume orchidée, un chapeau de même ton et des accessoires marine.

* * *

Chester-Penfield

Vendredi après-midi, avait lieu en l'église Saint-André et Saint-Paul, décorée de mufliers blancs et de roses rouges, le mariage de Mlle Priscilla Penfield, fille du docteur et Mme Wilder Penfield, de Westmount, avec M. William-Merrill Chester, fils de M. et de Mme William-Merrill Chester, de Milwaukee, Wisconsin. Pendant la cérémonie, présidée par le révérend R.-J. Berils, un programme musical fut exécuté par Mlle Florence Meek et M. A.-Jefferson Penfield, frère de la mariée. La mariée, au bras de son père, portait une robe de satin blanc ornée de dentelle de Bruxelles, souvenir de famille, dont la jupe formait traine, un voile de tulle et dentelle et un bouquet de stephanotis. Les demoiselles d'honneur, Mlles Alison Heney, de Montréal et Nancy Farrar, de Saint-Louis, Miss., portaient des robes de crêpe turquoise avec bandeaux et gerbes de stephanotis et de géraniums rouges. Les autres demoiselles d'honneur, Mme Wilder Penfield, de Bronxville, N.Y., Mlle Marion Chester, de Milwaukee, Mme Robert Layton, de New-Rochelle et Mlle Virginia Birks, de Montréal, portaient des robes de même style jaune primerose, des halos et des bouquets de stephanotis et de géraniums. La petite bouquetière, Katherine Lewis, nièce de la mariée, portait une robe Empire de même ton, un bandeau et un petit bouquet de stephanotis. M. George-Merrill Chester, (fils), était le garçon d'honneur. MM. Chapman Chester, Robert Drucker, Verner Read, Wilder Penfield (fils), John Squier et A.-Jefferson Penfield plaçaient les invités. Mme Penfield, mère de la mariée, portait une robe de dentelle bleu camée, un chapeau de mohair noir et un bouquet de mufliers roses et de myosotis. Mme Chester, mère du marié, portait une robe de dentelle platine, un chapeau de même ton et une touffe de roses Sweetheart au corsage. Après une réception au Montreal Badminton Club où les salons étaient décorés de fleurs blanches et rouges, M. et Mme Chester partirent pour l'Europe. Pour voyager, Mme Chester portait une robe de crêpe imprimé bleu, un manteau rouge chinois et des accessoires marine. A leur retour, ils habiteront Milwaukee.

M. et Mme Pierre Trottier, dont le mariage a été béni par M. le chanoine J.-N. Codère, de Sherbrooke, oncle du marié, le mardi 31 mai, en l'église de St-Lambert. La mariée (Jacqueline Brault), est la fille de M. et Mme Pierre Brault, de St-Lambert, et le marié est le fils de M. Charles-Edouard Trottier, d'Outremont. La Photographie Larose)

Avant-premières

La Semaine de la Mode qui mettra en vedette les nouveautés de l'automne 49 s'ouvre ce matin — Quelques représentations ont toutefois été données en avant-premières la semaine dernière

par **Marie Tétrault**

A peine entrons-nous de plein-pied dans l'été, à peine le soleil a-t-il commencé à dorer les coquettes et à faire miroiter les enchantements des vacances, que déjà on parle modes d'automne, que déjà on soulève un peu le voile de la nouvelle, et ces dernières pressées, indiscrètes, sortent, se bousculent, se répandent à qui mieux mieux.

Si la Semaine de la Mode s'ouvre officiellement ce matin, quelques compagnies représentées par l'agence de publicité Gus Garber Associates, ont eu la bonne pensée de faire leurs présentations la semaine dernière, afin de décongestionner la grande semaine et favoriser le groupe de journalistes qui partent vendredi, pour la convention de Vancouver.

Alfandri, le doyen de la mode à Montréal, a présenté sa collection de robes d'automne et, pour rassurer celles qui s'inquiètent, maintient la longueur des jupes à treize pouces. De style sobre et distingué comme tout ce qui sort de cette très fashionable maison, les robes seront, l'automne qui vient, de crêpe mousse, de satin, de brocart, de faille, de taffetas, de surah, de crêpe matelassé et de lainage. La dominante de la collection est le panneau et les mille usages qu'on en fait. S'inspirant en ceci de Christiai Dior, ces panneaux sont parfois amovabiles et se portent relevé au corsage, à l'avant ou à l'arrière de la jupe. Les couleurs favorites du créateur sont brun tête de nègre, tabac blond, rouge magenta, bleu nuit, bleu royal, bleu indigo, un peu de marine et beaucoup de noir.

Les robes du soir sont à la fois simples et splendides. L'une d'elles, en dentelle noire sur fourreau de satin rose pâle et une une autre en tulle bleu pâle également sur fourreau de satin rose pâle, étaient charmantes.

Il pleut... il neige... il fait froid!

Dans le ravissant décor des Laurentides, à Ste-Agathe, que l'on avait trouvé le seul tableau digne de faire fond à une présentation de vêtements de sport, Alvinna a, d'une façon très pittoresque, donnée les premiers aperçus des vêtements sports qu'il a dessinés. Les collégiennes, les jeunes filles qui travaillent seront ravissantes quand les temps frais réapparaîtront. Manteaux à dos amples avec plis creux ou plis parapluies, costumes, "shorties", tout cela en fin lainage, en joyeux tartans écossais, en gabardine irridescente, en corduroie. Avec des rouges chinois, des verts clairière, des bruns chocolat, des beiges, du gris.

Les ensembles de ski font comme ... un gant. Les pantalons, ajustés à la bottine, moulent la jambe et sont retenus par des ceintures fantaisistes, moitié cuir, moitié chaînons or; les jaquettes sont simples, assez collantes et ont une fermeture-éclair sur la manche pour cacher une pochette où on logera le maquillage et le mouchoir. La petite calotte jockey ou les bérets un peu anciens d'où sortent les cheveux courts sont amusants au possible. La redingote trois-quarts avec col de castor et qui recouvre l'ensemble de ski est chaude et confortable.

Les manteaux de pluie sont élégants et ont, cette année, une surprise: le petit parapluie caché dans une poche secrète et qui s'harmonise avec la doublure du manteau et du capuchon.

Une découverte sensationnelle

On en parlera longtemps, on se battra pour en avoir, on l'utilisera de cent façons, qu'est-ce alors? Le nouveau mouchoir Lillimar, inventé par Mad Cooley de New-York, qui partageait avec les journalistes l'expédition de Ste-Agathe vendredi. Le mouchoir qui peut être utilisé de 50 manières différentes! Une ouverture de neuf pouces sur un côté vous permet de le passer sur la tête, d'en faire un sari, un bonnet pirate, un mouchoir paysanne, un turban, un papillon, etc., etc.

Cela n'est pas tout. Vous recommencez le truc d'une autre façon, le mouchoir se transforme en blouse, en "dicky", en petite mante. Vous pouvez en utiliser plusieurs et vous faire des ensembles de plage. Les coloris sont ravissants, et ce mouchoir merveille a laissé l'assistance dans l'ébahissement.

Assises annuelles des instituteurs ruraux

La "Fédération provinciale des instituteurs ruraux" tenait ses assises annuelles, le 4 juin dernier, en l'Ecole Normale Laval de Québec, sous la présidence de Monsieur Gérard Allard, vice-président.

Cette réunion fut animée d'une franche et amicale collaboration entre les délégués venus de tous les coins de la province. L'énergie apportée dans les discussions sur les problèmes angoissants des instituteurs ruraux a prouvé que le malaise financier et le manque de stabilité chez les instituteurs ruraux mettent ces derniers dans l'impossibilité de consacrer tout le temps requis par l'importance de leur rôle.

Les problèmes étudiés au cours de l'assemblée comportaient les items suivants: Questions scolaires, post-scolaires et régie interne de l'association. Un programme d'activités, adapté aux différentes régions, a été élaboré pour l'année courante.

Les élections à la direction de la Fédération pour 1949-50 donnèrent le résultat suivant: président: M. Wilfrid Demers, 7099 Drolet, Montréal; Secrétaire-général: M. Isidore Bourgault, 4143 Lafontaine, Montréal; 1er Vice-président: M. Roland Crête, Château-Richer, Co. Montmorency; 2e Vice-président: M. Gaston Béland, St-Prime, Co. Lac St-Jean.

FLEURS

Nos arrangements excitent toujours l'admiration des connaisseurs

House of Flowers

rue de la Montagne près Sherbrooke
Téléphone PLateau 4444-F

LAINAGES DE QUALITE A LA VERGE
Tissés à la main 100% laine - Au prix du manfacturier

CONFECTIONNEZ VOUS-MEME VOS MANTEAUX COSTUMES

VESTONS SPORT
JUPES
ROBES DE CHAMBRE
TENTURES
ET DRAPERIES, ETC.

Paysannerie du Québec Enr.
1840 EST, RUE BEAUBIEN ANGLE DE LA RUE CARTIER

Le saviez-vous?

Elle est charmante... il est charmant, vraiment; c'est un mauvais garçon, mais il a tant de charme qu'on lui passe tout. Et c'est cela même, un véritable passe-partout (je parle toujours du charme). Il y a en lui de l'indéfinissable, de l'impondérable. Vous voulez y toucher, il vous échappe. Pouvez-vous toucher à l'essence même d'un être? Si oui, vous tenez son charme en mains. Car il ne réside pas ailleurs, il est dans la vie même, dans sa manière de s'extérioriser sur une physionomie, dans un geste, dans un sourire, dans la manière d'être épanoui, de se dilater au soleil, à la lumière, dans le simple fait d'aller, de venir, d'être là. Une femme a du charme, par un caprice de la nature qui l'a ainsi dotée.

Si l'on me demandait de résumer le charme, je dirais: C'est le luxe de certaines natures. Je ne le figure pas autrement que comme le parfum d'une personnalité qui répand sur les autres des effluves d'amabilité, de grâce, de bonté, de douceur affinée. Ses attraits sont remplis de séduction et rares sont ceux qui échappent à son pouvoir. Et l'on comprend aisément que la femme, dont le but est de plaire, désire posséder cette espèce de royauté sur les âmes et sur les coeurs. Car le plus court moyen de se rendre à l'amour, c'est de charmer, d'être charmeuse.

O le charme puissant de la femme et de la jeune fille en fleur, Sans toi, que serait la joie des yeux, et la joie de vivre? Que serait un visage et deux yeux qui bougent? Car si le charme est partout dans les choses, s'il est dans l'heure qui passe, dans le décor qui brille, dans les conversations qui reposent, dans la saison de l'amour ou dans le vent qui passe, qu'est-ce que cela auprès d'une créature bien vivante? Il doit être l'ancêtre de la chevalerie car tout de suite on se met à sa disposition. Il vous prend en se donnant. Oui! on peut vanter et non sans raison, la beauté des fleurs, des arbres, d'un soir d'été, de la mer, d'un couchant, de la couleur; on peut s'extasier devant la richesse, le luxe, les bijoux, les étoffes: on est transporté par l'art, les sons, on s'émeut devant l'idéal, on est envoûté par un souvenir, par un beau jour, par une nuit divine et par une étoile qui file au ciel obscur. Mais je vous le demande, est-ce que cela peut se comparer au chef-d'oeuvre de la nature: au charme d'une créature animée, pour qui tout a été créé, une femme toujours en harmonie avec le beau, vibrant sous l'émotion de tous les sentiments qui agitent l'âme d'une femme. D'une femme, le rendez-vous et le jouet de toutes les impressions, l'instrument le plus pur et le plus parfait, vibrant par toutes les antennes de la plus délicate sensibilité. Oui, le charme est roi et la femme est reine. A ce mot très français on peut appliquer, oh! bien des qualificatifs, en somme. Il peut être tour à tour enjoué, séducteur, coquet, ingénu, enfantin, attendri, doux, prenant, magnétique, discret, piquant et fatal, etc. Et la plupart du temps il est tout cela à la fois et vous êtes conquis, séduit, électrisé, magnétisé, par le mystère de son intimité.

Charmes anciens des femmes qui ont vécu et sont parties. Charmes nouveaux et colorés de toutes celles qui fleurissent la terre. Charmes de celles qui viendront après nous reprenant la formule jamais épuisée, variant avec toutes, captivante avec chacune. La femme comprendra-t-elle jamais que son bonheur dépend de cette radiation de sa personnalité, de sa manière de sourire, de regarder, de s'intéresser aux autres, de ne leur montrer que son beau jour. Elles sont enviables les conquérantes qui n'ont qu'à paraître pour vous rafraîchir, pour vous faire évader dans un monde beau de toute beauté. On serait tenté de les remercier d'incarner pour nous une vision de paradis, de splendeur, qui écarte toute grisaille. Madame! vous êtes sur terre dispensatrice d'un charme qui se volatise en grâce, en attraction, en effluves subtiles et embaumées. Saviez-vous que vous êtes en ce monde l'harmonie et le charme personnifié? Saviez-vous que vous êtes charmante?

Marie Bourbonnais

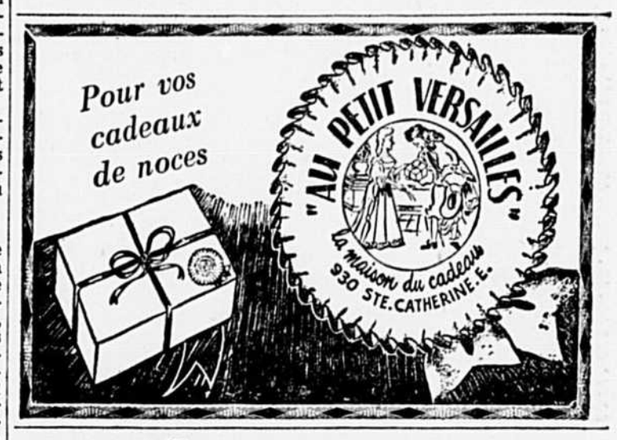

Écoutez les histoires vécues de Tante Lucie chaque après-midi du lundi au vendredi... Réseau français.

Tante Lucie dit:

"GRAND'MÈRE REMPORTA UN GRAND SUCCÈS AVEC

Sunlight Extra-Savonneux

LE SAVON QUI FACILITE TOUT TRAVAIL"

Enlève plus de saleté— PLUS VITE!

Attention, jeune fiancée! Constatez à quel point la mousse énergique de Sunlight, savon Soleil, facilite tous les lavages et nettoyages. De plus, Sunlight *entièrement pur* est si doux pour les mains. Demandez Sunlight aujourd'hui même.

UN PRODUIT LEVER

Les services de santé en Ethiopie

Récemment encore, l'Ethiopie ne comptait qu'une centaine de docteurs et quelques douzaines d'infirmières, chargés de la santé d'une population d'environ 12.000.000 d'habitants. Maintenant, grâce à l'aide de l'Organisation mondiale de la santé des Nations Unies, des programmes d'instruction, fonctionnant dans tout le pays, permettent un accroissement considérable du personnel médical.

UN JOURNAL DE BERLIN SERT D'INTERMEDIAIRE AU TROC

BERLIN. (AP) — Vous aimeriez épouser une femme sourde ? Vous avez besoin pour la cave d'une porte usagée ? Vous voulez vendre un diamant, un tapis, des meubles ? Vous cherchez une femme avec un foyer tout prêt ?

Autant d'items, et d'autres trop nombreux même pour énumération, qui se retrouvent régulièrement dans l' "Anzeigen Post", une feuille d'annonce publiée à Berlin, et qui fait des affaires ronflantes en cumulant les fonctions de brochure de troc, d'agence matrimoniale, d'agent immobilier, de conseiller social, etc. Pour 20 pfennig (6 cents), vous pouvez vous procurer ce journal, un des plus intéressants de la ville.

Un Berlinois offre un demi-acre de terre et la moitié de sa maison en échange d'un camion motorisé avec pneus. Incidemment, la moitié d'une maison est une offre normale à Berlin. Ils ne sont pas rares ceux qui se compteraient heureux si les bombes leur en avaient laissé autant.

Un autre annonceur possède une bicyclette — article de valeur de nos jours — et l'offre en échange d'un lot de colle. Or une bonne bicyclette doit justifier une jolie quantité de glue. Le troqueur ne dit pas ce qu'il veut faire de toute cette glue, mais il doit avoir de grands projets ...

Tel autre possède un radio de grande marque. Il l'offre en échange d'une "chèvre suisse sans cornes, et pleine par surcroît".

Un autre Berlinois possède un piano à Wiesbaden, mais n'en a pas à Berlin, où le blocus l'empêche de le transporter. Il offre dans le journal son piano à Wiesbaden contre un piano à Berlin.

Le lecteur du quotidien d'Amérique sait à quoi s'en tenir sur les annonces classées, en ce qui concerne du moins la vente directe, qui est pas mal la même ici.

Mais il y a les annonces de demandes en mariage, qui peignent un assez étonnant tableau de la vie matrimoniale contemporaine. Un universitaire recherche une épouse "à plusieurs faces". Une optimiste se donne comme jolie blonde de 34 ans, sourde, propriétaire de sa maison, mère d'un garçon de 11 ans, qui veut échanger lettres avec "monsieur s o u r d pour mariage éventuel".

Un écrivain et missionnaire de 69 ans qui possède maison et jardin cherche une femme paisible, tranquille, mais pas sans argent.

Une femme au "coeur chaud" demande mari. Elle ajoute qu'elle ne fume pas.

Un monsieur d'âge mur vit sur une bonne rente et offre en mariage sa main, sa maison et son jardin, mais s'excuse que le tout soit en zone russe ...

Et le résultat doit être satisfaisant, car il est rare qu'une annonce soit répétée deux semaines de suite.

Journée d'études pour prévenir les accidents

Ces jours derniers avait lieu à l'hôtel Mont-Royal, une journée d'étude sur la sécurité en général, et tenue sous les auspices de l'Association du Québec pour la Prévention des Accidents du Travail Inc.

Ces rencontres entre employés du bureau chef, les enquêteurs de la région de Montréal et ceux des différents centres de la province, souventes fois répétées au cours de l'année, remportent toujours un franc succès. L'échange d'idées nouvelles, de renseignements acquis pour le plus grand bien de cette cause si humanitaire, en fait profiter la population entière de cette province.

A l'issue du déjeuner officiel, le gérant général de l'Association, le colonel Arthur Gaboury fut l'objet d'une ovation de la part du personnel de cette organisation, qui profitèrent de l'occasion pour offrir au fondateur du mouvement sécuritaire, un magnifique cabaret en argent sur lequel était gravé un fac-similé des signatures de tous ses associés et employés.

Le colonel Arthur Gaboury remercia en ces termes: "Tous, vous êtes associés au succès de notre Association qui, en réalité est la vôtre, et les marques de loyauté dont vous faites preuve ne peuvent qu'en assurer un succès toujours grandissant".

Aux funérailles de M. Aristide Lapierre

Lundi, le 6 juin, à 10 h. a.m., en l'église de Notre-Dame du Très S.-Sacrement, ont eu lieu les funérailles de M. Aristide Lapierre, au milieu d'un imposant concours de parents et d'amis.

La levée du corps fut faite par le R. Père Léo Boismenu, curé de la paroisse. Le service fut chanté par le Très Rév. Père Romain St-Cyr, s.s.s., assistant général de la congrégation des religieux du S. Sacrement, assistés comme diacre du Rév. Père Fabien Moisan, c.s.v. cousin du défunt et du Rév. Père René Roussel, s.s.s., vicaire à Nauville, Lac St-Jean.

Au choeur on remarquait le Très Rév. Père Roger Pérusse, Provincial des religieux du Très S. Sacrement, l'abbé François Lanoue, l'abbé Adélard Desrosiers, le Frère Gilles Forest, c.s.v., neveu du défunt, les Rév. Pères J. François Bérubé, Georges Brissette, Moïse Roy, Lorenzo Picher, Auguste Grondin, tous membres de la congrégation du S. Sacrement, les rév. Frères Robert Péloquin, s.s.s. et Marie-Léon, s.s.s.

A l'orgue on exécuta la messe de Yon, sous la direction du maître de chapelle M. Magnan et M. Campbell touchait l'orgue.

Dans la nef on remarquait un nombre considérable de religieuses des congrégations de Ste-Croix, de la Miséricorde et de Ste-Anne.

Le deuil était conduit par ses fils, Roland, Benoit, Gaston Jacques; ses petits-fils Robert et Maurice Lapierre; ses frères, Omer et Oscar Lapierre; son gendre, Roland Perreault, shérif de Joliette; ses beaux-frères, Eugène Forest, Emiliano Morin, Damase Lajeunesse, Dr Jos. Melançon; ses neveux, Yves, Guy, Jean-Marie, Hubert Forest, Benoit, Denis, Laurent Lajeunesse, Jacques Morin; son oncle M. Marcel Perreault — MM. Ange-Albert Forest, Napoléon Morin, Jacques Perreault, Capt. Léo Pelland, Luc Léveillé, Me Paul Lévesque, MM. Olympe Payette, Delphis Payette, R. Nolet, M. Brière, Armand Wolfe, L. Langevin, W. Goyette, A. Phaneuf, M. Belzil, Olaus Dupuis, René Lacasse, C. Lussier, A. Collette, C. Marin, V. Martel, B. Patenaude, A. Landry, R. Thériault, L. Beauregard, L. Therrier W. Forest, M. Forest et nombre d'autres parents et amis.

Des balançoires encombrantes au parc Vaillant

Tout ne semble pas aller pour le mieux au parc Vaillant, rue St-Rémi, et le service des travaux publics n'aurait pas à transporter une montagne pour remédier à la situation à la grande satisfaction des contribuables du populeux quartier St-Henri, le quartier montréalais peut-être le plus connu de par le monde par suite de la publication de "Bonheur d'occasion".

On apprend en effet que nombreux sont les résidants du quartier St-Henri qui ne prisent pas la décision du service des travaux publics qui a déplacé au début de la saison les balançoires du parc Vaillant pour les placer au beau milieu de ce terrain de jeux, de sorte qu'il y est devenu impossible d'y jouer au baseball. Etant donné que le parc Vaillant est le seul terrain de jeux du quartier St-Henri, dit-on, les sept équipes qui l'utilisaient jusqu'à l'an dernier doivent aller jouer un peu partout de par la ville, notamment à l'extrémité est, sur le terrain de jeux du Jardin botanique. Incidemment, une de ces sept équipes a remporté l'an dernier un des championnats de la ville.

Les balançoires maintenant encombrantes parce que placées au milieu du parc Vaillant se trouvaient l'an dernier à l'extrémité ouest du terrain. Les contribuables protestataires, jeunes et moins jeunes, ne demandent pas que les balançoires disparaissent du parc. Ils souhaitent simplement qu'on les place là où elles se trouvaient l'an dernier.

●●● Un libelle diffamatoire pour ...

(Suite de la dernière page)

sant la page en question et cela par plusieurs messagers spéciaux.

Il se peut que les demandeurs fassent option, comme c'est leur privilège, pour avoir un procès devant un jury civil de la Cour supérieure.

En plus de cette demande de $45,000 par chacun des demandeurs, contre les défendeurs, un avis d'action en libelle, encore pour $90,000 a été signifié samedi à la Verdun Printing and Publishing, Inc., par l'huissier J.-M. Descheneau, de la Cour supérieure.

D'après la loi du libelle un délai est accordé à celui qui s'en serait rendu coupable. Il faudra donc une rétractation d'ici le 15 juin. Si cette rétractation ne se produit pas dans le délai légal, alors MM. Cool et Robillard réclameront chacun au autre $45,000 de l'imprimeur qui a édité le journal mentionné à la déclaration, dans l'action C. S. — 273,735. Advenant une rétractation les demandeurs auraient alors droit aux dommages réels qui seraient établis par la Cour supérieure.

Dans l'avis signifié à la Verdun Printing, il est allégué que l'imprimeur aurait été averti par MM. Cool et Robillard de ne pas publier l'annonce qu'ils qualifient de libelleuse.

Voilà une affaire qui méritera d'être suivie avec grand intérêt, surtout si elle se rend jusque devant les jurés.

La griffe de Staline ira orner un album de 98 ans

WEST WICKHAM, Kent, Angleterre. (CP) — George Morley, qui collectionne les autographes depuis près de 50 ans, possède déjà plus de 1,000 signatures, mais il y en a deux qu'il ne peut obtenir.

Ce sont celles de sir Thomas Beecham, puissant chef d'orchestre, et le feld-maréchal lord Montgomery.

"Je vais continuer d'essayer de les avoir, dit Morley, et, éventuellement, j'espère obtenir aussi celle de Staline".

Morley monte sa collection par la poste. Commis de banque à la retraite, il envoie une enveloppe timbrée avec la lettre ainsi qu'une liste des signatures célèbres qu'il a déjà obtenues.

Conseil de G. B. S.

En 1938, George Bernard Shaw lui écrivit : vendez votre album immédiatement et laissez vos infortunés contemporains en paix."

"J'avais envie de le laisser à un hôpital de Londres, dit Morley, parce que je n'ai pas d'enfants qui pourront en prendre soin. Je crois maintenant que je vais plutôt le vendre."

La collection, entreprise par son père en 1851, comprend deux grands albums divisés en sections avec notes biographiques et photographies en regard des signatures. Des monarques, des dictateurs, des sportifs, des soldats, des aviateurs, des explorateurs, des romanciers, des dramaturges, des poètes, des peintres et des hommes d'Etat ont consenti à fournir leur signature.

Certaines de ces signatures ont été difficiles à obtenir. D'autres personnages ont refusé carrément. Hitler se récusa, Mussolini s'exécuta, et Franco envoya même une photographie autographiée.

Pièces précieuses

L'une des pièces les plus précieuses de la collection de Morley est un morceau de papier buvard portant l'empreinte de la signature de la reine Victorit et qui avait été obtenue par son père. D'autres pièces remarquables sont les suivantes : un fragment du manuscrit de la LaTraviatta, écrit de la main même de Verdi; une carte postale de l'explorateur antarctique Scott et portant une image de son navire "Discovery" et la signature de Scott; les signatures de George V, de l'actrice Ellen Terry, de la danseuse Anna Pavlova, Tescanini, Tetrazini, Browning, Kipling, Gladstone, Edison et Rudolph Valentino.

De la plupart des étoiles de cinéma, Morley dit: "Il y en a beaucoup trop. Ils sont fameux aujourd'hui et rien, demain. Je ne puis m'occuper de tout ce monde-là."

Il blâme les bobby-soccers et les jeunes gens d'assaillir les célébrités aux soirs de grande première.

"Ils sont une menace pour le collectionneur sérieux et donnent un mauvais nom à ce passe-temps".

Quatre bourses de $3,000 sont décernées par l'Imperial Oil

Le Comité de Sélection des Bourses nous fait part que MM. Henry Gordon Bassett, 5530 chemin de la Reine Marie, Montréal, et George Walter Morgan, 17 avenue Pagnuelo, Montréal, les diplômés à l'honneur de l'Université McGill, ont chacun obtenu une bourse d'une valeur de $3,000, le premier pour recherches dans le domaine de la géologie mécanique et le deuxième dans celui du génie mécanique. Ces bourses d'une valeur annuelle de $1,000 chacune, pendant trois ans, sont deux des quatre accordées chaque année par Imperial Oil.

M. Bassett, un diplômé de la classe des gradués de cette année, est né à Newton, Mass., E.-U., de parents canadiens. Pendant la guerre, il fit partie du corps d'aviation Royal Canadien et, à son retour, entra au service de la Northern Electric Company Limited à titre d'inspecteur de l'assemblage des appareils téléphoniques. Il acquit une expérience pratique en géologie, ayant travaillé durant les mois d'été comme inspecteur en recherches adjoint de l'expédition géologique du Ministère des Mines. Dans le moment, il étudie pour passer sa licence ès science et son doctorat en philosophie et il a l'intention de se servir de sa bourse pour poursuivre ses études en géologie du pétrole.

M. Morgan, fils du docteur Carl Morgenstern, naquit à Vienne, Autriche, et vint au Canada très jeune. Il s'inscrivait à McGill en 1941 et pendant plusieurs années il obtint la bourse de l'université McGill. On lui remit ses frais de scolarité et la médaille de la British Association pour le meilleur rang obtenu en dernière année de génie mécanique. Après sa graduation, il travailla deux ans dans un moulin de tricot et, depuis, il fait du travail postscolaire à l'Université Cornell où il passa sa licence en génie mécanique. Sa bourse lui servira à parfaire ses études touchant les mouvements fluides et à préparer son doctorat en philosophie.

M. Morgan est musicien et membre de deux fraternités universitaires, Phi Epsilon Alpha, fraternité des ingénieurs, et Phi Kappa Phi.

Le Comité qui décida des gagnants de bourses de recherches Imperial pour 1949 se composait du Dr R.-W. Boyle, président et autrefois directeur de la section de la Physique et du Génie électrique du Conseil national de Recherches, du Dr J.-J. O'Neil, doyen de la faculté du génie, à McGill, du Dr Léon Lortie, de l'Université de Montréal, du Dr J.-N. Finlayson, doyen des Sciences appliquées à l'Université de la Colombie anglaise et du Dr E.-Holt Gurney, président du Conseil de l'Ontario Research Foundation.

Le doyen O'Neil, le docteur Lortie et le doyen Finlayson furent désignés par l'Association nationale des Universités canadiennes, tandis que les docteurs Boyle et Gurney le furent par Imperial Oil Limited.

Les autres gagnants sont Robert Donald Heyding, 1112 Spadina Cres., Saskatoon, Sask., pour recherches en chimie, et Gerald Alexander Martin, 10724, 79e avenue, Edmonton, Alberta, pour recherches en génie pétrolier.

n'ordonnera pas une ... ●●● La CTCC

(Suite de la dernière page)

juridique qui comportaient des clauses contre lesquelles le mouvement ouvrier de cette province s'était soulevé lors de la présentation du Bill No 5, en libérant tout employeur en bijouterie et en ébénisme, qui emploie moins de 10 employés, aux obligations de ces contrats de travail.

"Le sacrifice apparent qui est demandé, dans le moment, à la classe ouvrière par ses organisations syndicales", a continué M. Picard, "est en fait un placement pour l'avenir."

M. Marchand

"Non seulement, a déclaré M. Marchand, le gouvernement et le ministre du Travail en particulier n'ont essayé de régler le conflit de l'amiante, mais ils se sont même déclarés hostiles aux revendications des mineurs dès le début du conflit, et, cela officiellement, par la voix des journaux.

Le ministre du travail, en se prononçant contre la formule Rand, en déclarant que la poussière d'amiante ne constituait pas un danger mortel pour les mineurs, en soumettant un projet de règlement permettant aux compagnies d'user de représailles envers les grévistes, a manifestement pris parti pour les intérêts du capital contre les travailleurs", a dit le secrétaire général de la C.T.C.C.

Droit aux représailles

"On a même poussé la désinvolture jusqu'à demandé aux représentants autorisés des organisations syndicales de signer une entente de règlement les obligeant à reconnaître le droit aux représailles des compagnies contre des grévistes, qui n'ont même pas encore été déclarés coupables par les tribunaux."

"La C.T.C.C. et tous ses corps affiliés désirent ardemment la fin de ce conflit, mais plutôt que de signer un acte de trahison, ils emploieront tous les moyens à leur disposition pour remporter la victoire".

MM. Hamel et Lessard, respectivement président et secrétaire de la fédération de l'amiante, ont ensuite remercié tous leurs confrères syndiqués pour l'aide constante qu'ils apportent aux mineurs et se sont dit vivement touchés par le résultat de la souscription faite au cours de l'assemblée d'hier, dont le montant se chiffrait à près de $1,000.

Ils ont déclaré à l'assemblée qu'aussi longtemps que les secours nécessaires parviendront aux mineurs, la grève se continuerait.

Plus de 30 chefs ouvriers des syndicats nationaux ont pris la parole au cours de cette réunion et tous ont été unanimes à déclarer que leurs organisations se tiendraient solidaires des grévistes jusqu'à la victoire.

Laïcat missionnaire et action médicale

Le Dr Louis Aujoulat, député du Cameroun à l'assemblée Nationale Française, a donné à l'université Grégorienne une conférence sur le sujet: "Laïcat missionnaire et Action médicale".

En pays de mission, a précisé le Dr Aujoulat, il y a place, à côté des prêtres et des religieuses, pour des missionnaires laïcs : médecins, infirmiers et infirmières. Leur rôle d'apôtre dépasse leur profession, car, tout en sauvant des vies et en soulageant des misères, ils portent le témoignage direct de la charité en action. La médecine, en pays de Mission, n'est pas un point de départ ni un tremplin pour obtenir des conversions; c'est un aboutissement, une révélation tangible: elle montre, même en pays converti, le vrai visage de l'Eglise.

Cette thèse est illustrée par les réalisations médicales catholiques de "Ad Lucem" au Cameroun. En 1935, au cours d'un voyage d'exploration dans la forêt équatoriale, le Dr Aujoulat rencontra la lèpre, la maladie du sommeil, la malaria, des noirs couverts de plaies. Parfois le village était à 300 km de l'hôpital le plus proche. Le long de la route, le docteur reçut des délégations de chefs le priant de leur envoyer des médecins.

Un an plus tard, en 1936, deux menages de médecins débarquaient à Cameroun, pour débuter: une paillotte: comme perspective: la forêt à faire reculer pour construire un premier pavillon d'hospitalisation. Vint la guerre. Malgré l'isolement, malgré le départ de son collègue, le Dr Aujoulat, resté seul mois aidé par les chefs indigènes, poursuivi son action. Aujourd'hui les fondations de "Ad Lucem" au Cameroun comprennent trois hôpitaux, une léproserie, quatre dispensaires, deux maternités et une pouponnière. Comme personnel: outre le Dr Aujoulat, cinq médecins dont deux jeunes filles, une sage-femme, une pharmacienne et une infirmière. Ce personnel européen est aidé par des équipes d'infirmiers formé sur place, parmi lesquels deux assistants médicaux, qui prochainement se rendront en France pour y compléter leur formation.

C'est l'U.M.M.I. (Union Missionaria Medica Italiana) qui a invité le conférencier, dans l'espoir de voir se réaliser en Italie l'exemple donné par "Ad Lucem" en France et de recruter la jeunesse italienne des volontaires pour l'apostolat médical laïc en pays de Mission.

Après la conférence fut projeté en première vision le beau documentaire réalisé par le Dr de Marqueissac sur l'activité médicale française en Afrique Equatoriale et au Cameroun.

Réunion de la SSJB

La section Saint Jean-Vianney (89) de la société St-Jean Baptiste tiendra, ce soir à 8 h. 30, son assemblée annuelle d'élection. La réunion sera tenue en la salle de l'église, située sur la 25e avenue de Rosemont, près de la rue Beaubien.

Réunion de l'ONU dans un château historique

Le Château de Kornborg, à Elseneur (Danemark), où résidait le Prince Hamlet immortalisé par Shakespeare, sera le siège d'une Conférence pour l'éducation des adultes, qui tiendra sa séance d'ouverture le 16 juin, sous les auspices de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, les sciences et la culture (UNESCO).

UN DANGEREUX FOU TUE 20 CHIENS A ROSEMERE

Un fou criminel, sadique par surcroît, fait actuellement parler de lui à Rosemère, station d'été en face de Ste-Rose.

Ce fou dangereux, en deux semaines, y a tué vingt chiens bien comptés et dûment rapportés à la police provinciale. Il s'est procuré de la stychnine quelque part en dose massive, et l'emploi mélangée à des boulettes de viande qu'il sert aux chiens qui ont eu l'heur de lui déplaire.

Et selon toute apparence, le seul titre de "chien" soulève l'ire de ce dangereux fou, qui en a occis exactement 20 en deux semaines.

Au début, on avait cru au DDT. Le dépotoir municipal a en effet été généreusement aspergé de ce puissant insecticide, et l'opinion du début était que les toutous avait pigé dans les vidanges et s'étaient empoisonnés.

Seulement le Dr Fontaine, du laboratoire de médecine légale, a fait l'autopsie de quelques-unes des bêtes, et a decelé dans les estomacs la présence de fortes quantités de strychnine.

Jeudi, deux résidents ont été arrêtés et conduits au poste pour interrogatoire. Mais durant le même temps, deux autres toutous tombaient victimes du mortel poison.

La vérité, c'est que tous les propriétaires de chiens de Rosemère, et ils sont nombreux, enferment prudemment leurs amis à quatre pattes, qui cessent ainsi de remplir leur rôle primordial de gardiens.

Ce qui laisse la question suivante: l'empoisonneur tue-t-il par phobie des chiens ? Où ne veut-il que faire disparaître les gardiens pour cambrioler plus à son aise ?

La réponse reste ouverte, mais les gens de Rosemère sont inquiets et mal à l'aise: un aussi dangereux individus pourrait aussi bien s'attaquer ensuite aux êtres humains.

En attendant, la Sûreté est sur les dents, et suit l'affaire de très près.

La Couture est un Art

Que l'on maîtrise plus ou moins selon la pratique ... mes nombreuses années d'expérience vous sont le meilleur gage de satisfaction.

NICK PETRELLA
TAILLEUR FASHIONABLE
6381 St-Hubert
DO. 4226

Pour répondre à la campagne indigne, menée dans le Québec, par l'union des conservateurs

Une déclaration sans équivoque de M. St-Laurent

"La province de Québec verra toujours respecté 'son irrévocable désir de sauvegarder intégralement les prérogatives constitutionnelles qui lui appartiennent et de conserver intacts les droits intangibles et inaliénables de la langue française'."

(Discours prononcé au Château Frontenac le 29 novembre 1946)

Un vote POUR St-Laurent c'est un vote CONTRE Drew

Organisation libérale

★★★ ★★★

Feuilleton du "Canada"

SALTIMBANQUE !

★★★ par Henri Germain ★★★

No 4 13 juin 1949

(Suite)

Madame Merlin, qui demeurait à quelques pas, haletante, s'approcha, s'accroupit pour voir.

Dans le silence horrible, on n'entendit plus qu'un râle sourd, coupé de hoquets sinistre où palpitait encore la vie brusquement arrachée.

Le corps se raidit dans un spasme épouvantable, avec une tension de tous les muscles contractés, puis la tête retomba lourde, la chair s'affaissa.

Les assassins reculèrent.

Merlin alla chancelant vers la fenêtre, l'ouvrit toute grande et, penchant la tête au dehors, il aspira goulûment une longue gorgée d'air frais, saturé de l'électricité flottante.

La femme s'était approchés.

Brutalement il la repoussa, et, de ses lèvres qui tremblaient machinalement, il répéta :

—Elle est tuée ! tuée !

Madame Merlin, glissant dans l'ombre, était allée dans la salle à manger.

Alors, se voyant seul tout à coup, l'assassin eut peur, il fut sur le point de crier.

Mais la lumière apparut, il respira. Sa femme rentrait, apportant le rhum qu'elle était allée prendre.

Sans attendre, il lui arracha le flacon, appliqua violemment ses lèvres au goulot et renversa la tête.

On entendit le bruit sourd de ses larges gorgées.

—Malheureux ! cria madame Merlin, tu vas être ivre !

Mais il ne l'écoutait pas, continuant de boire, secouant négativement la tête.

Enfin il reposa lourdement le flacon sur la cheminée, et passa la main sur son front tout brillant de sueur.

Tout à coup, en se tournant, il aperçut sa victime au pied du lit. Un frisson le saisit, secoua tous ses membres. Il voulut fermer les yeux, mais une force mystérieuse le poussait vers l'horrible spectacle.

Il se pencha, regarda d'un air idiot le visage de madame de Serlay, tout marbré de plaques violacées, avec des yeux dilatés d'épouvante, et qui semblaient le poursuivre d'un regard obstiné.

Hypnotisé, il se courbait de plus en plus, il sentait couler le long de son dos des filets de sueur glacée.

—Eh bien que fais-tu là ? demanda la Merlin, qui conservait toute sa tête. Pourquoi la fixes-tu ainsi ?

Puis elle saisit une serviette, la jeta sur le visage de leur victime.

—Au secrétaire, maintenant, dit-elle.

A l'aide d'une petite clé qu'elle venait de prendre, dans le portemonnaie découvert dans une jupe, elle ouvrit le meuble d'acajou dans lequel madame de Serlay avait enfermé ses valeurs et ses bijoux.

Elle n'eut pas de peine à les trouver dans un tiroir secret, dont la pauvre jeune femme lui avait enseigné l'ingénieux mécanisme, au cours d'une confidence intime.

Les billets de banque, rapportés de Paris le jour même, étaient là en liasses épinglées; auprès, se trouvaient les obligations dans une serviette de cuir.

Madame Merlin se mit à compter. Derrière elle, son mari, muet, la regardait faire.

A palper ces papiers précieux, la misérable femme sentait flamber en elle l'ardente cupidité qui faisait le fond de son âme; ses mains avaient un tremblement.

— Quatre-vingt-seize mille francs, dit-elle, les yeux étincelants; et ce n'est pas tout, il doit y avoir encore là, dans le tiroir de gauche, quelques billets bleus.

Economies de femme seule, conclut-elle, cynique.

Effectivement, elle les découvrit, les ajouta aux autres, y mêla l'or et l'argent qu'elle draina de tous les coins du meuble, et, versant le tout sur le tablier du secrétaire, dans la griserie de ce spectacle, elle ne put réprimer un battement de mains.

—Vois, Merlin ... tout ça à nous ! ... C'est une fortune ... une fortune ... pour Claire ... la chère enfant ! Et pour nous aussi ... pour nous.

—Ah ! ... de l'or !

Et elle répétait les mêmes phrases avec obstination pendant que Merlin, gagné par sa fièvre, plongeait à son tour ses grosses mains brutales dans le tas frissonnant des billets de banque et faisait couler des pièces d'or entre ses doigts.

—Maintenant, dit madame Merlin, après un instant, il ne faut pas perdre la tête, tout est loin d'être fini ... Tu sais ce qu'il nous reste à faire ?

Agissons vite, le jour se lève à trois heures à présent, nous avons tout au plus le temps.

En disant ces mots, elle le prit par la main.

Inerte, il la suivit comme un enfant.

Ils sortirent de la pièce, traversèrent la salle à manger et descendirent dans le jardin. Puis ils s'engagèrent dans l'allée du milieu qui aboutissait à une sorte de petit rond-point ,où s'arrondissait une corbeille.

Le passementier, qui portait une lanterne sourde, s'arrêta, tourna sur lui-même et projeta la lumière sur le sol, comme s'il cherchait à s'orienter.

—C'est ici, fit la Merlin, avec autorité, en désignant du pied un endroit de l'allée imperceptiblement renflé.

—Tu as raison, c'est bien en face du deuxième rosier en partant du rond-point.

—Eh bien ! va chercher ta pioche.

Un petit hangar, formé de quelques planches, clouées ensemble, s'appuyait à la muraille de clôture, au fond du jardin, à gauche. Là Merlin enfermait ses outils de jardinage: bêches, pelles, arrosoirs, binettes, etc.

Il s'y rendit, et comme il se penchait en tâtonnant pour saisir une pioche dans un fouillis hétéroclite de débris, de pots à fleurs et de bouteilles vides, quelque chose jaillit de l'ombre, glissa entre ses jambes et disparut.

Il recula, terrifié, laissant échapper la lanterne qui roula sur le sol et faillit s'éteindre.

—Que tu es bête ! Mon pauvre ami, fit madame Merlin qui l'avait suivi,, tu perds la tête absolument.

—Mais ... ce ... cette, enfin tu n'as pas vu ?

—Eh bien, quoi ? C'est la chatte des voisins qui rôde tous les soirs par ici. Allons, viens !

Saisissant la pioche et ramassant la lanterne, elle l'entraîna derrière elle d'un geste impérieux.

L'orage avait cessé, mais une pluie diluvienne continuait à tomber, noyant les allées, transformant les ornières en torrents.

Tous deux étaient trempés, mais ne s'en apercevaient point, respirant à pleins poumons, pour apaiser leur sang emflammé, la fraîmouillée.

L'assassin prit sa pioche et se mit en devoir de déblayer une étendue de terrain de deux mètres carrés environ.

Au bout d'un moment, sous les gravats et le cailloutis, il mit à jour une surface qui rendit le son du bois.

(à suivre)

Le piano LESAGE
SAINTE-THERESE P.Q.

SPEECH

Qui ne monte sur le théâtre aux fins de servir, dans un sentiment d'amour, de charité, d'abnégation totale, ne m'intéresse pas
Léon Chancerel

Numéros sensationnels au Cirque de la Police

Lors du spectacle d'ouverture du cirque de la Police au Stade Delorimier, vendredi soir, le maitre de cérémonie était si ennuyeux qu'il faillit faire perdre tout le plaisir et tout l'agrément que nous avions à voir les sensationnels numéros à l'affiche. Par son manque complet d'entrain et de dynamisme, il a considérablement ralenti la marche du spectacle. Individuellement chaque numéro allait du bon au sensationnel, de l'amusant et à l'excitant.

Le clou du spectacle est encore cette année le numéro de Ben et Benny Fox. Lors du précédent du cirque de la Police ces danseurs aériens obtinrent tellement de succès que la direction leur demanda de revenir cette année. Ben et Benny Fox dansent sur une table circulaire de 18 pouces de diamètre à 125 pieds au-dessus du sol. Ils donnent le frisson aux plus impertubales avec leur danse de la mort, qui revêt un cachet très réaliste dans les circonstances. Ils interprètent un jitterbug et une samba, tout en gardant le rythme, suspendus dans l'espace. C'est un numéro à donner une maladie de coeur.

Parmi les autres numéros acrobatiques, il faudrait souligner celui des Snyders qui accomplissent leurs prouesses sur une perche haute de 150 pieds, celui de Vero Berisini qui marche sur un fil de fer, faisant les plus effrayantes acrobaties, de la femme dans la lune qui reste suspendue dans les airs par les orteils pendant qu'un petit avion la fait tourner.

Mais toutes ces sensationnels numéros ne réussissent pas éclipser celui de Sharkey, un phoque très bien dompté qui au moindre commandement de son maitre accomplit les choses les plus mirobolantes. Il est rapide, agile, intelligent et quand, vendredi soir, il nota la froideur des spectateurs, il se mit à s'applaudir lui-même. Pas bête ! Sharkey est une attraction à lui seul.

Parmi les autres numéros qui méritent une attention toute particulière, mentionnons celui de la troupe Victoria, d'adroits cyclistes, celui des Bodos qui semblent faits de caoutchouc, celui de Robins l'homme-banane qui sort de ses poches des centaines et des centaines de bananes et d'autres fruits, enfin celui des clowns dont les bouffonneries et les facéties font rigoler. Ajouter à cela les lions dressés, les poneys, les petits chiens et les singes qui contribuent par leur présence à faire du cirque de la Police est un des spectacles les plus variés jamais présentés dans la métropole.

R. C.

Rollin Van Smythe, réputé baryton nègre, que l'on peut entendre tous les soirs au Clover Cafe. M. Van Smythe faisait partie de la distribution originale de "Showboat" et il parle couramment 17 langues.

Concert en plein air de Jan Peerce et de Sujata et Asoka

Pour son premier grand concert estival, l'Académie Artistique présentera en plein air au stade Molson, le mercredi 29 juin, le populaire ténor américain Jan Peerce, les réputés danseurs hindous Sujata et Asoka et le célèbre pianiste et compositeur Warner Bass, qui dirigera de plus un orchestre symphonique.

Tout le monde connait, pour l'avoir entendu au récital, à l'écran, à la radio, celui qui est considéré avec raison le plus grand ténor produit par l'Amérique. Car Jan Peerce est non seulement né en Amérique, mais aussi il a fait toutes ses études musicales sur ce continent. Il est donc purement un artiste américain.

Quant aux danseurs Sujata et Asoka, il suffit de se rappeler le succès énorme qu'ils ont remporté lors de leur première apparition en notre ville en janvier dernier, pour désirer les voir enfin et même les revoir. Paul Roussel n'écrivait-il pas à la suite de leur premier récital:

"Asoka et Sujata soulèvent un grand enthousiasme... Les amateurs de danse de Montréal, fidèles à leur passion, sont sortis émerveillés après leur spectacle". D'autre part, notre critique attitré de la danse Marcel Valois notait leur "grand art civilisé" et ajoutait que le "début de ces articles mériterait le qualificatif de sensationnel si le mot n'avait un sens un peu vulgaire pour des danseurs aussi raffinés".

De Warner Bass enfin, il faut dire qu'il est reconnu à juste titre comme l'un des meilleurs compositeurs et chefs d'orchestre américains de notre époque.

Quelques salaires fabuleux payés à des artistes d'Hollywood

WASHINGTON, 12 (C.P.) — Charles P. Skouras, président de National Theatre Amusements, a gagné l'année dernière $810,000. et a ainsi mérité la première place sur la liste des personnes qui gagnent le plus haut salaire annuel. Chez les femmes, c'est Betty Grable, avec $208,000. qui a décroché la place. Olivia DeHavilland la suivait de près avec $200,000. Parmi les autres artistes qui ont gagné des salaires de $100,000 ou plus, il y a Alan Ladd ($212,333.); Ray Milland ($253,333) Tyrone Power ($231,027); Bing Crosby ($112,500); Melvyn Douglas ($137,499); Bob Hope ($115,000); Edward G. Robinson ($125,000); Betty Hutton ($177,500); Dorothy Lamour ($150,916); Ethel Barrymore ($131,250); Joseph Cotten ($129,000); Anne Baxter ($112,833); Linda Darnell ($136,666); Douglas Fairbanks jr ($135,000); George Jessell ($115,000); Maureen O'Hara ($198,666); George Sanders ($110,000); Clifton Webb ($117,222) Cornel Wilde ($190,500); et Walter Disney ($106,000).

Clifton Webb fait une hilarante composition dans le film "Mr Belvedere Goes to College"

"Mr Belvedere Goes to College" est la plus fraiche et la plus amusante comédie à prendre l'affiche de nos grands cinémas cette semaine. Tous les cinéphiles ont encore frais à la mémoire "Sitting Pretty", une comédie qui fit fureur l'année dernière. Eh bien ! la Twentieth Century Fox nous ramène l'illustre personnage principal de "Sitting Pretty", M. Belvedere, dans un autre film. Mais cette fois, M. Belvedere n'incarne pas le rôle d'un gardien d'enfants, mais d'un homme qui décide de conquérir ses grades universitaires. La chose est d'autant plus facile pour lui qu'il est un génie, non seulement en classe mais sur le campus.

Evidemment "Mr Belvedere Goes to College" n'a pas le charme et l'imprévu de "Sitting Pretty" qui était la comédie la plus originale et la plus désopilante de l'année dernière. Cependant "Mr Belvedere Goes to College" a comme atout Clifton Webb et c'est assez pour lui donner un immense intérêt. Les situations comiques de "Mr Belvedere Goes to College" sont peut-être aussi nombreuses que dans "Sitting Pretty", mais elles n'en n'ont pas la spontanéité. L'auteur du scénario a fait de notables efforts pour se renouveler, mais il a trop cherché les effets comiques faciles. Cependant il a conservé le caractère si pittoresque de M. Belvedere. Le dialogue est piquant, plein d'humour et de finesse et le langage du personnage principal est ampoulé recherché comme il se devait d'être.

L'histoire romantique entre Tom Drake et Shirley Temple n'est que du fatras et nuit à la marche de l'action. "Mr Belvedere Goes to College" n'a pas l'entrain, la gaieté roulante de "Sitting Pretty".

Le succès de cette comédie repose entièrement sur les épaules de Clifton Webb qui incarne le rôle de Belvedere. Il y a une communion profonde entre le personnage réel et le personnage fictif. Webb est à Belvedere, ce qu'est Hector Charland à Séraphin. On ne peut pas concevoir un sans l'autre. Webb est donc au-dessus de toute critique. Il fait tout simplement une composition savoureuse. Chaque phrase débitée par lui devient drôle, amusante. Ses attitudes sont crevantes, sa façon de parler, de dire les choses les plus mordantes avec un sérieux impeccable, une contenance vraiment extraordinaire est unique. Ses gestes ont de la spontanéité tout en étant étudiés, calculés, mesurés.

La distribution compte également Shirley Temple qui est médiocre dans le rôle d'une jeune veuve et Tom Drake. Incidemment Alan Young, le jeune comique de Vancouver, se tire assez bien d'affaires dans son rôle de compagnon de chambre de Belvedere.

"A CONNECTICUT YANKEE"
Au Loews

Vous chercherez en vain l'humour fin de l'oeuvre de Mark Twain, "A Connecticut Yankee In King Arthur's Court", dans le film du même titre qui a pris l'affiche au théâtre Loew's en fin de semaine. Mark Twain est présenté à la sauce hollywoodienne. Tout est perdu, sauf l'honneur. Il reste que le film "A Connecticut Yankee" est par bout amusant et qu'il est devenu passable grâce à Bing Crosby. Car "A Connecticut Yankee", c'est Bing Crosby et rien d'autre. L'illustre personnage de Mark Twain s'efface devant celui de crooner.

Bing Crosby personnifie Hank Marin, un américain du Connecticut qui fait un voyage dans le passé et s'arrête à la cour du Roi Arthur, soit au début du sixième siècle. Evidemment Hank Martin est un peu égaré parmi les cottes de maille et les casques d'acier; les nobles et les paysans sont un peu étonnés des miracles qu'il accomplit: Martin allume des allumettes; il fabrique un revolver et des balles; il prédit une éclipse de soleil, atterrant ceux qui voulaient sa mort. Avec ses trucs, il passe pour sorcier.

Sir Cedric Hardwicke campe un roi Arthur qui n'est pas trop burlesque et William Bendix n'est pas trop lourd sous son armure. Quant à Rhonda Fleming, elle semble perdue à la cour du roi Arthur. Elle est médiocre.

"A KISS IN THE DARK"
Au Palace

Les comédies sont à l'honneur cette semaine. Le Capitol a mis à l'affiche "Mr Belvedere Goes to College"; le Loew's présente "A Connecticut Yankee"; le Palace "A Kiss in the Dark". Ce dernier film est très gai; l'action se déroule à une vive allure; les situations comiques sont nombreuses et bien amenées, quoique le scénariste a tombé quelquefois dans des lieux communs. Le dialogue est assez amusant et offre quelques bonnes reparties. "A Kiss in the Dark" est un film divertissant.

Jane Wyman y incarne le rôle d'un modèle d'une agence de publicité qui aime parler beaucoup et vite; David Niven personnifie un pianiste de concert d'un caractère plutôt gêné, qui suit une diète que lui impose son impresario; Victor Moore joue le rôle du propriétaire d'une conciergerie au coeur large et compréhensif; Wayne Morris campe le rôle d'un agent d'assurance déçu dans ses amours et Broderick Crawford, celui d'un locataire qui aime dormir le jour et qui pour cette raison ne peut pas supporter le bruit. Des conflits entre ces personnages surgissent des situations comiques, dont le metteur en scène a assez bien réussi à tirer profit.

David Niven est gauche dans le rôle du musicien et Jané Wyman n'est pas très brillante dans celui d'un modèle. C'est Victor Moore, avec ses allures timides et ses hilarantes attitudes, qui est le clou de ce film.

Incidemment, ne croyez pas que "A Kiss in the Dark" est un film musical; vous seriez déçu.

"TARZAN MAGIC FOUNTAIN"
Au Princess

Voici le plus récent film de la série de Tarzan. Il n'y a qu'une chose de neuf dans cette production, et c'est l'acteur qui joue le rôle de Tarzan. Lex Barker a succédé à Johnny Wesimmueller. Le changement n'est pas pour le mieux. Lex Barker est physiquement plus attrayant, mais il n'a pas la personnalité de Weismueller, de plus il est mauvais acteur.

La vedette du film est encore Chetah, le Chimpanzé. Ses gambades sont des plus amusantes. Quant à l'histoire elle-même, elle n'a rien de particulièrement brillant. Du vieux ressassé.

"ROGUES REGIMENT"
A l'Imperial

Voici un film d'aventures et d'espionnage très bien réussi. Non seulement ceux qui ont un faible pour les films du genre, mais aussi les cinéphiles en général, goûteront cette production mettant en vedette Dick Powell, Marta Toren et Vincent Price.

Dick Powell personnifie un agent du service d'intelligence de l'armée américaine qui se voit confier la mission de dépister un criminel de guerre allemand, ami intime d'Hitler. On ne le connait pas, n'ayant qu'une photo de dos de lui. Cependant les autorités policières savent qu'il est en Extrême-Orient et qu'un de ses anciens lieutenants fait partie de la Légion Etrangère en Indo Chine. Dick Powell réussit à localiser le lieutenant et à le faire parler. Il met ensuite la main sur le criminel allemand.

Le scénariste aurait pu oublier de fare des commentaires sur la punition des criminels de guerre.

L'action de "Rogues' Regiment" est bien menée; les spectateurs seront tenus en haleine du commencement à la fin. L'interprétation est bonne.

Roland Côté

Opérette de Strauss avec Miliza Korjus

Une grande troupe américaine mettant en vedette Miliza Korjus et Felix Knight, présentera à l'Auditorium de Verdun, le mardi 28 juin, "Tales of the Vienna Woods", opérette viennoise de Johann Strauss.

Miliza Korjus que nous avons admirée dans le film "The Great Waltz" et entendue en récital et Felix Knight, ténor du Metropolitan Opera de New York, de la scène et de l'écran seront entourés d'une troupe brillante de plus de 100 artistes et d'un corps de ballet sous la direction de Nana Gollner et Paul Petroff, anciens danseurs étoiles des Ballets Russes.

Ces danseurs ont fait plusieurs tournées avec les Ballets Russes et ont été acclamés en Angleterre, en Irlande, en Ecosse par les critiques comme par le public. Mlle Gollner s'est illustrée surtout dans les rôles-titres de Gisèle, le Lac des Cygnes, Les Sylphides et autres. Elle est la première ballerine américaine à devenir danseuse étoile des Ballets Russes. Paul Petroff a aussi tenu les premiers rôles masculins avec les Ballets Russes dans Gisèle, Le Spectre de la Rose, et les grandes symphonies chorégraphiques de Massine.

Les populaires valses de Johann Strauss seront exécutées avec charme et brio par un orchestre viennois sous la direction de Tibor Fejer.

Lili Saint-Cyr nous revient

La favorite de tous les publics montréalais Lili Saint-Cyr est la vedette du nouveau spectacle du Gayety. La reine de la danse exotique n'a plus besoin d'une longue présentation après ses succès répétés à Montréal. On a toujours acclamé Lili Saint-Cyr et tout le monde est d'accord pour dire qu'elle est parfaitement unique en son genre. Il faut donc l'avoir vue: si on l'a vue déjà... il faut la revoir car ses deux numéros seront inédits. Les sujets sont "Cléopatre" et "Nuit d'été".

Le comédien Sammy Whyte, le créateur de "Show Boat" sera aussi en vedette et fera rire le public aux larmes. Parmi les attractions spéciales il faut mentionner le trio Wilfred Mayo, absolument inimitable et le seul à présenter un numéro comme ils le font.

Deux artistes européens Gallo et Lardo qui viennent de triompher à New-York ont été engagés pour une seule semaine. Ils sont exceptionnels. Le maitre de cérémonies sera Danny Cristal dont la versatilité est grande et la fantaisie sans limites.

Bob et Dianne, chanteurs présenteront les derniers succès populaires sur le Broadway. Un jeune homme Freddy Lane, appelé "La découverte" se fera applaudir dans les derniers pas semi-classiques de l'heure. Ferris et Jeannette, instrumentistes et les danseurs Lawrence et Mitzi compléteront l'affiche.

"Finian's Rainbow" à l'affiche à compter du 20 juin prochain

"Finian's Rainbow", une des comédies musicales les plus enlevantes à prendre l'affiche sur le broadway au cours des deux dernières années, sera présentée au théâtre His Majesty's à compter du 20 juin prochain. La troupe qui présentera "Finian's Rainbow" vient de terminer un séjour de plusieurs mois à Chicago. Les principaux rôles ont été confiés à Russ Brown, Mimi Kelly, Jay Martin, Charles J. Davis, Carmen Guterez, Robert Pitkin, Eddie Bruce et John Robb.

Mimi Kelly qui chante la fameuse chanson "Glocca Morra" est la fille de l'étoile de l'écran et de la scène Paul Kelly. Russ Brown était le principal comédien de la revue "Up In Central Park".

Parmi les chansons les plus populaires de "Finian's Rainbow", il y a "If This Isn't Love", "How Are Things In Glocca Morra", "Something Sort Of Grandish".

Chez les Amis de l'Art

On a annoncé hier que les Amis de l'Art venaient de s'affilier à la Fédération Internationale des Jeunesses. M. Hector Perrier, président des Amis de l'Art, a révélé que cette affiliation avait été approuvée lors de l'assemblée de la Fédération à La Haye, la semaine dernière.

Un cabaret unique en son genre à Montréal
Le HALE HAKALA
Ambiance différente
Spectacle inoubliable
Avec les plus populaires artistes de Montréal et de New-York
Qui donnent leur numéro sur la seule scène montante au Canada
VENEZ VOUS DIVERTIR ET VOUS RAFRAICHIR
Ouvert de 11 h. a.m. à la fermeture
Table d'hôte .65
AU HALE HAKALA
626 ouest, rue Notre-Dame LA. 4440

Chronique Judiciaire

par Adolphe Nantel

• • •

Prix David 1932

Un bijoutier doit avoir un horloger pour ces travaux!

Le juge C.-E. Guérin, vient de rendre un jugement attendu depuis longtemps par messieurs les bijoutiers. Les uns affirmaient qu'ils pouvaient prendre montres, horloges ou cadrans, de leurs clients, et les faire réparer.

D'autres, qui avaient lu le décret collectif de travail dans l'industrie de l'horlogerie, affirmaient qu'un bijoutier doit avoir à son emploi un horloger en permanence, s'il veut accommoder ses clients.

Un procès-type était donc déclenché par le comité conjoint de l'horlogerie, qui accusait F. Rotello, 4,400 a, rue Wellington, faisant affaires sous le nom de Riel Jewelry, d'avoir accepté des réparations de montres, sans avoir un horloger à son emploi, dans son établissement.

Le tribunal vient de donner raison au comité conjoint en décidant qu'un bijoutier doit avoir cet horloger à son emploi s'il désire accommoder sa clientèle, lorsqu'elle lui demande certains travaux d'horlogerie. Exception est faite uniquement pour les montres vendues avec garantie. Si la montre fait défaut, le bijoutier peut la prendre et l'envoyer à la compagnie qui l'a fabriquée et émis la garantie. Me Gaston Lacroix, c.r., représentait la poursuite.

M. Rotello a été condamné à l'amende habituelle prévue dans les cas du genre. Il aura aussi à payer des frais assez élevés à cause du long procè..

AVIS est donné par les présentes que EDITH COHEN, ménagère, de la cité et du district de Montréal, Province de Québec,, s'adressera au Parlement du Canada à sa prochaine session, afin d'obtenir un bill de divorce d'avec son époux Milton Cohen, manufacturier, de la cité et du district de Montréal, pour cause d'adultère et d'abandon.

Montréal, 21 avril, 1949

MARCUS & FEINER,
Procureur de la requérante
610, rue St-Jacques Ouest,
Montréal, Qué.

AVIS DE DIVORCE

AVIS est par les présentes donné que Harry Rudner, imprimeur, de la cité et du district de Montréal, province de Québec, s'adressera au Parlement du Canada, à la présente ou à la prochaine session, pour un bill de divorce avec son épouse Dame Dora Raich, domiciliée et résidant dans la cité et le district de Montréal, pour cause d'adultère.

Daté à Montréal, dans la Province de Québec, ce 28e jour de mai, A.D., 1949.

IRWIN B. COHEN,
Procureur du demandeur
Edifice Montreal Tramways,
Chambre 302,
159 ouest, rue Craig,
Montréal, Qué.

Dossiers conjoints et factums

Palais de Justice — PLateau 6181, ATlantic 3957

Omer Harbec

Sténographe officiel
de la Cour supérieure, Montréal
Dossiers conjoints et factums (au stencil)
pour la Cour d'appel

Cartes Professionnelles

AVOCATS

Geoffrion & Prud'homme
AVOCATS et PROCUREURS
L.-Alex Prud'homme, C.R.
C.-Antoine Geoffrion, LL.L.
Guillaume Geoffrion, LL.L.
112, rue Saint-Jacques
Adresse télégraphique: "Geoffrion"
Tél.: HArbour 8177 — MONTREAL

Téléphone: HArbour 3123
BRAIS & de GRANDPRE
AVOCATS ET PROCUREURS
P. PHILIPPE BRAIS C.R. M.C.L.
JEAN de GRANDPRE
GUY DESJARDINS
Edifice Banque Royale
360 ouest, rue St-Jacques
Montréal

Tél.: HA. 5228
ANDRÉ MONTPETIT, c. r.
Avocat et Procureur
10 ouest, rue St-Jacques
Montréal

DAVID, BROSSARD, DEMERS
AVOCATS
L'honorable ATHANASE DAVID, C.R.
ROGER BROSSARD, C.R.
CLAUDE DEMERS, LL.B.
132 ouest, rue St-Jacques
Edifice Transportation
Chambre 709 - Tél.: HArbour 2144

TRUDEAU, BEAUREGARD, BEAULIEU & ETHIER
Maurice Trudeau, C.R. — Roger Beaulieu
Philippe Beauregard, C.R. — I. Alfred Ethier
AVOCATS ET PROCUREURS
204 Notre-Dame ouest
LA 1126 — LA. 1127

BERTRAND, PINARD, PIGEON & PARE
AVOCATS
Immeuble Insurance Exchange
276 ouest, rue St-Jacques
HA. 7291
Hon. Ernest BERTRAND, C.R., M.P., C.P.
Roch PINARD, B.L.M., M.P.
Marcel PIGEON, LL.L.
Rodolphe PARE, B.L.M.

MARIER & DÉCARY
ELPHEGE MARIER, C.R., M.P.
JACQUES DECARY, LL.B.
AVOCATS
Edifice Transportation
132 ouest, rue St-Jacques
HA. 2189

Dernier espoir...

Douglas Perrault sera-t-il pendu, vendredi, le 17?

Si la loi suit son cours Douglas Perrault en a encore pour quatre jours de vie.

En dernière heure, aujourd'hui même, Me Alexandre Chevalier, c.r., son avocat, envoie au département de la justice, à Ottawa, une demande de sursis d'exécution.

La principale raison invoquée est que le meurtrier est le plus important témoin de la défense, pour son frère Frank et sa soeur Hélène, accusés de conspiration pour faire évader Noël Cloutier, de la prison, le 13 novembre 1948.

On sait qu'il y a eu désaccord du jury, la semaine dernière, aux Assises et l'hon. juge Wilfrid Lazure a ordonné un nouveau procès, qui ne s'instruira pas avant septembre prochain.

Non seulement Douglas Perrault est témoin pour Frank et Hélène, mais il doit être appelé à témoigner en défense, aux procès de Robert Tremblay, Johnny Young et Jean-Paul Bernard Dussault, accusés de complicité après le fait, en marge de la fuite des deux Perrault en Alberta, après le double meurtre du 23 septembre 1948, à la Longue-Pointe.

Me Lucien Béliveau, c.r., a aussi intérêt à ce qu'un sursis soit accordé à Douglas Perrault, puisqu'il défend Young et Dussault.

A la lettre...

Cet avis mal rédigé permet au locataire de garder son logis

Une dispute entre un propriétaire et son locataire, après avoir rebondi jusque devant la Cour d'appel, vient d'être décidée en faveur du locataire, par un arrêt unanime.

Le cas est intéressant. Le 31 janvier 1946, le propriétaire, M. Stamatis Georgiadis, envoie un avis à son locataire, M. Joseph Beaulieu, domicilié à 4472, rue Christophe-Colomb, l'avisant d'avoir à déguerpir, à moins que s'il désire renouveler son bail "aux mêmes termes et conditions", il devra l'aviser dans un délai de quinze jours, à compter de la réception de la lettre.

M. Beaulieu, représenté par Me Georges Robert, c.r., répondait à son proprio, en lui disant: "En vertu des dispositions de l'ordonnance No 470 de la Commission des prix, je tiens à vous aviser que je désire renouveler mon présent bail pour le local mentionné, aux mêmes conditions de prix, c'est-à-dire $25, par mois. Votre offre pour un bail de cinq ans, avec l'augmentation du prix du loyer, que vous m'avez mentionnée dernièrement, ne m'intéresse pas ét, par conséquent, j'entends renouveler mon bail actuel, tel que mentionné ci-haut, à compter du 1er mai 1946".

Le 11 mars et ensuite le 25 mars 1946, le propriétaire écrivit à Beaulieu pour lui dire que sa lettre du 9 février était irrégulière, incomplète et que, pour ces raisons le bail expirerait le 30 avril 1946, alors qu'il aurait à évacuer les lieux.

Le locataire n'a pas répondu à ces deux lettres et une action en expulsion suivit devant la Cour supérieure. Le demandeur Georgiadis perdit sa cause, le tribunal de première instance décidant que son avis était ambigu au point de permettre au locataire de conclure que le propriétaire lui offrait le logement pour cinq ans, mais au prix de $25 par mois, avec renouvellement automatique du bail. Il en résulta donc un appel du jugement rendu.

C'est l'hon. juge Gregor Barclay qui a lu l'arrêt de ses collègues rejetant l'appel du propriétaire Georgiadis, et confirmant le jugement de la Cour Supérieure pour décider sur un seul point, mais un point capital qui tranche le cas. Le propriétaire n'a pas utilisé à la lettre la formule de renouvellement exigée par l'article 16 de l'ordonnance des loyers No 315. Partant il ne peut prétendre entrer dans la catégorie des exceptions mentionnées dans cette ordonnance.

L'hon. juge Bernard Bissonnette déclare de son côté:

'S'il y a eu, dans l'esprit des parties, une confusion dans la demande de renouvellement de ce bail, ce fait est imputable à l'appelant (le propriétaire) lui-même. En effet, si celui-ci s'était conformé aux prescriptions et aux formalités de l'article 16, de l'ordonnance 315, l'intimé (le locataire) eut été appelé à faire connaitre son consentement. Et précisément pour obvier à tout malentendu et à toute interprétation erronée du sens de cette ordonnance, celle-ci a créé un formalisme rigoureux, mais bien clair. C'est au locateur que l'ordonnance semble imposer l'obligation d'indiquer au locataire quels sont ses droits et comment il peut les exercer. C'est évidemment pour cette raison que la demande de renouvellement contient précisions, déclarations et engagements dont le locataire doit être informé.

"Aussi, dès lors que l'avis de renouvellement donné par le locateur est insuffisant, irrégulier ou dérogatoire aux prescriptions de l'ordonnance, cet avis doit être tenu pour inexistant. Ce défaut d'avis confère au locataire, en vertu d'une autre prescription des ordonnances (No 583, article 18), le droit de continuer à occuper ce logement pour une autre année et au même prix (C.B.R. 3269).

Cour Supérieure

Division de Pratique

Le 9 juin 1949. Président: L'hon. juge Théodule Rhéaume. Les jugements suivants furent rendus:

A. Lewis v. Associated Distributors Company et J. Tremblay, opposant — jugement ordonnant l'examen de l'opposant le 13 juin 1949.

L. Bellefeuille contre Roland Riel — jugement ordonnant l'examen du demandeur le 15 juin 1949.

E. Lapointe contre Kingsway Transports Limited — jugement ordonnant l'examen du demandeur le 15 juin 1949.

Grinnell Company of Canada Ltd contre R. F. Walsh Coé. Ltd — jugement accordant motion pour particularités; d'ici au 15 juin 1949.

John Portas, requérant — jugement ordonnant la rectification des registres de l'état civil.

Comptoir International de Pelleteries et de Dérivés contre Canada Fur & Supply Corporation — jugement accordant motion pour cautionnement; permis de retirer dépôt.

Dame Yvette Allard et al, requérants — jugement ordonnant la rectification des registres de l'état civil.

Hector Campbell Armour contre Stephens Hines — jugement fixant sécurité à la somme de $100.00 de consentement.

Jean Dubé, requérant — jugement ordonnant la rectification des registres de l'état civil.

Charles Whiteman contre Cie des Tramways de Montréal — jugement ordonnant l'examen médical du demandeur le 22 juin 1949.

Charles Whiteman contre Cie des Tramways de Montréal — jugement ordonnant l'examen du demandeur le 16 juin 1949.

Georgette Vaillancourt contre Eddy Cassidy — jugement ordonnant l'examen de la demanderesse le 17 juin 1949.

El Morocco Co. Ltd contre C. K. Lavigne — jugement accordant règle nisi contre le défendeur rapportable le 29 juin 1949.

Sam Green contre Henry Bernstein — jugement ordonnant l'examen du demandeur le 15 juin 1949.

G. Pollock contre John Angus James Harris — jugement accordant la garde des enfants à la requérante et fixant la pension à $60. par mois.

Rose Sweeney, requérante — jugement ordonnant la rectification des registres de l'état civil.

Joseph Elkin contre Oscar Lussier — jugement accordant motion pour examen du demandeur d'ici 15 jours.

Lucien Joseph Senécal et uxor, requérants — jugement ordonnant la rectification des registres de l'état civil.

* * *

Le 10 juin 1949. Président: l'hon. juge Théodule Rhéaume. Les jugements suivants furent rendus:

Cité de Montréal contre The National Breweries Ltd; jugement déclarant évocation bien fondée.

La Ville de l'Abord-à-Plouffe contre Commission Hydroélectrique de Québec et al; jugement donnant acte aux parties de leur désistement.

Antoine Racine contre Commission Hydroélectrique de Québec et al; jugement donnant acte aux parties de leur désistement.

Louis Philippe Caron et al contre Régis Deroy; jugement maintenant l'action des demandeurs et les déclarant seuls et véritables propriétaires des effets mobiliers.

Lemo Shops Inc. contre Sydney Bocker; jugement déclarant cause réglée hors de cour.

Margaret D. MacKercher contre W. John Grant et T. Brassard, m.e.c.; jugement maintenant l'action du demandeur.

Canadian Acceptance Corp Ltd contre Léo Gatineau — jugement condamnant le défendeur à payer à la demanderesse $2,-566.34 avec int. et dépens.

A. Bartlee contre A. Raby — jugement condamnant le défendeur à payer au demandeur $205 avec int. et dépens.

Adanac Investment Corp contre R. Welles et al — jugement maintenant l'action de la demanderesse et condamnant les défendeurs à lui payer la somme de $175.

W. Radziszewski contre Laurent Samson — jugement ordonnant l'examen médical et l'examen du demandeur le 13 juin.

Mme Jeanne d'Arc Trudel contre Emmanuel Boutin — jugement autorisant la requérante à ester en justice.

W. Miyamoto contre J. Michailiuk — jugement accordant motion pour substitution de procureurs.

Mme C. Victoria H. Burnett contre Thomas D. Worthington — jugement autorisant la requérante à poursuivre le défendeur.

Dame Irène Britton contre William Arthur Lynn — jugement accordant requête de la requérante pour changement de domicile.

Em. Champagne dit Bellefeuille contre Conrad Dussault et al — jugement accordant motion pour réunion d'action.

Dame E. Holmes (Appleby) contre William Henry Appleby — jugement autorisant la requérante à ester en justice en séparation de corps et d'habitation.

Roland Soulière contre Mongeau et Robert Cie Ltée — jugement ordonnant l'examen du demandeur le 15 juin.

Canadian General Electric Co Ltd contre Sheffield Steel Blade Ltd et al — jugement ordonnnant l'examen médical et l'examen du gérant de la compagnie demanderesse le 21 juin.

Leroy John Coyle contre Wilsil Ltd et al — jugement ordonnant l'examen médical et l'examen de l'épouse du demandeur le 22 juin.

Mabel Spooner contre Georges Bernard — jugement autorisant la requérante à ester en justice en séparation de corps.

De D. Whittaker et vir et al contre Ulysse Tarte et al — jugement ordonnant l'examen de la demanderesse le 23 juin.

Province de Québec
District de Montréal

COUR SUPERIEURE

No. 273,287.

DAME MADELEINE NADEAU, épouse de Albert Vallée, des cité et district de Montréal,
Demanderesse
vs
LEDIT ALBERT VALLEE, des mêmes lieux,
Défendeur.

Dame Madeleine Nadeau, épouse de Albert Vallée, des cité et district de Montréal, a formé contre son mari une demande en séparation de biens.

Montréal, le 7 juin 1949.

LAURENT DROUIN,
Avocat de la demanderesse

Province de Québec
District de Montréal

COUR SUPERIEURE

No. 273,009.

DAME MADELEINE PERKINS DUFF, épouse commune en biens de JAMES GRAY DUFF, demeurant au No. 432 rue Rigaud, à Montréal, dit district,
Demanderesse
vs
JAMES GRAY DUFF, demeurant à Victoria, Colombie Canadienne,
Défendeur.

Il est ordonné au défendeur de comparaître dans le mois.

Montréal, 8e jour de juin 1949.

T. DEPATIE,
Député-Protonotaire

Avis aux créanciers de la première assemblée à la suite d'une cession autorisée

LA LOI DE FAILLITE

Dans l'affaire de: —

RAYMOND LABELLE, journalier, 56 rue Berri, Pont-Viau, Co. Laval, P.Q.
Cédant autorisé.

AVIS est par les présentes donné que Raymond Labelle de Pont-Viau, P.Q., a, le 7e jour de juin 1949, fait une cession autorisée, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 22e jour de juin 1949, à 10 heures a.m., au bureau du Séquestre Officiel, Chambre 31, Palais de Justice, à Montréal.

Pour vous donner droit de voter à la dite assemblée, il faut que votre réclamation et procuration soient produites entre mes mains avant l'assemblée.

Toutes les personnes ayant des réclamations en cette affaire devront les produire entre les mains du gardien ou entre les mains du syndic qui sera nommé avant que la distribution des biens soit faite, car autrement le produit de l'actif sera distribué entre les ayants droit sans égard aux réclamations non produites.

Daté à Montréal, ce 10e jour de juin 1949.

ALBERT LAMARRE,
Gardien.

Bureau de Duclos,
Lamarre et Inns,
10 est, rue St-Jacques,
Montréal, Qué.

Avis aux créanciers de la première assemblée à la suite d'une cession autorisée

LA LOI DE FAILLITE

Dans l'affaire de: —

GEORGES AYOTTE, chauffeur d'autobus, 1106, 1ère Avenue, Ville Jacques-Cartier, P.Q.,
Cédant autorisé.

AVIS est par les présentes donné que Georges Ayotte de Ville Jacques-Cartier, P.Q., a, le 8e jour de juin 1949, fait une cession autorisée, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 22e jour de juin 1949, à 10 heures a.m., au bureau du Séquestre Officiel, Chambre 31, Palais de Justice, à Montréal.

Pour vous donner droit de voter à la dite assemblée, il faut que votre réclamation et procuration soint produites entre mes mains avant l'assemblée.

Toutes les personnes ayant des réclamations en cette affaire devront les produire entre les mains du gardien ou entre les mains du syndic qui sera nommé avant que la distribution des biens soit faite, car autrement le produit de l'actif sera distribué entre les ayants droit sans égard aux réclamations non produites.

Daté à Montréal, ce 10e jour de juin 1949.

ALBERT LAMARRE,
Gardien.

Bureau de Duclos,
Lamarre et Inns,
10 est, rue St-Jacques,
Montréal, Qué.

Le piéton a enfin sa semaine propre; une amélioration!

LONDRES. (C.P.) — Il existe de par le monde des "semaines" pour tout. On a la semaine du chapeau aux Etats-Unis, la semaine des bébés au Canada, la semaine de douceur aux animaux, etc. Pour ne pas être en reste, Londres a institué récemment la "semaine du piéton", et on a constaté que les hommes respectent moins le règlement que les femmes.

La police, au cours de cette semaine, s'est surpassée pour assurer la sécurité des piétons aux intersections. Le ministre du transport Barnes demanda à ses policiers de porter une attention particulière aux violations des règlements de la circulation par les piétons. "Il ne s'agit pas de sévir mais de constater", déclara-t-il.

"Nous obtiendrons de meilleurs résultats, dit le ministre, si nous parvenons à gagner la coopération du public en faisant appel à son intelligence."

Depuis dix ans, 130,000 personnes ont été tuées et 3,500,000 blessées sur les routes de la Grande-Bretagne. Mais les campagnes de sécurité ont sensiblement diminué de chiffre.

Les policiers de Barnes, voyageant par les rues de Londres en automobile, ont fait les constatations suivantes: les hommes traversent les rues n'importe où, refusant de se prévaloir de la sécurité offerte par les passages cloutés. Les femmes sont beaucoup plus prudentes, mais les enfants remportent la palme de la prudence.

La circulation des automobiles est considérablement ralentie depuis la fin de la guerre, avec l'accroissement constant du nombre des véhicules en circulation. La moyenne, rapportent les observateurs, est de 1,300 véhicules à l'heure circulant à une vitesse moyenne de 11.1 à l'heure.

Collaboration de tous les pêcheurs

De nouveau cette année, le biologiste a besoin pour ses travaux de l'étroite collaboration de tous les pêcheurs. Il demande aux sportsmen qui capturent un maskinongé ou quelques brochets de lui en faire part immédiatement, pour lui permettre de les examiner et d'obtenir certaines précisions qui vont promouvoir les études entreprises l'an dernier et dont la fin ultime a pour but de repeupler nos rivières en maskinongé, ce colosse dont la capture reste dans la vie de l'heureux pêcheur un événement mémorable.

L'office de biologie, dont les laboratoires sont situés à l'Université de Montréal, prie donc tous les pêcheurs qui captureront brochets et maskinongés de lui téléphoner à Montréal, ATlantique 9085, en renversant les frais d'appel. Un biologiste ira immédiatement à sa rencontre pour un examen rapide des pièces. Il posera d'abord quelques questions au pêcheur sur le jour, l'heure et le lieu précis de la capture, de même que sur les leurres ou appâts employés. Après quoi il ouvrira le poisson, le videra, coupera la tête, qu'il déposera dans une jarre d'alcool rapportée au laboratoire. En partant, il indemnisera le pêcheur pour son trouble en lui laissant $0.25 pour chaque brochet examiné et $1 pour chaque maskinongé.

Sans compter que le pêcheur qui coopère ainsi se voit libéré de la toujours ennuyeuse tâche de vider et d'apprêter le poisson pour la cuisinière.

L'été se passera ainsi à recueillir des specimens et à les emmagasiner dans les laboratoires où, l'hiver venu, on procèdera à des analyses serrées pour déterminer les facteurs ayant trait aux moeurs, à l'habitat et au régime alimentaire de ces deux poissons, ainsi qu'au meilleur procédé biologique à être employé pour le repeuplement artificiel par les stations gouvernementales d'élevage piscicole.

Ces recherches sont plus poussées que jamais dans l'histoire de la province, et sont rendues possibles par le Bill 36, adopté en 1948 par l'Assemblée Législative, qui répondait ainsi aux demandes des 30,000 pêcheurs de la province, dont la Fédération des Associations de chasse et de pêche est le porte-parole. Ce bill, qui couvre une période de 5 ans, alloue au Ministère de la chasse et des pêcheries un fond de $300,000 qui doit être consacré aux recherches en halieuthique et en vénerie. Biologistes et sportsmen comptent beaucoup sur le résultat de ces recherches pour assurer la conception de mesures efficaces de conservation et de repeuplement de nos eaux et de nos forêts.

"Rappelons toutefois aux pêcheurs", prévient la Fédération, "que même les recherches biologiques ne justifient pas l'abus, et qu'ils doivent en tous points respecter les lois protectrices du poisson. La capture du maskinongé est interdite jusqu'au 15 juin, et le pêcheur n'a pas le droit d'en prendre plus que trois par jour, ou un total de 30 livres."

Bridge-Contrat

Déclarations

Sud détient plus de quatre levées d'honneurs, une belle suite redéclarable à pique et une suite secondaire de quatre cartes à carreau. Il compte deux perdants à coeur, deux à carreau et un à trèfle, soit un total de cinq levées de jeu. Il est certainement à court des valeurs exigées pour une demande impérative d'ouverture; par contre, il détient un jeu trop puissant pour entamer les enchères à trois levées. Quant à ouvrir les enchères au palier de quatre levées et espérer trouver les levées nécessaires pour accomplir un contrat de manche, Sud ne ferait que s'exposer à être contré et risque beaucoup contre rien à gagner. Si le partenaire détient réellement ce qui lui manque pour accomplir une manche, Sud n'a qu'à ouvrir les enchères par une levée et le partenaire détiendra alors les valeurs nécessares pour une réponse, même de politesse. Sinon, les adversaires prendront part aux enchères.

Donneur: Sud.
N.-S. vulnérables.

NORD
♠ 8 4 3 2
♡ D V 7 4
◇ 9
♣ 7 4 3 2

OUEST
♠ V 7
♡ A 10 8 2
◇ R 7
♣ A 10 9 8 5

EST
♠ 10 6
♡ R 6 5
◇ D V 6 5 3 2
♣ V 6

SUD
♠ A R D 9 5
♡ 9 3
◇ A 10 8 4
♣ R D

Les déclarations:

Sud	Ouest	Nord	Est
1 ♠	2 ♣	passe	passe
contre	passe	3 ♠	passe
4 ♠	----		

Ouest entame de l'As de trèfle.

La surenchère défensive d'Ouest ne fait que garantir six levées de jeu, pourvu que le contrat final soit à trèfle. Nord est libéré de toute intention détirer les enchères, puisque les déclarations sont tenues ouvertes par la surenchère de deux trèfles par Ouest.

Au retour des enchères, Sud doit fait une redéclaration qui encourage son partenaire à répondre. Sud pourrait sauter à trois piques et inviter fortement à la manche, mais un contre d'appel, dans une telle situation, est beaucoup plus effectif. Si Nord le préfère, il peut tourner le contre d'appel en un contre pour pénalités; sinon il pourra faire une déclaration au palier de deux levées seulement.

Actuellement, les valeurs au jeu de Nord n'étaient pas assez importantes pour faire une réponse libre à la première ronde d'enchères, mais après le contre d'appel de Sud, Nord fait un saut à trois piques, pour indiquer clairement qu'il est intéressé à un contrat de manche et qu'il détient tout près des valeurs nécessaires pour une réponse normale de deux levées de première ronde.

Une simple réponse de deux piques est réservé pour un signal d'arrêt qui indique un jeu nul.

TA RAIS DU

COMMENT VIVENT LES HABITANTS DE MOSCOU

MOSCOU. (AP) — Moscou est une ville pleine d'agitation, grandissante, dans la plaine de la Moscovie. Ses habitants, au nombre de plusieurs millions, vivent pour la plupart dans des maisons de rapport; peu ont des demeures privées, d'ailleurs petites.

Cette cité changeante se couvre de gratte-ciel en pierre blanche, bâtis selon l'architecture imposée par le parti communiste et le gouvernement.

La circulation dans Moscou

Les rues de Moscou sont pleines de monde et de véhicules à toute heure. Les signaux et les agents de circulation y abondent. Nombre de tramways, des milliers d'autobus y circulent; dessous, un métro s'étend sur plusieurs milles. Certaines gens disposent d'automobiles privées et même de chauffeurs, d'autres ont des motocyclettes ou des bicyclettes.

Pas d'entreprises privées

Dans cette cité, aucun magasin, aucune boutique, aucune industrie ne doit faire de profits privés; aussi, le gouvernement, le soviet de Moscou, est chargé d'une énorme besogne. Le soviet de la cité n'a pas seulement à diriger tous les services publics, mais il doit également voir soit à l'opération, soit à la surintendance, soit du moins à l'attribution et à la règlementation d'entreprises aussi diverses que:

Les magasins à rayons, les taxis, les boutiques de cirage, le commerce des fleurs, les boulangeries, les bars, les "cocktails lounges", les restaurants, les coopératives de consommation, les épiceries, les bureaux de tabac, les laiteries, les fromageries, les magasins de poissons rouges et même un vaste centre où l'on vend de la crème glacée.

Moscou, la nuit

Les moyens de distraction sont nombreux et variés à Moscou. Bien qu'il ne s'y trouve ni boites de nuit, au sens des pays de l'ouest, ni déshabillés progressifs, ni comédies, ni spectacles de club, ni "...ous girls", la ville a une vie nocturne en plusieurs endroits où l'on trouve des orchestres de danse, des chanteuses et des danseurs de sabre qui entretiennent leur public jusqu'aux petites heures.

"Il n'est bon bec..."

Si vous en aviez le temps... et l'argent, il vous faudrait veiller du crépulscule à l'aube pour faire le tour des "restaurants à caviar". Là, vous pouvez déguster des côtelettes à la Kievsky, des Chateaubriands, des beefsteaks épais, du jambon et des oeufs; vous pouvez y boire 14 vins différents, sans mentionner la vodka, le cognac et le champagne.

La vie sportive

La capitale russe compte un stade, où peuvent prendre place 80,000 spectateurs; un champ de course, où l'on peut faire des paris mutuels; des courts de tennis et de ballon-panier; des piscines; des établissements pour fêtes champêtres; des centaines de courts pour ballon-volant et même un endroit pour exposition de chiens. Cependant, Moscou n'a ni terrain de golf, ni terrain de baseball.

Les spectacles

Le classique ballet russe attire toujours un grand nombre de Moscovites. Le théâtre le plus populaire est l'immense Bolshoi, richement décoré de peluche or, argent et rouge. On y aime aussi l'opéra, la symphonie, les marionettes, le cirque, le cinéma et aussi les musées, qui regorgent de monde, les dimanches et jours de fête. Les Russes sont des habitués invétérés de musée.

Le Moscovite moyen est marié et a un ou deux enfants; sa femme s'occupent de ceux-ci et du foyer; la plupart n'ont pas de serviteurs. Vivant dans des maisons de rapport, il va passer ses vacances d'été dans un "datcha"; des colonies de vacances existent aussi pour les enfants. A cela, il y a sans doute plusieurs exceptions.

Personne ne possède de terres, mais certains ont des maisons de campagnes ou, en partie, une maison de rapport collective. Presque chaque foyer dispose d'un haut-parleur qui peut s'adapter au réseau de Moscou ou à la radio. Certains ont maintenant des postes récepteurs privés; ceux qui se vendent actuellement ont les ondes courtes.

Mariage à moins de $3

Un des principaux services publics à Moscou est le bureau des mariages, le "Zagz" (sigle de sa dénomination en russe). Pour se marier, un couple s'adresse à "Zagz", produit les passe-ports, déclare qu'il veut être marié et paye un droit de 15 roubles (un peu moins de $3.00).

On leur fait signer une formule, leur mariage est inscrit sur leur passe-port: ils sont alors mari et femme. S'ils veulent une cérémonie religieuse, ils peuvent le faire ailleurs, mais le soviet de la ville de Moscou n'a rien à voir au point de vue spirituel de la chose.

BILLETS POUR LES ETUDIANTS ETRANGERS

Il est délivré des billets d'aller et retour aux étudiants étrangers âgés de 16 ans au moins et de 28 ans au plus, inscrits à une Université étrangère et venant suivre des cours universitaires de vacances en France.

Ces billets sont valables, du point d'entrée en France au siège de l'Université et retour.

Prix: Réduction de 30% sur les prix de billets au plein tarif afférents à chacun des trajets d'aller et de retour.

Validité: 3 mois sans prolongation.

Conditions particulières

Art. 1 — Demande—Les billets sont délivrés à première demande par les gares frontières d'entrée en France et par les bureaux S.N.C.F. à l'étranger.

Art. 2 — Intinéraire—Les voyageurs ont la faculté d'entrer en France et d'en sortir par deux gares différentes, à la condition qu'elles soient situées l'une et l'autre sur la même section parmi les sections frontières désignées ci-après: Bray-Dunes à Kehl, Bâle à Vintimille, Nice à Port-Vendres, plus Bordeaux, Cerbère à Irun, Bordeaux à Brest, Brest à Dunkerque.

Art. 3 — Utilisation des billets. — Avant d'effectuer le voyage de retour, le voyageur est tenu de faire certifier, par la Faculté française à laquelle il est inscrit, qu'il a effectivement assisté aux cours.

A défaut de l'accomplissement de cette formalité, le voyageur est considéré comme étant, pour les parcours aller et retour sans titre de transport valable.

McKenna Limited
FLEURISTES
Fondée 1851
MONTREAL
Ste-Catherine et Guy ..... FI. 2491
Hôtel Mont-Royal ..... PL. 4550
Serres ..... AT. 1125

Dans tous les cercles
On fume
VIRGINIA ROUNDS
Benson & Hedges
VIRGINIA ROUNDS
MILD
au prix populaire
la NOUVELLE
CIGARETTE de Benson & Hedges qui fait SENSATION!

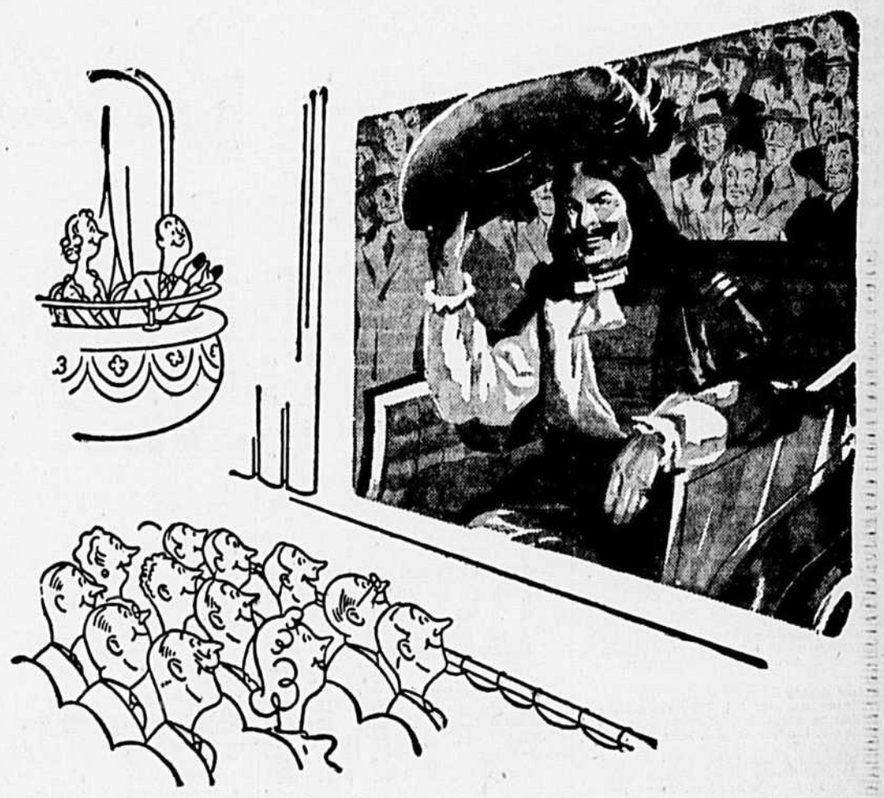

"Captain Morgan est en ville!"

La prochaine fois que vous apprêterez une consommation, préparez votre mélange avec le "Rum Captain Morgan." Deux marques au choix, chacune résultant d'un savant mélange de vieux rhums choisis avec art... "Black Label," au caractère distinctif et à la saveur délicate—"Gold Label," d'une saveur riche et de plein corps. Essayez les deux et adoptez celui qui satisfait le mieux votre goût personnel.

RUM
Captain Morgan

GOLD LABEL
Saveur riche, rhum foncé

Black Label
Bouquet caractéristique, saveur délicate

Un parfait mélange de vieux rhums de choix.

Le Montréal encaisse deux défaites contre les Orioles à Baltimore

Malgré ce double revers, le Royal demeure 2 joutes derrière Buffalo

BALTIMORE. — Deux défaites en trois joutes. Tel est le bilan des Royaux de Montréal de la ligue Internationale en fin de semaine. En effet, les Royaux, qui avaient terminé leur série avec les petits Giants à Jersey City samedi par une victoire de 10 à 5 ont encaissé des revers de 8 à 5 et 4 à 3 hier après-midi contre les Orioles à Baltimore. Malgré ces deux défaites, les champions de la ligue Internationale demeurent toujours deux parties derrière les Bisons de Buffalo, actuellement en tête du circuit Shaughnessy. Jersey City vient en seconde position avec une moyenne de .588 en comparaison de .582 pour les Maple Leafs de Toronto, détenteurs de la troisième position.

Avant d'encaisser ces deux défaites, hier, les Royaux avaient eu raison des Orioles de Baltimore à 11 reprises consécutives.

Dans la première partie, les Orioles ont frappé 10 coups sûrs en comparaison de 11 pour les Royaux. Le lanceur Jim Medlinger a remporté sa première victoire de la saison pour le Baltimore. Six coups de circuits furent réussis dans cette partie. Binks, Arft, Cihocky et Young réussirent des circuits pour les vainqueurs, tandis que Gionfriddo et Jethroe cognèrent ceux du Montréal. Gionfriddo en était à son 4e circuit de la saison et Jethroe, son troisième.

Clarence Podbielan a commencé la joute pour Montréal, mais Lare et Laga lui succédèrent par la suite au monticule. Podbielan fut chargé de la défaite, sa quatrième contre deux victoire. Bob Morgan fut le meilleur frappeur du Montréal avec trois coups sûrs. Jethroe, Grimes et Gionfriddo en cognèrent deux chacun.

Dans la seconde partie, Jean-Pierre Roy a débuté au monticule mais dut céder sa place à Turk Lown avant la fin de la seconde manche. Lown fut chargé de la défaite, sa sixième de la saison contre aucune victoire Le crédit de cette victoire des Orioles de Baltimore va à Glen McQuillen. Ce dernier cogna en effet un coup de circuit dans la septième et dernière manche alors qu'un coureur était sur le sentier.

Bob Morgan a de nouveau dirigé l'offensive de 12 coups sûrs des Royaux en logeant la pilule blanche en lieu sûr à trois reprises. Bridges et Lown ont cogné deux fois en lieu sûr.

Samedi, Dan Bankhead a espacé une demi-douzaine de coups sûrs aux joueurs de Joe Becker pour remporté sa cinquième victoire de la saison. Bankhead n'a subi qu'une défaite depuis le début de la campagne 1949.

George Schmees a réussi son sixième coup de circuit. Jethroe, Connors, Wahl et Bridges furent les meilleurs cogneurs de la joute avec deux coups sûrs chacun. Andrews a été chargé de la défaite, sa 2e contre 4 victoires. Jethroe a volé ses 25e et 26e buts de la saison.

Deux défaites en trois parties

HIER

Montréal	ab	p	cs	r	a	Baltimore	ab	p	cs	r	a
Jethroe cc	4	2	2	0	0	Young 2b	5	1	1	3	1
Grimes 1b	3	1	2	6	0	Binks cc	4	2	3	3	0
Morgan ac	5	1	3	2	3	Cihocki 3b	5	1	1	2	3
Schmees cd	4	0	0	0	0	McQu'en cg	4	1	3	2	0
G'friddo cg	4	1	2	3	0	Arft 1b	3	1	1	9	0
Wahl 3b	4	0	1	2	5	Wood cd	4	0	0	5	0
Lembo r	4	0	1	2	0	Repass ac	4	0	0	2	2
Bridges 2b	4	0	0	1	2	Mancuso r	4	1	1	1	1
Podbielan l	1	0	0	0	1	Medlinger l	2	1	0	0	1
Lare l	1	0	0	0	0						
Connors 1b	1	0	0	6	0						
xBankhead	1	0	0	0	0						
Laga l	0	0	0	0	2						
xxWelaj	1	0	0	0	0						
Totaux	37	5	11	24	13	Totaux	35	8	10	27	8

x—Frappa pour Lare à la 6e manche.
xx—Frappa pour Laga à la 9e manche.

Montréal	300 010 100—	5
Baltimore	003 400 01x—	8

Sommaire:— Erreur: Morgan. Points produits par Gionfriddo 3, Binks 3, Arft 2, Cihocki 2, Grimes, Jethroe, Young. Deux-buts: Morgan, Binks, Jethroe. Circuits: Gionfriddo, Binks, Arft, Cihocki, Jethroe, Young. Laissés sur les buts: Montréal 7; Baltimore 7. Buts sur balles de Podbielan 1; Medlinger 2; Laga 2. Retirés au bâton, par Podbielan 2; Medlinger 1. Coups sûrs, sur balles de Podbielan, 7 en 3 2-3 manches; Lare, 0 en 1 1-3 manche; Laga, 3 en 3 manches. Frappé par le lanceur, par Podbielan (Medlinger). Lanceur gagnant: Medlinger. Lanceur perdant: Podbielan (2-4). Arbitres: Donatelli, Austin et Gallin. Temps 2.11.

DEUXIEME PARTIE

Montréal	ab	p	cs	r	a	Baltimore	ab	p	cs	r	a
Jethroe cc	4	0	0	2	0	Young 2b	2	1	1	1	1
G'friddo cg	3	0	1	2	0	Binks cc	2	1	0	2	0
Morgan ac	4	0	3	2	1	Cihocki 3b	4	0	0	2	2
Schmees cd	4	0	1	3	0	McQ'len cg	4	1	1	2	1
Connors 1b	3	0	1	3	0	Arft 1b	2	0	1	3	0
Wahl 3b	3	0	1	2	1	Wood cd	3	1	1	5	2
Tho'pson r	3	1	1	3	2	Repass ac	3	0	0	3	1
Bridges 2b	3	1	2	2	0	Holton r	2	0	1	1	1
Roy l	0	0	0	0	2	Wilson l	2	0	1	1	0
Lown l	3	1	2	0	1	Mancusa r	1	0	1	1	0
						zWoyt	1	0	0	0	0
						Widmar l	0	0	0	0	0
Totaux	30	3	12	19	7	Totaux	26	4	7	21	8

z—Frappa pour Wilson à la 6e manche.

Montréal	002 001 0—	3
Baltimore	200 001 1—	4

Sommaire:— Erreurs: Thompson, McQuillen, Jethroe. Points produits par Wood, Lown, Morgan, Bridges, Young, McQuillen. Deux-buts: Bridges. Trois-buts: Young. Circuit: McQuillen. Doubles-jeux: Wood à Arft (2); Lown à Thompson à Connors. Laissés sur les buts: Montréal 7; Baltimore 7. Buts sur balles de Roy 3; Wilson 1; Lown 1. Retirés au bâton, par Lown 3; Wilson 1; Widmar 1. Coups sûrs, sur balles de Roy, 3 en 1 1-3 manche; Lown, 4 en 5 manches; Wilson, 11 en 6 manches; Widmar, 1 en 1 manche. Lanceur gagnant: Widmar (9-5). Lanceur perdant: Lown (0-6). Arbitres: Austin, Gallin, Donatelli. Temps 2.03. Assistance: 4,358.

SAMEDI

Montréal	ab	p	cs	r	a	Jersey-C.	ab	p	cs	r	a
Jethroe cc	4	2	2	3	1	Br'chitta cc	4	1	1	3	0
G'friddo cg	4	1	0	2	0	Pavlick 2b	4	0	0	2	4
Morgan ac	4	1	1	1	7	Tho'son cg	3	1	0	0	0
Schmees cd	5	1	1	3	0	Drake cd	4	0	1	3	0
Connors 1b	4	1	2	12	0	Gerken 1b	3	1	0	12	1
Wahl 3b	4	2	2	1	1	Watl'gton r	4	1	2	3	1
Tho'pson r	4	1	1	5	0	Rufer ac	2	0	0	2	3
Bridges 2b	5	1	2	0	3	zIrvin	1	0	1	0	0
Bankhead l	4	0	1	0	0	zzBowman	0	1	0	0	0
						Culler ac	1	0	0	0	0
						Gardner 3b	4	0	1	1	3
						Andrews l	0	0	0	0	0
						Sima l	2	0	0	0	1
						zzzWestr'm	1	0	0	0	0
						Smith l	0	0	0	1	1
Totaux	38	10	12	27	12	Totaux	33	5	6	27	14

z—Frappa pour Rufer à la 7e manche.
zz—Courut pour Irvin à la 7e manche.
zzz—Frappa pour Sima à la 7e manche.

Montréal	107 020 000—	10
Jersey-City	000 100 400—	5

Sommaire:— Erreurs: Pavlick 2, Gardner, C. Thompson, Watlington, Bridges. Points produits par Schmees 4, C. Thompson, Bridges 3, Drake, Bankhead, Irvin 2, Gardner. Deux-buts: Jehtroe, Bridges. Circuit: Schmees. Buts volés: Jethroe 2, Gionfriddo 2, C. Thompson. Sacrifice: C. Thompson. Double-jeu: Rufer à Gerken. Laissés sur les buts: Montréal 6; Jersey-City 3. Buts sur balles de Bankhead 2; Andrews 2; Smith 2. Retirés au bâton, par Bankhead 5; Sima 3; Smith 1. Coups sûrs, sur balles de Andrews, 3 en 2 1-3 manches; Sima, 9 en 4 2-3 manches; Smith, 0 en 2 manches. Mauvais lancers: Bankhead 2. Lanceur gagnant: Bankhead (5-1). Lanceur perdant: Andrews (2-4). Arbitres: Dowdy, Soladare, Felerski et O'Connor. Temps 2.25. Assistance: 2,317.

HIER

Ligue Internationale
Baltimore 8, 4, Montréal 5, 3.
Rochester 6, 4, Newark 3, 3.
Jersey City 7, 2, Toronto 2, 3.
Buffalo 11, 7, Syracuse 3, 2.

Ligue Nationale
Pittsburgh 6, New York 5.
Brooklyn 20, Cincinnati 7.
Chicago 6, 0, Boston 2, 2.
St. Louis 7, 3, Philadelphie 3, 8.

Ligue Américaine
Détroit 9, Washington 0.
Détroit 6, Washington 5 (2e partie)
St. Louis 6, Philadelphie 4.
Cleveland 6, 3, New York 0, 1.
Boston 15, Chicago 3.

Association Américaine
Minneapolis 6, 1, Milwaukee 2, 5.
Kansas City 6, St. Paul 1.
Louisville 1, Indianapolis 0.
Toledo 2, 2, Columbus 1, 7.

SAMEDI

Ligue Internationale
Montréal 10, Jersey City 5.
Newark 4, Rochester 2.
Syracuse 7, Buffalo 2.
Toronto 2, Baltimore 0.

Ligue Nationale
Brooklyn 11, Cincinnati 3.
New York 4, Pittsburgh 3.
St. Louis 6, Philadelphie 2.
Chicago 5, Boston 2.

Ligue Américaine
New York 12, Cleveland 7.
Washington 9, Détroit 8.
Philadelphie à St. Louis (remise, terrain trempé).

Ligue Provinciale
St. Hyacinthe 3, St. Johns 1.
Granby 5, Drummondville 4.
Sherbrooke 9, Farnham 3.

AUJOURD'HUI

Ligue Internationale
Montréal à Baltimore (soir)
Toronto à Jersey City (soir)
Buffalo à Newark (soir)
Rochester à Syracuse (soir).

Ligue Nationale
Aucune joute au calendrier.

Ligue Américaine
Aucune joute au calendrier.

LE CLASSEMENT

Ligue Internationale

	G.	P.	Pc.	Dif.
Buffalo	29	20	.592	....
Jersey-City	30	21	.588	....
Toronto	32	23	.582	....
Montréal	27	22	.551	2
Rochester	27	28	.491	4
Syracuse	20	30	.400	9½
Baltimore	20	31	.392	10
Newark	18	28	.391	9½

Ligue Nationale

	G.	P.	Pc.	Dif.
Brooklyn	32	20	.615	....
St-Louis	29	21	.580	2
Boston	30	22	.577	2
Philadelphie	28	25	.528	4½
New-York	27	25	.519	5
Cincinnati	22	30	.423	10
Chicago	19	31	.380	12
Pittsburgh	19	32	.373	12½

Ligue Américaine

	G.	P.	Pc.	Dif.
New-York	32	18	.640	....
Détroit	30	22	.577	3
Philadelphie	27	23	.540	5
Washington	26	25	.510	6½
Cleveland	24	24	.500	7
Boston	23	24	.489	7½
Chicago	22	27	.449	9½
St-Louis	14	35	.286	17½

Le Farnham bat St-Jean deux fois — St-Hyacinthe gagne — Maglie perd

Les Braves de St-Jean ont encaissé une seconde défaite consécutive hier soir dans la ligue Provinciale alors qu'ils ont baissé pavillon devant les joueurs du Farnham au compte de 5 à 4. Un circuit de Joe Atkins à la 7e manche a assuré la victoire du Farnham. Bobeck a subi la défaite et Krakowski a remporté la victoire au monticule, sa 3e contre deux défaites. Valois a été le meilleur frappeur du St-Jean avec trois coups sûrs en quatre voyages au marbre.

St-Jean	210 000 100—4	10	2
Farnham	010 021 100—5	12	1

Bobeck et Valois; Krakowski et Napier.

Le St-Hyacinthe a rejoint les Red Sox de Granby sur un pied d'égalité en quatrième place en triomphant des joueurs de Gene Oliver par 6 à 2 hier soir. Herr a été le lanceur gagnant et Mossor, un nouveau-venu, le perdant. Gene Nance a dirigé l'offensive de 12 coups sûrs des Maskoutains en cognant trois coups sûrs en cinq voyages au bâton. La foule témoin de cette partie était la plus nombreuse de la saison à Granby.

St-Hyacinthe	002 100 120—6	12	2
Granby	010 000 020—3	8	3

Herr et Friar; Mossor, Girard (9) et Flynn.

A Drummondville, hier soir, les Cubs, habilement dirigés par Stan Bréard, ont remporté leur 20e victoire en 25 joutes en triomphant des Athletics de Sherbrooke par 7 à 4. Max Lanier a remporté sa 7e victoire de la saison pour le Drummondville.

Dans les joutes disputées hier après-midi, le St-Jean a perdu par 10 à 9 contre Farnham après 12 manches de jeu. Un circuit de David Pope à la 12ème manche a décidé de l'issue de la partie. Alex Marrasquel a été le lanceur perdant et Hooker le gagnant. Podganes et McDuffie ont frappé chacun un circuit pour le St-Jean.

Farnham	001 012 410 001—10	15	1
St-Jean ..	200 010 411 000— 9	10	2

W. Pope, Beauchesne (7), Hooker (7) et Napier; McDuffie, Carrasquel (8) et Valois.

A Sherbrooke, les Cubs de Drummondville ont eu raison des Athletics de Roland Gladu par 5 à 2. Powell Pellot, du Drummondville, a frappé un circuit. Vargas a remporté la victoire pour les Cubs, sa 5e de la saison, tandis que Zabala a été chargé de la défaite, sa 5e contre 3 victoires.

Drum'ville	000 100 100 3—5	9	1
Sherbrooke	000 000 020 0—2	5	2

Vargas et Troupee; Brandt, Zabala (9) et Thomas.

A St-Hyacinthe, les Maskoutains de Paul Martin ont défait les Red Sox de Granby par 10 à 8. Martin a été le lanceur gagnant et Cordell, le perdant. Paul Martin a fait produire trois points pour St-Hyacinthe, tandis que Kimms et Oliver ont cogné chacun un circuit pour le Granby.

Granby	200 220 200— 8	12	3
St-Hyacinthe	110 000 62x—10	11	2

Girard, Duperron, Cordell et Manetz; Howitz, Blumette; Martin et Friar.

1ère défaite de Maglie

Malgré 10 retraits au bâton, le lanceur Sal Maglie, du Drummondville, a subi sa 1ère défaite de la saison 1949 contre sept victoires alors que son club a été défait par 5 à 4 par le Granby. Un circuit de Jacko, son 6e de la saison, alors qu'il y avait deux coureurs sur les buts à la 8e manche, a été le point saillant de la partie.

Le Sherbrooke a vaincu le Farnham par 9 à 3. Feldman a remporté sa 1ère victoire pour le Sherbrooke. Shagy, Gladu et Duany ont dirigé l'attaque de 16 coups sûrs déclanchée par le Sherbrooke contre Beauchesne et Krakowski.

Granby	000 000 050—5	7	1
Drumm'dville	010 000 003—4	9	1

Maloney, Cordell (9) et Manetz; Maglie et Troupee.

Farnham	000 120 000—3	8	1
Sherbrooke ..	120 010 320—9	16	3

Beauchesne, Krakowski et Napier; Feldman et Thomas.

St-Jean	001 000 000—1	4	0
St-Hyacinthe .	000 010 020—3	5	3

Brewer et Valois; Brown et Friar.

Une joute est au programme ce soir. Farnham visite Granby à 8 h. 30.

Classement des clubs:

	J.	G.	P.	Moy.
Drummondville	25	20	5	.800
St-Jean	26	14	12	.538
Farnham	24	12	12	.500
Granby	26	11	15	.423
St-Hyacinthe	26	11	15	.423
Sherbrooke	25	8	17	.320

Pour autres nouvelles sportives (VOIR PAGE 2)

Lord Cowl et The Corporal gagnent au parc Richelieu

Une foule considérable a assisté à la première soirée de courses sous harnais présentée sous les réflecteurs au parc Richelieu samedi soir.

Lord Cowl a gagné la première épreuve en 2.10 dans le stake 2.30 trot et amble. A cause d'un accident, Lord Cowl n'a pu participer dans la seconde épreuve et The Corporal a remporté la victoire en couvrant la distance en 2.11.

Les deux épreuves dans le free for all ont été gagnées par de différents coursiers. Tom C. Grattan a fini première dans l'épreuve initiale et My Partner a remporté la seconde.

Stake 2.30 trot et amble
Even Up 5-3, Cornrad Hanover 9-8, **Lord Cowl** 1-r, Corporal Signal 3-2, Stilwell 8-7, **The Corporal** 2-1, Lady Cash 4-4, Peter **Markbue** 10-r, Wonder Girl 11-9, Calumet **Abbedale** 7-6, Lee Baldwin 6-5.
Lord Cowl 7.95, 6.25 ; The Corporal 4.05. **The** Corporal 2.45, 2.35 ; Corporal Signal **3.75.** Temps 1 m. 2.10 ; 1 m. 2.11.

Free for All
Pete Mills r-r, Sky Top 2-3, Tom C. **Grattan** 1-2, Sir Peter G 3-4, Script 4-5, **My** Partner 5-1.
Tom C. Grattan 4.70, 3.50 ; Sky Top 4.35. **My** Partner 5.15, 2.45 ; Tom C. Grattan **2.80.** Quinnella : 13.40. Temps : 9-16 m. **1.09** ; ¾ m. 1.34.

Classe Trot
Dr Geyser 3-6, M. C. Rose 5-4, Harold **Hanover** 1-1, Mattabessett 6-7, Our Victory **7-3,** Grantown 8-8, Guy Volo 2-5, Guy C. **Ettawa** 4-2.
Harold Hanover 6.80, 5.30 ; Guy Volo 6.85. **Harold** Hanover 4.40, 3.70 ; Guy C. Ettawa **8.50.** Quinnella : 19.60. Temps : 1 m. 2.10 ; **1** m. 2.13.

Classe Amble
Fionne Hanover 5-1, Dick Granette 8-6, **Catherine** Stout 1-7, Worthy Aubrey 4-5, **Whiz** 6-r, Lindy's Ace 3-2, Miss Rose B 2-3, **Bob** Gono 7-4.
Catherine Stout 12.70, 4.60 ; Miss Rose **B** 8.95. Quinnella 15.90. Fionne Hanover **4.35,** 3.15 ; Lindy's Ace 3.10. Temps : ¾ m. **1.39** ; 1 m. 2.13.

Classe Spéciale
Black Hussy 6-7, Ellen May 3-3, Josedale **Richard** 2-2, Orcus Bar 4-4, Iola Mainsheet **1-5,** Volo Grattan 7-6, Buddy Gold Cash **5-1.**
Iola Mainsheet 6.20, 4.15 ; Josedale **Richard** 4.50 ; Buddy Cold Cash 5.50, 5.25 ; **Josedale** Richard 4.50. Temps : 1 m. 2.14 ; **1** m. 2.12 2-5.

En vue des grandes régates du club Laval

Voici une photo du magnifique club de yacht Laval, dont le président est le populaire sportsman Omer Gauthier. Ce club présentera dimanche prochain, le 19 juin, ses grandes régates annuelles

Beauharnois gagne deux fois dans la Laurentienne senior

La ligue Laurentienne senior a poursuivi ses activités avec plusieurs joutes intéressantes à l'affiche dans les différents centres de la province hier.

A L'Epiphanie le Ville-Emard de Billy Innes a remporté une brillante victoire au compte de 5 à 0 sur le club de l'endroit. Bill Séguin a alloué seulement sept coups sûrs pour recevoir le crédit de la victoire. Marcel Vanasse a été responsable de la défaite. Bellemarre a brillé au bâton pour les vainqueurs et Desfonds fut le meilleur des perdants.

Ville-Emard	100 004 000—5	7	
Epiphanie	000 000 000—0	8	

Séguin et Bouliane; Marcel Vanasse et Thibeault.

Le Ste-Thérèse a battu le Beauharnois sur son propre terrain au compte de 13 à 2. Barbeson a reçu le crédit de la victoire et Séguin a été responsable de la défaite. Mitchell et St-Jean avec chacun trois coups sûrs ont brillé pour les vainqueurs.

Beauharnois	205 400 002—13	15	0
Ste-Thérèse	000 200 000— 2	6	2

Barbeson et Roy; Séguin, A. Thibeault, F. Thibeault et Thompson.

A Joliette le club de l'endroit l'a emporté 6 à 1 contre le club L'Heureux. Oscar Gignac a reçu le crédit de la victoire et McGuire fut responsable de la défaite. Gignac, Duval et Skerrett ont brillé au bâton pour le Joliette. Masse fut le meilleur des perdants.

L'Heureux	000 100 00—1	5	2
Joliette	120 003 0x—6	9	1

McGuire, Carrière et Masse; Gignac et Aubé.

A Lachute le St-Jérôme a triomphé par 10 à 0. Bouffard a lancé avec brio pour les vainqueurs. Gervais a été le lanceur perdant. Jepson a cogné deux circuits pour le St-Jérôme.

St-Jérôme ..	003 034 000—10	11	1
Lachute	000 000 000— 0	4	1

Bouffard et St-Pierre; Gervais et Paré.

L'Epiphanie a battu le St-Jérôme chez lui par 7 à 2. Jean Poirier a reçu le crédit de la victoire. Atchinson a brillé pour les vainqueurs avec trois coups sûrs tandis que Jepson a cogné deux fois en lieu sûr pour le St-Jérôme.

Epiphanie	001 103 101—7	10	
St-Jérôme	000 000 101—2	8	

Bouffard, Vaillancourt et Jérôme, Lamontagne; J. Poirier et Bergeron.

A Longueuil le Lachute a été défait par 11 à 2. Saulnier a reçu le crédit de la victoire. Blondeau et Flibotte avec chacun trois coups sûrs ont le plus brillé pour les vainqueurs.

Lachute	000 110 000— 2	4	3
Longueuil .	003 061 10x—11	16	1

Nucci, Paré et Paré et Trudel; Saulnier et Paradis.

Le Ste-Thérèse a perdu au compte de 7 à 5 à Beauharnois. Buck Laviolette a été le lanceur gagnant. Jarry avec trois coups sûrs, Bréard avec deux et Laviolette avec deux également ont été les étoiles des vainqueurs. Lefebvre a brillé pour les perdants.

Ste-Thérèse ..	200 120 000—5	6	2
Beauharnois	101 030 20x—7	13	1

A. Thibeault, F. Thibeault, Séguin et Corbeil; Larochelle et Lacoste.

A Ville-Emard dans l'après-midi le Joliette a triomphé au compte de 5 à 3. A Thetford Mines le club de l'endroit a battu le Plessisville par 10 à 9.

Joliette	004 100 000—5	11	1
Ville-Emard .	000 110 001—3	6	2

Cyr et Aubé ; Lacasse, Desrochers et Lanoix.

Acton Vale a battu le Longueuil au compte de 5 à 3. Matthews a reçu le crédit de la victoire. Roland Meunier a fait compter les points gagnants avec un double opportun dans la cinquième manche. La direction du Acton Vale nous apprend que Armand Proulx est le nouveau pilote du club.

Longueuil	010 200 000—3	7	2
Acton Vale	300 020 00x—5	8	0

Claude Blain et Ogleman ; Matthews et Anapolski.

Dans une autre joute au programme le Drummondville a battu le Acton Vale 6 à 3.

Thetf. Mines ..	101 000 100—3	6	1
Plessisville	200 300 30x—8	12	0

Fournier, Bourneau (9) et Labrecque; Sutton et Dubuc.

Plessisville	200 511 000— 9	7	3
Thetf. Mines	310 100 005—10	11	2

Tétreault et Couture; Bourneau et Labrecque.

Acton Vale ..	011 010 000—3	6	0
Drummond'le	401 000 01x—6	11	0

Marcil et Anapolsky; Bourbeau et Duplain.

TOURNOI DE TENNIS AU CLUB STUART

Un intéressant tournoi de tennis se déroule présentement au club Stuart. Lors des matches de premières rondes samedi, Paul DeSerres a battu A. Ladouceur par 6-2 et 6-4; Pierre Perreault a eu raison de H. Vermette par 6-1 et 6-1; Stewart Camble a triomphé de A. deHarvenne par 6-1 et 6-0; et Jacques Viau l'a emporté sur D. Beaudry par 6-2 et 6-1.

Hier A. Valiquette a triomphé de B. Soucherau par défaut; Jean Boileau a battu L. Holland par 6-4 et 6-4; John Swift a eu raison de P. Holland par 6-1 et 6-4; et Robert Parizeau a battu S. Leznoff par 6-4 et 6-4.

Cet après-midi à 2.30 heures, John Swift fera face à Robert Parizeau et à 3.30 heures, Jacques Viau sera opposé à Jean Boileau dans les matches de deuxième ronde.

Cleveland bat les Yankees deux fois

Lou Boudreau a cogné en temps opportun hier et Bob Lemon a brillé au monticule et au bâton alors que les Indians de Cleveland ont battu les Yankees de New-York par 6 à 0 et 3 à 1. Plus de 77,000 personnes ont assisté au programme double.

Boudreau a cogné un circuit et un simple dans la deuxième joute pour faire compter deux points. Garcia a alloué seulement trois coups sûrs aux Yankees pour enregistrer sa cinquième victoire de la saison. Lemon a également remporté sa cinquième victoire de l'année dans la première partie. Par suite de cette double défaite les Yankees ont vu leur avance en tête diminuée à trois parties sur les Tigers de Détroit.

Première partie :

New York ..	000 000 000—0	6	2
Cleveland ...	010 000 41x—6	11	1

Lopat, Marshall, (8) et Berra; Lemon et Hegan.

New York	010 000 00—1	3	1
Cleveland ..	100 101 0x—3	4	2

Byrne, Page (7) et Berra; Garcia et Hegan.

Plateau Mt-Royal défait Rosemont

Le Plateau Mont-Royal a défait le Rosemont 5 à 3, hier, dans une joute régulière de la ligue Montréal Royale junior. Audette a été le lanceur gagnant et Macknay a été responsable de la défaite. Banville et Desmarais ont frappé pour le circuit pour les perdants.

Le St-Henri a eu raison du Maisonneuve par 12 à 6. Gauthier a été débité de la défaite. Le jeune lanceur de 16 ans Cosenza a reçu le crédit de la victoire. Lachaine, Carbonneau et Aubé ont brillé au bâton pour les vainqueurs.

Dans une autre joute au programme de Villeray a difficilement battu le Verdun au compte de 10 à 9. Keenan a été le lanceur gagnant et Lalande le perdant. Legault a brillé au bâton pour Verdun tandis que Costo a été l'étoile des vainqueurs.

Trois-Rivières	100 000 0— 1	4	0
Gloversville	123 000 x— 6	7	1

McMullen, Beauchesne (3) et Hall; Smith et Mylmrex.

Le Philadelphie met fin à la série de victoires des Browns

Les Browns de St-Louis et les Athlétics de Philadelphie ont divisé les honneurs d'un programme double, hier, les Browns gagnant la première partie par 6 à 4 pour ensuite perdre la deuxième par 13 à 10. Un ralliement de quatre points dans la huitième manche de la première joute a assuré la victoire aux Browns.

Philadelphie	001 001 200—4	12	2
St-Louis	000 002 04x—6	9	0

Coleman, Shantz (6) Schier (8) et Guerrâ Fannin, Ferrick (7), Carver (9) et Lollar.

Philadelphie	300 132 022—13	19	0
St-Louis	005 013 010—10	14	1

Brissie, Harris (4), Kellner (5) et Astroth; Embree, Starr (2), Kennedy (5), Papai (7), Carver (9), Drews (9) et Moss.

Seminick cogne trois circuits

Andy Seminick a cogné trois circuits, dont deux avec deux coureurs sur le sentier, hier, alors que les Phillies ont divisé les honneurs d'un double avec les Cardinals de St-Louis à Philadelphie. Les Phillies ont perdu la première joute 7 à 3 pour ensuite gagner la deuxième par 8 à 3.

Robin Roberts, lanceur des Phillies, a mis fin à la série de 14 joutes consécutives au cours desquelles Stan Musial avait frappé en lieu sûr au moins une fois. Harry Brecheen a accordé cinq coups sûrs aux Phillies dans la première joute pour recevoir le crédit de la victoire. Roberts a espacé huit coups sûrs aux Cardinals dans la deuxième partie pour l'emporter. C'est la deuxième fois cette saison que Seminick cogne trois circuits au cours d'une joute.

St-Louis ..	003 110 101—7	11	1
Philadelphie	300 000 000—3	5	3

Brecheen et D. Rice; Simmons, Konstanty (7), Trinkle (9) et Seminick.

Deuxième partie

St-Louis ..	001 100 100—3	8	0
Phil'delphie	105 100 01x—8	12	2

Staley, Hearn (3), Wilks (4), Johnson (4), Reeder (6), Brazle (8) et Garagiola; Roberts et Seminick.

AUX GROSSES QUILLES

L'équipe du St-Jean bat Toronto et gagne le championnat de l'est canadien

L'équipe de quilles du Club Social de St-Jean a remporté le championnat de l'est du Canada aux grosses quilles hier à Toronto en triomphant du Toronto All Star. Les porte-couleurs de St-Jean ont remporté la palme par une marge de 52 points sur leurs adversaires. Ils ont roulé un fort total de 2,680 points pour trois parties en comparaison de 2,628 pour les représentants de la Ville-Reine.

R. A. Fortin a réussi le meilleur simple du St-Jean, 208, et le meilleur triple de l'équipe, 551. Le meilleur chez l'équipe de Toronto fut Gasser avec un simple de 217 et un triple de 587.

Voici les résultats des parties:

St-Jean	1ère	2e	3e	Total
F. Toupin	181	170	189—	540
R. Fortin	175	181	180—	536
J. Barrie	175	185	161—	521
R. A. Fortin..	176	167	208—	551
A. Filion	157	193	182—	532
	864	896	920—	2680

Toronto	1ère	2e	3e	Total
Palmer	197	214	168—	579
Parks	188	145	163—	496
Hicks	210	147	150—	507
Craig	130	176	153—	459
Gasser	217	189	181—	587
	942	871	816—	2628

LOU KLEIN ACCEPTE DE RETOURNER AVEC LE ST-LOUIS — CLAUDE ROBERT JOUERA EN ALABAMA

Lou Klein, porte-couleurs des Braves de St-Jean de la ligue de baseball Provinciale, et qui figure parmi les 18 "déserteurs au Mexique" qui ont été réinstallés récemment par le haut commissaire Happy Chandler, a quitté St-Jean hier à destination de St-Louis, où il se rapportera à Eddie Dyer, gérant des Cardinals de St-Louis de la ligue Nationale. Telle est la nouvelle annoncée par un porte-parole du club St-Jean.

C'est à la demande spéciale du gérant Eddie Dyer que Klein a décidé de quitter les Braves pour se rapporter aux Cardinals. Ces derniers, qui sont à la recherche d'un joueur d'intérieur d'utilité, obtiendra un sérieux essai avec les Cardinals. S'il prouve qu'il est encore mûr pour les Majeures, Klein recevra un contrat allèchant pour signer contrat. Un deuxième but de métier, Klein ne délogera sûrement pas Red Schoendienst qui fait sensation à ce poste cette saison, mais il pourrait rendre d'utiles services comme joueur d'utilité.

Cependant, advenant qu'il ne fasse pas l'affaire avec les Cardinals, Klein demandera probablement au commissaire Chandler d'inscrire son nom sur la liste des joueurs se retirant volontairement du baseball organisé. Klein pourra par la suite revenir dans la Provinciale si la direction du St-Jean consent évidemment à le réengager.

Lou Klein est le seul des "anciens déserteurs" actuellement dans le circuit Molini qui a décidé de retourner avec son ancien club dans le baseball organisé. Lanier a reçu une offre des Cards, mais elle ne l'a aucunement intéressée. Les autres joueurs, qui pour la majorité ne sont plus de calibre des grandes ligues, demeureront vraisemblablement dans la Provinciale.

Robert avec le Montgomery, Ala.

Claude Robert, un jeune athlète de Montréal qui a commencé la saison avec le club St-Hyacinthe de la ligue Provinciale, a obtenu son congé du club maskoutain pour aller jouer avec le club Montgomery en Alabama. C'est un club de calibre "B" et Robert a été recommandé à la direction du club Montgomery par Pete Blumette et Gene Nance, deux joueurs du club St-Hyacinthe. Pour un joueur âgé de 20 ans seulement, Robert a dignement figuré durant son séjour avec le St-Hyacinthe en conservant une moyenne de .275 au bâton en 20 joutes. Robert quittera la métropole canadienne aujourd'hui à destination de Montgomery, Alabama. Robert aurait pu jouer pour Farnham, mais il préfère se rendre à Montgomery, où il pourra se développer plus rapidement.

Le club St-Hyacinthe, incidemment, attend du renfort prochain. Brewster, un arrêt-court, Williams, un autre joueur d'intérieur et le voltigeur Creeden sont supposés se rapporter à Paul Martin ces jours-ci. Creeden a remporté le championnat des frappeurs de la ligue Provinciale l'an dernier.

On rapporte que la direction du St-Hyacinthe a tenté d'échanger le voltigeur Bill Holtz au club Granby. Si les Red Sox ne sont pas intéressés en Holtz, ce dernier recevra probablement son congé de l'équipe maskoutains.

Le rusé Argentina Rocca est confiant de vaincre le brutal Schacht mercredi

Le bouillant et rude Frédéric Von Schacht a été choisi par le promoteur Eddie Quinn pour affronter le brillant lutteur acrobate Argentine Rocca, dans le combat principal qui sera offert mercredi prochain au Forum. Rocca a fait quelques apparitions ici récemment et il a émerveillé tout le monde par ses prises et ses sauts.

Schacht tentera d'avoir raison de Rocca à l'aide de prises défendues, comme c'est son habitude, et il sera vraiment intéressant de voir ce que fera Rocca devant le lutteur de six pieds et quatre pouces.

Schacht a fait ses preuves ici et il est reconnu pour un dur à cuire. Il a participé à plusieurs combats par équipes et il a remporté plusieurs victoires.

Cependant il n'aura pas la tâche facile contre Rocca. Ce dernier est reconnu champion en Argentine et il est venu au Canada afin de se mériter un combat de championnat contre Billy Watson de Toronto.

Le fameux gladiateur d'Argentine s'est blessé récemment dans un match contre Primo Carnera et il a dû prendre un repos de quelques semaines. Il est toutefois complètement rétabli et prêt à commencer une nouvelle tournée qui lui assurera un match de championnat dans un avenir rapproché.

"Sea Island Shades"

VESTONS SPORT

Faits de tweeds et shetlands légers, plaid, uni ou diagonal, ces vestons aux larges poches appliquées vous sont offerts dans toutes les nouvelles teintes **"Sea Island"**. Façonnés et stylisés dans le

Gold Lounge

AUTHENTIQUE

depuis $30

COURTS • REGULIERS • LONGS

Prévalez-vous d'un compte courant
26 SEMAINES POUR PAYER

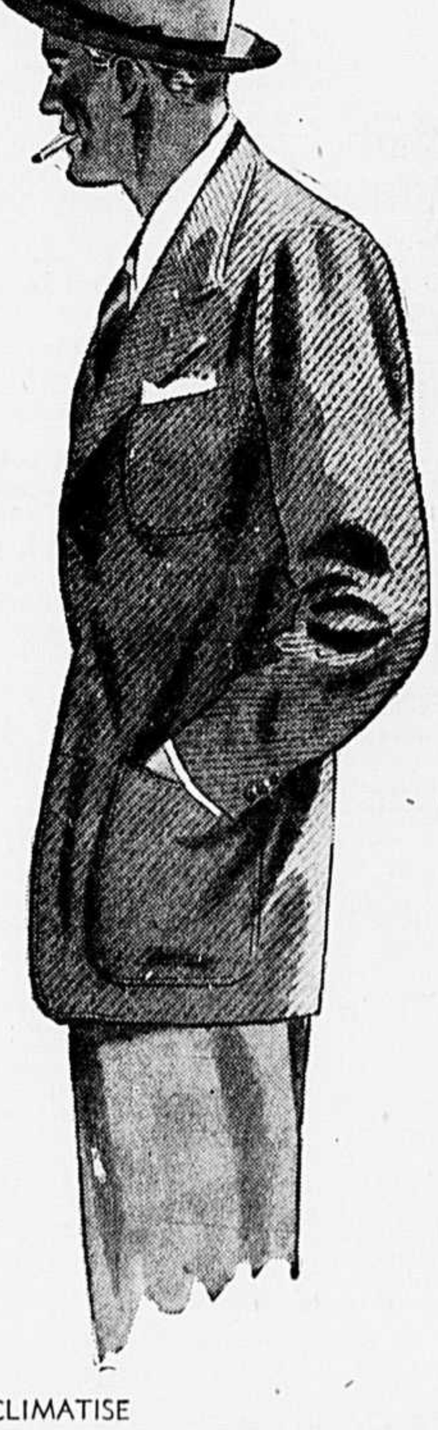

A. Gold & Sons LTD.
366
OUEST RUE STE-CATHERINE PRES BLEURY

POUR VOTRE CONFORT NOTRE MAGASIN EST COMPLETEMENT A AIR CLIMATISE

Les Dodgers de Brooklyn écrasent les Reds de Cincinnati par 20 à 7

Cox et Hodges dirigent l'offensive des Bums — Paul Minner est vainqueur

Bill Cox et Gil Hodges ont cogné chacun deux circuits, hier, alors que les Dodgers ont écrasé les Reds de Cincinnati à Brooklyn, au compte de 20 à 7, dans une joute régulière de la ligue Nationale.

Cox et Hodges ont fait compter 14 des 20 points des Dodgers.

Les Dodgers ont cogné 13 coups sûrs contre sept lanceurs du Cincinnati. Les Dodgers furent également aidé en recevant 11 buts sur balles et un frappeur étant touché par un lancer. Les Dodgers sont tombés à bras raccourcis sur les offrandes de cinq artilleurs des Reds dans la cinquième manche pour croiser le marbre 10 fois.

Cox, le huitième frappeur sur l'alignement, cogna deux circuits et un double avec les coussins remplis, pour faire compter six des neuf premiers points des Dodgers.

Hodges cogna un simple et un circuit bon pour trois points dans la cinquième reprise. Dans la septième manche alors que les coussins étaient remplis Hodges expédia une offrande de Johnny Vandermeer par dessus la clôture pour quatre autres points.

Les Reds opérèrent un ralliement de cinq points dans la première moitié de la cinquième manche. Rex Barney débuta au monticule pour les vainqueurs et fut remplacé par Minner dans la cinquième. Minner a reçu le crédit de sa troisième victoire de la saison.

Raffensberger, Gumbert, Fox, Dobernic et Vandermeer se sont succédés au monticule pour les Reds dans la cinquième reprise. C'est la pire défaite encaissée par le Cincinnati cette année.

Cincinnati	000 050 200—	7	1	1
Brooklyn	121 1100 41x—	20	13	1

Whemeier, Lively (3), Raffensberger (5), Gumbert (5), Fox (5), Dobernic (5), Vandermeer (5) et H. Howell; Barney, Minner (5) et Edwards.

BALLE MOLLE

Restaurant Joly a subi une défaite de 10 à 2 contre Plomberie Dorion. Bouchard Larose et Despatis se sont le plus distingués. Les Loisirs St-Jean-Baptiste ont triomphé du St-Louis de France, 19 à 3, avec Contant, Lefebvre et Leclerc en vedette. Le Sport Tog, de Georges Fiori a blanchi le Restaurant Bordeaux 3-0, alors que le lanceur Ruby Schwartz s'est distinqué au monticule. A Dorion-Vaudreuil, les Chevaliers de Dorion ont eu raison du Taxi Bélanger de l'Ile Perreault, 2 à 1. Girard, a brillé au monticule en retirant 12 frappeurs au bâton. Levaque et Roson ont aussi brillé. Dans la ligue des Milles Isles Indépendante, St-François de Sale a battu Terrebonne, 3 à 2. Lacelle a été le lanceur victorieux et Daulin a brillé au bâton.

Pothier gagne

Dans la ligue Intermédiaire, Ste-Marie, les Loisirs St-Vincent de Paul ont défait le Pothier, 8 à 6. Thouin a frappé pour le circuit et Rochon a été le lanceur gagnant. Rochette et Lachance ont aussi brillé.

Dans la ligue des Loisirs de la Nativité d'Hochelaga, le club l'Allemand a déclassé le Restauran Pagé, 14 à 2. Le lanceur Bonin s'est distingué en retirant huit frappeurs au bâton. Le club Petit Vin Blanc a eu raison du Raymond Asbestos, 13 à 12. Thibault a été le lanceur gagnant et Girard et Bérichon ont frappé pour le circuit.

Auclair en vedette

Le Laurier Jr a défait le Restaurant Marcel, 16 à 10 avec Auclair et les frères Paquet en vedette. Les voltigeurs de St-Henri ont triomphé des Bouffons de Ste-Clothilde, 16 à 6. Les étoiles: Proulx, Bibeault et Perras. Les Fils d'Italie ont battu le Streak, 8 à 5. Les vedettes: Diciaro, Téventro et Mandzo. Le Commet de l'Immaculée-Conception l'a emporté par 16 à 11 sur l'International. Oulmet, Despatis et Gingras se sont signalés.

Caron l'emporte

La Taverne St-Vincent a annulé au score de 9 à 9 avec la Taverne Caron. Le lanceur Léo St-Vincent s'est distingué en relève. Le club Idéal Upholstering a défait le Hubardfelt, 8 à 1 avec Buckie Buchanan, Payette et Baranowfski en vedette. Dans une joute de la ligue Shamrock Intermédiaire, le club Amicale Notre-Dame de la Défense a battu le Williams Andjo, 6 à 3. Les étoiles: Cabana, Lesage et Arcoudi. Le Longueuil Juvénile a eu raison du St-Vincent de Paul, 3 à 0. Léveillé a été le lanceur gagnant:

* * *

Perrier en évidence

Les Loisirs St-Jean-Baptiste juvéniles ont blanchi le St-Louis de France 9 à 0. Scott, Leclair et Robillard ont frappé pour le circuit. Le restaurant Cloutier a déclassé les Aiglons du Mont St-Antoine, 19 à 3. Les étoiles: Duquette, Ringuette et Lépine... Le Météor de Verdun a battu le St-Paul Intermédiaire, 5 à 4 et le Garage Andy 8-6. Les étoiles: Perrier, Boileau et Laurin... Le Crémazie a défait le Dorion, 9 à 4. Vaillancourt, Bélanger et Dubé se sont le plus distingués... Le Police Bantam a défait le St-Pierre Claver, 9 à 8, avec Brazeau, Thibodeau et Cyr en vedette.

St-Eusèbe gagne

Le club de balle molle juvénile Loisirs St-Eusèbe, dirigé par Guy St-Jean, a facilement écrasé le St-Denis par 22 à 5 hier. André Pratt a été le gros canon des vainqueurs avec deux circuits, tandis que Roger Pelletier, Paul Marchand et Armand Pratt ont également brillé au bâton.

Le lanceur C. Rochette a retiré huit frappeurs sur des "strikes". Le St-Eusèbe juvénile lance un défit à tout bon club de Montréal ou des environs. Inf. Guy St-Jean, AM. 7117.

Earl Rapp est vendu

CHICAGO — Earl Rapp, voltigeur des White Sox de Chicago de la ligue Américaine, a été vendu au club Oakland de la Côte du Pacifique, a annoncé la direction du Chicago. Le montant de la vente n'a pas diculgué.

Boston bat deux fois le Chicago

Les Red Sox de Boston ont cogné trois circuits, bons pour sept points, pour vaincre les White Sox, à Chicago, au compte de 15 à 3 dans la première joute au programme hier. Les Red Sox sont venus de l'arrière dans la deuxième joute pour l'emporter de nouveau au compte de 7 à 5.

Les Red Sox ont compté cinq fois dans les deux dernières manches de la deuxième joute pour triompher. Boston a opéré des ralliements de quatre points dans la troisième manche, de six points dans la quatrième et de cinq points dans la neuvième pour facilement triompher dans la première joute.

Boston	004 600 005—15	14	0
Chicago ..	002 001 000— 3	6	2

Parnell et Tebbets; Judson, Surkont (4), Gettel (5) et Tipton.

Deuxième joute

Boston	000 002 023—7	9	1
Chicago	001 110 010—5	9	1

Kinderf et Batts; Pierce, Pieretti (9) et Wheeler.

Metkovich avec le club Chicago

CHICAGO. — George Metkovich, dur cogneur de la ligue de la Côte du Pacifique, a été acheté par les White Sox de Chicago de la ligue Américaine. Ces derniers ont donné une somme d'argent plus le premier but Gordon Goldsberry et le voltigeur Gerry Scala pour les services de Metkovich, un frappeur gaucher qui a conservé une moyenne de .357 en 61 parties depuis le début de la saison.

Metkovich remplacera Gus Zernial.

Beigné et Dagenais se distinguent

Le St-Barthélémy Juvénile vient de remporter une autre brillante victoire aux dépens du St-Louis de Gonzague en disposant de ce club par le score de 9 à 8. Jean Beigne a donné la victoire à son club en frappant un dynamique coup de circuit à la huitième manche, alors que le score était de 8 à 8. Albert Dagenais fut l'autre gros canon des vainqueurs avec un triple, avec deux coureurs sur les sentiers, et deux simples. Les autres étoiles des vainqueurs furent Vertolli avec un double et deux simples, et Forget et Jodoin avec chacun un double.

Lewis bat Latreille

Voici les résultats des rencontres de lutte disputées samedi soir au stade Samson. Dans la finale, Marshall Lewis a battu Jean Latreille.

Chuck a conservé son championnat provincial en défaisant Emile Dufresne après 10 minutes; Marced Ouimet a défendu son championnat mi-lourd du Canada en l'emportant sur la Merveille Masquée après 17 minutes; les frères Caron ont perdu contre Morel, Lévesque et Joe "Junmping" White, tandis que Bob Lachance a eu raison de Roland Claude après 14 minutes de bataille acharnée.

Joutes de baseball disputées samedi

Ligue Américaine

Washington	000 105 300—	9	9	0
Détroit	032 120 000—	8	13	0

Masterson, Haynes (3) Welteroth (5) Calvert (7) et Evans; Hutchison, Grisson (6) Trout (6) Overmire (7) Trucks 7 et Robinson.

New York	901 000 200—	12	11	1
Cleveland	100 002 103—	7	10	4

Reynolds, Page (9) et Berra, Niarhos (7) Feller, Zoldak (1) Papish (8) et Hegan, Tresh (8).

Ligue Nationale

Pittsburgh	020 001 000—	3	7	2
New York	000 000 04x—	4	9	2

Riddle et McCullough, Kennedy, Behman 6 et Cooper.

St. Louis	002 002 110—	6	10	1
Philadelphie	000 200 000—	2	3	0

Munger et Garagiola, Borowy, Trinkle (8) Rowe (9) et Seminick.

Cincinnati	100 000 011—	3	5	0
Brooklyn	000 132 41x—	11	12	1

Raffensberger, Peterson (6) Fanovich (7) et Mueller; Newcombe et Campanella

Chicago	000 001 310—	5	12	2
Boston	010 000 001—	2	7	0

Dubiel, Kush (9) et A. Walker, Bickford, Hogue (7) Barrett (9) et Salked

Ligue Internationale

Roshester	000 100 010—	2	7	1
Newark	000 000 004—	4	6	2

Poholsky et Bucha; Pillette et Heslet.

Montréal	107 020 000—	10	12	2
Jersey City	000 100 400—	5	6	4

Bankhead et Thompson; Andrews, Sima (3) Smith (8) et Watlington.

Buffalo	200 000 000—	2	4	1
Syracuse	312 100 00x—	7	10	0

Hausmann, Harris (1) Wade (7) et Tabacheck; Hetki et Lamanno.

Toronto	100 000 001—	2	11	0
Baltimore	000 000 000—	0	4	1

Thompson et Wagner; Maldovan et Mancuso.

Association Américaine

Minneapolis 2, Wilwaukee 6.
St. Paul 4, Kansas City 16.

Capot gagne les stakes Belmont

NEW-YORK — Capot, un pur sang de l'écurie Greentree a triomphé du favori Ponder de la ferme Calumet, ici samedi, pour remporter la victoire dans les stakes Belmont. Grâce à ce triomphe, le propriétaire de Capot a retiré un montant de $91,500. Ponder s'est classé en deuxième position suivi de Palestinian. Une foule de 40,421 personnes a été témoin de l'épreuve.

Capot a été piloté par le jockey Tel Atkinson, natif de Toronto. Pour sa brillante victoire, Atkinson a retiré un montant de $6,090.

Un combat mixte à l'Auditorium de Verdun ce soir

L'attraction principale au programme de lutte de ce soir, à l'auditorium de Verdun, sera un combat mixte de boxe et lutte alors que deux équipes s'affronteront dans un 2 de 3 à finir.

Henri Dufresne et Emile Dufresne, deux rudes gladiateurs, boxeront en équipe contre "Jumping" Joe White et Sam Chuck qui lutteront. Ces quatre athlètes se disputeront le fort enjeu de 50 pour cent des recettes qui ira à l'équipe gagnante.

Une première expérience d'un tel match eut lieu l'hiver dernier au Marché St-Jacques devant une foule qui remplissait la salle à craquer et où plus d'un millier de spectateurs durent rebrousser chemin faute d'espace.

Pour maintenir l'ordre au cours du match il fallut l'intervention de tous les placiers et du renfort de la police. Les autorités refusèrent par la suite la tenue d'une nouvelle rencontre.

Le promoteur Sylvio Samson après de longues et fructueuses démarches est enfin parvenu à bâcler une nouvelle rencontre mixte de lutte et boxe mais il s'est assuré à l'avance du renfort pour que tout se passe dans l'ordre.

Le match qui précédera la grande finale sera réellement enlevant si l'on tient compte de la vengeance que voudra prendre Paul Néron sur Jacques Larose qui l'a sérieusement malmené la semaine dernière. Ils auront l'opportunité d'échanger des coups au cours de l'engagement par équipes où Jacques Larose luttera en compagnie de Roger Mollet contre Paul Néron et "Tiger" Jim Delisle.

Marshall Lewis, de Toronto, fera face à la Merveille Masquée. Le noir, Jerry Langford affrontera Paul Gaudette tandis que Kid Girard s'attaquera à Aurèle Robin, de Québec.

Tournoi de golf des marchands de bois

Le tournoi annuel de golf des Marchands de Bois aura lieu mercredi le 15 juin au Rosemere Golf & Country Club, Rosemère, P.Q. M. J. A. Bergin, détenteur actuel de la coupe offerte par Ottawa Valley Lumber Company Limited, la défendra contre 30 à 40 concurrents.

Le tournoi aura lieu beau temps, mauvais temps, et sera suivi d'un diner offert dans la salle de réception du club à 6 h. 30 p.m. précises.

Champions du Québec aux petites quilles

Les tournois de petites quilles pour le championnat de la province et de tout l'est du Canada sont maintenant terminés à Québec. Ils ont duré du 3 avril au 5 juin inclusivement. Plus de 1,725 quilleurs y prirent part et au-delà de 675 quilleuses. Nous publions ci-dessus les photos des nouveaux champions pour 1949. Il s'agit de Mlle Yvonne Leclerc qui a conservé une moyenne de 137.2 et de Raymond Tanguay qui a obtenu une moyenne de 165.1. Les deux nouveaux champions faisaient partie du Centre Paroissial de St-Jean-Baptiste, de Québec. Toutes les parties de la province étaient largement représentées à ces grands concours annuels.

Victoire du collège Jean-de-Brébeuf

Fernand Gauthier fait sensation au tournoi annuel des collèges C.-F.

Plus de 3,000 personnes ont bravé une température torride hier après-midi pour assister au tournoi athlétique annuel des collèges canadiens-français, tenu hier sur la piste du collège Jean-de-Brébeuf. Ce fut un véritable succès et les oragnisateurs de cet important événement sportif ne méritent que des éloges pour la magnifique tâche accomplie.

Les représentants du collège Jean-de-Brébeuf ont remporté les honneurs de ce tournoi annuel. Ils ont accumulé un total de 641 points en comparaison de 482 pour leurs plus proches rivaux, les athlètes du collège Notre-Dame. Les collégiens du collège des Jésuites de Québec ont fait belle figure. Les 15 représentants de cette institution ont accumulé un total de 302 points pour s'assurer les honneurs de la troisième place, suivis des représentants du collège de Montréal avec 244 points et des athlètes de la Palestre Nationale avec 69 points.

Dans la course spéciale de deux milles, Dooley a terminé en première place, couvrant la distance en 10:53:8, tandis que Conway Jack s'est classé second. Gérard Côté a terminé en troisième position, suivi de Brooks, Alexander et Jolin.

Un total de 215 concurrents étaient inscrits à ce tournoi. Soixante épreuves furent disputées. L'étoile individuelle de la journée fut Fernand Gauthier qui a triomphé dans les courses de 100, 200 et 440 verges chez les concurrents de la classe six.

Les représentants du collège Notre-Dame méritent une mention spéciale pour leur brillant rendement. Ils ont fourni de beaux efforts pour impressionner la foule. Léonard fut le meilleur concurrent chez les athlètes de la Palestre Nationale. Il a été en évidence dans la course de 440 verges, classe cinq.

Pelchat et Ruel en vedette

Pelchat et Ruel ont été en vedette chez les porte-couleurs du collège Notre-Dame. Chez les athlètes du collège Montréal, Lanthier et Lemay se sont le plus distingués. Le jeune McNulty, 13 ans du collège Jean-de-Brébeuf, a grandement émerveillé l'assistance en réussissant un saut de huit pieds à la perche. C'est un brillant exploit pour un athlète qui n'a pas encore atteint ses 14 ans. Chez les autres porte-couleurs du collège Jean-de-Brébeuf qui ont été en vedette, mentionnons Pierre Paquin, qui a réussit un saut de 11 pieds à la perche; Jean Pelchat, 18 ans, qui a lancé le disque à une distance de 123'8"; et St-Aubin a enregistré un temps plus rapide que celui de Jacques Locas du Montreal Track & Field.

Fait à noter, dans toutes les courses d'une distance d'un mille, les première et seconde places ont été décernées à des athlètes du Brébeuf.

Les deux équipes à relais du Collège des Jésuites de Québec ont également affiché une tenue élogieuse. Laplante et Bussière se sont tout particulièrement surpassés dans la classe deux et trois respectivement.

Bref, le public témoin des activités de la journée a constamment été tenu en haleine par la lutte contestée des concurrents. Au nombre des personnalités présentes, on remarquait MM. Eugène Clouette, ancien fameux coureur de longue distance, Eddie Greene, entraineur de la Police de Montréal et William Gover, bien connu dans les cercles de tournois sur piste et pelouse. Tous les officiels étaient des anciens athlètes du collège Jean-de-Brébeuf.

Thomas Jehle a gagné au Richelieu

Thomas Jehle, champion montréalais, a affiché une tenue remarquable hier après-midi au Parc Richelieu pour remporter les honneurs dans la classe des experts. Ce motocycliste s'est classé premier dans les trois courses pour l'emporter sur Ralph Carter de Waterloo, qui a fini en deuxième position trois fois.

Chez les Seniors, Godfrey Neal de Grimsby, Ont., l'a emporté. Il a été victorieux dans les première et troisième courses et il s'est classé deuxième dans la seconde épreuve. Doug. Martin s'est classé deuxième.

Chez les Juniors, W. Helsby a fini en première place dans les deux premières épreuves tandis que D. Noordhoff a terminé en deuxième position.

Près de 6,000 personnes ont assisté à ces courses en motocyclettes qui ont été très enlevantes. On a annoncé qu'un autre programme de courses en motocyclettes aura lieu le 26 juin prochain.

Le Guénette gagne

Le Guénette a difficilement vaincu le St-Viateur par le compte de 5 à 4 dans une partie régulière de la ligue Rosemont. Le lanceur C. Guénette s'est montré solide au monticule tandis que J. Savoie, V. Pistor, J.-P. Faubert ont briller à l'offensive. Le Guénette recevra le Ste-Philomène mercredi à 6.45 p.m., coin Chabot et Bélanger.

Finale par équipes au stade Exchange

George Cagney, Salvador Cortez et Ovila Asselin auront la chance ce soir de s'égaliser avec Bob "Rebel" Russell, Joe "Killer" Christie et Harry Madison. Ces six lutteurs qui se sont livré un match spectaculaire jeudi soir dernier, se feront de nouveau face dans la finale de deux de trois.

Avec Jack Sharkey, l'ancien champion mondial à la boxe comme arbitre en chef, ils comptent obtenir justice et prouver qu'ils ont la capacité voulue pour triompher, si les choses se passent dans l'ordre.

Sharkey qui est habitué à faire face à ces durs à cuire, sera secondé par l'un des plus compétents officiels de la Commission Athlétique de Montréal.

Dans les autres combats, Sheik Abid un nouveau venu à l'Exchange, fera face à Yvan Kalmikoff, le russe barbu, dans la semi-finale. Ce dernier revient plus fort que jamais et aussi rude que par le passé, dans le Sheik il fera face à un bon adversaire, qui devrait lui offrir une forte résistance.

Les deux autres combats mettront aux prises Tommy Martindale et Clément Durocher, ainsi que Lou Kelley et Yvon Racicot. Ces deux matches seront d'une chute limité à vingt minutes.

Saraceno brille

Le club de balle-molle St-Barthélémy Juvénile, jouant sa meilleure joute de la saison, a facilement triomphé du Clover Junior au compte de 15 à 1. L'offensive du St-Barthélémy a fonctionné à merveille et ses joueurs ont frappé un total de 21 coups sûrs, tandis que Henry Saraceno se surpassa au motienule en accordant seulement quatre maigres coups sûrs à ses adversaires. Il retira 11 frappeurs sur des "strikes" et donna seulement 1 but sur balles.

Le St-Barthélémy Juvénile aimerait rencontrer toute bonne équipe Junior de Montréal ou des environs et spécialement le Guénette et le St-Etienne Junior. Inf.: A. Létourneau, VI. 5692 ou Réal Laperrière, VI. 3343.

Kiner cogne son 14e circuit et Pittsburgh bat les Giants

Le 14e circuit de la saison de Ralph Kiner réussi dans la septième manche a permis aux Pirates de Pittsburgh de vaincre les Giants, à New-York, au compte de 4 à 3, hier, dans une joute régulière de la ligue Nationale.

Les Pirates ont chassé leur excoéquipier Kirby Higbe du monticule dès la manche initiale, alors qu'ils se sont rallié pour quatre points. Trois coups sûrs, deux buts sur balles et un but volé ont donné ces quatre points au Pittsburgh.

Les Giants envoyèrent Vic Lombardi aux douches dans la troisième reprise. Les Giants comptèrent deux fois avant que le diminutif Murray Dickson vienne mettre fin au ralliement. Dickson permit aux Giants d'égaliser les chances dans la cinquième. Rip Sewell s'amena alors au monticule pour blanchir les Giants et enregistrer son troisième gain de l'année. Hugh Casey dut cependant venir en aide à Sewell dans la neuvième manche.

Pittsburgh	401 000 100—	6	8	0
New-York	002 030 000—	5	11	1

Lombardi, Dickson (3), Sewell (5), Casey (9) et McCullough; Higbe, Webb (1), Hansen (3), Behrman (9) et Livingston, Cooper (4).

Les Leafs divisent avec Jersey-City

Les Maple Leafs de Toronto ont gagné deux fois et perdu à une reprise en fin de semaine. Ils ont défait les Orioles de Baltimore par 2 à 0 samedi pour ensuite diviser hier avec le Jersey-City. Toronto a gagné la deuxième joute 3 à 2 après avoir perdu la première 7 à 2.

A Baltimore samedi Maldovan des Orioles et Thompson des Leafs se sont livré un enlevant duel de lanceurs. Thompson a accordé seulement quatre coups sûrs pour recevoir le crédit de la victoire.

SAMEDI

Toronto	ab	p	cs	r	a	Baltimore	ab	p	cs	r	a
Welaj cg	4	0	1	0	0	Young 2b	4	0	0	1	6
Goliat 3b	4	1	2	0	4	Binks cc	4	0	0	2	0
Sanicki cc	4	0	2	0	0	Cihocki 3b	3	0	1	2	3
Blatnik cd	4	0	1	3	0	McQ'len cg	4	0	1	1	0
Glynn 1b	4	0	1	12	0	Arft 1b	4	0	0	12	0
Roberge 2b	4	0	0	2	2	Wood cd	3	0	0	3	0
Garb'ski ac	4	1	1	1	3	Repass ac	3	0	1	3	0
Wagner r	4	0	1	9	1	Mancuso r	3	0	1	1	2
Thompson l	4	0	2	0	1	Maldovan l	3	0	0	2	1
Totaux	36	2	11	27	11	Totaux	31	0	4	27	12

Toronto	100 000 001— 2
Baltimore	000 000 000— 0

Sommaire:—

Erreur: Repass. Points produits par Sanicki, Wagner. Deux-buts: Goliat 2, Repass, Wagner. Laissés sur les buts: Toronto 7; Baltimore 5. But sur balles de Thompson 1. Retirés au bâton, par Thompson 10; Maldovan 1. Lanceur gagnant: Thompson (4-0). Lanceur perdant: Maldovan (3-5). Arbitres: Gallen, Donatelli et Austin. Temps 1.45. Assistance: 2,510.

DIMANCHE

Toronto	ab	p	cs	r	a	Jersey-C.	ab	p	cs	r	a
Welaj cg	4	1	1	0	0	Bracc'ta cc	4	1	2	4	1
Goliat 3b	4	0	0	1	0	Pavlick 2b	5	2	1	1	3
Sanicki cc	3	0	1	3	0	Tho'son cg	5	1	2	3	0
Blatnik cd	4	0	1	2	0	Westrum r	4	1	2	5	1
Glynn 1b	2	0	0	10	1	W'lington r	0	0	0	0	0
Roberge 2b	4	0	0	2	2	Drake cd	4	0	0	2	0
Garb'ski ac	3	0	0	0	1	Gerken 1b	2	1	0	9	1
Wagner r	4	0	1	6	1	Rufer ac	1	0	0	0	0
Church l	1	0	0	0	3	Culler ac	3	0	1	0	0
xBurnhart	1	1	1	0	0	zIrvin	1	0	1	0	0
Possehl l	0	0	0	0	0	zzBowman	0	0	0	0	0
Porto l	0	0	0	0	0	Gardner 3b	4	1	2	2	1
Wright l	0	0	0	0	0	Bailey l	3	0	0	1	1
xxHeyman	1	0	1	0	0						
Radcliffe l	0	0	0	0	0						
xxxWebb	1	0	0	0	0						
Totaux	32	2	6	24	8	Totaux	36	7	11	27	8

x—Frappa pour Church à la 6e manche.
xx—Frappa pour Wright à la 7e manche.
xxx—Frappa pour Radcliffe à la 9e manche.
z—Frappa pour Culler à la 6e manche.
zz—Courut pour Irvin à la 6e manche.

Toronto	000 000 000— 2
Jersey-City	002 005 00x— 7

Sommaire:—

Erreurs: Roberge 2, Garbowski 3. Points produits par Pavlick, Drabe, Welaj 2, Westrum 2, Irvin 2. Deux-buts: Gardner, Bracchitta, Westrum. Circuit: Welaj. But volé: Westrum. Sacrifices: Bailey, Gerken. Doubles-jeux: Roberge à Glynn; Bracchitta à Gerken. Laissés sur les buts: Toronto 7; Jersey-City 17. Buts sur balles de Church 5; Bailey 4; Possehl 1; Porto 1; Radcliffe 3. Retirés au bâton, par Church 2; Bailey 5; Wright 1. Coups sûrs, sur balles de Church, 6 en 5 manches; Possehl, 3 en 0 manche; Porto, 0 en 1-3 manche; Wright, 1 en 2-3 manche; Radcliffe, 1 en 2 manches. Balle passée: Wagner. Lanceur gagnant: Bailey (8-3). Lanceur perdant: Possehl (3-4). Arbitres: Pelerski, O'Connor, Dowdy et Soladare. Temps 2.32. Assistance: 5,000.

DEUXIEME PARTIE

Toronto	ab	p	cs	r	a	Jersey-C.	ab	p	cs	r	a
Welaj cg	4	0	1	1	0	Brach'ta cc	3	0	0	3	0
Goliat 3b	4	1	0	1	1	Pavlick 2b	3	1	1	0	1
Sanicki cc	2	1	0	1	0	Tho'son cg	3	1	1	1	0
Blatnik cd	3	1	2	2	0	Westrum r	3	0	0	7	1
Glynn 1b	2	0	0	11	0	Drake cd	3	0	1	2	0
Roberge 2b	3	0	1	1	4	Gerken 1b	3	0	1	6	0
G'bo'ski ac	3	0	0	2	3	Culler ac	2	0	1	1	1
Heyman r	2	0	0	2	0	zIrvin	1	0	0	0	0
Wagner r	0	0	0	0	0	Gardner 3b	3	0	0	1	2
Str'cevich l	2	0	0	0	0	Hansen l	1	0	0	0	0
						Uber l	0	0	0	0	0
						zzWall'gton	1	0	1	0	0
						Tomasic l	0	0	0	0	0
Totaux	25	3	4	21	8	Totaux	26	2	6	21	5

z—Frappa pour Culler à la 7e manche.
zz—Frappa pour Uber à la 6e manche.

Toronto	000 003 0— 3
Jersey-City	000 002 0— 2

Sommaire:—

Erreurs: Glynn, Bracchitta. Points produits par Blatnik, Roberge 2, Thompson 2, Gerken 2. Circuit: Thompson. But volé: Bracchita. Sacrifice: Strincevich. Doubles-jeux: Roberge à Garbowski à Glynn; Roberge à Glynn. Laissés sur les buts: Toronto 6; Jersey-City 3. Buts sur balles de Hansen 4. Retirés au bâton, par Strincevich 2; Hansen 5; Uber 2. Coups sûrs, sur balles de Hansen, 3 en 5 1-3 manches; Uber, 0 en 2-3 manche; Tomasic, 1 en 1 manche. Lanceur gagnant: Strincevich (4-6). Lanceur perdant: Hanen (2-1). Arbitres: O'Connor, Soladare, Dowdy et Pelerski. Temps 1.44. Assistance: 5,417.

McDermott à Boston

Maurice McDermott, lanceur gaucher, a été rappelé du club Louisville de l'Association Américaine par les Red Sox de Boston de la ligue Américaine.

Un grand tournoi éliminatoire est organisé par Samson

Le grand cauchemar du promoteur Sylvio Samson à l'heure actuelle est de répondre à une demande de plus en plus pressante d'athlètes désireux de faire la conquête du championnat mondial et nombre d'entre eux tout en se prétendant de logiques aspirants vont jusqu'aux menaces pour faire agréer leurs réclamations.

Le promoteur Sylvio Samson, toujours désireux de donner justice aux lutteurs, ne peut évidemment faire des miracles et une fois de plus, encore, afin de contenter les plus exigeants, il a décidé d'en lancer quatre dans une élimination d'un soir où le vainqueur sera classé en tête des aspirants.

Les lutteurs qui se mesureront dans ce tournoi sont: Sam Chuck, Paul Néron, "Tiger" Jim Délisle et Kid Hecker. Ces quatre brillants antagonistes du matelas en viendront aux prises en trois engagements consécutifs à finir.

Les deux frères Ouimet, Marcel et Jean-Paul, lutteront en équipe contre Henri et Emile Dufresne, père et fils. Ce match fournira à lui seul des péripéties qui tiendront constamment la foule en alerte.

Jerry Langford, populaire athlète de couleur, mesurera ses forces contre la brutalité de la Merveille Masquée.

La soirée de ce programme à l'affiche pour demain soir, au stade Samson, débutera par une rencontre entre Bob Lachance et Robert Lalonde.

Série triomphale du club Guénette

La formidable équipe de balle-molle Guénette jr en est à sa meilleure saison en trois années d'existence. Vendredi dernier il a vaincu les Clovers au compte de 10-0. Dimanche après-midi il a eu raison du Victor Hamelin intermédiaire par 21-6 et dans la soirée il a triomphé du St-Ambroise jr au compte de 6-3. Il a continué sa marche triomphale lundi en battant le Restaurant ohnny intermédiaire par 7 à 4. Avec des joueurs tels que J. P. Faubert, D. Ranno, G. Gendron, P. Bouvier, G. H. Morin, V. Pistor, G. H. Lavigueur, J. J. Vigeant, J. Savoie, M. Lachapelle qui jouent avec un grand esprit combatif, le Guénette est prêt à rencontrer toute équipe junior ou intermédiaire B, de Montréal ou des environs. Informations: CA. 9535, G. Guénette.

STADE EXCHANGE
Mt-Royal & Iberville
LUTTE CE SOIR
FINALE
Combat par équipes
G. CAGNEY - S. CORTEZ - O. ASSELIN
VS
J. CHRISTE - B. RUSSELL - H. MADISON
Jack SHARKEY, arbitre
SEMI-FINALE
IVAN KALMIKOFF vs SHEIK ABID
2 — AUTRES COMBATS — 2
Admission: 60¢, $1.00, $1.25
Réservation: FR. 9331

Bureau: DOllard 8492-0528
HECTOR GROULX
INC.
PLOMBERIE - CHAUFFAGE
VENTILATION
7375, rue Chambord
G. ST-LAURENT Montréal

Les Cubs de Chicago divisent avec Boston; Antonelli brille

Les Cubs de Chicago ont mis fin à la longue gérance de Charley Grimm dans la ligue Nationale en divisant les honneurs d'un programme double avec les champions Braves à Boston, hier. Les Cubs ont gagné la première joute 6 à 2 pour ensuite perdre la deuxième par blanchissage au compte de 2 à 0.

Johnny Antonelli a alloué seulement quatre coups sûrs aux Cubs dans la deuxième joute. Les Cubs ont opéré un ralliement de cinq points dans la première manche de la joute initiale aux dépens de Johnny Sain pour s'assurer la victoire.

Le receveur Al Walker s'est signalé dans cette manche en cognant un triple avec les coussins remplis. La deuxième joute a donné lieu à un duel de lanceurs entre le vétéran Dutch Léonard et le jeune Antonelli, âgé de 19 ans seulement.

Quand Grimm a quitté la ligne du troisième-but pour la dernière fois la foule l'a longuement ovationné. Frankie Frisch, instructeur des Giants de New-York, prendra charge des Cubs aujourd'hui. Grimm passera dans l'administration du club à titre de vice-président en charge du personnel chez les joueurs.

Première partie

Chicago	500 010 000—	6	10	0
Boston	200 000 000—	2	4	0

Schmitz, Hacker (1) et A. Walker; Sain, Voisell (1) Barrett (8) et Masi, Salkeld (8).

Deuxième partie

Chicago	000 000 000—	0	4	1
Boston	001 000 01x—	2	6	2

Leonard et Novotney; Antonelli et Salkeld.

Buffalo gagne 2 fois à Syracuse

Les Bisons de Buffalo ont battu deux fois les Chiefs de Syracuse par 11 à 3 et 7 à 2, hier, dans des joutes régulières de la ligue Internationale. Par suite de ces victoires les Bisons sont passés en première place du circuit sur un pied d'égalité avec le Jersey-City et le Toronto. Buffalo possède cependant 4 points d'avance sur le Jersey-City et 10 points sur le Toronto dans le pourcentage.

Coaker Triplett a dirigé l'offensive des Chiefs en cognant six coups sûrs consécutifs au cours des deux joutes. Triplett a frappé un circuit et trois doubles. Chet Laabs s'est également signalé en obtenant cinq coups sûrs en six présences au marbre. Laabs a frappé un circuit dans chacune des joutes.

Saul Rogovin a accordé seulement cinq coups sûrs aux Chiefs dans la première joute pour l'emporter. Aloma a reçu le crédit de la victoire dans la deuxième joute, mais il a reçu l'aide de Silverman dans la cinquième manche.

Première partie:

Buffalo	101 400 410—	11	12	2
Syracuse	000 300 000—	3	5	3

Rogovin et Tabacheck, Warren (9); Schultz, Bebber (4), Hartley (5) et Lamanno.

Deuxième partie:

Buffalo	310 010 2—	7	10	2
Syracuse	010 010 0—	2	7	1

Aaloma, Silverman (5) et Tabacheck; Perkowski, Bebber (3) et Prosema.

Félicitations à la Chambre de Commerce qui préside la semaine de sécurité

BIEN CONDUIRE EST UN DEVOIR SOCIAL

Middlecoff gagne l'omnium des Etats-Unis

CHICAGO. — Cary Middlecoff, jeune dentiste de profession, a remporté les honneurs de la 49e reprise de l'omnium des Etats-Unis ici samedi en enregistrant un score de 286 coups pour 72 trous. Middlecoff a triomphé de Sam Snead. Ce dernier a failli à la tâche au 71e trou. Il dut se contenter de la seconde position avec un score de 287 coups. Snead doit cependant partager les honneurs de cette place avec Clayton Haefner, de Charlotte, C.N..

Jim Turnesa, de Briarcliff Manor, N.Y. et Bobby Locke de l'Afrique du Sud ont terminé ex-aequo en troisième position avec un score de 289 coups chacun. Al Brosch, de Garden City, N.Y. qui menait le peloton des concurrents à la fin de la seconde ronde, a terminé le tournoi avec un score de 293 coups.

Après avoir enregistré un score de 69 coups samedi soir sur un parcours de 6,981 verges, Middlecoff a réussi les 18 derniers trous en 75 coups, soit quatre coups audessus de la normale.

En remportant les honneurs de l'omnium des Etats-Unis avec un score de 286 coups, Middlecoff devient le premier golfer à remporter ce championnat avec un score au-dessus de la normale. La normale pour 72 trous est de 284 coups. Haefner, un colosse de 230 livres, est venu près de terminer sur un pied d'égalité avec Middlecoff. En effet, au dernier trou, Maefner a raté un "putt" d'une distance de six pieds environ. S'il avait réussi ce "putt" il aurait terminé exaequo avec le champion. Une foule de 14,000 personnes environ fut témoin de ce tournoi.

Le meilleur chez les amateurs fut Robert (Skee) Riegel, de Tulsa, Okla., qui a réussi un score de 294 coups pour 72 trous. Lloyd Mangrum a également enregistré un score de 294 coups en comparaison de 296 pour Ralph Guldahl et 298 pour Lew Worsham.

Par suite de cette victoire, Middlecoff a retiré une somme de $2,000. L'ambition de Middlecoff est de devenir un second Byron Nelson ou Ben Hogan.

COMPTANT ou CREDIT
MEME PRIX
Ouvrez un compte courant
26 SEMAINES POUR PAYER
VETEMENTS • MERCERIES • CHAPEAUX

A. Gasco

"l'étiquette de distinction"
UN SEUL MAGASIN
1589 est, rue Mont-Royal AM. 1448
Une rue à l'ouest de Papineau
Ouvert jusqu'à 9 h. p.m. vendredi et samedi

64 gains vs 154 reculs durant la semaine dernière sur le marché local

POTINS FINANCIERS

Les Bourses de Montréal, Toronto, New-York et Londres étaient fermées comme d'habitude en fin de semaine et il en sera ainsi durant tout l'été.

* * *

Une analyse des activités mobilières durant le cours de la semaine dernière sur la Bourse et le Curb de Montréal révèle que ces dernières furent passablement irrégulières. En effet, sur 312 valeurs différentes transigées, 64 furent à la hausse, 154 à la baisse et 94 demeurèrent inchangées, en regard de 40, 211 et 89 respectivement durant la semaine précédente. Cette lourdeur de la liste mobilière locale fut accompagnée d'une contraction dans les transactions — en effet, ces dernières se totalisèrent à 620,558, contre 856,566 durant la semaine précédente et 879,978 durant le cours de la même semaine l'an dernier. Tandis que Southmount se distinguait parmi les industriels, au point de vue du virement, on pouvait en dire autant de United Asbestos parmi les mines — incidemment la moyenne de ce groupe n'accusa qu'une perte de 0.19 durant le cours de la semaine écoulée, en regard d'une perte de 1.49 point par la moyenne des papeteries, comme chacun sera à même de le constater en parcourant le tableau des moyennes de la Bourse et du Curb de Montréal, publié aujourd'hui.

* * *

Wall Street fut aussi fort irrégulier durant le cours de la semaine dernière et si l'on en juge par le fait que 450,000 mineurs de charbon cesseront tout travail, ce matin, aux E.-U., sur l'ordre du fougueux Lewis, c'est à se demander si les stocks américains seront bien achalandés au cours de cette semaine, vu que cette grève ne sera pas sans avoir d'effet sur les prix du combustible et, indirectement, sur ceux de l'acier? En outre, les possibilités que le secrétaire d'Etat des Etats-Unis rejette, aujourd'hui, la demande des Russes au sujet de Berlin pourraient bien signifier l'échec de la conférence de Paris, avec tout ce que celà comporte de défavorable, du point de vue international. Quoi qu'il en soit, après la réaction marquée de ces derniers temps à la bourse, cette dernière devrait être plus résistante aux pressions des ventes, d'autant plus que ces dernières sont loin de ressembler à des liquidations et pour cause... le gros des stocks canadiens et américains ne sont-ils pas détenus par des mains fermes, par le temps qui court?

* * *

En fin de semane, la firme de courtage Hugh Mackay & Co., membres de la Bourse et du Curb de Montréal, a subi quelques changements du côté de ses associés et elle comprendra, maintenant, comme associés MM. Arthur S. Torery, Reginald B. Ashby, Hugh H. Mackay, Sydney J. Langill et Harold A. Wheeler.

* * *

Nous apprenons que Torny Financial Corp. vient de souscrire aux options suivantes sur les actions de Silanco Mining & Refining Co., soit 100,000 actions à 25 cts immédiatement, 100,000 à 25 cts le 8 juillet, 100,000 à 27 cts en août, et 75,000 à 27 cts d'ici le 8 décembre 1949. Dès l'émission du premier 100,000 actions, le total de ces dernières en circulation sera de 3,700,000, et il en restera 300,000 dans le Trésor.

* * *

C'est après-demain qu'expirent les droits de souscription aux bons 4 pour cent, 4 ans série "A" de Isle of Pines Mining Co.

* * *

On s'attend à ce que le moulin de New Jason Mines soit prêt à fonctionner au début du mois prochain — il sera d'une capacité de150 tonnes par jour.

* * *

On pourra transiger, à partir de ce matin, sur 15,000 actions privilégiées 4 3-4 pour cent, cumulative, rachetable, amortissables de Henry Morgan and Co., Limited, qui viennent d'être inscrites sur la liste des valeurs de la Bourse de Montréal. Ces actions seront désignées sur le télescripteur par les lettres HM, pr.

* * *

Moore Corporation vient d'aviser le Curb de Montréal qu'il y avait au 29 mai en circulation, 10,966 actions privilégiées de la Classe "A", 1,847 de la classe "B" 137,260, 4 pour cent rachetables et 497,524 actions ordinaires.

* * *

C'est aujourd'hui que doit débuter à Québec le XIIe congrès de la Chambre Internationale de Commerce — ce coingrès durera jusqu'à vendredi de cette semaine et il donnera lieu à maintes causeries fort intéressantes et dont nous parlerons à la première occasion.

Commentaires sur l'actualité économique

Contractionn du côté des finances de nos entreprises corporatives

Tout comme les stocks boursiers, les obligations sont moins achalandées qu'antérieurement et la preuve, c'est qu'il ressort de la compilation, rendue publique en fin de semaine par la maison de valeurs de placements A. E. Ames and Co., que le total des émissions d'obligations sur notre marché, depuis le début de cette année jusqu'au 6 courant, a été de $1,678,766,384, en regard de $2,018,990,099 durant le même espace de temps l'an dernier et comparativement à $2,430,518,332 durant la même période l'an dernier. Sur le total de cette anné, au six courant, nous tenons à faire remarquer au public que les émissions de nos entreprises corporatives ne figurent qu'avec un total de $94,804,000, contre $145,730,000 et $224,199,500 durant les mêmes espaces de temps relativement en 1948 et 1947. L'on notera par contre, que les comparaisons sont plus favorables, en ce qui concerne les émissions garanties par les provinces ou les municipalités. Faut-il y voir un indice que les corps publics ont plus besoin de fonds que les corporations industrielles?

En marge de la fontation de Ernest St-Arnaud et Compagnie

Après avoir été associé à la maison St-Arnaud Fils et Compagnie depuis de nombreuses années, M. Ernest St-Arnaud vient de s'établir à son propre compte dans le courtage, l'importation et l'exportation des marchandises sous la raison sociale de Ernest St-Arnaud et Compagnie. Il s'occupera principalement du négoge des denrées alimentaires, grains de semences et autres produits bruts d'origine étrangère et domestique. Il est donc appelé à trafiquer avec les épiciers de gros, les grainetiers, ls chaines de magasins et les manufacturiers. Réputé pour sa compétence, sa gentilhommerie et sa parfaite intégrité, M. St-Arnaud possède plus de 30 ans d'expérience dans le courtage et la revente des marchandises. A maintes reprises, cet homme d'affaires averti a parcouru le pays dans tous les sens et s'est toujours tenu au courant des conditions des divers marchés. Il a également noué et conservé d'étroites relations avec maints exportateurs et importateurs de l'étranger. Nul doute que ses clients sauront profiter de cette connaissance approfondie des hommes et des choses qu'il a acquise au cours de sa fructueuse carrière. Nos félicitations et meilleurs voeux de succès à M. Ernest St-Arnaud, membre du Board of Trade de Montréal, du Corn Exchange, de la Canadian Feed Manufacturers Association et du club Richelieu-Montréal.

On peut transiger, à partir de ce matin, à la Bourse sur les actions privilégiées de Henry Morgan & Co. Ltd.

La Bourse de Montréal a accepté, en fin de semaine, l'inscription de 15,000 actions privilégiées 4 3-4 p.c. de Henry Morgan & Co., Limited, et l'on pourra donc transiger à partir de ce matin sur les valeurs précitées. Comme chacun le sait sans doute, les maisons de valeurs de placement Greenshields & Co., Burns Bros. & Denton et Collier, Norris & Quinlan ont offert en souscription au public, au début du mois courant, $1,500,000 d'actions privilégiées 4 3-4 p.c., cumulatif, rachetables, avec fonds d'amortissement, d'une valeur au pair de $100 chacune, de la maison commerciale bien connue Henry Morgan & Co., Limited. Comme il fallait s'y attendre, ces valeurs, offertes au pair, avec le dividende accru au 1er juin 1949, ont été rapidement souscrites. Il va sans dire que l'inscription de ces mêmes valeurs, aujourd'hui, sur la Bourse de Montréal permettra "un marché facile" pour ceux qui désirent transiger sur les titres de la maison commerciale précitée. Personne n'ignore que cette compagnie possède son établissement sur la rue Ste-Catherine et que, depuis la gurre, ce dernier a subi maints agrandissements et modernisations, au point, qu'aujourd'hui, il fait l'orgueil de notre ville. Pour nombre de ses nombreux clients, c'est, même, un point de vanité que de dire "que la marchandises achetée vient de chez Morgan". Rien donc d'étonnant que son volume de ventes ait atteint durant l'exerice financier, clos le 2 février 1949, le total de $23,434,281, en regard de $21,626,294 durant l'exercice financier précédent et comparativement à $7,222,664 seulement avant la guerre, soit au cours de l'exercice financier de 1938.

De telles augmentations du côté des ventes n'ont pas été sans avoir de répercussions sur les profits, bien que non proportionnellement, cependant, par suite de frais plus élevés d'exploitation, des travaux de rénovation, etc. Quoiqu'il en soit, les recettes nettes ont passé de $189,874 en 1938 à $433,501 en 1947 et durant l'exercice financier clos le 2 février 1949, ils furent de $497,694. Comme les exigences annuelles du dividende global sur les actions privilégiées en cours après le parachèvement de la finance précitée — elle fut un succès, ayant même été sursouscrite en peu de temps — ne s'élèvent qu'à $71,250, c'est dire que l'on ne saurait vraisemblablement entretenir de doute sur le paiement des dividendes sur cette catégorie de valeurs, appelés à susciter un vif intérêt sur la place locale, non seulement à cause de l'assurance du paiement du dividende, mais, aussi, vu l'excellente position financière de l'entreprise — une analyse de son actif ne révèle-t-il pas un actif réalisable de $5,922,523 contre un passif exigible de $2,628,081? Avant de clore nos commentaires, nous tenons à faire remarquer aux détenteurs actuels ou éventuels des nouveaux titres de Henry Morgan and Co. Ltd, inscrits ce matin sur la liste des valeurs de la Bourse de Montréal, qu'ils viennent, en premier lieu, dans la capitalisation de cette importante maison commerciale puisqu'elle n'a pas d'obligations en cours.

Marcel CLEMENT

Dans le monde de la Bourse

M. G. P. G. Dunlop,

membre du personnel de la Bourse de Montréal depuis 1924, puis secrétaire adjoint, au bout de quelques années et gérant général depuis 1938, qui a été élu, en fin de semaine, directeur de The Exchange Clearing House Co., pour le terme 1949-50

Sullivan Consol. Mines réalise un profit plus élevé

$146,000 durant les 5 premiers mois de cette année vs $42,200 en 1948

La main-d'oeuvre étant maintenant un peu plus abondante, au dire de M. Pierre Beauchemin, président de Sullivan Consolidated a pu augmenter substantiellement sa production durant les premiers cinq mois de l'année 1949. Il a été traité 17,006 tonnes de minerai durant cette période, lesquelles ont rapporté plus de $575,000.00—laissant un profit de $146,000.00 avant les taxes et la dépréciation, mais en tenant compte de l'aide reçue du gouvernement fédéral. Cela se compare pour la même période de 1948 à $419,600.00 provenant de l'usinage de 56,361 tonnes, alors que l'on avait réalisé un profit de $42,200.00.

Les résultats des forages faits du niveau de 2,000 pieds dans le puits No 2 ont incité le bureau de direction d'entreprendre immédiatement le fonçage de trois niveaux additionnels. L'usine traite régulièrement plus de 500 tonnes par jour, et environ 200 hommes travaillent maintenant sous terre.

Can. Malartic S. Mines

Canadian Malartic Gold Mines Ltd, rapporte, pour le trimestre terminé le 31 mars, un profit net estimatif de $50,909, avant déduction des amortissements et de la dépréciation, comparativement à $21,985 pour la période correspondante de l'an dernier. La production a rapporté $325,101, contre $295,055 et la subvention du gouvernement fédéral est estimée à $25,473 pour cette période.

La mine a traité 112,241 tonnes de minerai, à comparer à 81,942 ùn an auparavant. Le minerai traité avait une teneur de .094 d'once à la tonne et les frais d'exploitation, y compris la provision pour l'impôt, s'établit à $2.67 la tonne.

Moyennes hebdomadaires de la Bourse et du Curb de Montréal

	8 Bques	10 Util	20 Indust.	30 Comb.	10 Pap.	15 Mines
Ferm. vendredi	27.41	70.9	111.0	97.7	260.76	61.33
Sem. préc.	27.31	70.2	112.7	.98.6	262.25	61.44
Mois préc.	27.67	72.6	119.0	103.5	287.27	65.70
Année préc.	26.72	77.7	134.5	115.6	381.19	61.42
Ch. de la semaine	+0.10	+0.7	—1.7	—0.9	—1.49	+0.19
Haut de la semaine	27.48	70.9	112.0	98.3	261.32	61.45
Bas de la semaine	27.28	70.3	111.0	97.4	257.13	60.56
Haut pour 1949	28.06	73.9	132.4	112.9	343.31	69.50
Bas pour 1949	27.09	70.0	110.7	97.3	253.80	60.17
Haut pour 1948	28.00	77.7	135.6	116.0	384.80	74.92
Bas pour 1948	26.03	70.7	108.0	95.7	290.26	56.43

RENDEMENT DES VALEURS

Cours fournis par L.-J. FORGET & CIE 471, St-François-Xavier, Montréal.

	Taux du div.	Prix app.	Ren %
Agnew-Surp	.50	8	6.25
Aluminium	2.00	45	4.15
Bathurst A	1.50	18	8.35
B C Power	1.60	26	6.15
Brit Am Oil	1.00	23¼	4.30
Beld Corticel	6.00	165	3.62
Bell Tel	2.00	41	4.85
Brazilian	2.00	18	11.10
Can Forg A	1.50	26	5.80
Can Forg Inv	3.00	27	11.10
C & D Sug	.80	20½	3.90
Can Malting	2.00	46	4.34
Can Steam	1.00	12½	8.00
Can Brew	2.00	19½	10.25
Can Cottons	2.80	46	6.06
Can Celanese	1.00	20	5.00
Can Bronze	1.00	21	4.75
Cons Glass	1.50	22	6.50
Crown Cork	2.00	36	5.70
Dom Bridge	1.20	34	3.52
Dom Fdries	1.40	24½	5.70
Dom Glass	1.00	38½	2.60
Dom Textile	.60	11¼	5.80
Fam Players	1.00	14¼	7.05
Foundation	1.40	25½	5.47
Imperial Oil	.50	17¼	2.90
Imp. Tobacco	.40	14	2.86
*Int Nickel	2.00	30	6.70
Lake Woods	1.60	24	6.75
Labatt	1.00	20	5.00
Lang J A	1.00	19	5.51
Laura Secord	.80	14	5.70
McLaren Pap	2.00	36½	5.60
Molson	1.00	36	2.79
Nat Steel Car	1.50	19	7.90
Ogilvie	1.00	20¼	4.45
Ott L H & P	.50	26	1.92
Penmans	3.00	60	5.00
Powell River	2.00	35	5.70
Quebec Pow	1.00	16½	6.06
St Law Flour	1.60	22	6.00
Shawinigan	1.20	23½	5.10
Steel of Can	3.00	80	3.75
Southam	1.00	18	5.55
So Can Pow	1.20	18	6.55
Wabasso	1.00	14½	6.99
Walker G	3.00	25	8.35
Wilsil	1.00	19	5.26
cToronto	1.20	36	3.00
Banques			
Can Nationale	.80	20	4.00
Commerce	.80	23¼	3.42
Montréal	.80	25½	3.20
Dominion	1.00	25	4.00
Nouv.-Ecosse	1.20	35	3.41
Royale	1.00	25½	3.91
Stocks privilégiés			
Belt Corticel	7.00	165	4.32
Can Bronze	5.00	102	4.95
Can Nor Pow	7.00	110	6.35
Can Cement	1.30	27½	4.75
Can Steam	2.50	36	6.95
Can Cottons	1.20	26	4.60
Can Indust	7.00	172	4.06
Can F Morse	6.00	140	4.27
Comm Alcohol	.40	6	6.66
Dom Glass	1.40	34	4.15
Dom Textile	7.00	167	4.20
Gat Power	5.00	105	4.75
G S Wares	5.00	100	5.00
Howard S P	2.00	45	4.45
Imp Tobacco	1.00	25	4.00
Ind Accep	5.00	100	5.00
Lake Woods	8.00	148	5.05
Massey Har	1.75	25	7.00
Nat Brews	1.75	41	4.26
Ott L H & P	5.00	102	4.90
Sher William	7.00	140	5.00
Penmans	6.00	146	4.10
Power Corp	6.00	107	5.55
Steel of Can	3.00	80	3.75
Sou Can Pow	6.00	110	5.45
Tuckett Tob	7.00	160	4.37
West Kt Pow	7.00	170	4.11
Mines			
Cons Smelt	3.00	86	3.50
Dome	1.17	18	6.50
Hudson Bay	4.00	40	10.00
Lake Shore	.72	12½	5.75
Noranda	4.00	51	7.85

Louvicourt tient son assemblée

Remarques appropriées de son président

A l'assemblée générale annuelle des actionnaires de Louvicourt Goldfield Corporation (L.R.P.), M. Pierre Beauchemin, président de la compagnie, leur déclara qu'en dépit des résultats désappointants des opérations passées, ni lui, ni les membres du Conseil d'administration de la compagnie n'ont perdu confiance dans l'avenir de la compagnie.

La propriété, dit-il, n'a été que partiellement explorée par forages de surface et développements dans le sous-sol. Le géologue de la compagnie recommande d'autres travaux d'exploration à entreprendre quand les conditions économiques le permettront. Au cas où de nouveaux et plus profitables gisements de minerai seraient trouvés, ou bien que le prix de l'or augmenterait, les opérations pourront être reprises immédiatement. L'installation actuelle sera conservée pratiquement complète. Au cas ou les ressources numéraires liquides de la compagnie seraient insuffisantes pour payer toutes ses dettes actuelles, seule une partie des fournitures en magasins et de l'outillage seront vendus.

Malgré que la propriété soit considérée comme un bon prospect avec toute l'installation d'opération en place, toute découverte qui serait de nature à favoriser l'acquisition d'une autre propriété sera considérée.

On ne doit pas oublier que les développements de la propriété et la décision d'y entreprendre des opérations de mine et d'usinage furent basés sur des rapports favorables et les recommandations de géologues et d'ingénieurs de mine compétents, qui ne pouvaient prévoir la nature et l'attitude singulières des gisements que l'on y a exploités. La nature de ces gisements nécessitait une dilution du mineral et elle fut telle qu'il fut impossible de les exploiter à bon marché.

Le président parlant pour luimême et au nom des membres du Conseil d'Administration a déclaré leur détermination commune de conserver la compagnie en de telles conditions que la reprise des opérations sur sa propre ou sur une nouvelle propriété, reste toujours possible.

Notre industrie des produits laitiers, active

Le Bureau provincial des Statistiques publie son bulletin préliminaire sur la production et l'entreposage de beurre de beurrerie et de fromage Cheddar dans la province de Québec.

PRODUCTION

Beurre de beurrerie	lb.	% sur 1948
Mai 1949	11,501,930	8.3
Mai 1948	10,620,243	
Avril 1949	6,318,067	
Janvier-mai 1949	22,247,354	19.1
Janvier-mai 1948	18,684,467	
Janvier-mai 1947	20,905,027	
Fromage Cheddar	**lb.**	**% sur 1948**
Mai 1949	2,019,831	135.8
Mai 1948	856,710	
Avril 1949	351,806	
Janvier-mai 1949	2,400,824	111.5
Janvier-mai 1948	1,134,906	
Janvier-mai 1947	3,900,675	

STOCKS

	1er juin 1949	1er juin 1948
Beurre de beurrerie		
Cité de Montréal	4,949,000	880,000
Cité de Québec	527,000	282,000
Fromage Cheddar		
Cité de Montréal	8,133,000	7,696,000
Cité de Québec	209,000	120,000

N.B. es chiffres sur l'entreposage total au 1er juin 1949, dans la province de Québec, seront publiés dans notre prochain rapport mensuel intitulé: Produits laitiers" qui paraitra vers le 23 du présent mois.

Nos hommes d'affaires

M. Ernest St-Arnaud,

de Montréal, figure bien connue dans le monde du courtage, de l'importation et de l'exportation, Ernest St-Arnaud et Compagnie, qui dirige maintenant la maison Membre du Board of Trade de Montréal, de la Canadian Feed Manufacturers Association et du club Richelieu-Montréal, M. St-Arnaud possède plus de 30 ans d'expérience dans le courtage des marchandises et le commerce extérieur. — (Photo Studio Garcia)

Plus d'or produit dans la province

22 pour cent de plus durant les premiers 4 mois de 1949

L'hon. C. D. French, ministre des Mines, vient d'émettre le bulletin statistique du mois d'avril 1949, concernant la production minérale de la province de Québec.

A cause de la grève qui se poursuit depuis le milieu de février, la production d'amiante a été de seulement 16,002 tonnes durant le mois d'avril 1949 contre 61,592 tonnes le mois correspondant de 1948. Elle a cependant été plus élevée qu'en mars alors qu'elle ne s'était chiffrée qu'à 11,771 tonnes.

Les productions d'or, d'argent, de produits d'argile et de ciment ont été plus élevés durant avril 1949 que durant avril 1948. L'augmentation est particulièrement considérable dans l'argent et le gisement, mais elle est appréciable aussi dans l'or. La production de chaux a par contre été notablement plus faible que l'an dernier.

Comparativement au mois de mars de cette année, l'or et la chaux ont enregistré une faible hausse et le ciment une hausse considérable durant le mois d'avril, tandis que l'argent a subi une baisse négligeable et les produits d'argile une baisse très accentuée.

Les totaux cumulatifs, pour les quatre premiers mois de 1949, accusent les augmentations et diminutions suivantes par rapport à la période correspondante de 1948: l'or a monté de 22 p.c., l'argent de 64 p.c., les produits d'argile de 38 p.c. et le ciment de 25 p.c.; l'amiante a baissé de 53 p.c. et la chaux de 15 p.c.

Atlas Thrift Plan Corp. Ltd. 17 1-2 cents par action privilégiée, payable le 2 juillet aux actionnaires inscrits le 15 juin.

Sun Life Assurance Co. of Canada, $5 par action, payable le 1er juillet aux actionnaires inscrits le 15 juin.

Consolidated Press, 16 1-4 cents par action "A", payable le 1er juillet aux actionnaires inscrits le 15 juin.

Distillers Corporation-Seagrams Limited

Le tableau suivant, reproduit le rapport trimestriel ainsi que les activités de la Distillers Corporation Seagrams Limited durant les neuf mois du 30 avril 1949, avec comparaison:
Pr. ap. les charges d'expl. $50,701,570 $78,625,066 $16,453,216 $13,223,

	9 mois term. le 30 avril 1949	1948	3 mois term. le 30 avril 1949	1948
Profits, après les charges d'expl.	$50,701,570	$78,625,066	$16,453,216	$13,223,791
Excédents sur les bénéfices et impôts	21,086,000	32,335,855	6,691,000	5,333,158
Profit net	$29,615,570	$46,289,211	$ 9,762,216	$ 7,890,633

OBLIGATIONS CANADIENNES

Cours fournis par THE INVESTMENT DEALERS ASSOCIATION OF CANADA

Cours de fermeture Dominion du Canada

%	Maturité		Offre	Dem. appr.
1½	1 mars	1950	99.80	100.30
1¾	1 nov.	1951	99.85	100.35
3	1 juin	50-55	100.75	101.50
3	1 juin	53-58	101.75	102.50
4½	1 nov.	49-59	100.75	101.50
3¼	1 juin	56-66	102.75	103.75
3	Perpétuité		99.75	100.75

Emprunts de guerre et de la victoire

%	Maturité		Offre	Dem. appr.
3¼	1 fév.	50-52	102.25	103.00
3	1 oct.	49-52	100.00	100.75
3	15 juin	50-51	101.75	102.50
3	1 nov.	53-56	103.25	104.00
3	1 mars	52-54	103.00	103.75
3	1 mai	54-57	102.00	102.75
3	1 janv	56-59	102.00	103.00
3	1 juin	57-60	101.50	102.50
3	1 fév.	52-62	100.75	101.75
3	1 oct.	59-63	100.50	101.50
3	1 sept.	61-66	100.25	101.25
1¾	1 nov.	1949	99.90	100.40
1¾	1 nov.	1950	99.90	100.40

Obligations garanties du gouvernement

			Offre	Dem.
‡C.N.R.	4½	1956	117.50	....
C.N.R.	5	1954	110.50	111.50
C.N.R.	2¾	64-67	96.75	97.75
C.N.R.	3	54-59	101.50	102.25
C.N.R.	3	61-66	100.25	101.25

Obligations provinciales

			Offre	Dem.
Alberta	3	50-63	100.75	102.00
Manba	3¼	1963	101.00	102.50
Brit Col	2¾	1966	94.50	96.00
Nv Brun	3½	1965	98.50	*99.50
N Scot	3¼	61-63	100.75	101.75
Ontario	3	62-65	99.25	100.25
Ont Hyd	3	63-65	98.75	99.75
I.P.E.	3¼	1961	100.00	101.00
Que Hyd	3	69-73	97.50	98.50
Québec	3	60-62	99.25	100.25
Que M C	3¼	1967	100.50	101.50
Sask.	3¾	61-63	95.50	97.00

Obligations municipales

			Offre	Dem.
Toronto	3	1968	* 99.00	101.00
Vanc'ver	3¾	1968	97.50	99.50
Win'peg	3¾	1968	99.00	101.00
Mont. Metro Comm.	2¾	1959	95.00	97.00
Cité de Montréal				
	3's	1960	96.50	97.50
	3's	1969	91.25	92.75
	3's	1974	89.50	91.00
Halifax	3½	1968	99.50	101.50
Québec	3	1968	92.50	94.50
Tr.-Riv.	3½	1963	98.50	100.50

‡Payable au Canada et New-York

* * *

Obligations industrielles

Emission	Int.	Mat.	Off.	Dem.
Abitibi P & P	3½	1967	98¾	100¼
Acadia At Sug	3¾	1965	101	103
Bowater Pulp	3½	1968	95¾	98¾
Brompton P P	3½	1966	92½	95
Burns	4	1963	97½	99¾
*Brown Co	5	1959	98	100
B C Pulp	3½	1967	95	97½
Can Breweries	3½	1967	91½	93¾
Can Celanese	3	1962	97	....
Can Oil	3¼	1962	97½	99¾
Cocksh Plow	4¼	1965	100	102
Col Cellulose	5	1968	100¾	102¼
Col Cellulose	5	1968	101½	103½
Cons Paper	3½	1967	101¼	103
Dom Coal	4½	1952	101	103
Dom Woollens	5	1964	100¾	103
Dom Tar	3½	1957	101	
Dryden Paper	4	1961	100½	102½
Dom Dairies	4	1966	91½	95
E B Eddy	3½	1966	98¾	....
Federal Grain	4	1964	98¾	100¼
Imp. Tobacco	2¾	1966	96½	98¼
Ind. Accept	3½	1966	94	96½
Lake St John	5	1961	102	101½
McColl Front.	3	1961	95	97
Massey Har	3	1966	94½	97
N S Steel	3½	1963	99	101
Price Bros	3¼	1966	100	102¼
Rolland Paper	4	1965	100	
Simpsons Ltd	3½	1960	101½	103¾
Steel of Can	2¾	1967	94½	96½
West Grain	5	1963	83½	

Services publics

Emission	Int.	Mat.	Off.	Dem.
‡Assoc Tel	5½	1955	105½	108½
Bell Tel	3	1977	96½	98½
Bell Tel	3¼	1973	100	102
B C Electric	3¼	1967	93	95
B C Electric	3¾	1968	99	101
B C Electric	3¾	1969	99	101
Gatineau Pow	3½	1970	99¾	101¾
Grt Lakes Pw	3½	1970	97½	99¾
Low St Law	3¾	1965	95½	99
Maritime Elec	5½	1956	100½	
Mont Tram	5	1955	92	94
National Lt P	4½	1961	100	
Ott L H & P	4	1957	100½	103
Power Corp	3	1967	96	98¾
Quebec Power	3	1962	97¼	99½
St Maur Pow.	3¼	1970	97¾	99¾
Shaw W P	3½	1970	100	102
Shawinigan	3	1961	99	101
Shawinigan	3	1971	95	....
United Securit	3	1952	99	
Winnipeg El	3¾	1971	101¾	103¾

Obligations immobilières

Emission	Int.	Mat.	Off.	Dem.
Acadia Apts	4	1919	97¼	..
Dom Square	5	1959	101¾	..
Gleneagle Inv	5	1959	111	..
Hot de la Salle	6	1955	67	72
L Nelson Hot	4	1967	79	83
Mtl Apts	4½	1964	96	98½
Queen's Hotel	5	1953	99	..
Ry Exch. Bldg	2¼-4	1950	74	....
St Catherine & Stanley Real	4	1957	101½	...
Sher St Real	4	1952	98	

Chemins de fer et compagnies maritimes

Emission	Int.	Mat.	Off.	Dem.
Algoma Cent.	5	1959	68	70
‡Can Atlantic	4	1955	113	117
Can Steam	3½	1967	99¼	101¼
C P R	4	1949	99⅞	....
C P R	3½	1951	101¾	103

Coniaurum Mines

Le profit net estimatif de Coniaurum Mines Ltd. pour le trimestre fini le 31 mars s'établit à $46,564, avant déduction des amortissements et de la dépréciation, comparativement à $49,883 pour la même période de 1948.

La production a rapporté $291,212, contre $307,923 un an auparavant, et les frais d'exploitation se sont accrus de $231,399 à $259,026, tandis que la provision pour l'impôt a baissé de $16,000 à $8,000. La subvention du gouvernement est estimée à $21,000 pour ce trimestre.

Westville Mines

On procédera à un examen géologique des 24 concessions de la propriété de plomb et de zinc de Westville Mines Ltd., au plateau Adams — cette dernière se trouve à environ 50 milles, à l'est de Kamloops. M. Riley, ingénieur, recommande l'exécution des travaux précités et, plus tard, on procédera à des travaux de surface et de sondage au diamant.

Un Congrès de 3 jours de l'Alliance Nationale à Ottawa

Cette Cie Mutuelle d'assurance-vie tiendra son congrès en 1950 au Nouveau-Brunswick

Les membres des divers "Clubs de Production" de l'Alliance Nationale, compagnie mutuelle d'assurance-vie, se réunissaient dernièrement au Château Laurier à Ottawa pour un congrès de trois jours sous la présidence de M. Roger Martel, gérant général. L'ouverture officielle du congrès prit place à la réception du gérant général, alors que ce dernier souhaitait la bienvenue aux représentants et les invitait à retirer de ces quelques jours, au contact de l'élite de la compagnie, le maximum de connaissances et d'expérience, afin de servir mieux encore leurs assurés et leurs clients en perspective.

Trophée décernés

Au cours d'un banquet tenu dans la suite "Québec" où l'hon. Es. L. Patenaude, président de la compagnie, se faisait l'hôte des congressistes, M. Georges J. Charron, d'Edmunston, N.B., s'est vu décerner le "Trophée d'Efficacité" au milieu d'acclamations de la part de tous ses confrères. Ce trophée, inauguré cette année, sera remis annuellement au meilleur agent de l'année. M. Charron possède la réputation enviable d'une conservation de 91% sur son chiffre d'affaires impressionnant, de près d'un million et demi en vigueur. M. Charron représente l'Alliance Nationale depuis mai 1940, à Edmunston. M. Ls. A. Bérubé, d'Edmunston, N.B., président du "Club Select", M. Edouard Gagné de Lévis, président du "Club Succès", M. Wilfrid Fortin de Sherbrooke, président du "Club Mérite", prenaient place à la table d'honneur lors de ce banquet; ces mêmes représentants avaient présidé tour à tour aux trois sessions d'affaires qui furent tenues durant le congrès.

Situation financière, enviable

A l'issue du banquet, le président, l'hon. Es.-L. Patenaude, rappela aux congressistes l'importance primordiale du rôle joué par l'Alliance nationale à l'endroit de notre groupe ethnique. Il fit remarquer qu'avec les constantes améliorations apportées à l'organisation et avec le souci de maintenir saine sa situation financière déjà enviable, la compagnie rajeunit tout en devenant de plus en plus forte. M. Arthur Bérubé remercia le président.

Au cours des séances d'affaires, plusieurs représentants furent appelés à traiter de divers sujets se rapportant à la vente de l'assurance-vie. La question d'efficacité fit le sujet d'un forum auquel participèrent les gérants. Les officiers du Siège Social, présents à ce congrès, M. Marcel Grondin, surintendant d'agences, M. Antoine Giguère, inspecteur et M. Marcel Gay, assistant secrétaire des agences, participèrent activement à ces séances. M. Maurice Tremblay de la maison Bolton Tremblay de Montréal, aviseur financier, était l'orateur invité à la dernière session d'affaires. C'est avec une éloquence des plus poignante que M. Tremblay développa son sujet, "La personnalité, gage du succès dans la vente".

Il fut annoncé que le prochain congrès des représentants de la Compagnie, se tiendrait au Nouveau Brunswick et probablement en septembre 1950.

Cours des huiles

Cours fournis par GULF SECURITIES CORP, LTD.

	Offre	Dem.
Admiral	..	5½
Alb Pac	17	19
Anaconda	8½	10
Ang Cdn	300	315
Atlantic	55	....
Brit Dom	20½	21
Calg Edm	425	....
Calmont	31	40
Calm Led	11½	12
Coastal	..	27
Command	25	30
Commoil	36	....
Com'wel	65	....
Cons Led	12	12½
Dalhousie	34	38
Eastcrest	5½	6½
East Led	20½	22
Federated	40	70
Foothills	250	270
Globe Oil	45	47
Hanna	17	20
Highwood	8	8½
Home	875	950
Led West	56	62
Led Calm	11¾	....
McD Seg	10	12
Mercury	10	10½
Mill City	8⅛	....
Model Oil	31	35
National	31	35
Okalta	138	140
Pac Pete	....	240
Phillips	3½	4
Princess	20½	21
Roxana	27½	33
Royal Can	7	8
Royalite	610	....
Share	6	7
Spooner	15½	21
Sunset	18½	19½
Superior	34	36½
Turner	10	20
United	8¼	9½
Vulcan	20	....

BOURSE DE MONTREAL

Cours fournis par L.-G. BEAUBIEN & CIE, 221 ouest, rue Notre-Dame

SOMMAIRE DE LA SEMAINE DERNIERE

Ventes	Stocks	Ouv.	Haut	Bas	Dern. Vente	Année Haut	Année Bas
3768	Abitibi nouv	10⅝	11⅜	10⅝	11	17⅛	9¾
1625	Do $1.50 pr	17	17	16¾	16⅞	20¼	16⅝
1	Do $2.50 pr	35	....	....	....	38	35
110	Acadia A pr	22¾	....	....	....	34⅜	21¾
25	Agnew Surpass	8	....	....	....	8¾	8
636	Algoma Steel	35½	37½	35	37	56	30
1515	Aluminium	45⅞	46	43	43	61¾	43
50	Aluminum 5 pr	26	....	....	....	26	25½
125	Argus Corp	5¾	5⅞	5¾	5⅞	6½	5¾
10	Do 4½ pr	64¾	....	....	....	72	68
61	Asbestos Corp	22	22	21½	21½	26¼	21½
547	Bathurst A	18	18½	18	18	23	17½
2668	Bell Telephone	41	41⅛	41	41⅛	41⅞	38
100	Bralorne	875	....	....	....	940	800
1447	Brazilian	18	18¼	17⅞	18¼	20⅛	17⅝
10	B A Bank Note	13½	....	....	....	14	12
731	B A Oil	23	23½	23	23¼	24⅝	22
2150	Do pr	24¼	24⅜	24¼	24⅜	25	24¼
1620	B C Forest	2⅝	2⅝	2½	2⅝	3	2½
230	B C Power A	25¼	25½	25¼	25⅜	26¼	24⅞
200	Do B	2⅛	....	....	....	3¼	2⅛
50	Bruck A	14	....	....	....	17	14
100	Do B	5	....	....	....	5⅞	4⅛
345	Building Prod	27¾	27¾	27½	27¾	33	27
300	Bulolo Gold	15⅛	15¼	15⅛	15⅛	16½	15⅛
335	Burrard A	7½	7½	6⅞	6⅞	7⅞	6⅞
954	Can Cement	21½	23	21½	22½	26¼	21½
419	Do pr	28	28	27	27	30	27
475	Can Nor Power	8¾	....	....	....	9½	8½
135	Can Steamship	12¼	....	....	....	14¼	12¼
55	Do pr	35	35	34	34	37½	34
2007	Can Breweries	19¼	19½	19	19¼	21	19
40	Can Bronze	20	....	....	....	23½	20½
55	Do pr	102½	....	....	....	105	100
2350	Can Car	10½	10½	10	10	14½	9¾
505	Do A pr	13⅛	13½	13⅛	13½	17	13⅛
1345	Can Celanese	19½	19¾	19½	19½	23⅜	19½
50	Do $1.00 pr	21	....	....	....	22¼	20
380	Do $1.75 pr	35	....	....	....	39	35
35	Can Converter B	13	....	....	....	13¾	13
495	Can Cottons	47½	47½	47¼	47¼	48	46
620	Do pr	27	....	....	....	29	26
10	Can Foreign Inv	25	25	24	24	28½	25
1080	C I Alcohol A	8½	8¾	8½	8½	11¾	8⅛
50	Do B	8¾	....	....	....	11⅛	8
525	Can Locomo nv	27½	27½	26	26	32½	26
80	Can Oil	12¾	....	....	....	15	12⅝
410	Cockshutt Plow	11½	11¾	11½	11½	14⅝	11
2284	Cons Smelting	85	85½	84	85	122⅜	83½
24	Consum Glass	23	23	22	22	30	20
1105	Dist Seagrams	19¼	15¼	15	15	18½	14⅝
360	Dom Bridge	33½	34¼	33½	34	37½	31
585	Dom Coal pr	17	17	16½	17	20¾	16
25	Dom Dairies	7½	....	....	....	8½	7½
75	Dom Foundries	23	....	....	....	27	23
155	Dom Glass	37	37½	37	37½	39½	35¾
2700	Dom Steel B	14	14⅜	13¾	14	17¾	13¾
50	Dom Stores	24½	....	....	....	24¾	23½
75	Dom Tar	24	....	....	....	26¼	21½
850	Do pr	21	....	....	....	21¾	19¾
2190	Dom Textile	11⅛	11⅛	10¾	10¾	12	10¾
100	Donna 4½ pr	90	....	....	....	98¼	90
150	Dryden	13½	....	....	....	25¼	13
208	E Koot Pow	130	130	125	125	130	100
10	Eddy Pap A	14	....	....	....	17	14¼
233	Electrolux	12⅛	....	....	....	14⅞	11¾
25	Enamel & Heat	15	....	....	....	16	11
220	Fam Players	14	14	13¾	13¾	15¾	13¾
100	Foundation	26	....	....	....	27	24
556	Fraser	20¾	20¾	20	20	28¼	20½
225	Gatineau	17	....	....	....	17⅝	16½
25	Do 5 pr	101¾	....	....	....	106	102¾
25	Gen Stl Wares	13⅞	....	....	....	15¼	13¾
5	Do pr	99½	....	....	....	102	99½
455	Gypsum	14½	15	14½	14¾	17	14¼
460	Hamilton Bridge	8¾	8¾	8¼	8¼	10½	8¼
5	Holt Renfrew pr	100	....	....	....	100	100
180	Howard Smith	28⅝	28¾	28¼	28¾	31	27
50	Do pr	45	45	44	44	46½	43½
1030	Hudson Bay	39¼	39¼	38½	39	56¾	38½
3313	Imp Oil	17¼	17⅜	17	17	19½	16½
922	Imp Tobacco	13¾	....	....	....	14⅛	13⅜
260	Do 4 pr	25	25¼	25	25¼	25¼	24¾
215	Do 6 pr	7	....	....	....	7¼	6½
330	Indus Accept A	22⅛	22¼	22	22⅛	23⅛	19⅛
10	Do 4¼ pr	96½	....	....	....	85	83⅞
200	Int Bronze	4¾	....	....	....	8¾	4¾
185	Do 6 pr	16½	16½	16	16	22	16
1943	Int Nickel	29¾	30	29½	29¾	36	29½
1895	Inter Paper	44¾	46½	44¾	46	58	44¾
1371	Int Pete	7⅛	7⅛	7	7⅛	12⅞	7
265	Int Utilities	14¼	14½	14¼	14¼	15⅝	13¼
45	L of the Wood	23	....	....	....	29	22¾
35	Laura Secord	13½	....	....	....	15⅝	13½
125	Lewis Bros	12	12¼	12	12¼	15	11¾
25	Mack Steel Com	7½	....	....	....	8	7½
200	MacMillan A	8¼	8¼	7⅞	7⅞	9¾	7⅞
25	Do B	6⅜	....	....	....	7¼	6⅜
595	Massey-Harris	17⅜	17¾	16¼	16¼	22½	16¼
1235	McColl-Front	11¼	11¾	11⅛	11½	15	10½
25	Mitchell Robert	18	....	....	....	20	17
45	Molson Brew	35⅞	....	....	....	37	33
1150	Mont Locomo	19½	20	19½	20	23½	19¼
58	Mont Tramway	28	....	....	....	40	28
759	Nat Breweries	35¾	36	35¾	35⅞	38	34½
101	Do pr	41¼	....	....	....	42	40
150	Natl Drug	7½	....	....	....	8	6
220	Do pr	10⅜	10⅜	10¼	10¼	11¼	10¼
935	Nat Steel Car	18	18	16¾	16¾	23¼	17
15	Niagara Wire	21	....	....	....	21	21
1070	Noranda	50	50¼	49⅞	50¼	59	49
720	Ogilvie	20⅜	21	20⅜	20½	23	20
25	Do pr	172	....	....	....	173¼	172
100	Ontario Steel	20	....	....	....	20	18
1090	Ottawa L H Pow	25¼	25¼	24½	24½	26	20¾
5	Do pr	102⅛	....	....	....	103	101
245	Page-Hersey	41½	42	41½	42	45	37
17	Penmans Ltd	60	....	....	....	61	60
320	Placer Diver	14¼	14¾	14⅛	14⅛	19¼	14¼
342	Powell River	35½	35½	35	35½	43⅜	35
400	Power Corp	13	13	12¾	12⅞	16¼	12¾
625	Price Bros	47	47½	47	47½	60	47
130	Do 4 pr	95	....	....	....	98	96
75	Prov Transport	11¼	....	....	....	11¼	10½
490	Quebec Power	16¼	16½	16¼	16¼	17½	16⅛
400	Royalite	650	650	635	635	710	585
20	Sague Power pr	103	103	102½	102½	103½	100½
80	St Law Corp	4⅞	4⅞	4¾	4¾	10¼	4
176	Do A pr	17½	17½	17	17	22¼	17
110	Do 2e pr	10½	....	....	....	14¼	10⅝
52	St Law Flour	20	22	20	22	24	23
214	St Lw Pap 1er pr	71¾	72	71	72	86	71¾
277	Do 2e pr	37	38¼	36¾	38¼	42½	36¾
2089	Shawinigan	23¼	23½	23	23	25	23
165	Do pr	46	46	45¾	45¾	47½	46
125	Sher Williams	17	....	....	....	25	19¾
320	Sicks Brew	17	17½	17	17½	18¼	15½
225	Do V T	16⅝	....	....	....	18	16
25	Simon	19½	....	....	....	20½	19½
261	Southam Co	18¾	18¾	18½	18½	20	18
110	So Can Power	18	18⅜	18	18⅜	18¼	17
300	Standard Chem	5¼	5⅜	5¼	5⅜	7½	5
10	Do 5 pr	81¼	....	....	....	83	82½
233	Steel of Can	79½	80	79¼	80	85¼	78¼
2	Do pr	80	....	....	....	85¼	80
25	Thrift Stores	14¼	....	....	....	16¼	14
60	Tuckett pr	158	....	....	....	170	158
1035	United Steel	6	6	5¾	6	7½	5½
73	Viau	27	....	....	....	27	24
625	Walk-Good & W	25	....	....	....	28¼	24
50	Weston	23	....	....	....	25	21
60	Wilsil Ltd	18½	....	....	....	19	18
855	Winn Electric	31¾	31¾	31	31¼	37	27
80	Do pr	98	....	....	....	100	98
25	Zellers	41	....	....	....	43	39
35	Do 5 pr	24¾	....	....	....	25¼	24¾
20	Do 6 pr	28½	....	....	....	28¼	27½
	BANQUES						
200	Can Nationale	20	....	....	....	26¼	19¾
645	Commerce	23¼	23½	23¼	23¼	24¼	22⅛
80	Dominion	25¾	....	....	....	25½	25
916	Montréal	25½	26¼	25½	26¼	26½	25
131	Nova Scotia	34¾	34¾	34⅛	34½	36¼	34
1760	Royale	25	25¼	25	25	26½	25

CURB DE MONTREAL

Cours fournis par SAVARD & HART, 276 ouest, rue Saint-Jacques

SOMMAIRE DE LA SEMAINE DERNIERE

Ventes	Stocks	Ouv.	Haut	Bas	Clôt.	Année Haut	Année Bas
150	Atlas Steel	11	....	10⅞	....	13⅝	10¾
150	Anglo Nfld	16	....	....	....	....	....
225	BathurstPow B	3¼	....	....	....	6⅛	3¾
700	Belgium Glove	9	....	....	....	11	9
259	B C Packers B	5¾	....	....	....	6¾	5½
2425	Brown Common	2⅛	2¼	2⅛	....	4	2
155	Do pr	73	73½	72	....	103	72
25	Butterfly Hosiery	11	....	....	....	12½	11
125	Can Malting	46½	....	46	....	50	42¾
240	Cdn Gen Inv	15½	....	15⅜	15¼	17¼	15¼
522	Cdn Industries B	21	....	....	....	22	19½
100	Cdn Marconi	115	....	....	....	200	115
5	Cdn Pow pr	68	....	....	....	84	63¾
50	Cdn Westingh	48¾	....	....	....	52	47
150	Cassidy	11	....	....	....	12	10¼
225	Commer Alcohols	2½	....	....	....	6	2½
3457	Cons Paper	14	14¾	14	14⅝	18¼	14
1800	Claude Neon pr	60	61	60	....	100	54
450	Dom Eng Works	42	43½	42	42½	48	42
25	Dom Oilcloth	37	....	....	....	40	36½
205	Donna Paper A	14	....	....	....	20¼	14
82	East Kootenay pr	35	....	....	....	35	28
25	East Stl Prod	5⅞	....	....	....	7¼	5⅛
1800	Fleet Aircraft	140	150	140	145	2¼	140
545	Ford Mot Can A	21	21½	21	....	26	20¾
500	Foreign Pr & Cp	20	....	....	....	25	20
325	Great Lakes Pap	10¼	10½	10	10¼	16	10¼
125	Hydro-El Sec Cp	2½	....	....	....	2⅞	2½
100	Lowney Walter	14	....	....	....	16¼	14
500	MacLaren Pow	34	34½	34	....	39¼	34
40	Massey Har pr	25	....	....	....	27½	25
100	Melchers Dist pr	11	....	....	....	12	11
50	Mt Royal Rice	8¾	....	....	....	9¾	8½
525	M && O Paper	14½	15	14½	15	22¼	14
105	Moore Corp	66¼	....	....	....	73¼	65
10	Pow Corp 1er pr	107	....	....	....	111	104
40	Que Tel A	8¾	....	....	....	10¾	8¾
945	Quebec Pulp pr	17	20	17	19	22½	12½
124	South Can pr	109	110	109	....	113	109
75	Stand Pav	9½	....	9⅝	....	10	8
10537	Southmount Inv	42	43	42	43	46	41
300	Trans Television	40	....	....	....	65	40
425	United Distillers	24½	....	24	....	25	21
160	Western Grain	100	....	....	....	150	100
	MINES						
2000	Anacon	23	....	....	....	65	22
3200	Base Metals	23	....	....	....	65	21
100	Bob's Lake	5	....	....	....	25	5
500	Bouscadillac	4	....	....	....	5	3
3500	Beatrice	5	....	....	....	5	4
1500	Bouzan	7	8	7	....	25	5
7900	Cortez	5½	5¾	5	....	7½	3½
3700	Candego Mines	7	....	6½	....	39	6
500	Cartier Malartic	2	....	....	....	3	2
500	Centremaque	5	....	....	....	13	5
17400	Central Cadillac	6	....	5½	6	16	5½
1000	Cheskirk	4¼	....	....	....	....	....
4200	Dome Mines	$17⅞	17¾	17⅞	....	19¾	16
15000	Duvay	6	....	....	....	16¾	6
3000	Eldona	48	49½	46	48	78	46
2000	East Malartic	192	202	192	....	268	185
7800	East Sullivan	190	....	175	180	345	175
2000	Formaque	5	....	....	....	10	5
1500	Goldora	3¼	3½	3¼	3½	9½	3¼
740	Hollinger	925	950	925	950	1250	575
2445	Hudson Rand	15	....	12½	....	21	9½
1000	Jack Lake	3	....	....	....	4½	3
2000	Louvicourt	11	11	10	....	45	8
500	Labrador	300	325	300	330	625	285
13600	McDonald	26	31	26	28½	70	19
200	McIntyre-Porc	$57¼	....	57⅜	....	62¼	51
1700	Mining Corp	850	....	....	....	1212	850
3000	Normetal Mng	195	197	185	....	370	185
1500	O'Brien Gold	153	160	153	160	195	145
4000	Pitt Gold	4¼	....	4	....	9	4
805000	Que Labrad	25	....	20	....	67	25
5500	Santiago	7	7½	7	....	14	7
9200	Sherritt-Gord	131	152	130	145	257	125
2300	Stadacona	44	....	42¼	....	53	42¼
5400	Sullivan Cons	135	138	135	136	190	130
1000	Torbrit	90	....	....	....	123	90
4300	Trebor	27	30¾	26	31	73	25
535200	United Asbestos	49	65	48	52	128	42
350	Waite-Amulet	700	715	700	....	1500	690
64500	Westville	5	6	4½	5½	10	3
	HUILES						
3050	Anglo-Can	305	315	300	310	530	300
1500	Cons Homestead	6¼	6½	6	....	12	6¼
2000	Gaspe Oil	111	120	111	112	185	89½
5584	Home Oil	900	....	850	900	1375	850
200	Okalta Oil	135	....	....	....	260	120
100	Pacific Pete	245	....	....	....	300	210
2500	Pacalta Oil	9	9½	9	....	14	8
1000	Pan West	10	....	....	....	25	9¼

GEOFFRION, ROBERT & GELINAS, INC.
VALEURS DE PLACEMENT
240 OUEST, RUE ST-JACQUES
MONTREAL

Emploi industriel au pays, moindre

L'emploi industriel au Canada subit un recul saisonnier ordinaire entre le 1er mars et le 1er avril; mais à cette dernière date, il est plus élevé qu'il ne l'a jamais été au 1er avril depuis que la statistique mensuelle de l'emploi est dressée. Le Bureau fédéral de la statistique déclare que la rémunération totale est aussi beaucoup plus forte que l'an dernier à la même date; elle est cependant moindre que le mois précédent.

D'après les renseignements que le Bureau reçoit de 20,073 des principaux établissements dans les huit grandes divisions industrielles, le personnel diminue de 0.7 pour cent depuis le 1er mars. Cette baisse est en conformité avec le mouvement enregistré durant 22 des 28 années de l'existence de cette statistique. Cependant, elle est moins prononcée que la moyenne et beaucoup moindre que celle de l'an dernier.

L'indice de l'emploi du Bureau, fondé sur cent en 1926, s'élève à 187.6 au 1er avril (un nouveau sommet pour le début du printemps) contre 186.6 un an auparavant et 188.9 en mars 1949.

Dans les principaux établissements des huit grandes divisions de l'industrie, la rémunération hebdomadaire totale diminue de 0.6 pour cent au 1er avril comparativement au 1er mars; mais elle dépasse de presque 12 pour cent celle de l'an dernier à la même date. L'indice du Bureau s'établit à 206.4 points au 1er avril contre 207.5 un mois avant et 184.8 un an auparavant. Le gain hebdomadaire moyen augmente légèrement durant le mois, soit $43.32 au 1er avril contre $43.27 au 1er mars. La moyenne actuelle est la plus haute jamais atteinte à ce temps de l'année depuis que cette statistique existe; elle se compare au sommet précédent de $39.04 atteint en avril 1948.

Le léger fléchissement de l'emploi en mars se produit chez les hommes, cependant que le nombre de femmes au travai avance modérément. La différence des tendances entre ces deux groupes provient des changements dans la distribution par industrie des travailleurs qui font l'objet de rapports.

Entre le 1er mars et le 1er avril, le principal changement est une baisse de 28 pour cent du personnel employé à la coupe du bois. Les communications accusent une réduction relativement légère. Il y a peu de changement général dans l'industrie manufacturière cependant qu'une tendance favorable se manifeste dans les mines, le transport, la construction et l'entretien, les hôtels et restaurants, les buanderies et établissements de nettoyage, et le commerce de détail. La plupart des changements suivent les tendances saisonnières.

MESSAGER DEMANDÉ

Jeune garçon débrouillard demandé comme messager pour le service des annonces au journal "Le Canada". Possibilités d'avancement. S'adresser en personne à 5221, avenue de Gaspé.

Elu administrateur

C. H. Neroutsos, D.S.O., • gérant des ventes de International Paints (Canada) Limited, qui vient d'être élu administrateur de la compagnie.

Mexican L. & P. Co.

TORONTO, 13. — En 1948, Mexican Light & Power Co. Ltd. a subi une perte nette de $893,115, comparativement à un profit net de $878,938 l'année précédente. Le revenu brut d'exploitation s'est accru de $19,924,091 à $20,289,113, mais le revenu net a baissé de $3,126,858 à $1,317,649. L'actif disponible, à $7,040,784, et le passif exigible, à $4,186,962, accusent tous deux une diminution, de sorte que le fonds de roulement a été réduit de $7,106,265 à $2,853,822.

M. George S. Messersmith, président du conseil d'administration, affirme que les frais d'exploitation, ont été considérablement plus élevés en 1948 qu'en 1947, surtout à cause de la hausse du coût de la main-d'oeuvre et du combustible. Conséquemment, le revenu net du dernier exercice a été insuffisant pour effectuer le versement du 1er juillet au fonds d'amortissement des obligations deuxième hypothèque ou pour payer des intérêts sur les titres 6 p.c. cumulatif.

Dans le monde de l'assurance

M. Jean Gagnon, président de Jean Gagnon et Cie Ltée, de Montréal, qui a été élu directeur de l'Association des Courtiers d'Assurance de la province de Québec, à l'assemblée annuelle tenue à Montréal.

Marché des oeufs plutôt soutenu

Durant le cours de la semaine dernière

Les réceptions d'oeufs restent faibles. La demande des détaillants se maintient bonne, de sorte que les distributeurs manquent d'oeufs pour fournir leur clientèle. Il y a très peu d'approvisionnements offerts sur place et ceux reçus en fin de semaine avaient été achetés d'avance. Certains grossistes disent qu'ils n'ont pas d'oeufs à offrir à leurs clients et qu'il leur est impossible d'en acheter sur place. Les A-gros et les A-moyens ont de nouveau monté de 3 cents depuis notre dernier rapport. On s'attend à décharger quelques wagons venus de l'Ouest à la fin de la semaine.

Les expéditions triées se vendent sur place aux cours suivants, caisses gratuites: Catégorie A gros 53, Moyens, 51, Poulettes 46, Catégorie B 42-43, Catégorie C 37-38.

Les prix de gros aux détaillants pour les oeufs en vrac sont comme suit: Catégorie A gros 55-56, Moyens 53-54, Poulettes 48-50, Catégorie B 46-47, Catégorie C 40-42.

Voici les prix de détails aux consommateurs pour les oeufs en cartons d'une douzaine: Catégorie A Gros 57-60, Moyens 56-58, Poulettes 52-55, Catégorie B 50-53, Catégorie C 44-46.

Les arrivages de volailles abattues ont encore été abondants cette semaine et quelques commerçants ont dû entreposer l'excédent des poulets légers. Toutes les classes de volailles ont subi une réduction de prix, sauf les poulets pesant plus de 5 livres dont il n'existe pas de surplus. La demande dans les voies du détail est toujours bonne.

Les commerçants paient les prix suivants aux expéditeurs pour les volailles en boites livrées: poulets au-dessus de 5 livres: Catégorie Spéciale de lait 60, A de lait 55-59 B 45-55, C 38; 4 à 5 livres: Catégorie Spéciale de lait 46-53, A de lait 45-52, B 40-48, C 28-36; au-dessous de 4 livres: Catégorie Spéciale de lait 38, A de lait 36-37, B 34, C 24-28; poulets de gril, 2 à 2 1-2 livres: Catégorie Spéciale de lait 38-39, A de lait 33-37, B 31-33, C 19-20; 1 1-2 à 2 livres: Catégorie Spécciale de lait 35, A de lait 34-35, B 31-33, C 15-27; vieux coqs: A 29, B 27, C 18; poules, au-dessus de 5 livres: Spéciale 37-40, A 36-39, B 34-37, C 24-26; 4 à 5 livres: Spéciale 36-38, A 35-37, B 33-35, C 21-25; au-dessous de 4 livres: Spéciale 31-33, A 30-32, B 26-30, C 15-17; vieilles dindes: A 45, B 43, C 35; vieux dindons: A 40, B 38, C 32.

Les livraisons de volailles vivantes ont encore été fortes cette semaine. Il y avait suffisamment de poules et de poulets, et certains lots de petits poulets s'écoulent difficilement car il en arrive trop présentement. Il arrive moins de poulets à griller de moins de 2 1-2 livres et ils sont vite vendus, tandis que ceux de 2 1-2 à 3 1-4 livres rencontrent un peu de résistance cette semaine.

Voici les prix que paient les commerçants aux expéditeurs pour les volailles vivantes, livrées: poules de 5 livres et plus 29-33, 4 à 5 livres 23-32, Leghornes 23-26; poulets de gril de 2 à 2 1-2 livres 22-28; poulets, 5 livres et plus 36-38, 4 à 5 livres 32-36, 3 à 4 lisevr 24-30; vieux coqs 18-20; vieilles dindes 32-34, vieux dindons 28-30; jeunes canards 40.

NOE HENAULT,
Inspecteur régional.

L'INSTITUT DU RADIUM

Les membres du Bureau des directeurs de l'Institut du Radium ont appris avec un très vif regret le décès du docteur J.-Ernest Gendreau qui fut l'un des fondateurs et le directeur, pendant près d'un quart de siècle, de l'Institut du Radium. Homme dont l'ampleur de vision fut remarquable, le docteur Gendreau persuada le gouvernement de la province de Québec et l'Université de Montréal de fonder un institut de recherche et de traitement pour le cancer au moyen des radiations. Malgré les heures difficiles qu'il eut à traverser, jamais il n'a perdu confiance dans le succès final et il n'a ménagé ni ses peines ni ses démarches pour assurer la vie de l'Institut qu'il avait conçu. Le prestige dont il jouissait lui permit de rassembler autour de son oeuvre des bonnes volontés qui l'aidèrent à poursuivre son dessein. La province de Québec, la Ville et l'Université de Montréal lui devront d'avoir créé et maintenu un Institut qui est tout à leur honneur. Les milliers de patients qui en ont fréquenté les dispensaires lui seront reconnaissants d'avoir institué pour eux une oeuvre où ils ont retrouvé la santé, l'espoir ou le soulagement de leurs maux; familier des grands maitres de la science moderne, le docteur Gendreau a fait bénéficier les cancéreux des découvertes de la médecine scientifique. Il fut un pionnier dans ce domaine et plusieurs des radio-thérapeutes les mieux connus lui doivent leur vocation. Ceux qui continuent son oeuvre à l'Institut du Radium ont à coeur de l'agrandir encore et d'en faire une institution qui sera digne de la grande pensée qui l'a inspirée.

Aux membres de sa famille, les membres du Bureau de direction de l'Institut du Radium offrent leurs plus vives condoléances.

National Grocers Co.

TORONTO, 13. (P.C.) — Au cours de l'exercice terminé le 2 avril 1949, National Grocers Company a fait un profit net de $784,-575, comparativement à $969,575 l'année précédente.

M. H. L. McNally, président, affirme dans le rapport annuel que cette diminution est due à une vive concurrence qui s'est manifestée sous la forme d'une expansion des ventes à prix réduits.

Imposantes funérailles de M. J. Lefrançois à Saint-Stanislas

Les funérailles de M. Joseph Lefrançois, époux de feu Lydia Galarneau, citoyen avantageusement connu de notre ville, pionnier de la paroisse Saint-Stanislas-de-Kostka, dont il était le doyen des marguilliers, décédé mardi, le 7 juin dernier, ont eut lieu samedi matin au milieu d'un imposant concours de parents, d'amis et de nombre de représentants de diverses associations ouvrières, professionnelles et autres; de représentants des congrégations religieuses de la paroisse.

Précédé du drapeau de la Ligue du Sacré-Coeur porté par M. Laurin, dont le défunt était membre depuis de nombreuses années et de quatre landaus de fleurs, le cortège funèbre quitta les salons mortuaires Jos. Lussier & Fils, 4733, rue Papineau, à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Saint-Stanislas-de-Kostka, où la levée du corps fut présidée par Monseigneur Arthur Deschênes, curé, qui célébra également le service assisté de l'abbé Donat Samuel, comme diacre, et de l'abbé Roger Simard, comme sous-diacre.

On remarquait dans le sanctuaire la présence de l'abbé C.-E. Guilbault, aumônier de l'hôpital Sainte-Justine, du Rév. Augustin-Victor, I.C., directeur de l'Ecole Supérieure Sainte-Stanislas et du R. F. Auguste, I.C., directeur de l'Ecole Primaire Saint-Stanislas, Frère Frédéric.

La chorale sous la direction de M. Arthur Lapierre, maître de chapelle, rendit la messe des Morts de Rossini. M. Jean-Paul Riopel, touchait l'orgue.

Les porteurs d'honneur étaient Me René Meloche, notaire, MM. J.-W. D'Aragon, Pierre Gagnon, J.-G. Ratelle, conseiller municipal, Naphtalie Lapierre, Mathias Lapierre, tous anciens marguillers de la paroisse de Saint-Stanislas-de-Kostka.

Le deuil était conduit par les fils du défunt: MM. Ronald Lefrançois, J.-Eugène Lefrançois, Dr J.-Alcide Lefrançois, D.D.S., ses petits-fils M. Jacques Lefrançois, le docteur Guy Lefrançois, Me Rolland-G. Lefrançois, MM. Yvon, Gaétan et Luc Lefrançois et Fernand-E. Leblanc; ses neveux MM. Raoul, Armand et Wilfrid Lefrançois, Julien Boismenu, Wilfrid Durochers, Lionel, Léopold et Gaston Galarneau. MM. J.-E. et A. Latouche, de Québec.

Dans le cortège on remarquait l'hon. Ernest Bertrand, ministre des postes et l'hon. Joseph Jean, Solliciteur général du Canada, l'hon. sénateur Elie Beauregard, Me René Paré, président des Artisans Canadiens-Français, Me Jean-Marie Savignac, conseiller municipal, Me Jean Morin, conseiller municipal, Ulric Leblanc, conseiller municipal, Wilfrid Désormiers, conseiller municipal, Lt-colonel C.-A. Brosseau, M. Lactance Roberge, directeur des finances de la Cité de Montréal, Me Jean Tellier, C.R., M. Emile Gosselin, I.C., Dr Réginald Lafontaine, Dr Hector Dansereau, Dr Albert Surprenant, Dr Gaston Gauthier, Dr Pacifique Gauthier, Dr Pacifique Joly, Dr Ubald Bessette, Dr C.-E. Chagnon, Dr Georges Laberge, Dr René Gauthier, Dr H. Trudel, président du Bureau médical de l'hôpital Sainte-Justine, D. C.-E. Brunet, Me Edmond Moller, J.-Emile Dubreuil, conseiller municipal.

On remarquait également MM. Paul, Gustave et Jean Portelance, Fernand Lacroix, chef des nouvelles du "Canada", Roger Nadeau et Georges Pelletier du "Canada", J.-A.-A. Leclair, Paul Lafontaine, Paul Forget, Hector Dupuis, Ovila Proulx, Horace Laporte, Lucien Pelletier, Alexandre Brodeur, J.-H. Chartier, Georges Charbonneau Adrien Senécal, Ovila Perron, Ovila Perron, Ovide Lussier, Paul Tison, J.-N.-A. Morin, E. Langlois et René Tremblay, J.-A. Savard, C.-E. Gascon, D. Vanasse, Alphonse Crochetière, Eugène Robert, Paul et Maurice Lord, Paul Mercier, R. Lambert, H. Saint-Amour, L. Gagné, E. Roy, Alfred Laferrière, L.-M. Dupont, Henri Ouimet, D. Demers, G.-M. Sauriol, J.-Albert Denis, Oscar Benoit, Samuel Saint-Laurent, J.-E.-M. Lanciault, P. Dutil, P.-J. Maher, de Québec, J. Constantin, J. Arial, Antoine Michaud, J.-H. McKay, C. Bastien-Léona, J.-R. Riopel, L. Plante, J.-N.-G. Leblanc, Lucien Dupuis, P.-E. Houle, J.-A. Alexander, F.-H. Berry, A. Bélanger, H. Royal, J.-A. Raymond, J.-R. Bourgeois, R. Legault, André Gariépy, Emile Fournier, Albert Jutras, R. Deschâtels, A. Gagné, L. Valade, C. Bernier, L.-P. Fournier, J.-H. Laporte, W. Fogerthy.

On remarquait aussi MM. Joseph Francoeur, ex-député de Mercier, E. Lusignan, Honoré Morrisseau, J.-M. Blain, Jean Beaudry, E.-R. Gagné, L. Lajeunesse, G. Leboeuf, Albert Mercier, L. Bérard, J.-E. Létourneau, Paul Bilodeau, P.-A. Turcotte, J.-H. Thibodeau, E. Matte, B. Gagnon, J.-A. Dupuis, R. Lusignan, Georges Gilker, G. Lachapelle, Henri Blouin, D. Richard, Laurent Geoffrion, J.-B. Beaudry, René Chartier, Maurice Joly, J.-A.-G. Vallières, P. Lemay, A. Paré, J. R.enaud, Albert Beaudet, R. Lavigne, R. Ouimet, L. Marchand, J.-H. Moller, A. Ouimet, J.-B. Beaudoin, Edouard Pharand, Arthur Racette, J.-A. Perrault, J.-P. Lavoie, Olivier Lacombe, J.-A. Vallée, Romain Poirier, Henri Rochon, Arthur Carrières, F.-N. Cantin, J. Armand, Thomas Bélair, Léo Perrault, H. Beaudoin, P. Meloche, F.-X. Rivest, M. Dion, G. Major, O. Thivierge, Denis Dethier, A. Thivierge, J. Lemieux, E. Delcourt, J. Labelle.

Egalement on remarquait, Me Jean-Paul Grégoire, H. Huet, Emile Rouleau, Wilfrid Aubin, E. Lapierre, Gordon Morat, Ernest Brosseau, Raymond Labelle, Me Bernard Tailleur, Hector Langevin, Robert Langevin, J.-F. Dionne, R. Nadeau, A. Hervé, J.-F. Guillet, O. Dupuis, O. Hardy, R. Roy, L. Marchildon, J.-S. Phénix, H. Riva, R. Lebeau, T. Corbeil, Léo Lemay, L.-A. Turcotte, H. Martin, Philippe Pelletier, J.-A. Valois, J.-E. Laurin, L. Délisle, Wilfrid Deslauriers, J.-M. Noiseux, O. Dumaine, Albert Jutras, Emile Fournier, Edgar Morin, D. Coaillier, Jos. Desrosiers, D. Baillargeon, John Pepper, Me Charles-Edouard Bertrand, Lomer Rivard, Guy Poirier, C. Petelle, O. Beauchamp, C.-H. Berthiaume, J. Bruneau, D. Desrosiers, R. Racette, Alfred Roy, J.-A. Hotte, J.-L. Thibeaudeau, Yvan Boisseau, Emile Duchesnay, Alfred Vallerand, André Lévesque, J.-L. Robitaille, Pierre et Adrien Genest, Médéric Charbonneau, Dr A. Plessis-Bélair, Dr G.-A. Dufresne, Léo Patenaude, Armand Généreux, J.-A. Besner, Jos. Rocheleau, Emile Bertrand, Rolland et Maurice Michon, L. Lachapelle, C.-J. Forget, Me Philippe Ferland, Albert Bégin, Lucien Bélair, Philippe Lefebvre, Marcel Prévost, Benoit Lajeunesse, Jean-Paul Hamelin, H. Girard, P. Dubuc, W. Welles, T. Marchand.

MM. J.-H. Aumais, A. Lavigueur, Raoul Gagnon, L. Bélisle, J.-A. Tardif, B. Duperron, J.-H. Ouimet, Fred Duclos, Lionel Gagnon, Alfred Paquin, J.-M. Boudrias, J.-O.-E. Jeannotte, J.-E. Mathieu, L. Brossard, E.-A. Lalonde, L. Hamelin, W. Boyer, L. Alarie, L. Lavigne, J.-A. Jobin, Aimé Charbonneau, Jean-Yves Lord, Dr Gaston Caisse, Laurent et Henri Popart, Me Paul Taschereau, Me J.-A. G. Viau, J.-H. Brunet, J.-F.-E. Michaud et une foule d'autres.

Après le service religieux, le cortège se reforma pour se diriger vers le cimetière de la Côte-des-Neiges où eut lieu l'inhumation.

Les Recettes et dépenses de nos chemins de fer

Les recettes et les frais d'exploitation des chemins de fer continuent tous deux en mars leur avance des mois précédents; ils sont beaucoup plus élevés que les chiffres correspondants de mars 1948 et marquent de nouveaux sommets pour ce mois. Les frais d'exploitation montent beaucoup plus que les recettes de sorte que le revenu d'exploitation diminue.

Les recettes d'exploitation atteignent durant le mois $74,325,000 soit $6,219,000 c'est-à-dire un peu plus que 9 pour cent de plus qu'en mars 1948; d'autre part, les frais d'exploitation passent de $60,857,-000 en mars 1948 à $70,612,000 en mars 1949, soit une augmentation de $9,755,000 ou 16 pour cent. Le revenu net d'exploitation tombe à $3,713,000 contre $7,249,000; déduction faite des taxes courues, du louage d'outillage et du loyer des aménagements en commun, le revenu d'exploitation descend à $1,-315,330 contre $3,654,475 en mars de l'an dernier.

Le transport de marchandises rapporte 12.5 pour cent de plus, au regard de mars 1948, soit $61,-610,000 contre $54,779,000; le nombre de milles parcouru monte de 1.7 pour cent bien que le volume transporté descende de 8.6 pour cent. Tout comme les mois précédents, le transport des voyageurs rapporte moins soit $6,748,000 contre $6,574,000, c'est-à-dire une perte de 12.6 pour cent. Les voyageurs payants sont au nombre de 2,796,-313 contre 3,308,022. Les recettes du courrier augmentent de 2 pour cent; celles des messageries, de 6 pour cent.

L'entretien coûte beaucoup plus que l'an dernier: les voies et édifices exigent $12,375,000 contre $9,-654,000; l'outillage, $17,142,000 contre $13,964,000; les frais de transport, $35,234,000 contre $31,-805,000 soit près de 11 pour cent de hausse; tous les autres postes de dépenses sont aussi plus considérables.

Grâce en partie à la baisse des revenus, les taxes accrues sont moindres, soit $1,526,000 contre $2,503,000; le louage d'outillage coûte $253,260 de moins, soit $720,-159.

Le personnel compte en mars 174,393 employés qui reçoivent $41,308,000 en rémunération, contre 172,996 personnes et $35,404,-000 en mars 1948. La partie de la rémunération imputable à l'exploitation des chemins de fer augmente de 15.7 pour cent ,soit $38,-416,000 contre $33,198,000.

Dans le monde de la Bourse

M. D. C. McEachran, qui a été élu, en fin de semaine, directeur de The Exchange Clearing House Co.

TROIS ANS SANS ACCIDENT

A la suite du record sécuritaire de trois ans sans accident entraînant perte de temps, les employés de l'usine de la Division de la chimie agricole à la Canadian Industries Limited étaient invités à un diner, hier soir, pour célébrer l'obtention du prix des gérants de service de cette compagnie.

Félicitant les employés de leurs succès, M. V. B. Lillie, gérant du service de la chimie agricole et du sel à la C-I-L, a fait remarquer que ce record sécuritaire se classe au nombre des meilleurs sur le continent; ce succès est d'autant plus remarquable que le taux de fréquence des accidents dans l'industrie des engrais apparait généralement supérieur au taux moyen enregistré dans toutes les industries.

Le dernier accident enregistré à l'usine est survenu en avril 1946.

Elu président

M. M. A. East qui vient d'être élu président de l'Association des Banquiers Canadiens, pour le terme 1949-50. M. East est gérant général de The John East Iron Works Limited, de Saskatoon, Sask.

Le centre d'hygiène de Lorimier

Le Dr Adélard Groulx, directeur du service de santé de la cité de Montréal, a présidé à la visite officielle du centre d'hygiène DeLorimier, situé à 2165 est, avenue Mont-Royal, le troisième centre municipal du genre occupant des quartiers permanents.

Ce troisième centre municipal des mieux aménagé occupe trois étages. La section d'hygiène mentale loge au troisième étage. On compte également une clinique dentaire, une consultation de nourrissons, une clinique prénatale, un bureau d'immunisation et de vaccination, une salle des gardes-malades, le centre administratif du district sanitaire DeLorimier, etc.

Mgr P. Labelle, curé de la paroisse St-Pierre-Claver, a présidé à la bénédiction des lieux, au tout début de la visite qui a suivi une séance de la Commission d'hygiène de la cité sous la présidence du conseiller municipal A.-D. Quintin.

On comptait également, au nombre des personnes présentes, M. l'abbé C.-E. Desmarais, curé de la paroisse St-Louis-Gonzague, les conseillers municipaux Ruben Lévesque, M.D., Ulric Leblanc, Eugène Gaudry, M. Théo-J. Lafrenière, ingénieur sanitaire en chef de la province de Québec, M. R. de L. French, ingénieur sanitaire, professeur à l'université McGill, M. Henri Gibeau, directeur du service des travaux publics, M. Aimé Cousineau, directeur du service d'urbanisme, M. Conrad St-Amant, directeur du service du bien-être social, M. Lactance Roberge, directeur du service des finances, M. J.-B.-A. Mérineau, auditeur-chef de la Cité, M. J.-Alphonse Mongeau, greffier de la cité, le Dr J.-N. Laporte, directeur adjoint du service de santé, le Dr C.-A. Bourdon, chef des districts sanitaires, le Dr A.-H. Prévost, chef du district sanitaire deLorimier, le Dr J.-A. Landreville, chef adjoint des districts sanitaires, le Dr G. Charest, surintendant de la division des maladies contagieuses, le Dr A.-B. Valois, surintendant de la division de la démographie, le Dr R.-R. Lalonde, chef de la section dentaire, M. L. de G. Sylvestre, surintendant de l'administration, le Dr E. A. Brumenfeld, chef du district sanitaire Ouest, le Dr P.-E. Hamelin, chef du district sanitaire Nord, M. L.-P. Cabana, ingénieur sanitaireet surintendant de la division de l'inspection sanitaire, le Dr L. Dubreuil, surintendant adjoint de la division de l'hygiène de l'enfance, le Dr J.-A. Brien, surintendant adjoint de la division de l'inspection des aliments, le Dr B. Primeau, pédiatre consultant attaché à la division de l'hygiène de l'enfance, le Dr J.-M. Filiatrault, surintendant adjoint de la division de la tuberculose, les Drs A.-E. Marcotte et R. Richard, tous deux psychiatres attachés à la division de l'hygiène mentale, les Dr Jules Massé et Lucien Mercille, de la division des districts sanitaires, le Dr E. Balthazar, dentiste attaché à la section de l'hygiène dentaire, Mlles Brigitte Laliberté et M. Ritchie, assistantes infirmières en chef, et autres.

Cours de vacances offerts à tous les instituteurs

L'Institut Saint-Georges, école de pédagogie de l'Universit de Montréal, offre des cours de vacances aux instituteurs.

Ces cours commenceront le 4 juillet et se poursuivront durant cinq semaines. Des examens suivront les cours en vue de l'obtention du baccalauréat et de la licence en pédagogie et de divers diplômes.

Les cours professés cette année sont les suivants: Histoire de la philosophie, par le frère Clément, E.C.; Méthode des tests, par le frère Luc, E.C.; Psychologie de l'adolescent, par le frère Grégoire, E.C.; Hygiène mentale, par l'abbé Donald Ducharme; Démonstration de tests par divers professeurs.

Le Service de l'Aide à la Jeunesse met un certain nombre de bourses à la disposition des instituteurs qui en ont le plus besoin. La demande de ces bourses se fait le jour même de l'inscription, le 4 juillet, à l'Université de Montréal dans la salle C' 205.

La Commission scolaire de Montréal accorde un octroi spécial aux instituteurs qui ont suivi des cours à l'Institut pédagogique Saint-Georges.

L'annuaire de l'Institut sera envoyé à tous ceux qui en feront la demande au directeur de l'Institut, Mont-de-La-Salle, Montréal 9.

Les MOTS CROISÉS du "CANADA"

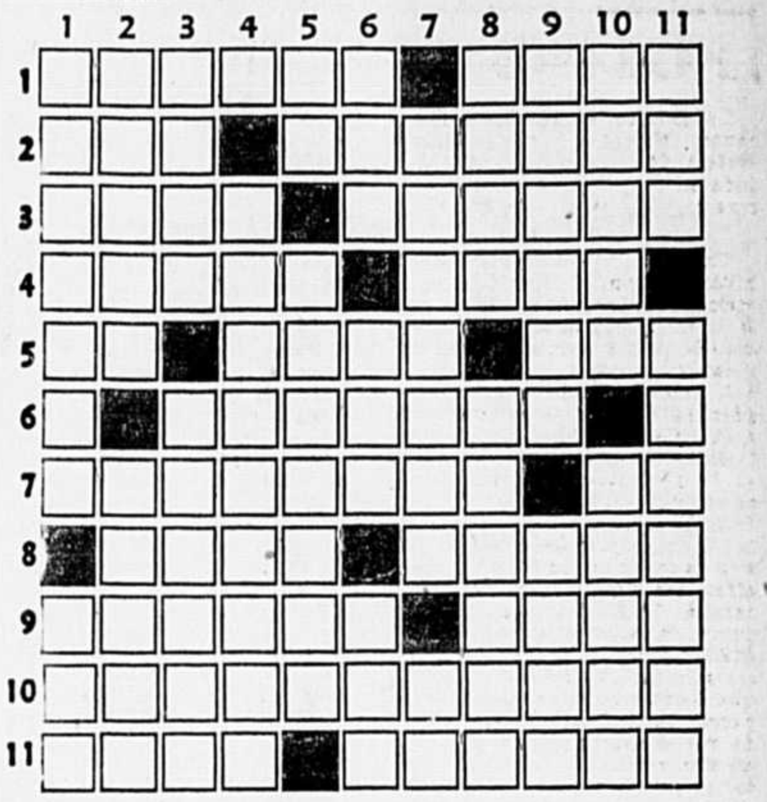

Horizontalement

1—Qui ont les couleurs de l'arc-en-ciel. Ustensile de ménage.
2—Venus au monde. — Morceaux écrits ou parlés.
3—Barre pour fermer une porte. — Ensemencement.
4—Petit lait non aigri. — Chef-lieu de canton (Aveyron).
5—Equerre. — Ville d'Allemagne (Thuringe. — Adj. possessif.
6—Coupe de vent violent.
7—Taillâtes la tête d'un arbre. — Eu la faculté.
8—Monnaie de compte du Portugal et du Brésil. — Fille de Necker, née à Paris.
9—Dont le dos est orné de grisaille. — Mère de la Sainte Vierge.
10—S'exhaleraient des corps.
11—Rayons d'une roue. — Emplacements à l'avant des navires.

Verticalement

1—Caractère de ce qui est inepte. — Trois fois.
2—Qui a satisfait sa faim. — Entrelaça les fils de la trame.
3—Riv. d'Allemagne. — Criera! (en parlant du cerf).
4—Prières publiques, précédant l'Ascension.
5—Conj. copulative. — Fatal, funeste.
6—Situé. — Mammifère rongeur. — Unité de travail (mécanique).
7—Qui ont rapport aux reins. — Fleuve côtier de France.
8—Soutint des plantes grimpantes. — Suivait une action en justice.
9—Entailles exécutées sur des pièces de bois. — Syn. de "fenouil".
10—Déclivité. — Extrémité supérieure d'une antenne.
11—Orient. — Diminutif de "seuls".

SOLUTION DU PROBLEME PRECEDENT

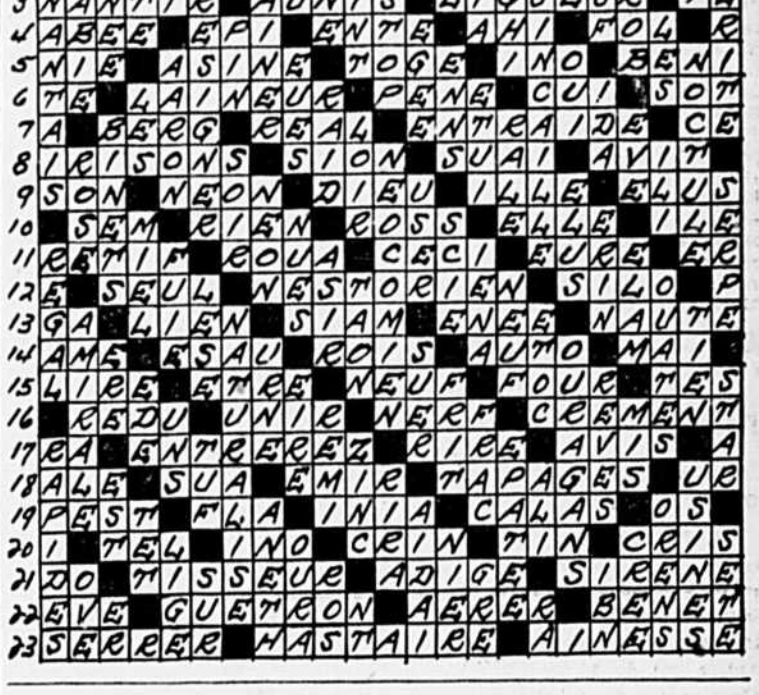

Aux fêtes de l'U.C.C.

Tous les cultivateurs de la province seront heureux d'apprendre qu'à l'occasion de son 25e anniversaire, l'U.C.C. réunira à Québec des représentants de toutes les régions agricoles de la province. Fidèles à la tradition établie dès les origines du mouvement, les organisateurs de ces fêtes ont tenu à ce que chaque fédération et chacun des syndicats de l'U.C.C. puissent déléguer à ces fêtes au moins un de leurs membres.

L'Union Catholique des Cultivateurs compte dans la province plus de 750 syndicats; les préparatifs des fêtes qui, en juilllet prochain, marqueront son 25e anniversaire, ont été faits de telle sorte que chacun de ces différents groupes puisse être représenté. Les secrétaires des fédérations et des syndicats de l'U.C.C. ont reçu récemment une circulaire concernant le programme des fêtes et le nombre de membres qu'ils pourront y déléguer. Pour ceux-ci ce jubilé sera une belle occasion de prendre contact avec leurs concitoyens des autres régions, les dirigeants et les aumôniers anciens et actuels, les membres du conseil général et plusieurs personnalités du monde agricole de Québec. De plus, ils auront probablement l'occasion de connaître et d'entendre de hauts représentants de l'agriculture canadienne et de quelques pays étrangers qui seront au nombre des invités d'honneurs, au banquet du 4 juillet prochain.

Un autre événement qu'il importe aussi de signaler c'est la présence du célèbre "Quatuor Alouette", qui s'est acquis une réputation internationale, par les nombreux succès qu'il a rapportés au Canada, aux Etats-Unis, du Mexique, ainsi que dans plusieurs pays d'Europe et d'Amérique du Sud; mais le "Quatuor Alouette" est avant tout un ensemble vocal typiquement canadien français par les pièces qu'il interprète et par le costume traditionnel dans lequel il se présente. Tous ceux qui assisteront aux fêtes du 25e anniversaire de l'U.C.C. seront heureux d'applaudir les artistes du "Quatuor Alouette". En lui confiant la partie musicale de la soirée du 3 juillet, les organisateurs sont assurés que le programme répondra au goût des auditeurs.

La présence des nombreuses personnalités marquant du monde agricole, la participation du "Quatuor Alouette", et la présentation en primeur du film de l'U. C. C. intitulé "Montée" constituent trois points du plus haut intérêt qui ne manqueront pas d'intéresser vivement tous les cultivateurs et toutes les personnes qui assisteront à la soirée du 25e anniversaire de l'U. C.C.

La pesanteur du roi Salomon ne dépassait pas 100 livres.

Nouvelle adresse du "Canada"

"Le Canada" occupe maintenant ses nouveaux locaux, à 5221 rue De Gaspé. On est prié de communiquer avec les divers bureaux et ateliers de notre journal en signalant: GRavelle 3551.

GENERAL MACHINE WORKS LIMITED
MACHINISTES - OUTILLEURS
REPARATION ET INSTALLATION de MACHINES de tous genres — SOUDURE
915, rue St-Georges - MA. 7762

COMPTABLES

Hector Lavallée, C.A. Roger Messier, C.A.
Romain-R. Bédard, C.A. Lionel Gascon, C.A.
Roger Lyonnais, C.A. Jean Lussier, C.A.
François Bastien, C.A. J.-Paul Talbot, C.A.

LAVALLEE, BEDARD, LYONNAIS, MESSIER, GASCON
COMPTABLES AGREES
(Chartered Accountants)
10 EST, RUE SAINT-JACQUES
BE. 1039 Montréal

CHARTRE, SAMSON, BEAUVAIS, GAUTHIER & CIE
PAUL CONTHIER
associé à titre particulier
COMPTABLES AGREES
Montréal - Québec - Rouyn - Rimouski

L'HEUREUX, L'HEUREUX & CIE
Comptables agréés
(Chartered Accountants)
J.-Arthur L'Heureux, C.A.
Louis-O. L'Heureux, C.A.
CR. 2446 Montréal
5040, avenue du Parc

ARCHITECTES

Jean Julien PERRAULT
ARCHITECTE
B. Arch. McGill University
Ext. Columbia University
Membre A.A.P.Q.
3737, Van Horne, Montréal - AT. 5733
"Fellow" R.A.I.C.

Lisez les ANNONCES CLASSÉES pour vos aubaines quotidiennes
GRavelle 3551 — GRavelle 3551

Propriétés à vendre

A Ahuntsic et dans le Nord. Voir Burke Estate. DU. 5090. 51-24

A vendre — Divers

HONORE PETIT & FILS
COUPONS ET NOUVEAUTES EN GROS
Nous venons de recevoir à un prix avantageux un assortiment considérable et varié de marchandises importées telles que:
Broadcloth imprimé, barré, uni, coloré et blanc. Crépons, lawn, voile, cretonne, draperie, marquisette, soie, crêpes, satin, sheer, spuns: à la verge ou à la livre.
Menus articles, bas, etc. Nous pouvons répondre à toute demande. Prêtons une attention spéciale aux nouveaux magasins.
SPECIALITE A LA LIVRE
24, NOTRE-DAME EST — MONTREAL
Tél.: PL. 7487

A vendre

Clous neufs bon marché, toutes grandeurs. Ciment, sable, pierre concassée. GR. 4277. 2014, rue Bellechasse. 58-25

Bureaux meublés à louer

Avant de conclure ailleurs
VENEZ NOUS VOIR
PROTECTION INCORPOREE
432 OUEST, RUE ONTARIO LA. 8214 52-25

Ecole de métier

APPRENEZ A CONDUIRE
En quelques leçons. Auto double conduite. 25 ans au service du public. Ecole Fédérale. 1621, rue St-Denis. BE. 2881. 50-25

APPRENEZ L'ELECTRICITE
Le génie de la radio. Apprenez d'une manière pratique sur moteurs, générateurs montage d'armature, etc. Plusieurs de nos élèves ont maintenant positions payantes. Canadian School of Electricity 282 ouest, rue Ontario 110-12

Garage à vendre

GARAGE CENTRAL
AVEC
EQUIPEMENT ET MARCHANDISE
LOGIS MODERNE, LIBRE
Chauffage central. Bonne clientèle. Marché à discuter. S'adresser à
GARAGE ST-MICHEL
St-Michel de Napierville
Tél. 304 sonnez 2. Tous les soirs après 8 h.

Matériaux de construction

AU PRIX DU GROS
Soliveaux 2 x 8, 2 x 9, 2 x 10 de largeur 12 à 16 pieds de longueur. Portes et châssis neufs.
5675 CHAMBORD, VI. 7972 58-3

Médecin

DOCTEUR ALFRED ADAM
Spécialité:
RHUMATISME, DESINTOXICATION
6780, rue St-Denis — CR. 3958 12-jno

Pension d'été

ST-GABRIEL DE BRANDON "La Petite Auvergne". Près du lac, chambres et cabines, eau courante, lits continentaux, construction neuve, cuisine française. Ecrire St-Gabriel de Brandon. Tél.: 175-sonnez 2 ou Montréal DU. 1290.

Radios — Accessoires

RADIO
Apprenez les secrets de la radio et de l'électricité d'après les théories les puls nouvelles. S'adresser à Radio-Cité. 5104 Papineau, Montréal. Tél. FR. 6471. 58-6

Appelez un Spécialiste

Rembourrage

A BAS PRIX, matelas ressorts, studios, chesterfields réparés, estimation gratuite à domicile CA. 7851 Soir TA. 1207. 188-J.N.O.

Charbon

CHARBON "Reading" Buck Wheat No 1 $15.00 la tonne. Stove Nut. AM. 3192. 57-25

HEURES D'ETE
Les annonces classées du "CANADA" seront maintenant acceptées aux heures suivantes: de 9 h. a.m. à 5 h. p.m., samedi, de 9 h. a.m. à midi.
GRavelle 3551

SUITE DE BUREAUX POUR MEDECIN
A LOUER
Sur la rue Sherbrooke ouest en face du campus de l'Université McGill
Occupation immédiate
LA. 8304

La CTCC n'ordonnera pas une grève générale

Fêtes grandioses de 75ème anniversaire de la paroisse du Sacré-Coeur de Montréal

La paroisse du Sacré-Coeur de Montréal fondé le 15 juin 1874, fête par des démonstrations grandioses le 75ème anniversaire de son existence. La paroisse du Sacré-Coeur-de-Jésus, détachée de la paroisse Sainte-Brigide eut comme curé fondateur l'abbé Arsène Dubuc qui, le 11 décembre 1875, recevait de Mgr Ignace Bourget, les bulles canoniques.

Durant dix-huit ans, il administra cette paroisse, orgueil du diocèse de Montréal, pépinière de mouvements d'action catholique de toutes sortes. Ce digne et saint curé eut de Rome la récompense de son dévouement apostolique, surtout pour les pauvres, les déshérités et les enfants auxquels il consacra une messe spéciale à neuf heures, le dimanche. Prélat domestique de la maison de Sa Sainteté le Pape, Monseigneur Arsène-Pierre Dubuc, qui était aussi chanoine honoraire de la basilique de Montréal mourût dans la nuit du 29 au 30 juin 1922, à sa résidence de la rue Christophe-Colomb en face de l'orphelinat Saint-Arsène où il est considéré comme un insigne bienfaiteur.

Le successeur du curé Dubuc, fut le chanoine-curé François-Louis-Trancrède Adam qui administra la paroisse durant vingt-quatre ans. Chanoine honoraire de la basilique de Montréal, vicaire forain, il fut un homme d'oeuvres qui décéda à la tâche le 31 août 1916. Monseigneur J.-Herménégilde Cousineau, prélat de la Maison de Sa Sainteté le Pape, fut le troisième curé de la paroisse du Sacré-Coeur-de-Jésus. Homme d'une brillante intelligence, docteur en philosophie, docteur en théologie, licencié en droit canon, il laissa le souvenir d'un savant et d'un saint apôtre du Christ.

Le curé actuel, le quatrième en 75 ans, est le chanoine J.-A. Bourassa, chanoine honoraire de la Basilique de Montréal, et président des fêtes du 75e anniversaire de fondation. Homme de labeur inlassable, d'une courtoisie exquise, d'une culture très vaste, dévoué depuis 26 ans sans relâche à la cure du Sacré-Coeur, il est un prêtre humble, ennemi de la réclame, mais homme de progrès, administrateur incomparable.

L'église

L'église du Sacré-Coeur-de-Jésus, incendiée le 3 avril 1923 a été reconstruite. Cette église rappelle par sa galerie de fenêtres de style gothique flamboyant les vieilles cathédrales de France. Par son ensemble harmonieux, par le pureté de ses lignes gothiques, par les beautés artistiques de son maître-autel et la finesse de ses décors intérieurs, cette église est digne d'être comparée aux grands sanctuaires de la dévotion au Sacré-Coeur de Montmartre, la Basilique de Paray-le-Monial, centre des grandes apparitions du Sacré-Coeur-de-Jésus. Son Excellence Monseigneur Joseph Charbonneau, archevêque de Montréal a consacré ce temple saint au milieu d'un faste religieux dont les paroissiens garderont longtemps le souvenir.

Le défilé

Les sommités religieuses, universitaires, financières, politiques et autres ont participés hier soir au défilé qui réunissait pas moins de cinq mille paroissiens du Sacré-Coeur et près de 10,000 des autres paroisses qui participent à cet événement religieux et qui sont les paroisses Sainte-Catherine, Saint-Pierre-Apôtre, Sainte-Brigide, Saint-Vincent-de-Paul, Sainte-Marguerite-Marie, Saint-Eusèbe et l'Immaculée-Conception.

Son Exc. Mgr Conrad Chaumont portait l'ostensoir qui passa par les rues d'un parcours de pas moins de cinq mille. La circulation des tramways a été détournée des rues Ontario, Papineau, Delorimier, afin de permettre le défilé qui comprenait : (1) Le corps de la police de la Cité de Montréal avec constables montés (2) les cadets de l'école Plessis, (3) Ligue des hommes, paroisse St-Pierre, (4) ligue des hommes, paroisse Ste-Catherine, (5) Guides de la paroisse du Sacré-Coeur, (6) Enfants de Marie et filles de l'Académie Bougeoys, (7) Ligue des hommes de Saint-Vincent de aul, (8) Ligue des hommes de Saint-Eusèbe, (9) dames de Sainte-Anne et Tiers-Ordre du Sacré-Coeur (10) Les Scouts du Sacré-Coeur, (11), (12) et (13) Ligues des hommes des paroisses Sainte-Brigide, Immaculée-Conception et Ste-Marguerite-Marie, (14) Amicales des Anciens élèves de l'Ecole Plessis, (15) Les Gardes-Malades de l'hôpital Notre-Dame, (16) La Croix et les acolytes, (17) Le Sanctuaire, (18) Les membres du Clergé, (19) La Compagnie des Zouaves de Montréal, (20) Le Dais, accompagné des Marguillers du Banc, des anciens marguillers et des Chevaliers du Saint-Sépulcre, (21) La Chorale du Sacré-Coeur, (22) Ligue des hommes du Sacré-Coeur, (23) Un groupe de constables terminant le cortège.

Le Reposoir qui est en face de l'hôpital Notre-Dame est magnifiquement décoré et placé de telle sorte que tous les assistants ont vu la cérémonie du Salut du Très Saint-Sacrement que présida Mgr Conrad Chaumont.

Les rues comprises entre Sherbrooke, Papineau, Logan, ligne mitoyenne entre Panet et Visitation, Lafontaine, Visitation, Hébert, Beaudry, Ontario et Montcalm, qui sont les limites de la paroisse du Sacré-Coeur-de-Jésus étaient décorés à profusion et les archés rappellent les beautés et la féérie des fêtes du Congrès Eucharistique de 1911.

La clôture de ce 75e anniversaire de fondation de la paroisse du Sacré-Coeur aura lieu avec la fin du mois de juin, mois consacré au Sacré-Coeur-de-Jésus, et des fêtes, démonstrations de toutes se succéderont jusqu'à la fin de juin.

De retour d'un voyage d'études

M. Paul-E. Poirier, membre du Comité du Commerce Extérieur de la Chambre de Commerce Canadienne, ex-président général des Chambres de Commerce de la Province et président de la Chambre de Commerce du district de Saint-Hyacinthe, revient d'un voyage d'études de quelques mois dans l'Amérique Centrale et dans le Sud des Etats-Unis. Il ramène chez lui une nouvelle industrie qui se nommera Zeppen-Field Studios of Canada Ltd.

Cotisation des 100,000 membres de la CTCC pour les grévistes d'Asbestos

Les quelque 100,000 membres de la Confédération des travailleurs catholiques du Canada n'appuieront pas immédiatement les revendications des mineurs d'amiante par une grève général, mais, en retour, ils leur feront parvenir les sommes d'argent correspondantes à celles qu'ils auraient perdues dans un arrêt de travail.

Telle est la décision prise hier après-midi par plus de 500 représentants du syndicalisme catholique, réunis en assemblée plénière dans l'édifice des syndicats natiqnaux, à Montréal.

Après un exposé de la situation actuelle, dans lequel M. Gérard Picard, président général de la C.T.C.C., et M. Jean Marchand, secrétaire général, ont fait ressortir le sens profond du conflit de l'amiante, les délégués ont voté à l'unanimité une résolution obligeant tous les corps affiliés, syndicats, fédérations et conseils centraux, à verser d'ici une semaine le montant total des cotisations de $1.50 et $2.00 payées par chacun de leurs membres au fonds de secours des grévistes de l'amiante. Cette aide financière, sans précédent dans les annales ouvrières, se continuera jusqu'à la fin de la grève.

Une autre résolution

Pour faire suite aux discours de MM. Rodolphe Hamel et Daniel Lessard, respectivement président et secrétaire de la Fédération nationale de l'amiante, les délégués ont adopté une autre résolution, non moins importante que la première et relative aux négociations actuellement en cours entre les compagnies minières, le gouvernement et la partie ouvrière. Elle autorise les représentants de la C.T.C.C. et des syndicats de l'amiante, qui agissent actuellement comme négociateurs, à ne signer aucun règlement qui ne comporterait pas les trois garanties suivantes : remise de la reconnaissance syndicale à la fédération nationale de l'amiante et à ses unions affiliées, une clause de non-discrimination de la part des compagnies envers tous les grévistes sur qui pèsent des accusations et, enfin, la constitution d'un tibrunal d'arbitrage d'une impartialité certaine.

M. Picard

"Les mineurs d'amiante ont exprimé, au nom de tous les ouvriers du Québec, leur désapprobation contre l'application partiale devenue de plus en plus fréquente des Lois ouvrières", a déclaré le président général de la C.T.C.C. "Un cas récent nous fournit une preuve des plus évidentes de cette façon arbitraire dont on use envers le monde ouvrier sans tenir compte des principes les plus sacrés. Dernièrement, le gouvernement provincial sanctionnait deux conventions collectives avec extension

(Suite 2e page, 5e col.)

Elu trésorier

M. Maurice Rinfret qui vient d'être élu par acclamation trésorier de l'Association de la jeunesse libérale du district de Montréal, association dont il était, l'an dernier, organisateur.

Du côté de Verdun...

Un libelle diffamatoire pour $180,000 au greffe de la Cour supérieure!

(par Adolphe Nantel)

Une bombe est tombée au greffe de la Cour supérieure samedi midi. Il s'agit d'un autre libelle diffamatoire avec dommages, évalués à $90,000.

L'affaire est du domaine public puisque le bref a été rapporté, avec la déclaration des demandeurs au dossier, portant le numéro 273,735, de la Cour supérieure.

Il ne s'agit pas d'élections fédérales, mais bien d'élections à la commission scolaire de la ville de Verdun, avec scrutin aujourd'hui même.

Les demandeurs MM. Gérard Eugène Cool et Joseph-Fernand Robillard, représentés par Mes Lucien Rodier, c.r., et Charlemagne Rodier, c.r., réclament les dommages déjà mentionnés de MM. le docteur A.-D. Archambault, Roland Jeanneau, J.-C. Brosseau et Léon Bélanger, tous les quatre commissaires sortant de charge et revenant devant l'électorat. Ils ont pour adversaires MM. J.-B.-O. St-Laurent, Alarie Binette, Elphège Chartrand et J.-Albert Sauvé.

Le libelle de $90,000 résulterait de l'appui donné par les demandeurs Cool et Robillard aux quatre candidats St-Laurent, Binette, Chartrand et Sauvé.

Le dossier au greffe de la Cour supérieure nous fait voir le présumé libelle. C'est une page complète du journal de Verdun "Le Messager — The Messenger", dans laquelle on peut lire l'appel des quatre défendeurs Archambault, Bélanger, Brosseau et Jeanneau, aux contribuables pour l'élection des commissaires des écoles catholiques de Verdun, le 13 juin.

Ne voulant pas tomber sous la loi du libelle nous ne mentionnerons pas la déclaration qualifiée de libelleuse par les demandeurs.

Il est allégué à l'action en dommages que le demandeur Cool est un ancien échevin qui jouit d'une excellente réputation. Il est le président de la maison de commerce bien connue, Emile Cool et Fils, Limitée. La page publiée dans le journal local, jeudi le 9 juin, serait de nature à lui causer un tort considérable.

L'autre demandeur, M. Robillard, est un entrepreneur en construction à la réputation intacte qui a érigé, à Verdun même, des maisons au total d'un demi-million de dollars, depuis dix ans.

Les demandeurs allèguent, en plus, que non seulement la page qualifiée de libelleuse leur a causé des dommages, mais ces dommages ont été augmentés considérablement par la distribution, de porte en porte, de circulaires reprodui-

(Suite 2e page, 3e col.)

EN TOURNEE D'INSPECTION

M. R. C. Vaughan, C.M.G., président et directeur général du Canadien National, a quitté Montréal, hier soir, en compagnie de M. N. B. Walton, C.B.E., vice-président exécutif, pour une tournée d'inspection des lignes ferroviaires et maritimes de la compagnie à Terre-Neuve.

Le réseau de Terre-Neuve qui compte 705 milles de voies, une flotte de vingt navires, des chantiers maritimes, et un système de télégraphe, a été incorporé dans le réseau national au mois d'avril dernier d'après les termes de l'entente pour l'union de Terre-Neuve au Canada.

Le président et sa suite s'arrêteront à Moncton aujourd'hui. M. E W. Robinson, vice-président et gérant général de la région de l'Atlantique du C.N.R., se joindra au groupe pour faire l'inspection de ce qui constitue maintenant le district de Terre-Neuve du réseau national.

En cours de route de courts arrêts seront faits à Truro, mardi matin, et à North Sydney, mardi soir. Le groupe empruntera ensuite le "Cabot Strait", navire de la compagnie, pour se rendre à Terre-Neuve et visitera Port aux Basques et Corner Brook, mercredi, et Grand Falls, jeudi. Les hauts fonctionnaires du chemin de fer prendront part à des conférences qui auront lieu en cours de route et à St-Jean où le groupe demeurera de jeudi soir à dimanche.

Le "Rupertsland"

Un nouveau navire pour l'Arctique

C'est à l'aide d'un nouveau navire que la Compagnie de la Baie d'Hudson entreprend cette saison le ravitaillement annuel de ses postes isolés du grand nord canadien en Ungava, dans la Terre de Baffin, sur la côte orientale de la Baie d'Hudson et dans l'île Southampton.

Ce navire, un solide 600 tonneaux construit pour la navigation arctique, s'appelle le "Rupertsland". Il arrivait à Montréal samedi midi après un long hivernement à Halifax et une escale de quelques jours à Québec. Appareillant ici pour sa croisière chez les Esquimaux, il partira de Montréal le 7 juillet complètement chargé de marchandises diverses, tabac, sérums, mobilier de clinique, thé, farine, textiles, sacs de courrier, et tous les assortiments imaginables de la quincaillerie.

Le "Rupertsland", capable de filer 12 noeuds, remplace le "Nascopie" qui a fait naufrage il y a deux ans sur un écueil de cap Dohset, dans le détroit d'Hudson. Pouvant accommoder 12 passagers, et manoeuvré par un équipage de 16 hommes, le "Rupertsland", commandé par le capitaine Albert C. Lloyd, est moins spacieux que le "Nascopie" et il n'étendra pas son voyage aussi loin au nord que son devancier. Les services du "Nascopie" ne seront repris que lors de la mise en service d'un autre navire que le ministère des Transports fait actuellement construire à la Davie Shipbuilding Co., de Lévis, et dont le rôle consistera à ravitailler les postes de la Gendarmerie Royale et les bases nouvelles de la Défense nationale dans l'Arctique.

Equipé de tous les instruments de navigation les plus perfectionnés et du radar, le "Rupertsland" a coûté environ $650,000. Il a été construit à Glasgow, lancé et baptisé le 30 novembre 1948.

Le radar à bord est de fabrication canadienne de même que le plan du navire lui-même. On a diminué les risques de feu en éliminant le plus possible les boiseries et en utilisant de l'amiante coulée comme isolant. Le vaisseau est long de 160 pieds et il est muni de deux moteurs à combustion interne de 300 C.V. La coque est particulièrement blindée contre les pressions de la glace, le "Rupertsland" étant appelé à naviguer souvent à travers de grands champs de glace en dérive.

Le président du comité canadien de la Compagnie de la Baie d'Hudson, M. C. S. Reilly, et M. J. Elmer Woods, directeur du même comité, sont montés à bord à Québec, vendredi matin, pour faire le voyage jusqu'à Montréal. Quelques journalistes ont été invités à leur tenir compagnie de même que le directeur des services techniques de la Compagnie de la Baie d'Hudson, M. C. E. Gossling. Le "Rupertsland" a fait une escale de deux heures aux Trois-Rivières, vendredi soir.

M. Guindon n'a pas encore eu de réponse au sujet du renouvellement de son congé

On a rapporté, hier soir, de source officielle, que le président de l'Alliance des professeurs catholiques de Montréal, M. Léo Guindon, n'avait pas encore reçu de réponse à la demande de congé sans solde qu'il faisait à la Commission scolaire de Montréal, avant la fin du mois de mai.

A la Commission même, au cours de la fin de semaine, on rapportait que la question des congés sans solde était toujours à l'étude et que les commissaires devraient faire connaitre leur décision prochainement. Ces congés, qui constituent un engagement nominal, pour permettre à des instituteurs occupant temporairement un autre emploi, en congé d'étude pour une année ou plus ou en congé prolongé de maladie, de ne pas perdre les bénéfices de leur assurance-groupe, intéressent présentement une dizaine de personnes.

Le congé était accordé à M. Guindon depuis 1944 pour lui permettre de s'occuper à plein temps des intérêts des instituteurs et institutrices syndiqués de Montréal. M. Guindon est aussi président général de la Corporation générale des instituteurs catholiques de la province, à laquelle est affiliée l'Alliance.

L'an dernier

L'an dernier, la décision de la commission scolaire de ne pas renouveler le congé de M. Guindon avait été suivie d'une forte agitation chez les instituteurs et la Commission avait par la suite reconsidéré sa décision.

Cette année, les commissaires ont décidé de réserver leur décision sur le congé même, tout en réacceptant le réengagement à titre régulier de tous et de chacun des instituteurs concernés. Si le congé était refusé à M. Guindon, cela signifie qu'il devrait retourner en classe, comme au temps où il n'occupait pas la présidence de l'Alliance.

Ce soir, nous dit-on, la question sera discutée par les membres de l'Alliance, au cours de leur assemblée générale à l'auditorium du Plateau. La séance doit s'ouvrir à 8 heures 15, et l'exécutif fera rapport sur les derniers événements qui ont marqué les relations de la CECM et de l'APCM.

Il y sera notamment question des négociations que l'exécutif voulait entreprendre au sujet de la signature d'une convention collective pour l'année qui se terminera le 30 juin.

Les préposés à l'installation des brûleurs

Donnant suite aux amendements apportés en mars dernier par le conseil municipal au règlement concernant la plomberie dans la cité de Montréal, le comité exécutif de la cité vient de nommer les deux membres de l'extérieur de l'hôtel de ville faisant partie du bureau des examinateurs des préposés à l'installation de brûleurs à l'huile, bureau créé par un des amendements.

Les deux membres de l'extérieur de l'hôtel de ville nommés par les commissaires sont M. Louis Trépanier et M. J.-H. Ladouceur.

Comme le stipule l'article sept du règlement adopté le quatorze mars dernier, "le bureau des examinateurs des poseurs est composé de l'ingénieur sanitaire ou de son représentant et de deux poseurs détenteurs d'un permis".

Tel que déjà dit, lors de l'adoption du règlement en question, même un maitre-plombier désirant installer des brûleurs à l'huile dans les limites de Montréal, qu'il demeure ou non à Montréal, doit détenir un permis spécial pour ce faire. Et, toujours selon le même règlement, aucun brûleur ne peut être désormais installé dans les limites de la cité à moins qu'il ne soit d'un modèle approuvé par les "Canadian Underwriters Laoratories of Canada" ou la "Canadian Standards Association".

SELON LE GALLUP POLL...

Le parti libéral est plus populaire que jamais au pays

Une nouvelle enquête de l'Institut canadien de l'Opinion publique sur la situation électorale révèle que le parti libéral est plus populaire que jamais. Une enquête précédente avait révélé que "partout M. Saint-Laurent occupe le 1er rang".

Dans son nouveau rapport, le Gallup Poll dit que "l'écart entre les deux principaux partis, le parti libéral et le parti conservateur, grandit parce que le premier (le parti libéral) a gagné "nombre de voix". Le Gallup Poll ajoute : "Le regain libéral est plus marqué dans Québec que dans les autres provinces. Le meilleur moyen de situer le parti libéral dans Québec, c'est de comparer le résultat de l'enquête du mois dernier à celui de l'enquête de janvier, paru le mois suivant. La comparaison apprend que le nombre d'indécis et de voix accordées aux partis "divers" a beaucoup diminué, et que la popularité du parti libéral est remontée proportionnellement".

En Ontario

Le Gallup Poll dit ensuite qu'en Ontario, ancien château fort des conservateurs, le parti libéral est maintenant plus populaire que le parti conservateur. Le parti libéral, en Ontario, dit le Gallup Poll, a actuellement l'appui de 35 pour cent de l'électorat, et le parti conservateur, de 34 pour cent.

Victoire libérale certaine

Tous les observateurs politiques s'entendent pour dire que le parti libéral sera réélu. Plusieurs disent qu'il le sera avec une très grande majorité.

Pour montrer qu'une victoire conservatrice est impossible, MM. Gerald Waring et Robert McKeown, correspondants parlementaires du "Standard" écrivent dans leur dernière chronique :

"Les conservateurs, afin d'obtenir une majorité parlementaire et pouvoir gouverner, doivent gagner entre 60 et 65 sièges additionnels. Ils ne peuvent pas gagner ces sièges additionnels, quand l'on songe qu'ils perdent du terrain en Ontario".

Les conservateurs au pied du mur

Les correspondants parlementaires du "Standard" ajoutent :

"L'élection actuelle est pour les conservateurs et leur nouveau chef une question de vie ou de mort politique.

"Au cours des dernières 20 années, les conservateurs n'ont été au pouvoir qu'une seule fois. A l'élection de 1945, les conservateurs n'ont obtenu que 11 sièges à l'ouest des Grands Lacs et que huit à l'est de la rivière Ottawa. Des 67 sièges qu'ils ont alors obtenus, 48 étaient en Ontario. Drew est le 4e chef du parti conservateur depuis 1938. Son avenir et l'avenir de son parti dépendent de l'élection du 27 juin prochain. Si les conservateurs perdent du terrain ou s'ils maintiennent seulement leurs positions, sans faire de gains, leur mort sera proche. Drew était le seul premier ministre conservateur au monde l'automne dernier, alors qu'il était premier ministre d'Ontario. L'élection actuelle est pour les conservateurs une question de vie ou de mort politique, et c'est la raison pour laquelle ils déploient tant d'efforts".

Ouverture du Minaki Lodge

MINAKI, Ont. — Minaki Lodge, hôtel d'été du Canadien National situé sur la rivière Winnipeg à 114 milles à l'est de la ville de Winnipeg, dans le district du Lac des Bois, a ouvert ses portes officiellement aujourd'hui. "La saison du tourisme s'annonce excellente dans notre région" a déclaré M. L. Wanzell, gérant de l'hôtel. "De nombreux touristes venant surtout des Etats-Unis ont déjà réservé leurs chambres et bien que quelques associations aient choisi Minaki Lodge pour y tenir leur congrès annuel au début de la saison, l'hôtel accueillera de nouveau nombre de nos clients réguliers.

L'une des premières associations à tenir son congrès annuel à Minaki Lodge est la Federal Grain Company qui s'y réunira du 11 au 14 juin. Elle sera suivie du 21 au 24 par l'Investment Dealers of Canada, qui a réservé l'hôtel au complet.

Tout laisse prévoir que la saison sera excellente pour la pêche.

Assemblées libérales dans notre région aujourd'hui

Voici la liste des assemblées libérales aujourd'hui dans le district de Montréal. Nous publions dans une autre colonne les endroits que visitera aujourd'hui le premier ministre du Canada.

Montréal-Papineau, à l'Ecole St-Jean Berchmans, à 8.30. Orateurs: M. J. Adrien Meunier, candidat, Me Sarto Fournier, M. Ubald Fortin, M. Jean-Paul Noël, Mlle Liliane Chamberland et autres.

Montréal-St-Jacques, à l'Ecole Salaberry, à 8.00. Orateurs : M. Roland Beaudry, candidat, Hon. Sénateur Léon Mercier-Gouin, Me Edouard Rinfret, c.r., Me Jean-Paul Grégoire, MM. Guy Guérin, Gérald St-Cyr, Mme Tancrède Jodoin et autres.

Argenteuil-Deux-Montagnes, à Lachute, appel nominal, à 2.00 et à Ste-Monique à 6.00. Orateurs : Me Philippe Valois, candidat, et autres.

Beauharnois, à Valleyfield, appel nominal, à 3.30. Orateurs : M. Robert Cauchon, candidat, et autres.

Chambly-Rouville, à Longueuil, appel nominal, à 2.30 et Richelieu à 8.00. Orateurs : Me Roch Pinard, candidat, et autres.

Châteauguay-Huntington-Laprairie, à Ste-Martine, appel nominal, à 2.30 et Dundee à 8.30. Orateurs : M. Donald E. Black, candidat, et autres.

Labelle, à Papineauville, appel nominal, à 2.30. Orateurs : M. Ernest Whissel, candidat, et autres.

Shefford, à Waterloo, appel nominal, à 2.30. Orateurs : M. Marcel Boivin, candidat, et autres.

Pontiac-Témiscamingue, à Ville-Marie, appel nominal, à 2.00. Orateurs : M. J. Hugh Proudfoot, candidat, et autres.

St-Hyacinthe-Bagot, à St-Liboire, à 8.30. Orateurs : M. Jos Fontaine, candidat, MM. Hermas Cardin, Gérard Deslandes, Philippe Pothier et autres.

Stansted, à Ayer's Cliff, appel nominal, à 1.00. Orateurs : M. L. O. Roberge, candidat, et autres.

Terrebonne, à St-Jérôme, appel nominal, à 2.30 et Pont-David à 8.30. Orateurs : M. Lionel Bertrand, candidat et autres.

Vaudreuil-Soulanges, à Vaudreuil, appel nominal, à 2.00. Orateurs : Me Louis-René Beaudoin, candidat et autres.

Villeneuve, à Rouyn, appel nominal, à 2.30. Orateurs : M. Armand Dumas, candidat, et autres.

Parade d'église de la brigade St-Jean

Pour se conformer aux règlements de l'Ordre de St-Jean, les membres des divisions ambulancières et infirmières de la Brigade Ambulancière St-Jean auront leur parade annuelle d'église dimanche le 12 juin, 1949.

Pour les Catholiques, la messe sera dite à dix heures le matin, à l'église paroissiale de St-Henri. Le sermon sera donné par monsieur l'Abbé Arthur Bastien, membre honoraire de la division ambulancière Frontenac No 2.

L'office protestant aura lieu à sept heures et demie le soir à Christ Church Cathedral avec la permission du Doyen le très Révérend K. C. Evans qu officiera.

Tous les officiers de l'Ordre sont cordialement invités à se joindre aux officiers et aux membres de la Brigade Ambulancière en honneur de St-Jean leur Saint Patron.

BANDES HERNIAIRES
SOUTIENS CHIRURGICAUX ET ATHLÉTIQUES
AJUSTEURS DES 2 SEXES
SALONS PRIVÉS
MARQUES CONNUES
BAS PRIX
PHARMACIE MONTREAL
LA PLUS GRANDE PHARMACIE DE DETAIL AU MONDE
CHS. DUQUETTE, pharmacien, propriétaire
JOUR ET NUIT SIGNALEZ HA. 7251

DERNIERS DEVOIRS
— Laissez-nous vous assister dans vos derniers devoirs envers ceux qui partent. Nos conseils sont basés sur l'expérience.
Salons mortuaires — Service d'ambulance
Geo. VANDELAC Ltée
G. VANDELAC, jr. — ALEX. GOUR Fondée en 1890
120 est, rue RACHEL, Montréal—BE. 1717

OUVERTS DE 9 H. 30 A 5 H. 30 SAMEDI COMPRIS
Aujourd'hui chez DUPUIS

Un présent pour la
Fête des Pères
dimanche 19 juin
MOUCHOIRS
LINON BLANC DE BELLE QUALITE
pour hommes — 17½ x 17½
Une valeur de 3.00 offerte à ce rabais
12 mouchoirs
.95
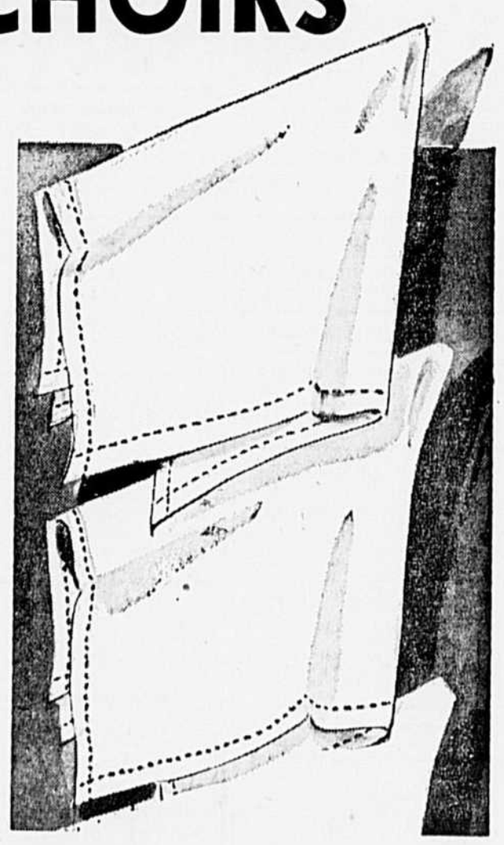
1,000 douzaines de ces mouchoirs de qualité supérieure en linon fin mais résistant au lavage. Chaque mouchoir avec ourlet ¼ de pouce.
Chaque douzaine dans une enveloppe de cellophane hygiénique. C'est un cadeau pratique que PAPA aimera recevoir... Deux douzaines lui serviront pour longtemps.
Dupuis Frères LIMITÉE
RAYMOND DUPUIS, président A.-J. DUGAL, v.-p. et gér. gén
DUPUIS rez-de-chaussée (Ste-Catherine)